EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sortie



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16600 – 7,50 F - 1,13 EURO | JEUDI 11 JUIN 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ « Vache folle » : vers la fin de l'embargo

La mesure réclamée par Londres et qui doit être examinée par les Quinze pourrait entrer en vigueur dès l'automne. p. 3

■ Le budget et les impôts

Le débat d'orientation sur le budget de 1999, à l'Assemblée nationale, a précisé les attentes des communistes et des Verts en matière d'impôts. Les socialistes demandent des allègements de la TVA et la taxation des plus-values boursières a court terme. p. 6

■ Régularisation des sans-papiers

Le ministère de l'intérieur a publié le bilan de l'opération arrêté au 31 mai : 55 % des 145 000 candidats devraient obtenir des papiers. p. 32

■ Menaces sur la couche d'ozone

Accusés d'augmenter la température de la planète, les gaz à effet de serre pourraient aussi agrandir le « trou d'ozone » en haute altitude au-dessus des pôles. p. 24

■ Violence au collège

Enquête en banlieue lyonnaise dans un etablissement classé en zone d'éducation prioritaire. Agressivité, absentéisme et racket traduisent le mal de vivre des jeunes en milieu urbain. p. 14

■ Le G7 protège la Russie

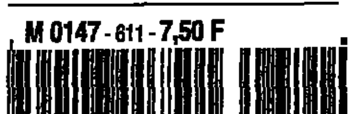
Les pays du G7 sont prêts à venir à l'aide de Moscou en cas de nouvelle attaque contre le rouble. p. 2

■ Affaire Piat

L'avocat général réclame la réclusion à perpétuité contre Gérard Finale, le commanditaire du crime, et Lucien Ferri, l'exécutant. Dans son réquisitoire, il s'en est violemment pris à certains journalistes. p. 11

■ La BCE comme la Bundesbank

La Banque centrale européenne a tenu sa première réunion, mardi 9 juin. Elle fonctionnera sur le modèle de la Bundesbank. p. 19



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 611 - 7,50 F

La grève est finie à Air France

● Les syndicats de pilotes et la direction ont signé, mercredi, un « accord cadre de sortie de conflit » ● La double échelle des salaires est abandonnée ● L'échange salaires-actions se fera sur la base du volontariat ● La grille actuelle des salaires sera gelée pendant sept ans

COUP DE THÉÂTRE dans le conflit à Air France. Après avoir négocié secrètement dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 juin, et alors que l'on croyait la situation bloquée, la direction et les syndicats de pilotes de la compagnie dont le SNPL, majoritaire, sont parvenus, mercredi matin, à un *« accord-cadre de sortie de conflit »*. Il met fin à la grève qui paralysait la compagnie depuis dix jours. Dans un communiqué commun, les deux parties annoncent qu'elles reprennent les négociations pour *« aboutir à un accord équilibré »* et pour *« trouver les voies d'une stabilité sociale durable »*.

Matignon se félicite de cet accord, dont les concessions faites aux pilotes *« n'ont porté ni sur les principes ni sur les grands objectifs de redressement »* et qui permettra d'obtenir les économies escomptées. Si M. Jospin et son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, ont été, au cours des derniers jours, à plusieurs reprises, en contact avec le PDG de la compagnie, Jean-Cyril Spinetta, Matignon n'a pas participé directement aux discussions. L'accord porte sur un échange salaires-actions étalé sur sept ans, la grille de rémunération des pilotes étant gelée en francs courants pendant cette période. La double échelle des salaires, qui permettait depuis un an d'embaucher les jeunes pilotes moins cher, est supprimée mais une filière spécifique est prévue pour les jeunes pilotes dont la formation aura été assurée par la compagnie. D'ici à la fin août, plusieurs questions restent à régler dont les modalités de l'actionnariat des pilotes. Matignon espère que la reprise du travail se fera progressivement à partir de jeudi.

Lire page 18

La gauche radicale pourfend l'« horreur footballistique »

TOUS, côte à côte dans les gradins, pour le Mondial ! Longtemps fâchée, au moins dans son aile radicale, avec les grandes manifestations commerciales et le sport-spectacle, la gauche française ne conteste pas la Coupe du monde 1998. Est-ce l'air du temps, consensuel ? Ou parce que la Coupe se tient aujourd'hui en France, ce qui rend la critique plus difficile que lorsqu'il convenait d'opposer les droits de l'homme à la compétition qui s'était déroulée en Argentine, en 1978 ? La gauche semble emportée par un consensus national et républicain, quelque chose comme une pacifique réplique de l'union sacrée de 1914-1918.

Qui connaît, en effet, le Cobof, le Comité pour l'organisation du boycottage de la Coupe du monde de football en France, initiateur de la campagne anti-Mondial relayée par *Charlie-Hebdo*, en mai, dans un supplément intitulé « L'horreur footballistique » ? La grève des pilotes d'Air France a donné la mesure de l'unisson qui règne à gauche. *« La pensée du Mondial a habité le comité national »*, commentait Robert Hue, le 4 juin, au terme des travaux des dirigeants du Parti communiste français. *« La CGT ne prendra pas en otage la Coupe du monde »*, renchérissait, le même jour, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT.

L'extrême gauche semble elle-même emportée par le souci de ne pas se couper d'un événement si populaire. Arlette Laguiller a ainsi expliqué, le 27 mai, sur RTL, qu'elle n'aurait *« peut-être pas conseillé de faire grève pendant la période du Mondial, car, pour qu'une grève soit victorieuse, il faut avoir le soutien des autres salariés »*. Après hésitations, Alain Krivine, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire, a finalement refusé l'invitation de Patrick Braouezec, maire communiste de Saint-Denis, à siéger, le 10 juin, dans la tribune officielle. Mais, quelques jours plus tard, la fête de la LCR accueillera, à Saint-Ouen, l'« ami » Raoul Pont, maire trotskiste de Porto-Alègre, invité du match d'ouverture...

Seuls les anarchistes et les libertaires, accompagnés de quelques Verts, se démarquent de cet unanimisme. *« 1998, la France accueille le monde, la gauche expulse le monde. La Coupe remplit les stades, la gauche remplit les charters »*, proclament les affiches de la Fédération anarchiste. Dans la dernière livraison de leur mensuel (juin 1998), *Combat syndicaliste*, les anarcho-syndicalistes de la CNT déclinent leurs bonnes raisons de ne pas regarder la Coupe du monde.

« Parce que, pendant que cinquante millions de citoyens consommeront du foot, on oubliera les alliances politiques », écrivent-ils à destination de la droite. *« Parce que le PCF (les Braouezec, les Buffet) et la CGT mettent toute leur ardeur à la réussite de l'épreuve »* et *« parce que la Coupe, c'est 6 000 flics »*, rappellent-ils aux communistes et au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. *« Parce que ça coûte au moins 10 milliards de francs (5 milliards pour l'Etat), alors que Jospin prétend ne pouvoir débloquer que 1 milliard pour les chômeurs »*, s'insurgent-ils à l'adresse, cette fois, du gouvernement. Même le *« Mondial des sans »* – sans-terre du Brésil, sans-papiers, sans-emploi –, qui se jouera le 17 juin, ressemble pour eux à une forme d'ultime et perverse communion...

Ariane Chemin

Le Mondial

REUTERS

■ La fête, géante et sans entrain

■ Drôles d'Ecossais, gaillards et joyeux

■ L'équipe de France sur la défensive

■ Quand la mode se fait « foot »

Lire notre cahier Le Mondial et notre éditorial page 15

Paris perd l'or du Pérou

A LIMA, capitale du Pérou, la France vient de subir une déconvenue judiciaire qui pourrait lui coûter plus de 1 milliard de francs. Le tribunal suprême de Lima a ordonné, le 5 juin, l'expropriation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), établissement public français, qui détenait un quart des actions de la mine d'or la plus rentable du monde, Yanacocha. L'ambassadeur de France à Lima aurait informé les autorités locales d'éventuelles *« pressions »* exercées sur des juges par *« certains services spéciaux »*. En 1996, l'inspection des finances avait émis de sévères critiques à l'encontre du BRGM, alors présidé par Claude Allègre, dans la gestion de ce dossier.

Lire page 10

L'Asie du Sud-Est sans Suharto

DÉJÀ AFFAIBLIE par dix mois de crise, face à laquelle elle n'a pas offert de réponse collective, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) doit désormais s'habituer à une Indonésie libérée d'un régime autocratique et dont l'avenir est en forme de point d'interrogation. Que l'Indonésie retrouve ou non son équilibre, la région devra s'accommoder du chemin pris par un archipel qui en contrôle les voies maritimes et qui en abrite les trois cinquièmes des habitants.

La Thaïlande ne s'étant jamais vraiment donné les moyens d'être le carrefour continental de l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie était le pilier de l'Asean. Dernier membre fondateur au pouvoir d'une association créée en 1967, en pleine intervention américaine au Vietnam, Suharto en était le doyen incontournable. Il exerçait, en quelque sorte, un droit de veto au sein d'un organisme qui fonctionnait par consensus. Son désaccord signifiait l'abandon d'un projet. Il était aussi difficile de s'opposer à l'un de ses choix.

Ainsi, pour prendre des exemples récents, il fut l'un des artisans de l'intégration précipitée au sein de l'Asean, en 1995, du Vietnam, qu'il considérait comme un contrepoids face à une Chine dont il s'est toujours méfié. Début 1997, sa tournée au Cambodge, au Laos et en Birmanie a signifié que ces trois Etats seraient, à leur tour, acceptés au sein de l'association. Trois mois plus tard, quand Hun Sen a pris le pouvoir à Phnom-Penh, Suharto s'est aussitôt rebiffé devant ce qu'il a considéré comme un pied de nez : le Cambodge est demeuré devant la porte de l'Asean, ce qui a également fait l'affaire de la Thaïlande.

Pour raison de non-ingérence dans les affaires intérieures de ses Etats membres, l'association n'a jamais osé aborder la question de Timor-Oriental, dont l'annexion par l'Indonésie, en 1976, n'a pourtant pas été reconnue par l'Organisation des nations unies (ONU). Elle s'est également alignée sur l'Indonésie quand Suharto a refusé de discuter de « clauses sociales » du commerce international lors de la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Singapour.

Jean-Claude Pomonti

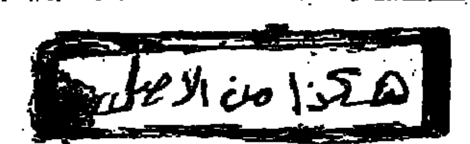
Lire la suite page 15

Les chantiers du Havre

ANTOINE RUFENACHT

EN CONQUÉRANT, en 1995, la mairie du Havre, gérée depuis trente ans par la gauche, Antoine Rufenacht (RPR) a provoqué un véritable séisme dans le grand port normand. *« C'est la fin du glacis communiste »*, annonçait-il après sa victoire. Depuis, effectivement, des grues sont réapparues dans le ciel, des chantiers ouvrent, des projets se bousculent. Frémissement ou renaissance ?

Lire page 12



ÉCONOMIE Les directeurs du Trésor du G 7 se rencontraient, mercredi 10 juin à Paris, pour examiner la situation de la Russie, au lendemain de la grave tempête financière qu'elle vient de traverser. La Russie doit faire face d'ici à la fin de l'année à 33 milliards de dollars de remboursement de sa dette. ● LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES, Fonds monétaire international et Banque mondiale, sont disposées à accélérer les versements de leurs prêts en cas de besoin. Mais aucune aide supplémentaire d'urgence n'est envisagée pour l'instant. Boris Eltsine, a reçu à Bonn, mardi, le soutien du chancelier Kohl. ● MOSCOU a annoncé une réduction de ses dépenses publiques, le licenciement de 231 000 fonctionnaires cette année et la chasse aux impôts. Le patron du comité d'Etat aux statistiques et une vingtaine de ses collaborateurs ont été arrêtés pour avoir falsifié les comptes de grandes entreprises.

Les Occidentaux veulent décourager la spéculation contre la Russie

Pour rassurer les investisseurs, les pays du G 7 se disent prêts à venir à l'aide de Moscou en cas de nouveau coup dur « si c'est nécessaire et si cela est approprié », comme l'a déclaré le secrétaire adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, à l'issue de leur rencontre à Paris

LA RUSSIE parviendra-t-elle seule à faire face aux quelque 33 milliards de dollars de dette interne et externe qu'elle doit rembourser d'ici la fin de l'année ? Ou devra-t-elle – une fois de plus – demander l'aide des membres de la communauté internationale ? Sans connaître la réponse et malgré les déclarations rassurantes du président Boris Eltsine et du nouveau premier ministre, Sergueï Kirienko, les directeurs du Trésor des sept pays riches se sont mis, mercredi 10 juin à Paris, en ordre de bataille pour réagir instantanément en cas de nouveau coup dur sur le rouble.

Le soutien international, qui ne devrait pas être annoncé officiellement, pourrait prendre la forme d'une accélération des décaissements prévus par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Déjà, le FMI a annoncé la reprise fin juin d'un versement de 670 millions de dollars, suspendu depuis le mois d'avril en raison de la lenteur des réformes mises en œuvre en Russie. Cette somme fait partie du programme triennal de 9,2 milliards signé en 1996 avec la Russie, dont plus de 5 milliards ont déjà été déboursés. Les tranches restantes, trimestrielles, dont le versement (près de 3 milliards) doit s'achever en mars 1999, pourraient être regroupées. La Banque mondiale pourrait de son côté mettre à la disposition de Moscou une partie des 2 milliards de dollars déjà approuvés au titre de projets ou de prêts d'ajustement.

BAISSE PERSISTANTE DU YEN

A Paris, les pays riches ont écarté pour l'instant l'hypothèse d'accorder à la Russie une enveloppe financière supplémentaire. Le directeur général adjoint du FMI, Stanley Fischer, avait estimé un peu plus tôt que la situation ne la justifiait pas. Les Russes ne demandent d'ailleurs pour l'instant rien de tel. En visite officielle à Bonn, mardi 9 juin, Boris Eltsine a affirmé que *« le soutien personnel du chancelier Kohl au processus de réformes en cours en Russie était plus important qu'une aide bilatérale »*. Le premier ministre russe affirmait ce week-end : *« Le pire de la crise est derrière nous. »*

La présence dans la capitale française des directeurs du Trésor les plus influents de la planète a été l'occasion d'« adapter » le soutien à Moscou, alors que la baisse persistante du yen menace le rétablissement des pays asiatiques et pourrait à nouveau toucher la Russie, maillon faible (avec l'Ukraine) des pays émergents. Dès mardi, une séance de travail a réuni à l'OCDE les directeurs du Trésor des pays membres du groupe des Dix – qui sont onze (le G 7 plus la Suède, les Pays-Bas, et la Belgique, rejoints récemment par la Suisse). Le secrétaire adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, qui présidait cette réunion trimestrielle sur les perspectives économiques, n'a pas souhaité faire de commentaires à sa sortie ni confirmer s'il avait eu un entretien bilatéral avec le vice-ministre japonais des finances, Eisuke Sakakibara.

En formation G 7, les hauts responsables se sont retrouvés mercredi matin dans les locaux de la Banque mondiale pour examiner avec l'économiste du FMI, Michael Mussa, la situation russe. Prévue de 7 h 30 à 10 heures, cette réunion devait se poursuivre par une autre séance de travail, tenue discrète mais frappée du sceau américain, celle du G 22 (réplique du conseil d'administration du FMI, qui associe les représentants des grands pays industrialisés et en développement), et également présidée par M. Summers.

Ce sont les Etats-Unis qui ont pris l'initiative de dévoiler cette rencontre entre hauts fonctionnaires du G 7. Ils s'agit, selon eux, de favoriser une prise de conscience des enjeux : *« La crise financière russe présente un risque de contagion sur les marchés mondiaux »*, disait récemment le secrétaire au Trésor, Robert Rubin. L'objectif des Etats-Unis est clair : rassurer les marchés en démontrant aux investisseurs inquiets et aux spéculateurs contre le rouble que l'Occident ne laissera pas la Russie s'écrouler.

LE FMI AIMERAIT SAVOIR CE QUE NOUS FAISONS DE L'ARGENT DU CONTRIBUABLE !

NORMAL ! ... C'EST SON CONTRIBUABLE.

PANCHO

FRAGILITÉ STRUCTURELLE

Les rencontres parisiennes ont permis aux pays riches d'affiner leur stratégie : refus collectif d'aide bilatérale mais, si besoin est, action concertée sous la houlette du Fonds monétaire international. Lionel Jospin, le premier ministre français, avait défendu ce multilatéralisme lors de la visite de M. Kirienko à Paris la semaine dernière. Le chancelier Kohl l'a répétée à Boris Eltsine, assurant que l'Allemagne, principal partenaire commercial de Moscou, et les investisseurs allemands *« soutiendront fermement »* les mesures décidées par le FMI pour résoudre la crise financière. Un nouveau coup de tabac n'est pas à exclure. La crise qui a frappé mi-mai le pays a été le révélateur de sa fragilité structurelle et a démontré que *« la moindre allumette pouvait embraser la situation »*, selon les termes d'un diplomate occidental. D'autant que *« le problème du financement de la dette persiste »*, reconnaît M. Kirienko. Pour honorer les échéances de sa dette externe mais surtout interne, le gouvernement émet des bons du Trésor, les GKO, assortis de taux d'intérêt d'autant plus exorbitants que le rouble est faible et la situation économique incertaine.

« CAVALERIE » FINANCIÈRE

Quelque 75 milliards de dollars ont ainsi été placés à court terme auprès de résidents étrangers qui peuvent prendre peur au moindre souffle d'air. Cette *« cavalerie »* financière n'est pas tenable : les taux d'intérêt, qui étaient montés à 150 %, sont encore de 60 % et ils viennent encore creuser le déficit budgétaire.

L'idée des responsables russes est de transformer cette dette de court en long terme en faisant appel aux marchés financiers. Le pari n'est pas impossible. Déjà la semaine dernière, Moscou a émis un emprunt de 1,25 milliard de dollars auprès d'un syndicat bancaire international. Encore faut-il que le gouvernement russe donne des signes tangibles de sa volonté de mettre en œuvre les réformes auxquelles il s'est engagé auprès du FMI.

Babette Stern

10 milliards de dollars ont disparu en 1997

Au moins un sixième du budget russe a été dilapidé, en 1997, selon Veniamine Sokolov, président de la Chambre des comptes de la Fédération de Russie, dont les propos sont reproduits, mardi 9 juin, par le *Financial Times*. Selon lui, le ministère des finances russe n'a pas de système transparent de comptabilité et a jusque-là résisté aux pressions des organisations financières internationales pour en créer un.

L'équivalent de 10 milliards de dollars, au moins, ont disparu en 1997 du fait de la mauvaise gestion et de la corruption, explique-t-il. *« Nous avons des documents pour cette somme* [10 milliards de dollars] *mais j'estime pour ma part qu'elle est deux fois plus importante. »* Il donne deux exemples de malversations : un crédit gouvernemental de 150 millions de dollars attribué à l'industrie aéronautique pour la construction de MIG 29 destinés à l'Inde (*« à notre connaissance, il n'y a jamais eu aucun contrat avec ce pays »*) ; des dizaines de millions de dollars destinés à la reconstruction de la petite République de Tchétchénie dévastée par vingt-deux mois de guerre – où rien n'a été reconstruit.

Moscou veut se prémunir contre une crise « à l'indonésienne »

MOSCOU

de notre correspondante

ANALYSE

L'enjeu est maintenant de sauver le rouble d'une dévaluation

Après sept ans de réformes, la Russie restait, mercredi 10 juin, menacée d'en perdre le principal acquis : une stabilisation financière qui, à défaut de déboucher sur une reprise de la croissance, donnait l'espoir que le pays pourrait bientôt en prendre le chemin, comme chez ses petits voisins d'Europe de l'Est. Mais la troisième vague de la crise financière qui a frappé la Russie en octobre 1997, celle qui, au mois de mai, a fait chuter les titres russes de 40 %, a montré la fragilité de ces espoirs. L'enjeu est maintenant de sauver le rouble d'une dévaluation qui, de l'avis presque général, précipiterait la Russie dans le chaos, social et politique aussi bien que financier.

Le gouvernement russe affirme qu'il n'a pas un besoin urgent, pour restructurer sa lourde dette à court terme, des quelque 10 milliards de dollars d'aide internationale réclamés en sourdine fin mai, au plus fort de la crise. Le nouveau premier ministre, Sergueï Kirienko, assure désormais que le salut viendra de nouveaux emprunts réguliers sur le marché euro-obligataire (tel celui de 1,250 milliard de dollars sur cinq ans, levé le 3 juin), assortis d'une vigoureuse chasse aux impôts et d'une accélération des privatisations plus ouvertes aux capitaux étrangers.

Mais le marché des titres russes, qui avait légèrement repris après des assurances américaines que l'aide internationale ne manquerait pas en cas de besoin, a encore chuté de 5 % mardi : les investisseurs ont été déçus en apprenant que le FMI et le G 7 n'envisageaient pas de rendre publiques d'éventuelles décisions en ce sens. Ce qui pouvait aggraver la situation lors des enchères, prévues mercredi à Moscou, sur le marché de la dette intérieure russe – les bons du Trésor ou GKO dont le rendement exigé restait proche de 60 %. Ce niveau est intenable pour le pays, même si le gouvernement se dit capable d'éviter toute surprise dans les semaines qui viennent. Tout en souhaitant un soutien, il ne peut le dire publiquement, car sa tâche est de rassurer les investisseurs en Russie, étrangers et locaux. C'est en effet l'afflux de ceux-ci en 1997, période d'euphorie sur les marchés russes devenus les plus rentables du monde, qui avait permis au Kremlin de financer en partie son déficit budgétaire, de baisser ses taux à 17 % et de payer quelques arriérés de salaires. C'est aussi leur reflux, avec la crise asiatique, qui a renversé la tendance. Et cela, au moment même où la baisse des prix du pétrole privait pour la première fois la Russie de son excédent traditionnel de la balance des paiements – avec la perspective d'avoir à consacrer plus de la moitié des faibles revenus de 1998 au seul remboursement des dettes. Cela crée une situation sans précédent dans le pays où les conflits sociaux pourraient menacer le pouvoir.

La crainte d'une dérive à l'indonésienne, dans un pays nucléaire aux tendances nationalistes, est en outre renforcée par celle, plus prosaïque, des pertes que subiraient nombre d'Occidentaux ayant fortement investi en GKO. La Russie est d'autant plus victime d'une *« malchance »* que son nouveau gouvernement *« agit aujourd'hui bien mieux que tous ses prédecesseurs »*, a assuré, mardi, Alexeï Mojine, directeur exécutif du FMI pour la Russie.

Voulant prouver sa capacité à agir, M. Kirienko a annoncé mardi que l'arrestation sensationelle, la veille, de hauts fonctionnaires de l'Etat accusés de malversations, avait été *« appouvée par le président et le gouvernement, décidés à lutter plus fermement contre les crimes économiques »*. Mais leur définition reste des plus imprécises dans un pays où l'infrastructure fiscale est embryonnaire et l'évasion la règle.

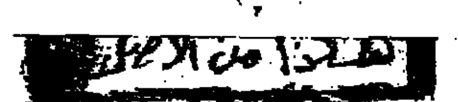
En revanche, les crimes commis par un groupe de dirigeants du Comité d'État aux statistiques, récemment interpellé, ne feraient pas de doutes, selon un représentant du parquet : le patron du Comité Iouri Iourkov, deux de ses adjoints et une vingtaine de collaborateurs avaient organisé depuis 1994 un réseau de vente de données confidentielles, à raison de 200 dollars le feuillet, que les « clients » achetaient par centaines à chaque affaire... Le réseau fonctionnait depuis 1994, des plaintes étaient adressées depuis cette date au Kremlin, mais le FSB (ex-KGB) n'a entamé une enquête qu'en avril. Qu'elle ait abouti à la veille de la réunion du G7 à Paris ne devrait pas ternir la pureté des intentions du pouvoir. Pour la souligner, M. Kirienko a indiqué que le réseau falsifiait aussi des données sur les entreprises, à leur demande, pour *« créer les conditions leur permettant d'éviter des impôts »*... et de sous-estimer l'activité économique du pays. Cette possibilité a été mise en doute, car les entreprises sont théoriquement contrôlées par d'autres instances aussi, dont l'inspection fiscale. Mais l'intention est louable : le problème fondamental de la Russie reste la mauvaise rentrée des impôts, alors que des Russes accumulent les propriétés foncières à l'étranger.

Le nouveau chef du service des impôts, l'ex-ministre des finances Boris Fedorov, a annoncé, mardi, qu'il venait de renvoyer plusieurs de ses adjoints, dans le cadre d'une vaste entreprise de nettoyage anticorruption *« qui doit être systématiquement poursuivie »*. Il a aussi exposé d'autres souhaits : la création d'un « ministère des impôts », englobant tous les services chargés aujourd'hui de leur collecte (l'inspection et la police fiscales, le comité de contrôle des entrées et sorties de devises, celui de l'alcool, etc) : l'adoption rapide du nouveau code fiscal, quitte à ce qu'il soit introduit par étapes ou même par décrets présidentiels ; enfin, la baisse de l'impôt sur le revenu, pour qu'un nombre croissant d'individus les paye, y compris les étrangers en Russie *« qui nous font la leçon sur le sujet sans donner l'exemple »*, ainsi que les propriétaires de logements *« qui en tirent, à Moscou, au moins 1 milliard de dollars par an »*. Mais, sans doute pour ne pas effrayer les investisseurs, l'agence Interfax n'a pas rendu compte d'une autre suggestion faite par M. Fedorov : qu'un *« grand banquier étranger soit interrogé une fois là-dessus à sa sortie du pays »*...

Sophie Shihab

Sixième assassinat de journaliste cette année

Larissa Ioudina, cinquante-trois ans, rédactrice en chef du seul journal d'opposition de la République de Kalmoukie (sud de la Russie), a été retrouvée assassinée, lundi 8 juin au soir, à l'endroit où un inconnu lui avait donné rendez-vous pour lui transmettre des informations concernant un scandale sur lequel elle enquêtait. Il s'agit du sixième assassinat de journaliste cette année en Russie. La journaliste était en conflit avec le régime du président kalmouk, l'homme d'affaires Kirsan Ilioumjinov, par ailleurs président de la Fédération internationale des échecs (FIDE). Personnage controversé, M. Ilioumjinov a été mis en cause dans cet assassinat dans une lettre ouverte adressée à Boris Eltsine par l'Union des journalistes de Russie. Mme Ioudina avait publié des révélations sur des détournements de fonds, notamment sur la société ARIS – liée au président Ilioumjinov –, qui, en échange de pots-de-vin, octroyait des exemptions fiscales aux entreprises s'installant sur une zone offshore de la république. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Mobilisation internationale afin de prévenir un embrasement au Kosovo

L'OTAN et le « groupe de contact » multiplient les réunions

Alors que la situation reste extrêmement tendue au Kosovo, où l'armée serbe accentue sa présence, la communauté internationale tente d'éviter une tragédie. Les ministres de la défense de l'OTAN devaient se réunir mercredi à Bruxelles et le « groupe de contact » se concerte, mercredi à Paris et vendredi à Londres.

LA COMMUNAUTÉ internationale semble déterminée à tout mettre en œuvre pour éviter un embrasement du Kosovo, la province serbe à majorité albanaise. *« L'important, c'est que je suis résolu à faire tout ce que je pourrai pour empêcher que se répète un carnage humain du type de celui de la Bosnie, ainsi qu'une purification ethnique »*, a déclaré Bill Clinton, mardi 9 juin, lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche. Le président américain a aussi affirmé avoir *« autorisé et approuvé des préparatifs accélérés de l'OTAN »*.

évaluer les besoins, les alliés savent que cette option sera « lourde » et nécessite environ 20 000 hommes soutenus par une protection aérienne massive et des moyens logistiques. Outre une aide militaire accordée à l'Albanie et à la Macédoine pour leur permettre de mieux garder leurs frontières, l'OTAN envisage donc un déploiement préventif de ses troupes dans ces pays pour éviter l'internationalisation du conflit. Les ministres de la défense de l'Alliance doivent consulter les militaires sur les différentes possibilités d'intervention armée dans la province serbe.

L'engagement croissant de l'armée yougoslave

L'armée yougoslave s'engage de plus en plus dans les opérations aux côtés des forces de sécurité serbes contre les séparatistes albanais. Elle a ainsi *« anéanti »*, lundi 8 juin, un groupe des *« terroristes albanais »* qui ont tué un soldat et blessé trois autres en attaquant au lance-roquettes un convoi militaire, dans l'ouest de la province limitrophe de l'Albanie, selon l'un de ses communiqués. En ratissant le terrain, l'armée a *« neutralisé plusieurs points de feu »* et *« détruit des dépôts de munitions et d'explosifs »*. Les gardes-frontières yougoslaves ont *« démantelé »* le même jour deux autres *« groupes terroristes »* qui tentaient de pénétrer d'Albanie au Kosovo, indique le communiqué.

L'engagement croissant de l'armée, limité pour le moment à l'ouest de la province, illustre à la fois la détermination de Belgrade à neutraliser les foyers de résistance de l'*« Armée de libération du Kosovo »* (UCK) et l'incapacité des forces de police spéciales de le faire sans l'appui des militaires.

Les dirigeants français ont également affiché leur soutien à un éventuel recours à la force militaire, à la veille d'une réunion mercredi à Paris des experts du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie). Lionel Jospin a ainsi affirmé, mardi à Lisbonne, que la France était prête à *« prendre toute sa part »* à toute opération, y compris militaire, au Kosovo pour y éviter une tragédie comme celle qu'a connue la Bosnie-Herzégovine. Un peu plus tôt, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, avait déclaré que la France était déterminée à mettre fin à la spirale de violence au Kosovo, et n'excluait aucune option.

Les ministres de la défense des seize pays de l'OTAN devaient pour leur part se réunir, mercredi à Bruxelles, afin de donner des indications sur l'option qu'ils privilégient pour enrayer la répression serbe au Kosovo. *« Il faut montrer de quel côté souffle le vent »*, a souligné, mardi, un haut responsable de l'Alliance atlantique. Même si une mission exploratoire de l'OTAN est encore sur place pour

Pour l'heure, la Russie réprouve cette éventuelle intervention. Moscou a ainsi bloqué, mardi, un projet de résolution de l'ONU autorisant l'usage de la force par l'OTAN au Kosovo. La Russie a fait valoir – lors d'une réunion des six pays du « groupe de contact » – qu'une telle résolution serait considérée comme prenant le parti des séparatistes albanais en lutte contre Belgrade. Le président Boris Eltsine, en visite à Bonn, avait déjà fermement rejeté l'*« intervention d'une force extérieure »*. Le ministre de la défense allemand Volker Ruehe, sans exclure l'option militaire, a demandé que soient auparavant épuisés tous les moyens de pression économique et diplomatique.

AFFLUX DE RÉFUGIÉS

Le projet de résolution, présenté par la Grande-Bretagne sous le chapitre VII de la Charte, autorise le Conseil *« à prendre toutes les mesures nécessaires pour restaurer la paix et la stabilité dans la région »*. Cette résolution donnerait ainsi une base légale à une intervention de l'OTAN. Selon les diplomates, en dehors de la Russie qui dispose d'un droit de veto, toutes les délégations ont soutenu le projet britannique. Les négociations sur le texte devaient se poursuivre mercredi. Organisée au niveau des hauts fonctionnaires, une réunion à Paris devait par ailleurs préparer, toujours mercredi, la rencontre des ministres des affaires étrangères des six pays du « groupe de contact » prévue le 12 juin à Londres.

A Istanbul, six pays des Balkans ont eux appelé, mardi, à une action immédiate de la communauté internationale pour mettre fin aux violences dans la province serbe à majorité albanaise. Lors d'une conférence de deux jours à Istanbul, les ministres des affaires étrangères d'Albanie, de Bulgarie, de Grèce, de Macédoine, de Roumanie et de Turquie n'ont pu convaincre leur homologue yougoslave de ce que les violences au Kosovo et l'afflux de réfugiés vers les régions voisines étaient plus qu'une affaire intérieure.

En Yougoslavie, pour la première fois depuis six mois, le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) Slobodan Milosevic a réuni mardi le Conseil suprême de défense (CSD), en présence des présidents serbe Milan Milutinovic et monténégrin Milo Djukanovic, pour discuter de la situation au Kosovo et à la frontière avec l'Albanie. La présence de M. Djukanovic à cette réunion constitue une reconnaissance implicite de sa légitimité par Belgrade, qui a toujours contesté la légalité de son élection face à son prédécesseur Momir Bulatovic, un protégé de M. Milosevic. Le CSD a *« constaté que l'armée yougoslave et les organes du ministère de l'intérieur contrôlent entièrement la frontière (albanaise) et appliquent avec succès les mesures garantissant la sécurité de la République fédérale de Yougoslavie »*, selon un communiqué.

L'offensive des forces serbes dans la province du Kosovo a déjà provoqué, selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), le déplacement de 65 000 personnes qui ont fui les combats, principalement dans la zone frontière avec l'Albanie. Toujours selon le HCR, il y environ 45 000 personnes déplacées à l'intérieur au Kosovo, peuplé à 90 % d'Albanais. 12 000 autres ont fui le Kosovo pour se réfugier en Albanie voisine et 8 000 ont cherché refuge au Monténégro. – *(AFP, Reuters.)*

« Vache folle » : Bruxelles veut une levée de l'embargo sur les viandes britanniques

Cette mesure réclamée par Londres pourrait entrer en vigueur dès l'automne. Elle sera examinée le 12 juin par les Quinze et ne devrait concerner que les animaux nés après le 1er août 1996

LA COMMISSION européenne devait, par la voix de Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture, annoncer mercredi 10 juin à Bruxelles une prochaine levée de l'embargo mondial qui, depuis mars 1996, frappe les viandes bovines d'origine britannique. Cette décision, qui devra être avalisée vendredi 12 juin par le Comité vétérinaire permanent (structure qui réunit les chefs des services vétérinaires des pays de l'Union européenne), pourrait entrer en vigueur à l'automne. Elle constitue un tournant dans la crise internationale de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Elle survient de manière inattendue, alors qu'aucun élément scientifique ou médical majeur n'est venu éclairer les mystères qui demeurent quant au lien existant entre la maladie de la « vache folle » et les nouvelles formes de la maladie humaine de Creutzfeldt-Jakob.

En pratique, cette levée de l'embargo se fonde sur les dispositions de l'accord auquel étaient parvenus, en juin 1996, les participants au sommet européen de Florence (*Le Monde* daté 23-24 juin 1996). Lors de ce sommet, organisé à l'acmé de la crise européenne de la « vache folle », un consensus diplomatico-scientifique avait pu être trouvé, fixant une série de critères préalables à toute levée de l'embargo décidé quelques semaines auparavant. Londres devait s'engager à mettre en place un véritable sytème d'identification de ses bovins et de traçabilité des viandes ainsi que l'abattage systématique des troupeaux touchés par la maladie de la « vache folle ». Parallèlement, les autorités britanniques assuraient obtenir l'arrêt de tout usage de farines de viandes et d'os dans l'alimentation animale. Ces préalables obtenus, une levée de l'embargo pouvait être envisagée. Bruxelles estime aujourd'hui que l'heure est venue de proposer cette mesure que Londres ne cesse de réclamer.

En toute hypothèse, cette levée de l'embargo ne devrait concerner que les viandes désossées des animaux nés après le 1er août 1996 de vaches toujours indemnes de la maladie plusieurs mois après la mise bas. Dans l'entourage d'Ema Bonino, commissaire européen en charge de la santé et des consommateurs, on minimise la portée d'une telle décision en indiquant qu'il ne s'agit là que de la *« seconde levée partielle »*, une mesure similaire ayant été prise le 1er juin dernier vis-à-vis des viandes bovines d'Irlande du Nord. On ajoute aussi que rien n'indique que le Comité vétérinaire permanent suivra une proposition initiée par Franz Fischler, la France apparaissant adopter jusqu'ici une position *« très réservée »*.

« Dans ce dossier de santé publique, les scientifiques sont aujourd'hui dépassés par des problèmes dont les principaux paramètres leur échappent, a expliqué au *Monde* l'un des responsables du comité des experts sur les maladies à prions. *Nous ne pouvons pour notre part assurer que le risque de contamination par voie alimentaire est minimal que si les Britanniques respectent les règles définies en matière d'alimentation des animaux, de traçabilité des viandes bovines et de cntrôle de leurs circuits de commercialisation. Si l'on était absolument certain que toutes ces règles sont respectées, qu'aucune fraude n'est possible et que les tissus à risque sont dans tous les cas détruits, que les farines ont bel et bien disparu, on peut envisager une levée partielle de l'embargo. »*

La nouvelle proposition de Bruxelles ne se comprend donc que si Londres a pu fournir les preuves que les engagements pris lors du sommet de Florence ont été tenus et, compte tenu des précédents errements britanniques dans ce dossier, si des organismes indépendants ont pu contrôler leur véracité.

Jean-Yves Nau

Convergences franco-britanniques avant Cardiff

Le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est déclaré encouragé par la proximité des positions des deux pays à quelques jours du sommet de Cardiff, à l'issue d'un dîner, mardi 9 juin, avec le président français Jacques Chirac. *« L'un des aspects les plus encourageants des discussions que nous avons eues ce soir est de constater la proximité des positions française et britannique »*, a-t-il déclaré. Précisant qu'il approuvait la lettre franco-allemande, il a dit espérer que les Quinze pourront *« aborder Cardiff dans un esprit très positif et avancer, et notamment grâce à l'initiative franco-allemande développer une vision de l'Europe qui la rende plus proche des gens, plus compétente, plus à même de traiter avec les problèmes des gens »*. *« Il est important que nous travaillions de manière plus concertée »*, a-t-il ajouté.

M. Jospin célèbre à Lisbonne des « relations exceptionnelles » avec le Portugal de l'Expo 98

LISBONNE
de notre envoyé spécial

La grève poursuit Lionel Jospin. Si celle des pilotes d'Air France ne l'a pas empêché de venir à Lisbonne, les lundi 8 et mardi 9 juin, pour la première visite d'un chef de gouvernement français depuis Edith Cresson, le grand hôtel dans lequel il résidait a été perturbé par une grève (partielle) du personnel. Le premier ministre s'est rendu dans la capitale portugaise, à bord d'un Airbus de l'armée, pour visiter l'Expo 98, la dernière exposition universelle du siècle, qui a pour thème « Les océans, un patrimoine pour le futur », et participer, mardi, à la journée de la France, en l'absence de Jacques Chirac, retenu par son intervention à New York sur la drogue.

Accompagné par trois ministres reflétant les sensibilités de sa majorité plurielle – le socialiste Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, le radical Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, la communiste Michèle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme –, M. Jospin a partagé soigneusement son temps entre ses entretiens avec les autorités portugaises et l'Expo 98. Dès lundi soir, après avoir rencontré la communauté française à l'ambassade de France, M. Jospin s'est entretenu avec Antonio Guterres, le premier ministre socialiste portugais.

Le chef du gouvernement français s'est plu à rappeler à son hôte que *« la France a toujours défendu l'idée que la participation à l'euro devait être la plus large possible, et qu'elle devait inclure notamment le Portugal, l'Espagne et l'Italie »*. Jugeant les relations bilatérales *« exceptionnelles »*, il a insisté sur le *« symbole »* de l'an 2000 où le Portugal et la France présideront successivement l'Union européenne. M. Guterres, soucieux que son pays ne pâtisse pas, à la faveur de l'élargissement, d'une baisse des fonds structurels, a relevé des *« points de vue extrêmement semblables »*, notamment pour la défense d'un *« modèle européen de cohésion sociale »*. Mardi, M. Jospin a été reçu par le président de la République, Jorge Sampaio, lui aussi socialiste.

« LE CHOIX STUDIEUX »

Mardi matin, sous un soleil de plomb, M. Jospin a gagné l'Expo 98 en vedette, après une visite à la frégate *Duguay-Trouin*, qui mouillait à proximité du pont Vasco-de-Gama. Accueilli par le ministre des affaires étrangères, Jaime Gama, et le commissaire général de l'exposition, Torres Campos, le premier ministre a visité au pas de charge le pavillon du Portugal. M. Jospin, qui a rendu un hommage appuyé à *« toutes les entreprises françaises qui, de près ou de loin, ont apporté leur contribution au succès de l'exposition »*, n'a parcouru qu'une petite partie des soixante-dix hectares du site, en faisant un bref détour par *« le pavillon de l'Utopie »*... pour gagner le pavillon de France.

Escorté de jeunes femmes vêtues de blanc, dont les scooters arboraient de petits drapeaux français, M. Jospin a retrouvé, à son arrivée au pavillon de France, Dominique Baudis, maire de Toulouse. Accueilli sur un air de biniou, il a loué *« le choix studieux »*, plutôt que *« celui de l'expression spectaculaire »*, du pavillon de France et s'est offert un bain de foule prolongé à la sortie avec de nombreux Français. Se refusant à tout commentaire sur le conflit Air France, M. Jospin ne s'est montré loquace que sur le Mondial. Il s'est dit *« persuadé »* que l'équipe de France allait *« se montrer à la hauteur »*. Mais il a surtout voulu consoler ses hôtes de leur élimination, en offrant à M. Campos un ballon de football en bois précieux...

Michel Noblecourt

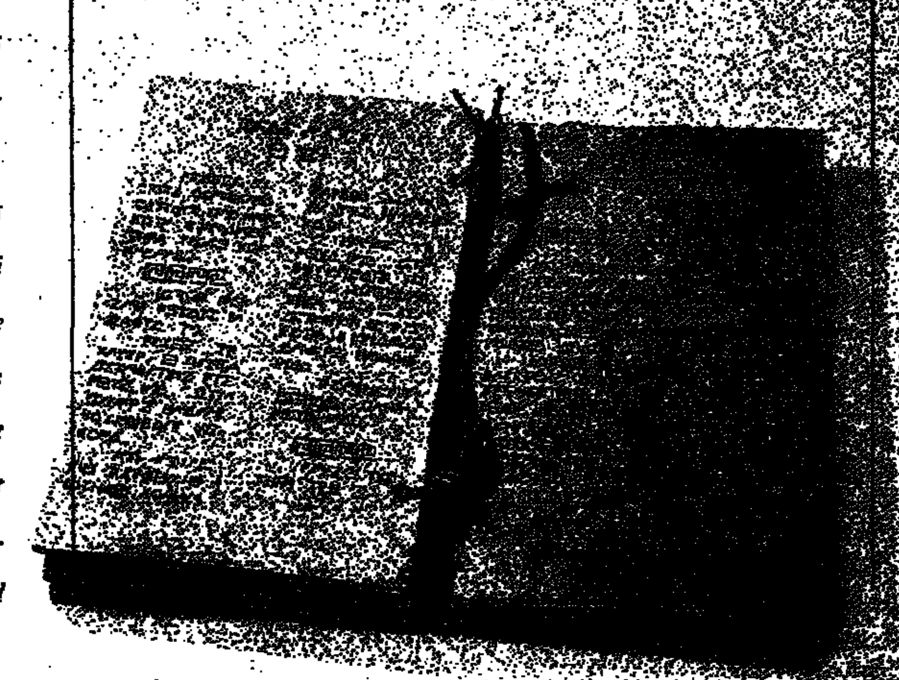
COMBIEN

de pages de publicité ont été nécessaires pour convaincre les Grecs de manger des fruits nés des premières techniques de greffage en 300 avant J.-C. ?

Aujourd'hui, nous allons vous expliquer comment sont nées les biotechnologies.

Depuis que l'agriculture existe, l'homme ne s'est pas contenté de faire pousser des plantes. Il les a sans cesse adaptées à ses besoins. La plupart des végétaux que nous mangeons aujourd'hui n'existait pas avant que l'homme n'invente l'agriculture. Le maïs par exemple n'aurait jamais existé sans l'homme. Il a été créé par les Indiens péruviens en 1500 avant J.-C. à partir d'une plante sauvage, la téosinte. Le colza, autre culture importante en Europe, est issu du croisement du radis et du chou. Les variétés de blé cultivées aujourd'hui dans le monde sont génétiquement très éloignées de leur ancêtre, une graminée sauvage. Depuis des centaines d'années, les agriculteurs sélectionnent et croisent les plantes entre elles pour les améliorer, afin d'obtenir des végétaux mieux adaptés à nos besoins nutritionnels et plus savoureux.

Les techniques de modifications génétiques des végétaux sont aussi vieilles que l'agriculture, mais elles se sont considérablement perfectionnées au fur et à mesure que l'homme découvrait les fondements de ce qu'il pratiquait au hasard auparavant. Au XIXe siècle, les recherches de Gregor Mendel [illegible]

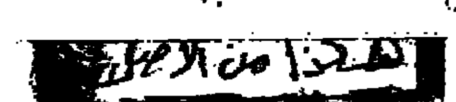


ET LES BIOTECHNOLOGIES ? LES BIOTECHNOLOGIES PERMETTENT D'UTILISER LES DÉCOUVERTES DE LA GÉNÉTIQUE POUR FABRIQUER DES PRODUITS UTILES À L'HOMME (ALIMENTS, MÉDICAMENTS...). [illegible] DES VÉGÉTAUX EN APPORTANT À LEUR PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DE NOUVELLES PROPRIÉTÉS, COMME PAR EXEMPLE LA RÉSISTANCE AUX INSECTES NUISIBLES, UNE MEILLEURE COMPOSITION NUTRITIONNELLE [illegible]

MONSANTO EST UNE SOCIÉTÉ QUI SE CONSACRE AUX SCIENCES DE LA VIE EN DÉVELOPPANT DES COMPÉTENCES DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE, DE LA NUTRITION ET DE LA SANTÉ. À L'ORIGINE, MONSANTO ÉTAIT UNE ENTREPRISE [illegible] EN 1974, MONSANTO A DÉCOUVERT ROUNDUP®, L'HERBICIDE CONSIDÉRÉ COMME LE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT. ROUNDUP® EST AUJOURD'HUI L'HERBICIDE LE PLUS VENDU AU MONDE. [illegible] DE BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES. EN 1997, MONSANTO S'EST SÉPARÉ DE SA DIVISION CHIMIE POUR SE CONSACRER EXCLUSIVEMENT AUX SCIENCES DE LA VIE.

ROUNDUP® : MARQUE DÉPOSÉE DE MONSANTO COMPANY.

MONSANTO
Nutrition · Santé · Avenir



Le nouveau chef de l'Etat nigérian promet de respecter le programme de démocratisation

Le général Abdulsalam Abubakar demande la coopération de la communauté internationale

Au lendemain de la disparition soudaine du général Sani Abacha, son successeur, le général Abdulsalam Abubakar, a voulu rassurer les Nigérians, ainsi que la communauté inrternationale, en affirmant, mardi 9 juin, que son régime respecterait le programme de transition vers la démocratie décidé par la junte militaire en octobre 1995. Ce programme prévoit le transfert du pouvoir à un président élu le 1er octobre 1998.

LE NOUVEAU président du Nigeria, le général Abdulsalam Abubakar, a annoncé mardi 9 juin, dans son premier discours radiotélévisé à la nation, que son gouvernement mettrait *« entièrement en œuvre »* le programme de transition *« socio-économique »* initié par son prédécesseur, Sani Abacha, décédé lundi. Ce programme, lancé en octobre 1995 par le général Abacha, deux ans après son accession au pouvoir par un coup d'Etat, définit les étapes d'un désengagement progressif des militaires, jusqu'à la remise du pouvoir à un président civil élu démocratiquement le 1er octobre 1998. L'élection présidentielle est fixée au 1er août.

Le nouveau président a en outre solennellement appelé la communauté internationale à faire preuve *« de compréhension et de coopération »*, lui demandant d'avoir *« une attitude juste et un engagement constructif »*, plutôt que de travailler à *« l'isolement du Nigeria »*. Il a ajouté que son pays souhaitait *« avoir des relations amicales avec toutes les nations »*.

La disparition soudaine du général Abacha et l'arrivée au pouvoir d'un militaire peu connu ont suscité des inquiétudes dans la communauté internationale, qui a appelé à la démocratisation, mais aussi à la nécessaire *« stabilité »* du géant nigérian. Les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) réunis à Ouagadougou ont ainsi lancé mardi un *« sérieux appel »* au nouveau chef de l'Etat nigérian pour qu'il *« fasse aboutir le processus démocratique »* dans son pays. Ils lui ont demandé de *« faire tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir la paix et la sécurité partout dans le pays »*, et *« de faire aboutir le processus démocratique dans le cadre de l'unité et de l'intégrité du territoire »*.

« UN NOUVEAU DÉPART »

Le vice-secrétaire général de l'ONU, Mme Louise Frechette, présente à Ouagadougou, a souhaité que le *« changement subi »* au Nigeria *« facilite la transition démocratique »*. Les Etats-Unis, dont les relations avec le régime d'Abacha étaient tendues, ont exhorté le Nigeria à *« rejoindre la famille des pays démocratiques »*. Washington estime que le général Abubakar est capable d'organiser une transition vers un régime civil et *« a bon espoir à ce sujet »*, a précisé mardi soir le département d'Etat.

A Paris, un porte-parole du Quai d'Orsay a souhaité que *« le programme de transition démocratique se poursuive au Nigeria afin de permettre comme prévu la remise du pouvoir à un gouvernement civil au 1er octobre »*. A Bonn, Klaus Kinkel, le chef de la diplomatie allemande, a estimé qu'*« après la mort du général Abacha, le régime militaire doit maintenant jeter les bases d'un nouveau départ »*, en réclamant la libération des prisonniers politiques. Pretoria enfin a espéré que la disparition du général Abacha ne mettrait pas fin aux initiatives en faveur de l'ouverture. *« L'Afrique du Sud continuera de tout faire pour que la démocratie ait une chance réelle au Nigeria »*, a déclaré mardi le vice-ministre des affaires étrangères, Aziz Pahad. – *(AFP.)*

La France ne s'est pas battue au Rwanda, selon Pierre Joxe

MINISTRE de la défense de 1991 à 1993 lors du renforcement de la coopération militaire entre les deux pays, M. Joxe était entendu, mardi 9 juin, *en compagnie du ministre de la coopération de l'époque*, Marcel Debarge, par la mission d'information parlementaire sur le Rwanda. Pierre Joxe a tenté de défendre la position française au Rwanda, tout en reconnaissant qu'un certain flou entoure les opérations militaires en Afrique et en soulignant le manque d'information du Parlement et de l'opinion publique.

« Les instructions données à nos forces étaient parfaitement claires : pas de participation aux combats », a déclaré Pierre Joxe, avant d'ajouter toutefois qu'*« on peut, sans participer aux combats, être impliqué dans un conflit »*. M. Joxe a notamment évoqué *« le combat d'artillerie »*, *« le combat dans un état-major »*, qui *« se mènent à distance »* d'une ligne de front. L'ancien ministre n'a toutefois pas précisé quelles actions précises avaient menées les soldats français « à distance » du front. Des éléments concordants tendent à prouver que l'armée française a quasiment coordonné les opérations des Forces armées rwandaises (FAR) de 1990 à 1993 *afin de contrer les offensives du* Front patriotique rwandais (FPR) venu d'Ouganda.

Pour Marcel Debarge, *« il n'y a jamais eu de dessein caché derrière notre intervention »*. *« Il était inconcevable qu'une opération militaire extérieure remette en cause un processus de démocratisation »* entamé par le président rwandais Habyarimana. *« L'activité diplomatique et militaire déployée visait à éviter les massacres*, a poursuivi l'ancien ministre de la coopération. *Il n'y a pas eu de politique cachée, mais au contraire des mesures politiques claires. »*

« TRADITION D'IMPÉRIALISME »

Les deux responsables politiques ont défendu l'héritage de François Mitterrand, initiateur de la politique active de la France au Rwanda. M. Joxe s'est toutefois *« félicité »* que les relations franco-africaines soient en train de *« changer d'époque »*, regrettant notamment l'opacité de la politique antérieure et le peu d'intérêt qu'avait suscité la crise rwandaise. *« Je suis venu à l'époque devant la commission de la défense : ce n'était pas des questions qui étaient posées »*, a-t-il rappelé aux députés de la mission d'information, dont la moitié sont issus de cette commission de l'Assemblée nationale.

Pierre Joxe a dénoncé *« l'ambiguïté »* des opérations militaires extérieures, notamment celles menées sur le continent africain, *« des opérations non pas de guerre, mais quelque chose d'intermédiaire entre des opérations de police et des opérations d'assistance »*. Dans le cas du Rwanda, il a évoqué *« une tragédie épouvantable »* dans laquelle *« des forces françaises se sont trouvées mêlées »*. *« La France a conservé une tradition d'impérialisme »* en Afrique, a-t-il remarqué, avant de conclure que l'opération « Turquoise », à la fin du génocide, avait été *« tardive » : « C'est ça, le drame... »*

Rémy Ourdan

Le FPR possédait des missiles SA-16 dès 1991

EN MAI 1991, l'état-major particulier de la présidence de la République a transmis à François Mitterrand une note des services de renseignement français informant le chef de l'Etat que les unités du Front patriotique rwandais (FPR) étaient en possession de missiles sol-air SA-16, du modèle de l'engin *qui a abattu, le 6 avril 1994, le* Falcon-50 du président rwandais, Juvénal Habyarimana. Jusqu'alors les instituts d'évaluation stratégique, tel l'Institut international des études stratégiques (IISS), à Londres, créditaient les forces armées propres à l'Ouganda d'une dizaine de postes de tir de missiles sol-air SA-7 d'origine ex-soviétique et baptisés Strela ou Grail par l'OTAN. En revanche, ces mêmes instituts, qui comptaient le FPR dans des *« forces paramilitaires »* basées en Ouganda, ne détaillaient pas l'armement de ces unités et ne faisaient aucune allusion à la présence de SA-16 dans leurs rangs. Dans la note transmise, le 19 mai 1991, à François Mitterrand par son état-major particulier, il est indiqué que les premiers SA-16 ont été repérés dans l'arsenal du FPR, au Rwanda même, à l'occasion de combats particulièrement meurtriers – on évoque des bilans de plusieurs milliers de morts et de blessés – avec les Forces armées rwandaises (FAR) du président Habyarimana, lesquelles disposaient d'hélicoptères et d'avions français. *La note ajoute que le SA-16 a une* portée de 5 kilomètres.

LA PISTE IRAKIENNE

Le missile sol-air SA-16 est une amélioration des différentes versions du SA-7 mis en service au début des années 60. Comme le SA-16, le missile SA-7 est portable et il se tire à l'épaule. Cependant, au fil des années, le SA-7 avait montré ses limites : son temps de réaction est très long, sa portée et sa vitesse font que les cibles ne se découvrent que durant quelques secondes dans la zone d'engagement, son autodirecteur ne permet pas d'atteindre des hélicoptères à basse altitude ou des avions volant à plus de Mach 0,7, et, surtout, le SA-7 est configuré pour des tirs uniquement sur l'arrière des avions, lorsque ceux-ci s'éloignent. Les performances médiocres du SA-7 ont obligé les Soviétiques, à l'époque, à imaginer une série de *missiles nouveaux, parmi lesquels* figure le SA-16 dont les caractéristiques permettent de remédier aux défauts du premier.

Dans la note qui a été transmise à François Mitterrand trois ans avant l'attentat contre le Falcon-50 et qui porte, en retour, un simple paraphe présidentiel, les services de renseignements français se contentent d'indiquer que l'Ouganda possédait des missiles sol-air de cette catégorie. Ils rapprochent cette information du fait que des SA-16 équivalents ont été répertoriés aux mains du FPR en 1991.

Lors de son audition, à l'Assemblée, par la mission d'information parlementaire, Bernard Debré, ancien ministre de la coopération, s'est déclaré persuadé que des SA-16 avaient été livrés à l'Ouganda par les Etats-Unis (*Le Monde* du 4 juin). Les Américains auraient pu les avoir récupérés en Irak pendant *la guerre du Golfe entre 1990 et* 1991. A l'époque, l'IISS de Londres indiquait, dans ses analyses antérieures à la guerre du Golfe, que l'Irak détenait, entre autres missiles, *des SA-7 et des SA-16 dans* son arsenal antiaérien. Cependant, la note des services français n'établit pas de lien avéré entre les deux considérations.

Jacques Isnard

Le chômage enregistre une nouvelle baisse en Allemagne

NUREMBERG. *L'Allemagne connaît* une nouvelle baisse du chômage, avec 10,9 % de la population active concernée au mois de mai contre 11,4 % en avril, selon les chiffres bruts publiés par l'Agence fédérale pour l'emploi, basée à Nuremberg. Calculée en données corrigées des variations saisonnières (CVS), la baisse est plus modeste (11,2 % en mai contre 11,3 % en avril, selon les chiffres publiés le même jour par la Bundesbank).

« C'est une évolution réjouissante, cela montre que nos réformes prennent », a déclaré M. Kohl, lors d'un point presse organisé exceptionnellement après la publication de ces statistiques. *« Il s'agit du plus fort recul en mai dans l'Allemagne réunifiée »*, a précisé le président de l'Agence pour l'emploi, Bernhard Jagoda. C'est la première fois, depuis août 1995, que le nombre de chômeurs est inférieur au même mois de l'année précédente, a-t-il souligné. Les analystes expliquent que la reprise de la croissance et les facteurs saisonniers sont principalement responsables de cette amélioration, qui concerne surtout la partie occidentale du pays. – *(AFP.)*

L'ancien dictateur argentin Jorge Videla a été arrêté

BUENOS AIRES. L'ancien chef de la junte militaire au pouvoir en Argentine, le général Jorge Videla, a été arrêté mardi 9 juin, sur ordre d'un juge fédéral, *« pour crimes contre l'humanité »*, perpétrés durant la dictature militaire de 1976 à 1983 contre des mineurs, ont annoncé des sources judiciaires à Buenos Aires.

Selon l'ordre d'arrestation, signé par le juge Roberto Marquevich de San Isidro, Jorge Videla est accusé d'avoir participé à l'enlèvement de *cinq enfants, nés durant la captivité de leurs mères entre 1976 et 1981.* L'enlèvement de nouveau-nés et leur placement dans des familles de policiers est le seul crime déclaré imprescriptible en Argentine. – *(AFP.)*

Tentative de dialogue avec la rébellion militaire à Bissau

BISSAU. *Deux délégations du Parlement bissau-guinéen ont entamé*, mercredi 10 juin, des négociations sur un arrêt des combats entre les mutins de l'armée et les troupes fidèles au président Joao Bernardo Vieira, selon la radio nationale portugaise. La mutinerie a éclaté dimanche après la destitution d'Ansumane Mane de son poste de chef d'état-major pour négligence dans une affaire de trafic d'armes avec les forces séparatistes de Casamance, dans le sud du Sénégal voisin. Plusieurs centaines de soldats sénégalais sont arrivés au port de Bissau, selon l'AFP. Le Sénégal a démenti mardi avoir envoyé des troupes. – *(AFP, Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur d'Algérie en France

***APRÈS** nos articles sur les assassinats de religieux en Algérie* (Le Monde *des 6 et 7 juin), nous avons reçu de Mohamed Ghoualmi, ambassadeur d'Algérie en France, la lettre suivante :*

J'ai été choqué, outré et ulcéré de constater que votre journal, se fondant sur des rumeurs, des ragots et des hypothèses fantaisistes, s'attaque une nouvelle fois à l'Algérie et à ses institutions.

Ainsi, un article de votre journal suggère à ses lecteurs que les services de sécurité algériens seraient au moins en partie responsables de la mort des moines de Tibehirine et de Mgr Claverie.

Je n'entrerai pas dans les détails utilisés pour étayer cette hypothèse absurde qui voudrait que les services de sécurité algériens, dans leur *combat contre le terrorisme intégriste*, auraient pu s'attaquer à ceux-là mêmes qui les soutiennent et qui, par le courage de leur présence en Algérie, mettaient en échec, au moins symboliquement, la stratégie d'isolement du pays.

Il est quand même cocasse, n'était le caractère tragique de la question, que ce soient ceux-là mêmes qui, à partir de Rome, tenaient à réhabiliter politiquement l'intégrisme armé et qui avaient trouvé, en Mgr Claverie, un obstacle majeur à leur stratégie, qui aient soufflé en partie les ingrédients pour le montage de cette hypothèse.

Mgr Claverie, faut-il le rappeler, s'était opposé, jusqu'à son dernier souffle, aux tentatives de réhabilitation de l'intégrisme cautionnées par certains milieux ecclésiastiques romains. Ce sont ces derniers qui, aujourd'hui, sans peur du ridicule, rendent responsables de la mort de leur principal adversaire les services de sécurité algériens.

Faut-il rappeler aussi, pour vos lecteurs, que Mgr Claverie était menacé de mort par le GIA et qu'il n'avait jamais fait état, à qui que ce soit, d'une quelconque menace du pouvoir algérien dont il était l'un des soutiens les plus crédibles tant *sur la scène politique nationale* qu'internationale, comme dans les milieux ecclésiastiques ?

Faut-il rappeler enfin que les sept moines de Tibehirine, à la mémoire desquels je rends une nouvelle fois hommage au nom de mon peuple et de mon gouvernement, avaient été enlevés par le GIA, qui a notifié les conditions de leur libération, puis les a assassinés en prenant soin de revendiquer leur exécution ?

L'Indonésie se dit prête à accorder un « statut spécial » au Timor-Oriental

BANGKOK
de notre correspondant régional

La démission de Suharto semble offrir une occasion de régler la question du Timor-Oriental, ancien territoire portugais dont l'occupation brutale en 1975, puis l'annexion l'année suivante par l'Indonésie n'ont jamais été reconnues par l'ONU. Son successeur, B. J. Habibie, a déclaré à la BBC, mardi 9 juin, qu'il était prêt à accorder à la « vingt-septième province » de l'Indonésie un *« statut spécial »*, du type de ceux dont bénéficient Djakarta, Yogyakarta (Java central) et Atjeh (Sumatra occidental). M. Habibie s'est également dit prêt à *« libérer tous les détenus timorais, même ceux qui ont commis des crimes »*. Rejetant ces propositions, plus de trois mille personnes ont manifesté, mercredi 10 juin à Dili (Timor), réclamant *« l'indépendance totale »*.

Répondant aux pressions étrangères, le nouveau président ne s'est pas engagé sur le fond. A ses yeux, Timor oriental demeure partie intégrante d'une République au sein de laquelle Djakarta, Yogyakarta et Atjeh ne disposent que d'une semi-autonomie formelle. Il n'est question ni de référendum ni d'autodétermination. Il n'en a pas moins relancé le débat en introduisant la notion de statut spécial, rejetée jusqu'au bout par le général Suharto.

TOUT DÉPEND DE L'ARMÉE

L'intérêt du nouveau gouvernement serait de libérer la diplomatie indonésienne d'un boulet qu'elle traîne depuis plus de vingt ans. En prenant l'initiative, il disposerait d'une marge de manœuvre moins étroite, ne serait-ce que parce que deux interlocuteurs de poids sont à portée de main : à Timor, Mgr Carlos Felipe Ximenes Belo, évêque de Dili et prix Nobel de la paix 1996, et, surtout, à la prison Cipinang de Djakarta, Xanana Gusmao, chef de la guérilla timoraise capturé en novembre 1992 et condamné à vingt ans de prison l'année suivante.

Timor Oriental, la "vingt-septième province"

THAÏLANDE BRUNEI PHILIPPINES MALAISIE SINGAPOUR OCÉAN PACIFIQUE SUMATRA KALIMANTAN (Bornéo) SULAWESI MOLUQUES IRIAN JAYA OCÉAN INDIEN DJAKARTA INDONÉSIE Surabaya JAVA BALI FLORES Mer de Banda TIMOR Ile Alor Ile Solor TIMOR-ORIENTAL Kupang Mer de Timor 500 km

Pour l'instant, Ali Alatas, ministre des affaires étrangères depuis dix ans, a déclaré que la libération de Xanana Gusmao ne pourrait intervenir que *« dans le cadre d'une solution globale »*. L'ancien chef de la guérilla timoraise est considéré par Djakarta *« non comme un prisonnier politique mais comme un criminel »*. Un *« criminel »* que Suharto avait laissé dîner l'an dernier avec Nelson Mandela de passage à Djakarta et qui a reçu, depuis la démission le 21 mai de Suharto, les visites d'un membre de la Chambre américaine des représentants et d'un diplomate britannique.

Tout en réclamant sa libération préalable, Xanana Gusmao pourrait, comme le fit Mandela, amorcer le dialogue avec les Indonésiens. Quant à Mgr Belo, il a indiqué qu'il comptait rencontrer le président Habibie et le général Wiranto, ministre de la défense et commandant en chef des forces armées. Car tout assouplissement de Djakarta à propos du Timor-Oriental dépendra de l'armée. Si elle peut envisager un jour une autonomie interne, elle n'acceptera sûrement pas, tant qu'elle aura son mot à dire, tout processus qui pourrait conduire à l'indépendance des Timorais. Le problème serait donc non celui de la tenue d'un référendum populaire réclamé par l'ONU, mais celui de la question à laquelle les 800 000 habitants du territoire seraient invités à répondre.

Cette question, sur le degré ou le *type d'autonomie du territoire*, ne pourrait être que le fruit d'un compromis entre de multiples parties : l'ONU, les Etats-Unis, Djakarta, Mgr Belo, Xanana Gusmao et le Portugal. De sa prison, Xanana Gusmao s'est dit prêt à discuter avec Djakarta à condition que le droit à l'autodétermination des Timorais ne soit pas mis en cause.

A la fin des années 70, la « pacification » du Timor-Oriental avait fait plus de cent mille victimes. Vingt ans plus tard, les Timorais demeurent hostiles à la domination indonésienne. Pour désamorcer la tension toujours à fleur de peau dans le territoire, l'Australie, qui a reconnu l'annexion de Timor par l'Indonésie, a suggéré une réduction de la présence militaire indonésienne et le transfert d'une partie *« beaucoup plus importante »* de l'administration aux Timorais.

Toutefois, le président Habibie doit faire face à d'autres priorités : asseoir sa fragile autorité, enrayer l'effondrement de l'économie, éviter des désordres sociaux. Sachant *que le dernier mot revient aux* forces armées, il n'a fait jusqu'ici que le petit pas nécessaire à la relance d'une négociation.

Jean-Claude Pomonti

LOI DE FINANCES Au seuil de la préparation du projet de loi de finances pour 1999, les termes du débat *se précisent, au sein de la majorité,* sur les options fiscales. Le PCF plaide pour un alourdissement de la taxation des patrimones, les Verts pour une fiscalité écologique. Le PS, par la voix de *François Hollande*, défend des baisses de TVA, une réforme de la taxe d'habitation et une taxation des plus-values *boursières à court terme.* ● LES MARCHÉS attendent du gouvernement, au-delà des choix fiscaux, une réforme des retraites, explique au *Monde* Philippe Gudin, économiste *chez Goldman Sachs,* qui met en doute, en outre, la possibilité de ramener les déficits publics à 2,3 % en 1999. ● L'EMPLOI SALARIÉ a augmenté de quelque 100 000 postes au premier trimestre de 1998, selon les statistiques publiées, mercredi *10 juin,* par le ministère de l'emploi et par l'Unedic (assurance-chômage).

La gauche réclame une fiscalité plus égalitaire et plus écologique

Le débat d'orientation sur le budget de 1999, à l'Assemblée nationale, a précisé les attentes des communistes et des Verts en matière d'impôts. Les socialistes demandent, de leur côté, des allègements de la TVA et la taxation des plus-values boursières à court terme

LE DÉBAT FISCAL est lancé. Même si Lionel Jospin ne doit rendre son arbitrage qu'à la fin du mois de juillet sur le volet des impôts du projet de loi de finances pour 1999, la majorité « plurielle » fait, depuis plusieurs jours, assaut de propositions pour tenter d'influer sur les choix du gouvernement. Le débat d'orientation budgétaire, mardi 9 juin, à l'Assemblée nationale, a ainsi été l'occasion pour plusieurs députés, dont Alain Bocquet, président du groupe communiste, et Yves Cochet, *porte-parole des Verts,* de réclamer un budget *« plus à gauche »*. Pour sa part, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, cherche lui aussi a muscler le projet de loi auquel travaille le gouvernement.

ALORS, C'EST UN BUDGET DE GAUCHE. OU DE GAUCHE PLURIELLE ?

BOURSE CAC 40

PESSIN

Pour l'heure, ce dernier reste en retrait, dans l'attente des trois rapports sur la fiscalité du patrimoine, sur la fiscalité écologique et sur la fiscalité locale que la commission des finances de l'Assemblée nationale doit rendre publics dans les prochaines semaines. Même le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, *à qui certains* socialistes reprochent parfois de se montrer trop prudent, prend soin de laisser le débat le plus ouvert possible. Tout juste a-t-il dénoncé, mardi, devant les députés, le *« mythe du grand soir fiscal, meilleur synonyme de l'immobilisme »*.

On devine, cependant, dès à *présent,* les points essentiels et sensibles du débat qui va, durant l'été, opposer le gouvernement à sa majorité.

● **La fiscalité du patrimoine.** Dans son intervention devant l'Assemblée, M. Bocquet a plaidé pour *un* élargissement aux *biens* professionnels de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Si cet impôt *« frappe modérément les millionnaires, il tend à épargner les milliardaires »*, a-t-il lancé, avant d'ajouter : *« Les quatre cents premières fortunes professionnelles sont estimées à quelque 600 milliards de francs. La plupart, du fait du mode de calcul de l'impôt, échappent quasi intégralement à l'ISF. »* Prenant la parole peu après, M. Cochet a plaidé, de son côté, pour *« un relèvement »* de l'ISF, *afin de financer « un relèvement des minima sociaux ». « Nul adulte ne doit vivre en France, aujourd'hui avec moins de 3 000 francs par mois »*, a-t-il affirmé.

Le Parti socialiste est lui-même, visiblement, désireux de donner une *tonalité de gauche au projet du gouvernement.* Depuis longtemps partisan d'un élargissement de l'assiette de l'ISF aux biens professionnels, M. Hollande a ainsi, une nouvelle fois, plaidé en ce sens, le 7 juin, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » (*Le Monde* du 9 juin). Encore ne l'a-t-il fait qu'avec une grande prudence. *« C'est souhaitable, même si ce n'est pas facile »*, a-t-il dit.

C'est surtout dans un autre domaine, *jamais évoqué au cours des* derniers mois, celui des plus-values boursières, que le premier secrétaire du PS attend un geste fort du gouvernement. Il souhaite que *« ceux qui ont un enrichissement rapide, ceux qui font des plus-values importantes »* soient *« appelés à la solidarité »*.

Dans l'esprit du dirigeant socialiste, il ne faudrait pas que l'opinion retienne, après l'annonce de la baisse de la rémunération du Livret A, que le gouvernement pénalise les petits épargnants mais ne fait rien en ce qui concerne les gros revenus *de l'épargne. C'est donc la raison* pour laquelle il recommande une mesure dans le domaine des plus-values à court terme.

Centrant son propos sur les grands équilibres du projet de loi de finances pour 1999, le ministre des finances, lui, s'est peu attardé sur les questions fiscales. Mais on devine que certaines des propositions avancées à l'Assemblée nationale n'auront guère les faveurs de Bercy.

Dans le cas de l'ISF, il apparaît clairement que le ministère des finances n'est guère désireux d'engager un bras de fer avec le patronat, pour lequel l'élargissement de l'assiette pourrait constituer un *casus belli.* D'ailleurs, devant les députés, M. Stauss-Kahn s'est gardé d'évoquer l'intégration de l'outil de travail. Il s'est borné à évoquer des *« évasions qui paraissent anormales »* ou, encore, *« des contribuables bien conseillés qui échappent ainsi à l'ISF »* – allusion transparente au cas de François Pinault qui a échappé l'an passé à l'impôt. Le propos pourrait donc suggérer que Bercy se satisferait d'un simple « toilettage » pour mettre fin à certains abus.

Dans le cas des plus-values, Bercy pourrait aussi faire valoir que la réforme de la contribution sociale généralisée (CSG) vient d'entrer en vigueur et qu'il ne convient pas d'échauder une nouvelle fois les épargnants.

● **La fiscalité locale.** Ce dossier est le prétexte, à gauche, de débats moins animés. D'abord, le gouvernement *comme* sa *majorité* s'accordent à penser qu'il faut engager une réforme de la taxe professionnelle. Dans le cas de la taxe d'habitation, M. Hollande a posé, dimanche, les termes du débat : le projet consistera soit à *« relier »* cet impôt *« aux revenus et, si on ne le peut pas, essayer d'avoir une baisse, notamment pour les catégories modestes »*.

● **La fiscalité écologique.** C'est évidemment le cheval de bataille des Verts. M. Cochet s'est donc insurgé contre la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sur le gazole, qui est *« nettement sous-taxé par rapport à l'essence sans plomb »*. Il réclame une augmentation *« au 1er janvier prochain de l'ordre de 30 centimes »* de la taxation sur le gazole, *« tandis que l'on ne toucherait pas à l'essence sans plomb »*. Ce projet tient très à cœur à Dominique Voynet, mais le gouvernement ne l'étudiera pas avec un grand enthousiasme, même s'il pourrait être contraint de faire un geste.

● **La fiscalité indirecte.** Pour M. Hollande, l'une des principales priorités devrait aller à la baisse promise de la TVA. *« Elle n'est pas possible sur tous les produits*, a-t-il dit. *Ce qu'Alain Juppé a fait, nous n'allons pas le défaire, hélas !, car cela coûte 60 milliards de francs. Mais, en revanche, il nous paraît judicieux de déclasser certains produits, taxés à 20,6 %, en dessous. Si on peut le faire de 18 %, peut-être 14 %, pour aller vers 5,5 %. »* Cette proposition fait l'unanimité à gauche.

Quelles sont les propositions que Matignon pourrait retenir ? Dans l'immédiat, le premier ministre devra rendre ses arbitrages sur le volet des dépenses du projet de loi de finances, et ce n'est que dans le courant du mois de juillet qu'il abordera la question fiscale. Feutrée jusqu'à présent, la controverse pourrait alors devenir autrement plus animée au sein de la majorité.

Raphaëlle Bacqué et Laurent Mauduit

Le Parti communiste critique la baisse du Livret A

Président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet est le seul à avoir évoqué, mardi 9 juin, lors du débat sur l'orientation budgétaire mais hors de l'Hémicycle, la baisse des taux des livrets d'épargne. S'exprimant dans les couloirs du Palais-Bourbon, il a déclaré que *« s'en prendre aux petits épargnants n'est pas une bonne mesure »*. M. Bocquet a ajouté que les députés communistes ne pensent pas *« que ce soit le bon chemin, en ce sens qu'il ne fallait pas commencer par ça : il fallait commencer par l'impôt sur les grosses fortunes »*.

C'est le ministre des transports communiste, Jean-Claude Gayssot, qui avait annoncé, le 5 juin, cette mesure : la rémunération du Livret A et du Codevi passera, à compter du 15 juin, de 3,5 à 3 % ; celle des comptes d'épargne à 2 % ; celle des plans d'épargne logement ouverts après le 9 juin à 4 %. Pour M. Bocquet, cette mesure ne se justifie pas, même si elle *« induit une réhabilitaion du logement et la création de logements sociaux »*.

Les socialistes et les convergences Blair-Jospin

Lors d'un colloque de la Fondation Jean-Jaurès sur le thème *« Blair-Jospin, un an après »*, Pierre Mauroy a souligné, mardi 9 juin, que *« ce qui distingue »* M. Blair et M. Jospin *« est moins important que ce qui* [les] *rapproche »*. Peter Mandelson, ministre sans portefeuille du gouvernement Blair, a relevé qu'*« il y a beaucoup plus de points communs que ce qu'on aurait pu penser il y a un an »*. François Hollande a souligné *« l'analogie des actions engagées par M. Blair et celles que nous menons ici »*, en citant *« l'emploi des jeunes, la lutte contre l'exclusion, la nécessité de prendre davantage en compte les problèmes de sécurité »* et *« la priorité donnée à l'éducation »*. Le premier secrétaire du PS a évoqué *« des différences »* sur la réduction du temps de travail et la flexibilité mais a insisté sur la popularité des deux dirigeants.

Philippe Gudin, économiste chez Goldman Sachs

« L'objectif de 2,3 % de déficits publics en 1999 paraît très ambitieux »

« Depuis un an et la victoire électorale des socialistes, la Bourse de Paris a progressé de 60 %, les taux d'intérêt se trouvent à des niveaux historiques les plus bas. Les marchés financiers sont-ils de gauche ?

– Du point de vue des marchés financiers, la politique économique du gouvernement de Lionel Jospin ne marque pas de véritable rupture par rapport à celle menée auparavant. En ce qui concerne la politique européenne, le doute qu'avaient pu susciter certains propos de campagne a été levé dès le sommet d'Amsterdam. La hausse de 60 % de la Bourse de Paris, sur les douze derniers mois, résulte quant à elle principalement de l'amélioration de la situation économique européenne dans un contexte d'absence quasi totale de tensions inflationnistes.

» Sur le plan structurel, la politique économique du gouvernement ne remet pas en question ces bonnes perspectives. L'impact sur les coûts salariaux de la loi sur les 35 heures reste très difficile à chiffrer, et certaines décisions liées au surcoût des heures supplémentaires, notamment, ont été reportées à la seconde moitié de 1999. Par ailleurs, le gouvernement a clairement démontré son intention de mettre en œuvre des mesures visant à soutenir la demande sur le marché français d'actions.

– L'arrivée de l'euro n'a-t-elle pas protégé le marché français de la mauvaise humeur des investisseurs vis-à-vis de mesures comme les 35 heures ou les emplois-jeunes, ou devant le conflit à Air France ?

– La perspective du lancement de l'euro a considérablement modifié la façon dont les investisseurs analysent les situations économiques et politiques nationales, en particulier sur les marchés de taux d'intérêt. A partir du moment où le risque de change a disparu et où la politique monétaire est unique, les évolutions relatives demeurent très limitées.

» Enfin, vous citez le conflit d'Air France ; mais n'oublions pas que le gouvernement a mené à terme des opérations de privatisation ou de privatisation partielle qui semblaient encore inimaginables, il y a un an, pour un gouvernement français de gauche !

– Qu'attendent maintenant, selon vous, les marchés financiers de la politique économique du gouvernement, notamment en matière budgétaire ?

– Le gouvernement a annoncé son intention de réduire l'ensemble des déficits publics à 2,3 % du PIB en 1999. Compte tenu des mesures déjà annoncées (subventions à la réduction du temps de travail, emplois-jeunes, loi sur l'exclusion, accord salarial dans la fonction publique), cet objectif nous semble très ambitieux et nous doutons de sa réalisation. Après 2,8 % en 1998, nous attendons 2,7 % l'an prochain, ce qui n'est clairement pas un rythme de baisse satisfaisant puisque la dette publique, en part de PIB, ne serait toujours pas stabilisée après trois années de reprise de la croissance. L'impact à court terme sur les marchés financiers devrait être, néanmoins, très limité, puisque c'est au niveau européen que la baisse des déficits est appréciée.

– Quelles sont les erreurs que le gouvernement doit à tout prix éviter s'il veut conserver la confiance des marchés ?

– Les erreurs à éviter sont de deux types. La première erreur serait une approche trop rigide de la réduction du temps de travail. Pour éviter les effets négatifs sur la compétitivité des entreprises, le gouvernement devra d'une part assouplir les conditions de rémunération des heures supplémentaires et, d'autre part, favoriser le développement de l'annualisation. De plus, un retour en arrière sur les exonérations de charges sociales mises en œuvre par le précédent gouvernement et sur le développement des méthodes d'embauche plus souples, *via* les CDD ou les agences d'intérim, serait préjudiciable, à la fois pour le marché du travail et pour la compétitivité des entreprises.

» La seconde concerne la réforme nécessaire des systèmes de retraites. Elle conditionne l'évolution des marchés financiers à long terme. Il s'agit en premier lieu pour le gouvernement d'assurer la survie des régimes existants fondés sur la répartition, sans mettre en péril les équilibres budgétaires futurs, ce qui suppose la mise en œuvre de mesures impopulaires mais indispensables : allongement de la durée de cotisation, baisse des prestations, hausse des cotisations. Il s'agit aussi de mettre au point un dispositif de fonds d'épargne-retraite, fondé sur la capitalisation, pour compléter le système par répartition. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais

Le secteur privé a créé près de 100 000 emplois au premier trimestre

LE GOUVERNEMENT vient de reviser à la hausse les estimations de créations d'emplois au premier trimestre 1998. Alors qu'il estimait leur nombre à 73 400 (+ 0,5 %) il y a encore un mois (*Le Monde* du 16 mai), elles ont finalement atteint 95 200 (+ 0,7 %), selon les statistitiques publiées, mercredi 10 juin, par le ministère de l'emploi et l'Insee.

Le régime d'assurance-chômage (Unedic), dont le champ est un peu plus large, a indiqué, le même jour, que 114 600 postes de travail supplémentaires ont été créés entre janvier et mars (+ 0,8 %). Il estime que l'emploi salarié a atteint, au 31 mars, *« un maximum historique »* avec 14 168 900 personnes.

ACCÉLÉRATION DEPUIS SIX MOIS

Entre mars 1997 et mars 1998, l'emploi dans le secteur privé s'est accru de 236 400 (+ 1,8 %), selon le ministère, et de 281 200 (+ 2 %), selon le régime d'assurance-chômage. Le rythme de ces créations s'est accéléré depuis six mois, puisque 70 % des postes nouveaux sont apparus entre octobre 1997 et mars 1998. *« Si l'on se place sur une plus longue période*, résument les experts de la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère de l'emploi), *le secteur privé vient de connaître six trimestres consécutifs bien orientés, après six trimestres de conjoncture hésitante »*.

Dans un communiqué, Martine Aubry explique ces bons résultats *« par la reprise économique que l'action gouvernementale a su favoriser et amplifier en restaurant la confiance par une politique d'emploi déterminée »*.

La ministre de l'emploi et de la solidarité se félicite, notamment, que l'industrie et la construction aient pu recréer des emplois (respectivement 7 700 et 1 200) pour la première fois depuis le milieu de l'année 1995. Le secteur du BTP n'en demeure pas moins sinistré, puisqu'il a perdu entre 1,2 % et 2 % de ses effectifs en un an, selon des chiffres respectifs de l'Insee et de l'Unedic.

C'est donc le tertiaire qui tire l'emploi. Le ministère note qu'il enregistre même, au premier trimestre, *« son meilleur chiffre de la décennie : 86 000 »*, soit + 1 % en trois mois et + 3,2 % en un an. L'Unedic donne l'explication de la reprise des embauches dans les deux secteurs en difficulté de l'industrie et de la construction : le *« développement très vigoureux de l'interim »* (+ 10,7 % en un trimestre).

Les deux syndicats professionnels du travail temporaire (Unett et Promatt), qui ont fusionné le 1er juin, notaient depuis des mois une reprise des missions d'interim dans ces secteurs, le bâtiment profitant notamment du redémarrage de la contruction de logement et de conditions météorologiques favorables en janvier et février.

Au total, un peu plus de la moitié des postes créés en un an l'ont été sous forme de missions d'interim, constate l'Unedic.

HAUSSE GÉNÉRALISÉE

L'Unedic observe qu'au premier trimestre, *« toutes les régions sont créatrices d'emplois »*. Si l'Ile-de-France voit ses effectifs rester pratiquement stables (+ 0,1 %), l'Alsace témoigne d'un réel dynamisme (+ 1,9 %).

Sur un an, toutes les régions profitent de cette embellie, à l'exception de la Corse.

Parmi les plus créatrices d'emplois figurent Midi-Pyrénées (+ 3,4 %), le Nord-Pas-de-Calais (+ 3,1 %), Alsace et Poitou-Charentes (+ 3 %), alors qu'Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur affichent une progression plus lente (+ 1 %).

Jean-Michel Bezat

La réforme des scrutins européen et régional au conseil des ministres

Les alliés du PS hostiles à l'élection des eurodéputés dans huit circonscriptions

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 10 juin, deux projets de loi du ministre de l'intérieur sur la réforme des scrutins européen et régional. Le premier rencontre l'hostilité des alliés du Parti socialiste. Le second vise aussi à *renforcer les moyens des présidents* de régions face à leurs oppositions.

APRÈS la réforme de la justice et le cumul des mandats, le conseil des ministres a abordé, mercredi 10 juin, le troisième volet des réformes institutionnelles voulues par Lionel Jospin en adoptant deux projets de lois présentés par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Le premier réforme le mode de scrutin européen, le second, le mode de scrutin régional et les moyens des présidents de régions face à leurs oppositions.

Le premier de ces textes divise en huit zones la France, qui formait jusqu'à présent une circonscription unique pour l'élection, à la représentation proportionnelle, des quatre-vingt-sept députés européens. Chacune de ces « régions » – sept en métropoles, plus une comprenant l'ensemble de l'outre-mer – se verrait attribuer un certain nombre de sièges, de trois pour l'outre-mer à seize pour l'Île-de-France (*Le Monde* du 15 mai). Le 16 avril, le président de la République s'était déclaré partisan d'une réforme du mode de scrutin européen applicable dès juin 1999. Même si l'opposition est partagée sur cette question, le ministère de l'intérieur table sur le soutien d'une bonne partie de la droite. En revanche Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, a accusé, mercredi 10 juin, sur RMC, M. Chirac et M. Jospin de vouloir *« dépolitiser le débat »* européen.

La gauche, elle, attend avec résignation. Tous les partenaires du PS s'opposent à ce projet. Réuni en comité national, le Parti communiste a rappelé officiellement, le 4 juin, qu'il jugeait la réforme *« inacceptable »*. Dominique Voynet présentera de son côté, le 13 juin, devant le conseil national de son parti, sa première motion depuis qu'elle a été nommée ministre, pour marquer son opposition à cette réforme. Mardi, à l'issue du bureau national du PS, dont il était l'invité, M. Chevènement a lui-même convenu que des régions plus simples, *« par exemple bâties sur les numéros de téléphones, auraient été préférables »*, et qu'il aurait *« peut-être »*, d'ailleurs, *« préféré le* statu quo ».

Le second projet de loi comporte deux volets. Le premier modifie le mode de scrutin des conseillers régionaux, de manière à assurer aux exécutifs régionaux le soutien d'une majorité absolue. La région deviendrait une circonscription unique, et le mode de scrutin s'inspirerait de celui des élections municipales : sauf si une liste obtient dès le premier tour la majorité absolue des voix, il serait procédé à un second tour de scrutin. La liste arrivée en tête se verrait attribuer une prime de 25 % des sièges de l'assemblée régionale; en plus de ceux auxquels lui donnera droit la représentation proportionnelle.

VERSION ATTÉNUÉE DU 49-3

Le second volet de ce projet de loi a pour objectif de donner aux actuels présidents de région qui ne disposent pas de majorité stables quelques armes supplémentaires face à leurs oppositions, et d'éviter ainsi un blocage, au moins budgétaires, des assemblées récemment élues (Le Monde du 23 mai). Avant les élections du 15 mars, le Parlement avait donné aux présidents de régions une version atténuée de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, qui permet au gouvernement d'obtenir l'approbation d'un texte dès lors qu'une majorité contraire ne s'est pas dégagée pour le renverser. Pour l'instant, la loi autorise les présidents de région à recourir à ce moyen de contrainte uniquement pour faire adopter leur budget. Le projet de M. Chevènement étend son utilisation aux autres actes budgétaires, comme les budgets rectificatifs. En revanche, en l'état actuel du texte, les contrats de plan entre les régions et l'Etat ne sont pas concernés.

Le texte prévoit également de permettre aux présidents de conseil régional de faire adopter leur budget par un seul vote, en retenant les seuls amendements qui auraient son accord. Cette disposition permet à l'exécutif de ne pas voir son texte initial dénaturé par les oppositions. Enfin, le projet, s'il était adopté, imposerait aux opposants au sein d'un conseil régional qui voudraient voter une « motion de défiance » à l'encontre du président, de se mettre d'accord sur le nom du nouveau président qu'il voudraient voir élu si leur motion était adoptée.

Les deux projets devraient être assortis d'une déclaration d'urgence. Le gouvernement souhaiterait faire inscrire le projet sur les régionales à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dans la semaine du 23 et 24 juin, tandis que le texte sur les européennes pourrait venir en première lecture en juillet, lors de la session extraordinaire.

Cécile Chambraud et Ariane Chemin

Un projet de loi pour réorienter l'agriculture française

Après plusieurs mois de concertation avec les organisations professionnelles et syndicales du secteur, Louis Le Pensec présente un plan fondé sur « une gestion contractuelle »

LE CONSEIL des ministres devait adopter, mercredi 10 juin, les quatre-vingt-deux articles du projet de loi d'orientation agricole, préparé par le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, après plusieurs mois de concertation avec les organisations syndicales et professionnelles.

Même si elle emploie de moins de moins de population active, l'agriculture française, numéro un en Europe, continue à occuper une place centrale dans les débats économiques et politiques. Les agriculteurs ont toujours un rôle économique, axé sur la fourniture de denrées alimentaires, qui devient de plus en plus social et environnemental.

Dans l'exposé des motifs, le ministre de l'agriculture et de la pêche souligne que *« la concentration des exploitations et des productions, la persistance des inégalités de revenus entre les agriculteurs qui peuvent aller de 1 jusqu'à 20, l'affaiblissement des producteurs de matières premières face aux secteurs de la transformation et de la distribution sont autant de facteurs qui conduisent les agriculteurs à souhaiter une redéfinition des règles du jeu »*.

Louis Le Pensec veut mettre en place *« une gestion contractuelle »* de la politique agricole, des financements qui y sont liés et de la mise en valeur du monde rural, soit par des activités agricoles proprement dites, soit par des actions en faveur du paysage ou du patrimoine.

CRÉDITS EUROPÉENS

A côté du contrat qui est le mot clé de la loi, il en est un autre non moins essentiel : la légitimité des soutiens financiers aux agriculteurs, au nom de la solidarité nationale, qui doit être fondée sur des nouvelles bases. *« Les contribuables n'accepteront durablement de financer des dépenses publiques importantes en faveur de l'agriculture que si elles contribuent au maintien de l'emploi, à la préservation des ressources naturelles et à l'amélioration de la qualité des aliments »*, est-il écrit en exergue de la loi.

Pièce maîtresse du dispositif : le contrat territorial d'exploitation (CTE), signé entre l'administration et chaque exploitant qui le voudra et financé en partie par des crédits européens. Il aura deux volets : l'un, à caractère essentiellement économique, englobera les aides aux cultures et à l'élevage, étant entendu que ces aides seront profondément modifiées dans la future politique agricole européenne ; l'autre volet sera à caractère social et environnemental et prendra en compte les services rendus par les agriculteurs à la collectivité.

Un contrôle plus strict assorti d'une autorisation préalable sera opéré sur les sociétés agricoles qui, souvent dans l'opacité, permettent à des personnes non agriculteurs de bénéficier d'aides et qui favorisent l'agrandissement des exploitations dans les zones riches du bassin parisien notamment, au détriment de l'installation de jeunes. Un *« registre d'immatriculations »* sera institué et tenu à jour par les chambres d'agriculture de chaque département.

François Grosrichard

Droite et gauche approuvent le texte sur la Nouvelle-Calédonie

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 9 juin, le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie. Le texte, destiné à permettre la mise en œuvre de l'accord de Nouméa du 5 mai (*Le Monde* du 28 mai), a reçu un accueil favorable des principaux représentants des groupes. Catherine Tasca, présidente (PS) de la commission des lois et rapporteur du projet de loi a confirmé avoir eu *« des contacts »* avec son homologue du Sénat, Jacques Larché (DL) – avant son départ pour la Nouvelle-Calédonie, où il mène une délégation de la commission des lois du Sénat –, afin d'*« aller tout droit vers un vote conforme »* des deux Assemblées, avant l'adoption définitive du projet par le Congrès, probablement le 6 juillet. Les députés examineront le texte en séance publique jeudi 11 juin, le scrutin étant prévu le 16 juin. Le Sénat devrait se prononcer le 30 juin.

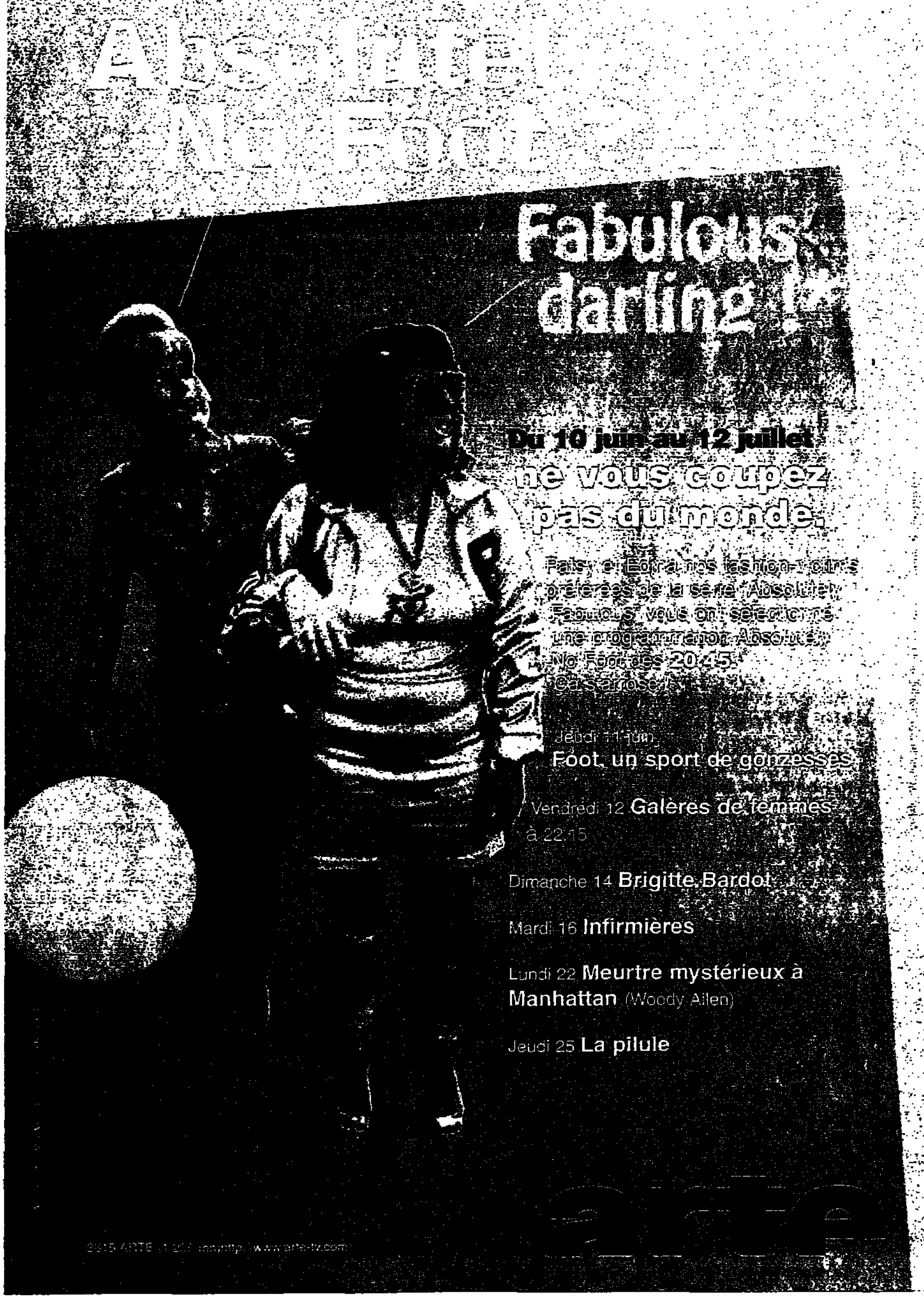
Attentifs à *« ne pas mettre à bas un édifice patiemment construit »*, selon l'expression de Jacques Brunhes (PCF), les membres de la commission des lois de l'Assemblée nationale ont eu la prudence de ne pas corriger de leur seule initiative la copie du gouvernement. Mme Tasca a ainsi indiqué avoir consulté le gouvernement, les signataires de l'accord de Nouméa, ainsi que la commission des lois du Sénat avant de proposer la principale modification votée en commission : sur proposition de son rapporteur, la commission des lois a en effet décidé de rétablir le titre XIII de la Constitution, relatif à la Communauté et abrogé en 1995, afin d'y intégrer, sous l'appellation « Dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie », l'ensemble du dispositif du projet de loi constitutionnelle. Le gouvernement avait, selon l'exposé des motifs de son projet, jugé *« préférable de proposer l'adoption d'un texte autonome par rapport à la Constitution du 4 octobre 1958, dans la mesure où il s'agit de mettre en place un cadre juridique transitoire, spécialement adapté à la situation de la Nouvelle-Calédonie. »*

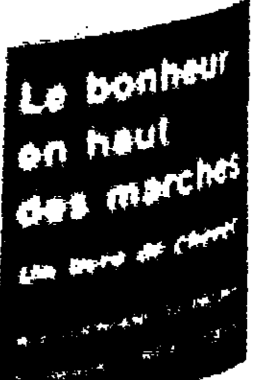
UNE SEULE FAUSSE NOTE

L'accueil favorable réservé au projet en commission n'a pas empêché les députés de relever les *« dérogations »* contenues dans le texte, comme la restriction du corps électoral aux citoyens installés en Calédonie en 1988, ainsi qu'à leurs descendants, et le *« régime juridique différencié »* dont bénéficieront les *« citoyens de Nouvelle-Calédonie »*, notamment en matière d'accès à l'emploi.

La plupart des commissaires aux lois ont toutefois relevé, à l'instar de Dominique Perben (RPR), qu'*« aucun accord pérenne n'est possible sans innovation juridique »*. Outre les réserves formulées par certains, qui se sont inquiétés de la *« possible évolution institutionnelle d'autres territoires d'outre-mer »* mentionnée dans l'exposé des motifs du projet, la seule fausse note est venue de Lionnel Luca (RPR), qui a présenté en vain plusieurs amendements hostiles à un projet qui *« remet en cause la souveraineté nationale et l'indivisibilité du territoire en reconaissant une citoyenneté calédonienne et par la suite une nationalité »*. Fin mai, le Front national avait violemment dénoncé l'accord de Nouméa, en évoquant notamment, par la voix de son vice-président, Roger Holeindre, un *« acte de haute trahison »*.

Jean-Baptiste de Montvalon





Mme Trautmann renoncerait au projet de loi sur l'audiovisuel

INITIALEMENT prévu avant l'été, le projet de loi sur l'audiovisuel de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, est devenu l'Arlésienne. Le cabinet concède que l'ordre du jour de la session parlementaire d'automne sera très chargé. L'initiative d'une réforme de l'audiovisuel pourrait donc être reprise autrement, sous la forme d'une ou de plusieurs propositions de loi du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Jean-Marc Ayrault, président de ce groupe, souhaite scinder le projet en trois propositions sur la rénovation du service public, la concentration et le cantonnement des activités médias des groupes industriels ainsi que des mesures sur les programmes.

Le sujet a été évoqué entre M. Ayrault et Mme Trautmann. Le ministère confirme qu'il est envisagé de faire passer une proposition de loi sur la concentration, mais rien n'est arrêté, car il ne juge pas très opportun de découper le texte en morceaux et assure qu'une partie des réformes sera présenté par le gouvernement.

Mme Aubry refuse que patronat et syndicats gèrent seuls la CNAM

Le nom de Christian Babusiaux est avancé pour le poste de directeur. Jean-Marie Spaeth (CFDT), président de l'organisme de Sécurité sociale, préconise un changement de statut en « entreprise publique de santé »

Le choix du successeur de Bertrand Fragonard comme directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie oppose le ministère de la solidarité et la CFDT, qui préside la caisse. Martine Aubry souhaite nommer à ce poste un haut fonctionnaire qui remplisse pleinement son rôle – le nom de Christian Babusiaux, ancien directeur de la consommation au ministère de l'économie, est avancé –, plutôt qu'un gestionnaire qui agirait sous l'autorité des partenaires sociaux. Le flou sur cette question avait poussé M. Fragonard à quitter ses fonctions mardi 2 juin. Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse depuis juillet 1996, souhaite pour sa part que le directeur de la CNAMTS soit nommé par le conseil d'administration, et non plus en conseil des ministres. Ce qui, selon lui, serait le signe d'une rupture organique entre l'Etat et la caisse.

QUI doit être le véritable patron de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), le plus important organisme de Sécurité sociale (500 milliards de francs de dépenses en 1997) : l'Etat ou les partenaires sociaux ? La question est revenue sur le devant de la scène après la démission, mardi 2 juin, du directeur de la CNAMTS (*Le Monde* du 4 juin). Car c'est bien le flou sur les compétences respectives du gouvernement d'un côté, du patronat et des syndicats de l'autre, qui a poussé Bertrand Fragonard à quitter ses fonctions, ouvrant ainsi une nouvelle crise entre l'Etat et la « Sécu ».

Il a fallu cette démission pour révéler les tensions entre la ministre de la solidarité, Martine Aubry, et le président de la CNAMTS, Jean-Marie Spaeth (CFDT), soutenu par le patronat dans sa croisade pour obtenir une véritable autonomie de gestion. M. Spaeth a ouvert les hostilités en déclarant, le 6 juin, sur Radio-Classique, qu'il souhaite que le directeur de la CNAMTS soit nommé par le conseil d'administration, et non plus en conseil des ministres. Ce serait, selon lui, le meilleur signe d'une rupture organique entre l'Etat et la caisse, qui devrait troquer son statut d'établissement public administratif pour celui d'*« entreprise publique de santé »*.

LA « TUTELLE DU SILENCE »

Alors que le représentant de l'Etat siège au conseil d'administration de la caisse, a constaté M. Spaeth, *« il ne dit rien, ni avant, ni pendant et, ensuite, trois semaines ou un mois après,* [le ministère] *dit : "Non, je ne mets pas en œuvre" »*. En outre, *« lorsqu'on veut modifier quoi que ce soit, il faut l'agrément de l'Etat »*. *« Je ne suis plus d'accord avec cette tutelle du silence »*, a-t-il conclu.

Dès le 8 juin, Mme Aubry est passée à la contre-offensive, en faisant savoir que le directeur de la CNAMTS est nommé par le conseil des ministres, et le changement de son statut n'est pas d'actualité. Selon l'entourage de la ministre, celle-ci respecte au maximum l'autonomie des partenaires sociaux, et elle est prête à alléger ou supprimer certaines procédures, mais il ne peut y avoir étanchéité totale entre l'Etat et la CNAMTS.

Le ministère a en profité pour affirmer que la CNAMTS ne marche pas si bien qu'elle puisse donner des leçons à l'Etat, et que la valse des directeurs ne renforce pas l'institution. De fait, depuis son élection à la présidence de la CNAMTS, en juillet 1996, M. Spaeth a déjà usé deux directeurs : Gérard Rameix, prédécesseur de M. Fragonard, avait dû quitter ses fonctions, en mars 1997, sous la pression de la CFDT. On ne pourra pas faire partir un troisième directeur aussi vite, prévient l'entourage de Mme Aubry. Selon les connaisseurs du dossier, M. Spaeth s'accommoderait fort bien d'un haut fonctionnaire un peu fade, qui lui laisserait les coudées franches.

Ce n'est pas le profil recherché par Mme Aubry. La ministre de la solidarité devrait, certes, puiser dans le vivier de la haute fonction publique, mais elle choisira sans doute un homme qui travaillera en étroite concertation avec ses services. Plusieurs noms circulent, mais c'est celui de Christian Babusiaux qui revient régulièrement. Il fut, de l'avis de beaucoup, un grand directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes au ministère de l'économie et des finances entre 1984 et 1997. Candidat malheureux à la succession de M. Rameix, en 1997, proche de la gauche, ce conseiller maître à la Cour des comptes a, selon plusieurs experts, à la fois le doigté et l'autorité nécessaires pour piloter l'énorme « machine CNAMTS ».

JOUER LES UTILITÉS

Pour Force ouvrière, qui reste bien implantée dans le réseau des cent vingt-neuf caisses primaires, le départ de M. Fragonard apporte la preuve que le plan Juppé *« n'a pas permis de clarifier les responsabilités entre l'Etat et les partenaires sociaux »*. La centrale de Marc Blondel souhaite *« rétablir un véritable fonctionnement démocratique »* de la CNAMTS et appelle à *« un changement de politique »*. En fait, le plan Juppé a entraîné un renforcement du rôle de l'Etat dans l'assurance-maladie, au point que dans bien des domaines, patronat, syndicats et Mutualité y jouent les utilités.

« L'Etat gère seul plus de 70 % des dépenses d'assurance maladie : les dépenses hospitalières (56 %) et les dépenses de médicaments (14 %) », rappelle Gilles Johanet, ancien directeur de la CNAMTS (1989-1993) et auteur d'un livre sur le sujet (*Sécurité sociale : l'échec et le défi*, Seuil).

Depuis 1997, les hôpitaux sont sous la tutelle d'agences régionales dont les directeurs sont nommés en conseil des ministres. La politique du médicament est confiée à une agence nationale (autorisations de mise sur le marché) et à un comité économique (fixation des prix) dont les responsables sont, eux aussi, choisis par le gouvernement. Quant à l'évolution des dépenses, elle est encadrée par un objectif annuel fixé par l'Etat et voté par le Parlement, sur lequel les partenaires sociaux n'ont aucune prise.

Jean-Michel Bezat

Jacques Chirac justifie le désaccord à droite sur le CSM

A L'OCCASION de la réception, mardi 9 juin, à l'Elysée, des anciens et nouveaux membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), le président de la République, Jacques Chirac, a implicitement justifié les divisions à droite sur le vote du projet de loi constitutionnelle réformant le CSM (*Le Monde* des 4 et 5 juin). En présence d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, le chef de l'Etat a jugé *« normal que le pouvoir législatif prenne le temps d'une délibération approfondie qui permette d'apprécier dans leur globalité la portée des réformes mises en chantier »*.
« Les affaires de justice sont des questions complexes. Chacun les aborde avec ses convictions, avec une certaine conception de l'Etat », a expliqué M. Chirac, en ajoutant : *« Sur le long chemin de la nécessaire réforme de notre justice, ne doutez pas de ma détermination. »*

Des fidèles de Jean-Marie Le Pen au secrétariat général du FN

BRUNO GOLLNISCH, secrétaire général du Front national (FN), a annoncé, mardi 9 juin, qu'il confiait le secrétariat national aux fédérations à un fidèle de Jean-Marie Le Pen, Serge Martinez, lequel garde la délégation nationale aux manifestations, auprès de Bruno Mégret ainsi que la fédération du Gard qu'il a reconstruite ces deux dernières années. M. Martinez travaillera de concert avec le nouveau secrétaire national à l'implantation, Michel Guiniot, nommé au comité central par M. Le Pen en janvier. Samuel Maréchal, adjoint au secrétaire général et gendre de M. Le Pen, devient lui le coordinateur de ce « pôle » organisation qui comprend notamment les adhésions, la prospective et l'outre-mer.
Deux amis de M. Mégret, Frank Timmermans et Jean-Yves Le Gallou deviennent respectivement adjoint au secrétaire général chargé de la coordination du pôle animation et secrétaire national aux élections. Ils avaient précédemment la responsabilité des fédérations et des élus.

DÉPÊCHES

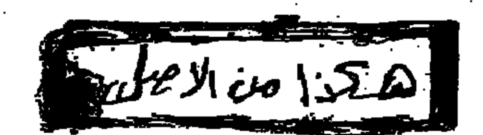
■ **ARSENAL : à Toulon, des heurts violents** ont suivi, mardi 9 juin, l'échec de la rencontre entre les représentants de l'intersyndicale des personnels de l'arsenal et le préfet du Var sur le *« relevé de conclusion des discussions »* engagées quelques jours plus tôt (*Le Monde* du 10 juin). Les manifestants présents devant la préfecture ont élevé un mur pour occulter une des entrées du bâtiment. Les forces de l'ordre ont chargé, faisant usage de grenades lacrymogènes pour riposter à des jets de pierres. Un début d'incendie est parti d'un jardin de l'hôtel du département, une voiture de police a été renversée et incendiée. Les affrontements ont fait une dizaine de blessés. – *(Corresp.)*

■ **HÔPITAL : les internes des hôpitaux** ont décidé de *« suspendre la grève des gardes de nuit »*, engagée lundi 8 juin, a annoncé, mercredi 10, l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH) dans un communiqué. Ce mouvement avait été peu suivi dans les centres hospitaliers universitaires (*Le Monde* du 10 juin).

■ **AMIS DE JACQUES CHIRAC : l'association** présidée par Bernard Pons veut réunir, en septembre, une « Convention de la relève », destinée à *« offrir »* à Jacques Chirac de *« nouveaux relais » « dans la fidélité au message fondateur »* de 1995. L'association s'adresse notamment aux *« médecins, artisans, commerçants, ouvriers, employés, cadres engagés dans la vie active ou confrontés aux difficultés matérielles et morales et à l'incompréhension des pouvoirs publics »*.

■ **UDF : François Bayrou,** président de Force démocrate, estime que Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes et fondateur de La Droite, est *« dans une impasse dont il ne sortira pas »* parce que *« ceux qui le soutiennent pensent qu'il veut un accord avec le FN »* alors que M. Millon soutient le contraire. *« Il y a donc une ambiguïté qui le condamne à l'échec »*, indique M. Bayrou.

■ **MONDIALISATION : l'association** Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac), destinée à fédérer tous ceux qui sont favorables à une taxation des mouvements de capitaux, a été lancée, mardi 9 juin, en présence de l'écrivain Viviane Forrester, auteur de *L'Horreur économique* (*Le Monde* du 8 mai). Elle réunit plusieurs journaux (*Le Monde diplomatique, Politis, Charlie-Hebdo, Témoignage chrétien*), divers syndicats (Groupe des Dix, SUD, fédérations des banques CFDT, UGICT-CGT, SNUIPP, SNES, Confédération paysanne, etc.) et des associations comme AC !, Cedetim, MNCP ou Raisons d'agir.



هكذا من الأصل

AFFAIRES Après quatre ans de procédures, le tribunal suprême de Lima a ordonné l'expropriation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'établissement public français qui, jusqu'alors, détenait un quart des actions de la mine d'or la plus rentable du monde, Yanacocha. Cette déconvenue judiciaire pourrait coûter à l'Etat français environ un milliard de francs. ● EN 1996, l'INSPECTION DES FINANCES, dans un rapport dont *Le Monde* révèle le contenu, avait émis de vives critiques à l'encontre de la gestion du BRGM, dirigé alors par Claude Allègre. ● L'ACTUEL MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE affirmait alors qu'il se sentait *« responsable des activités du BRGM et en particulier de l'affaire péruvienne (hélas mal engagée) »*, mais qu'il avait été *« tenu dans l'ignorance »* de *« pans entiers »* du dossier.

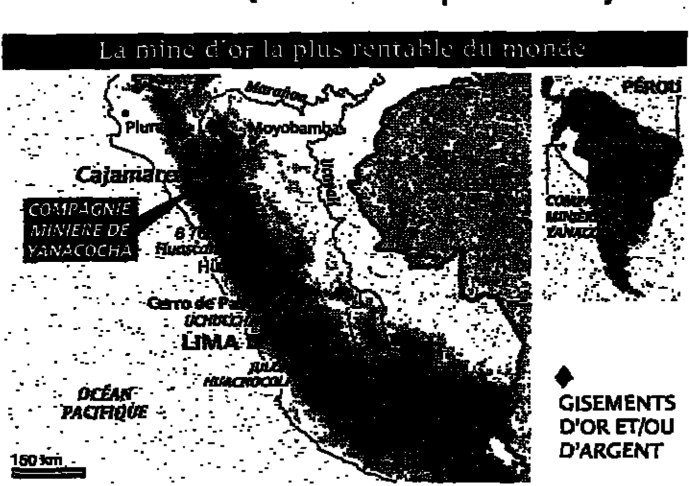
Au Pérou, la France est dépossédée de la mine d'or la plus rentable du monde

Le tribunal suprême de Lima a ordonné, le 5 juin, l'expropriation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'établissement public français qui détenait un quart de la mine d'or de Yanacocha. Quatre ans de procédures judiciaires sur fond de « pressions » en tous genres

A LIMA, la nouvelle est tombée à la fin de la semaine dernière. Elle pourrait se résumer ainsi : en terre péruvienne, la France vient de perdre plus de 1 milliard de francs, à l'issue d'une bataille juridique et diplomatique qui a duré trois ans et demi – et qui n'est peut-être pas terminée. L'enjeu de cet affrontement est une mine d'or, ou plus exactement 24,7 % des parts de la mine de Yanacocha, considérée comme la plus rentable du monde, et découverte, au début des années 80, par des géologues français. Depuis, le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM), vénérable établissement public placé sous l'autorité du gouvernement français, exploitait ce filon mirifique en association avec les groupes américain Newmont et péruvien Buenaventura. Mais un arrêt du tribunal suprême du Pérou, rendu public le 5 juin dans la capitale péruvienne, a ordonné l'expropriation du BRGM de Yanacocha, au profit de ses anciens partenaires, devenus adversaires acharnés.

Président du BRGM au moment de l'éclatement du conflit, en 1994, Claude Allègre, aujourd'hui ministre de l'éducation nationale, parle d'une *« affaire lamentable »*, révélatrice, selon lui, de *« certaines insuffisances bien françaises »*. Successeur de M. Allègre, après son limogeage, en avril 1997, Bernard Cabaret évoque, lui, sans préciser davantage, les *« nombreuses manipulations »* qui auraient entouré cette affaire. Partisans et contradicteurs du BRGM admettent d'ailleurs que le dossier évolua, depuis l'origine, dans un climat *« très spécial »*, dont le dernier indice est l'intervention de l'ambassadeur de France à Lima, Antoine Blanca, auprès du ministre des affaires étrangères péruvien, le 29 mai : une source diplomatique a affirmé au *Monde* que le représentant français avait fait part, à cette occasion, d'*« informations »* émanant des avocats péruviens du BRGM, selon lesquelles des *« pressions »* auraient été exercées *« par certains services spéciaux »* sur des magistrats de Lima afin que ces derniers rendent une décision défavorable à la France. Le président du Pérou, Alberto Fujimori, aurait été *« informé »* de cette démarche, qui contribue à faire du dossier de Yanacocha un enjeu international d'importance, suivi de près en haut lieu : avant de devenir ministre des affaires étrangères du gouvernement Jospin, Hubert Védrine fut l'un des avocats du BRGM dans l'affaire péruvienne.

Décidé en 1993, le projet de cession de la majorité des actifs miniers du BRGM à un groupe privé avait abouti, en septembre 1994, à la signature d'un *« accord-cadre »* avec l'Australien Normandy, sixième producteur mondial d'or, qui consacrait la création d'une société commune, baptisée La Source. Ecartés de cette sélection, à laquelle ils s'étaient présentés, les propres associés du BRGM à Yanacocha, Newmont et Buenaventura, ont contesté cette cession, au mois de décembre 1994, et ont excipé, devant les tribunaux, du droit de préemption dont ils disposaient sur les titres de la mine péruvienne, en cas de revente des parts de l'un des partenaires. Le 23 février 1995, la Cour supérieure de Lima ordonnait la saisie conservatoire des actions du BRGM, sans que ses avocats aient même été entendus. Le 2 septembre 1996, la 5e cour de première instance confirmait le bénéfice d'un droit de préemption aux associés américain et péruvien.



PROJET DE PRIVATISATION

Surtout, les juges faisaient alors remonter le bénéfice de cette préemption au mois de novembre 1993, se fondant sur une lettre écrite à cette date par le directeur général du BRGM, Jean-Pierre Hugon, au dirigeant du groupe Buenaventura pour lui faire part du projet de privatisation. Ils fixaient, du même coup, la valeur de rachat des actions françaises à 109 millions de dollars (environ 650 millions de francs), en vertu de l'estimation des titres à cette date. Entretemps, la part du BRGM avait pourtant été reestimée à 203 millions de dollars (1,2 milliard de francs) en 1994, puis à 471 millions de dollars (2,8 milliards de francs) en 1996. L'écart entre ces sommes permet de mesurer l'étendue de la perte subie par le BRGM...

« Pourtant, le BRGM n'a, en réalité, jamais cédé à Normandy la moindre action de Yanacocha, s'indigne son président, Bernard Cabaret. *Nous sommes expropriés sur la base d'une simple intention. »* L'explication figure dans un rapport de l'Inspection générale des finances, daté de 1996, et consacré au BRGM *(lire ci-dessous)* : *« Lorsque la menace du contentieux s'est concrétisée*, indique ce document, *et que les partenaires du BRGM, Newmont et Buenaventura, ont obtenu des juges péruviens des mesures conservatoires en leur faveur, en mars 1995, une modification* [illegible]*tial a été décidée à l'initiative du président du BRGM* [M. Allègre] *et du ministère de l'industrie. »* La signature d'un *« avenant »*, le 23 mai 1995, garantissait que la mine de Yanacocha était exclue du périmètre de la privatisation, de sorte que la préemption ne pouvait – *théoriquement – plus s'appliquer*. Mais inexplicablement, cet argument ne fut mis en avant par les *défenseurs du BRGM qu'après* un délai plusieurs mois.

RISQUES DE « CORRUPTION »

Au terme d'un feuilleton à suspense, le Tribunal suprême du Pérou a pourtant fini par donner tort au tandem BRGM-Normandy, dans des conditions qui avaient conduit M. Cabaret, présent à Lima le 20 mai, à émettre par avance des *« réserves »* sur l'arrêt à venir. Répondant aux critiques de l'Inspection des finances, l'ancien directeur général, M. Hugon, avait évoqué par écrit certaines *« manœuvres »*, allant jusqu'à dénoncer l'*« achat »* de juges péruviens. Il y a un an, à Lima, M. Hugon avait entendu, en présence de l'ancien ambassadeur de France au Pérou, Camille Rohou – qui en avait rendu compte –, le premier ministre péruvien en personne faire état de risques de *« corruption »* des magistrats. A la suite de cet entretien, l'ambassadeur n'avait pas caché, dans une lettre adressée à Alberto Benavides, le patron de Buenaventura, le *« constat pessimiste »* qu'il dressait de l'état de la justice péruvienne.

A l'inverse, la presse péruvienne s'est régulièrement fait l'écho, depuis trois ans, d'éventuelles *« pressions »* françaises sur les juridictions locales. Le 2 avril, un magazine publiait un entretien avec l'écrivain-polémiste français Jean Montaldo, au cours duquel ce dernier affirmait détenir *« les preuves »* de l'existence d'un *« réseau de corruption »* qui se serait *« exporté »* au Pérou, et aurait tenté d'y intervenir sur le cours de la justice. Quelques semaines plus tôt, un article du *Canard enchaîné*, aussitôt repris par la presse de Lima, s'était interrogé sur le rôle joué, dans l'affaire de Yanacocha, par un homme d'affaires réputé proche de Jacques Chirac, Patrick Maugein, dirigeant d'une société de négoce pétrolier. *« Mon rôle n'a rien de mystérieux*, a assuré au *Monde* M. Maugein. *Je suis membre de l'advisory board* [comité consultatif] *du groupe Normandy depuis dix ans, et je suis français. J'ai essayé, à la demande de l'ancien ambassadeur de France au Pérou, à un moment où le dossier ne semblait plus géré par personne à Paris, de préserver les intérêts français. »*

M. Maugein confirme avoir *« alerté »* l'Elysée, mais regrette de s'être heurté à *« l'inaction des dirigeants du BRGM »* et à leurs *« divisions »*. *« Il y a des choses qu'un établissement public ne peut pas faire »*, oppose M. Cabaret, qui s'est démarqué des initiatives de M. Maugein, en marge du dossier Yanacocha. L'homme d'affaires a notamment introduit un recours devant la *Security Exchange Commission* (SEC) à la bourse de New-York, où le groupe américain Newmont avait, depuis bien longtemps, intégré dans le calcul de ses actifs les parts du BRGM dans la fameuse mine d'or. Le président du BRGM envisage, lui, des réactions plus conventionnelles, qui pourraient débuter par un recours international, au nom de la *« protection des capitaux exportés »*.

Hervé Gattegno

Les critiques de l'Inspection générale des finances

ALORS président du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Claude Allègre éprouva du courroux à la lecture des conclusions de l'Inspection générale des finances. Daté du 8 novembre 1996, long de 44 pages, le rapport était consacré à un examen détaillé du plan de *« restructuration des activités minières »* du BRGM et de son exécution, qui inspirait aux inspecteurs de vives critiques. Le futur ministre de l'éducation nationale leur répondit par écrit, pour déplorer que le BRGM y soit présenté *« d'une manière tellement impersonnelle que les responsabilités de chacun y sont mêlées et* [que] *celles des tutelles n'y* [soient] *mentionnées qu'occasionnellement. » « Or, dans une affaire qui risque de déposséder la France de plusieurs milliards d'actifs, il importe que la responsabilité de chacun soit bien établie »*, ajoutait-il, réclamant en conséquence que le rapport fut *« amendé »*.

Il n'en fut rien, mais la lettre de M. Allègre fut annexée au rapport d'enquête. Le président du BRGM y écrivait qu'il se sentait *« responsable des activités du BRGM et en particulier de l'affaire péruvienne (hélas bien mal engagée) »*, mais s'efforçait par ailleurs de justifier son attitude : il expliquait ainsi qu'il avait été *« tenu dans l'ignorance »* de *« pans entiers »* du dossier de la mine de Yanacocha, que les autorités de tutelle – et notamment le Trésor – avaient approuvé les décisions prises, et qu'au demeurant, celles-ci l'avaient principalement été par le directeur général du BRGM, et non par lui, en vertu d'une situation de fait antérieure à son arrivée, qu'il qualifiait de *« régime bizarre »*, et contre laquelle il n'avait agi qu'après coup. Dans sa réponse propre, le directeur général, Jean-Pierre Hugon, tout en se reconnaissant *« conscient des erreurs qui ont pu être commises »*, ne pouvait que constater que le courrier de M. Allègre n'apparaissait *« pas comme le point de vue de l'entreprise, mais bien plutôt comme la position personnelle du président »*...

« L'IMPROVISATION ET LA PRÉCIPITATION »

Ignorant ces dissensions internes, le rapport de l'Inspection des finances – établi en coopération avec le Conseil général des mines –, dressait un constat particulièrement sévère de la gestion, par les dirigeants de l'établissement public, du contentieux péruvien. *« Il n'est pas certain que la défense des intérêts* [du BRGM] *ait été assurée de la façon la plus efficace »*, estimaient les auteurs, qui dénonçaient la sous-estimation des risques juridiques encourus au Pérou, puis *« l'improvisation et la précipitation »* dans laquelle des recours avaient été formés contre les premières décisions de la justice péruvienne. Le rapport préconisait, en conséquence, la réorganisation complète du *« dispositif de défense »*, du BRGM – en précisant que *« ce souhait rejoignait celui exprimé par M. Allègre »*.

Revenant sur les origines de cette situation, l'Inspection des finances critiquait le choix, *« insuffisamment éclairé »* selon elle, du partenaire australien Normandy (NML), lors de la restructuration des actifs du BRGM, en 1994, qui s'apparentait à une privatisation partielle. Le rapport contestait ainsi le niveau de valorisation des parts du BRGM dans la mine de Yanacocha, fixé à 788 millions de francs en septembre 1994, lors de la conclusion de l'accord avec Normandy, alors qu'une *série d'études devait rapidement* leur attribuer une valeur sensiblement supérieure.

Admettant que ce type d'évaluation constitue *« un exercice difficile »*, les inspecteurs déploraient néanmoins que la modification de l'accord initial, par un avenant de mai 1995, n'ait pas été mise à profit par le BRGM pour renégocier ces valeurs. Une étude confidentielle émanant d'une banque américaine, citée par le rapport, évaluait, à ce moment-là, la part française dans la mine de Yanacocha à quelque 1 214 millions de francs... C'est notamment sur cette base que se fondaient les inspecteurs pour estimer que la transaction, *« à peu près équilibrée au moment de l'accord-cadre »* était *« devenue nettement favorable à Normandy »*. Deux ans plus tard, alors que le BRGM et son partenaire australien cherchent à divorcer à l'amiable, le dossier péruvien est un échec dont ils partageront les conséquences. *« La grosse faute était de vouloir privatiser le BRGM »*, a déclaré au *Monde* Claude Allègre, qui fut limogé en avril 1997 de la présidence de l'établissement public – en même temps que Jean-Pierre Hugon (*Le Monde* du 4 avril 1997). *« En tout cas*, assure-t-il, *si on récupère dix sous, c'est à moi qu'on le devra. »*

H. G.

M. Allègre, « grand voyageur »

DANS UNE LETTRE adressée, le 13 décembre 1996, à Jean-Pierre Hugon, directeur général du BRGM, le directeur de la division comptable de l'établissement public rappelait les efforts d'économie entrepris et rendait compte de l'examen du dossier *« des agents dont les déplacements représentaient des enjeux financiers non négligeables »*. Estimant qu'il s'agissait, dans la plupart des cas, d'*« opérations bien identifiées, liées au commerce international que pratique le BRGM »*, il assurait n'avoir *« pas de remarque à formuler »*.

Pointant toutefois la présence de M. Allègre *« parmi ces grands voyageurs »*, le fonctionnaire indiquait ne disposer *« évidemment »* d'*« aucun élément relatif aux opérations concernées par ces déplacements »*. Selon son récapitulatif, de février à décembre 1996, M. Allègre avait effectué onze voyages, dont le coût total atteignait 197 582,37 francs, mais dont six auraient été étrangers au BRGM.

Dans ce contexte d'affrontement interne entre MM. Hugon et Allègre, le directeur comptable avait aussi récapitulé les dépenses du futur ministre avec la carte de crédit du BRGM, dont le total, pour 1996, se montait à 70 000 francs, dépensés, pour l'essentiel, en frais de restaurant.

« AU PANIER »

« Je ne vois pas ce qu'il y a de critiquable là-dedans », a déclaré au *Monde* M. Allègre. L'actuel ministre de l'éducation nationale a toutefois contesté avoir fait prendre en charge par le BRGM des voyages personnels, ou liés à d'autres activités. *« C'est au président d'estimer si ses déplacements sont liés ou non à ses fonctions, pas aux services comptables*, nous a déclaré M. Allègre. *Lorsque je me rendais à l'étranger pour faire une conférence sur les activités minières, il est évident que c'était en tant que dirigeant du BRGM. »*

Assurant que Franck Borotra, alors ministre de l'industrie, les avait *« jetés au panier sans en tenir compte »*, M. Allègre estime que ces documents ont été *« fabriqués pour* [lui] *nuire »*, dans le cadre d'un *« règlement de comptes personnel »*.

H. G.

Yanacocha, un Eldorado disséminé dans la « lagune noire»

LIMA
de notre correspondante

C'est à Cajamarca, dans les Andes du nord du Pérou, que les conquérants espagnols capturèrent l'Inca Atahualpa. En échange de sa liberté, ils exigèrent que deux salles soient remplies d'or et d'argent. Jour et nuit, pendant tout un mois, les orfèvres indigènes brûlèrent dans d'énormes fours tous les idoles et ustensiles d'or provenant des tombes et des temples du royaume. Ils obtinrent près de dix tonnes d'or, mais ce butin ne sauva pas la tête de l'Inca.

Près de cinq cents ans plus tard, Cajamarca fournit trente-trois tonnes d'or par an grâce à Yanacocha, la « lagune noire ». Ce gisement, le plus riche de l'Amérique latine, est situé à l'altitude relativement modérée de 4 000 mètres. L'extraction se fait en carrière. Trois tonnes de roche poreuse donnent environ cinq grammes d'or après lessivage dans une eau de cyanure.

12,79 % DU CAPITAL SOCIAL

C'est dans les années 70 que le BRGM commença à s'intéresser au potentiel minier du Pérou. Très vite, de bonnes relations se nouèrent entre le BRGM et la compagnie péruvienne Buenaventura, fondée dans les années 50 par l'ingénieur Alberto Benavides de la Quintana. Le flair et la ténacité de ce géologue, diplômé de Harvard, président de la Cerro de Pasco Copper Corporation entre 1964 et 1971, lui avaient permis de découvrir les riches gisements d'or et d'argent de Julcani, Huachocolpa, Uchucchacua et Orcopampa. Septuagénaire aujourd'hui, « Don Alberto » préside, avec son inséparable havane et son humour anglais, la première entreprise minière péruvienne.

Cette amitié entre le BRGM et Buenaventura s'est formalisée en 1977 lorsque l'Etat français acquit 12,79 % du capital social de la mine péruvienne. Ensemble, ils s'attachèrent surtout à l'exploration géologique du centre du pays. En 1980, ils poussèrent vers le sud, et formèrent la compagnie minière Shila. En 1984, ils décidèrent de s'incruster au nord en créant la compagnie minière Yanacocha. Pour ce faire, ils s'associèrent à la Newmont Mining, la compagnie aurifère n° 1 aux Etats-Unis. Cette concession de 25 000 hectares était, à l'origine, propriété à 40 % de Cedimin (la filiale péruvienne du BRGM) et de Newmont, et à 20 % de Buenaventura. Mais, en 1985, à la suite de restrictions de crédits, le BRGM fut contraint de céder à Buenaventura 14 % des parts de Yanacocha et 35 % du capital de Cedimin.

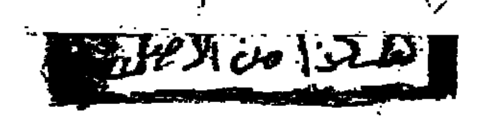
Pour autant, l'exploitation de la mine ne démarrera pas immédiatement. La politique populiste du régime social-démocrate d'Alan Garcia (1985-1990) préoccupe les milieux d'affaires. Parallèlement, les mouvements insurgés du Sentier lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru font régner la terreur sur une partie du territoire. Il faudra attendre l'arrivée au pouvoir, en 1990, du président néo-libéral Alberto Fujimori et surtout, à partir de 1993, l'arrestation des principaux chefs du Sentier lumineux et du MRTA pour que la confiance revienne et que débute, en août 1993, l'exploitation de la mine de Carachugo, l'un des douze gisements de la concession de Yanacocha.

7 TONNES DE « DORÉ»

La teneur en or est de 1,3 à 1,6 gramme par tonne de roche. Dès la première année, la production est significative puisque 7 tonnes de « doré» (60 % d'or et 40 % d'argent) sont extraites. La croissance sera spectaculaire avec la mise en exploitation des gisements de Maqui Maqui, de San José et du Vieux Yanacocha. Les profits sont de l'ordre du million de dollars par semaine...

Lors du procès, débuté en décembre 1994, le directeur financier de Buenaventura, Roque Benavides, avait indiqué que les réserves prouvées de la mine étaient de 40 tonnes d'or. Elles atteignent aujourd'hui 400 tonnes. En décembre 1994, la production annuelle était estimée à 6 tonnes. Elle dépasse maintenant 33 tonnes.

Nicole Bonnet



هكذا من الأصل

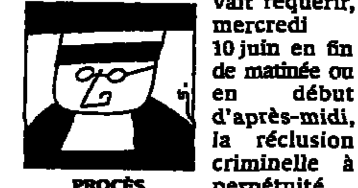
Affaire Piat : perpétuité requise contre Gérard Finale et Lucien Ferri

L'avocat général devait réclamer, mercredi 10 juin, la peine maximale à l'encontre des deux hommes accusés d'être le commanditaire du crime et l'exécutant. Dans son réquisitoire, il s'en est pris aux thèses de certains journalistes

L'avocat général Pierre Cortès devait requérir, mercredi 10 juin, une peine de réclusion à perpétuité contre Gérard Finale et Lucien Ferri, accusés d'avoir joué un rôle central dans l'assassinat du député du Var, Yann Piat. Il a en revanche requis vingt ans de réclusion contre Marco Di Caro, le pilote de la moto. *« Finale, c'est le berger, Ferri le chien du troupeau, les autres les moutons »*, a déclaré Pierre Cortès. Dans ses réquisitions, il a pourfendu l'idée selon laquelle le juge Thierry Rolland aurait instruit avec des œillères. L'avocat général s'en est pris à certains journalistes, dénonçant les *« dérapages incontrôlés du commerce de l'information »* et le contenu de deux livres, *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* et *L'Affaire Yann Piat, l'histoire secrète d'un assassinat*, dont les prétendues révélations ont été balayées à l'audience.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

A l'issue de son long réquisitoire, commencé mardi 9 juin au matin, l'avocat général Pierre Cortès devait requérir, mercredi 10 juin en fin de matinée ou en début d'après-midi, la réclusion criminelle à perpétuité contre Gérard Finale, cinquante-deux ans, patron du bar hyérois Le Macama, et Lucien Ferri, vingt-six ans, respectivement accusés d'être le commanditaire de l'assassinat de Yann Piat et son meurtrier. La première de ces deux peines étant éventuellement assortie d'une période de sûreté.


PROCÈS

Etablissant l'échelle des responsabilités dans la logique de l'arrêt qui a renvoyé les sept accusés devant la cour d'assises du Var, le représentant du ministère public devait cependant réclamer une peine inférieure – vingt ans de réclusion – contre Marco Di Caro, vingt-quatre ans, qui a reconnu, dès sa garde à vue en juin 1994, sans jamais varier depuis, sa participation au crime comme pilote de la moto ayant servi à l'assassinat. Et, enfin, des peines allant de huit à quinze ans contre les quatre autres coaccusés, soupçonnés de complicité, aujourd'hui âgés de vingt-trois à vingt-cinq ans.

« On écrit pour raconter, mais la preuve est mieux servie par la parole », a dit en préambule Pierre Cortès, citant le rhéteur latin Quintilien, comme pour mieux justifier ses longues réquisitions. La parole fluide, l'orateur s'en est tout d'abord pris violemment aux *« dérapages incontrôlés du commerce de l'information »*, au rôle joué par certains journalistes en marge de l'enquête policière. *« Puissent-ils se reconnaître ces plumitifs irresponsables, ces folliculaires charlatans »*, ces *« dictateurs du quatrième pouvoir »* frayant sur *« les rivages délétères de la polémique »*, ces *« esprits chagrins au scepticisme incurable »*, ces *« sombres crétins qui, le cul dans leur fauteuil, refont le monde à leur guise »*.

En ligne de mire, l'avocat général a essentiellement pointé deux livres, dont les thèses ont été mises à mal ou réduites en lambeaux à l'audience : *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* d'André Rougeot et Jean-Michel Verne – déjà lourdement condamnés pour avoir diffamé les anciens ministres Jean-Claude Gaudin et François Léotard – et *L'Affaire Yann Piat, l'histoire secrète d'un assassinat* de Claude Ardid et Jacques-Marie Bourget.

« NOTABLE DE L'OMBRE »

Combattant l'idée selon laquelle le juge Thierry Rolland, au cours de l'instruction *« aurait instruit avec des œillères »*, l'accusateur a retracé les débuts de l'enquête et rappelé l'incarcération de deux suspects, écroués pendant quatre mois puis mis hors de cause, sur les bases d'une piste politique locale, qui pouvait mener au conseiller général Joseph Sercia, le rival politique malchanceux de Yann Piat aux élections législatives de mars 1993.

Qu'il y ait eu interpénétration du milieu et de la classe politique dans le Var, a-t-il dit en substance, *« nous en avons la preuve formelle »*, notamment par le biais d'écoutes téléphoniques interceptées au printemps 1993. Et de rappeler l'immixtion, à distance, dans la vie politique hyéroise de l'ancien parrain toulonnais Jean-Louis Fargette, *« notable de l'ombre, entre Machiavel et faiseur de rois »*, qui soutenait Joseph Sercia. Mais, a déclaré l'avocat général, *« entre l'idée et la certitude, il y a le besoin de preuves »*. Et, selon lui, une exigence chronologique qui veut qu'un an après la disparition du caïd toulonnais, assassiné en Italie par des inconnus le 17 mars 1993, Jo Sercia, qui faisait alors l'objet de poursuites judiciaires dans une affaire d'échauffourée lors d'un meeting électoral de Yann Piat – dont il sera par la suite relaxé – *« n'existait plus »* dans la mesure où *« il était amputé d'une machine de guerre électorale »*.

Ainsi, loin des *« zones de turbulence médiatiques »* jugées *« méprisables »*, l'avocat général a appuyé essentiellement sa démonstration sur la thèse qu'il développa déjà en janvier 1997, avant renvoi de l'affaire devant les assises, dans les quatre cent vingt pages de son imposant réquisitoire définitif. L'assassinat de Yann Piat s'inscrit, selon lui, dans un processus criminel développé par Gérard Finale avec l'aide des jeunes de la « bande du Macama », *« à qui il a promis la gestion d'établissements de nuit »* et dont *« l'enracinement dans le grand banditisme sanglant »* s'est fait progressivement.

« UNE SORTE DE CHEF-D'ŒUVRE »

Vols de motos, vol d'armes, vol à main armée, incendie volontaire d'établissement concurrent, assassinat d'Henri Diana (en octobre 1993), tentative d'assassinat sur José Ordioni (en janvier 1994) – deux figures locales du milieu : *« Ainsi se forge le savoir-faire professionnel* [de la bande] *»* qui mène à l'assassinat de Yann Piat. *« Une sorte de chef d'œuvre dédié à Gérard Finale »*, a dit l'avocat général, dont le mobile, qui devait être analysé mercredi matin, reposerait sur la volonté du patron de bar d'asseoir sa suprématie sur le monde de la nuit hyéroise, hier sous la férule de Fargette, et de ne pas voir Yann Piat, égérie locale anti-mafia, accéder à la mairie.

Si la quasi-totalité des affaires connexes pour lesquelles plusieurs des co-accusés – dont Ferri, Finale et Di Caro – ont été mis en examen n'ont pas encore été jugées, si les responsabilités ne sont donc pas établies judiciairement, Pierre Cortès a étayé néanmoins sa version par les nombreuses dépositions recueillies auprès des coaccusés lors de l'instruction du dossier Piat. Méthodiquement, il a déroulé une à une leurs déclarations successives aux policiers lors de leurs gardes à vue. Il les a recoupées, puis confortées avec les dépositions circonstanciées de Virginie Ben Azra, ancienne petite amie de Marco Di Caro, qui avait recueilli ses confidences avant et après les crimes, et de Jean-Pierre Nazzi, autre membre de la bande, impliqué dans certaines des affaires connexes. Leur contenu, sur de nombreux points, a pu être corroboré par des éléments matériels. Bout à bout, chacune de ces dépositions se referme comme un piège sur le patron du Macama.

Jean-Michel Dumay

La cour d'appel de Rennes autorise la vente du livre d'Antoine Gaudino

DANS un arrêt rendu mardi 9 juin, la cour d'appel de Rennes a décidé d'autoriser la vente du livre d'Antoine Gaudino, *La Mafia des tribunaux de commerce*, édité par Albin Michel. Bernard Corre, mandataire judiciaire à Brest, n'a pas convaincu les juges du bien-fondé de son action en référé, qui prévoyait dans un premier temps, une astreinte de 100 000 francs par exemplaire vendu (*Le Monde* du 8 mai).

« Même à supposer que certaines affirmations soient contestables, voire erronées, la critique de M. Gaudino n'apparaît pas dénuée de pertinence », estime la cour. En outre, les juges semblent sensibles aux questions soulevées par le fonctionnement des tribunaux de commerce, qui fait par ailleurs l'objet d'une enquête parlementaire. *« La démarche de M. Gaudino s'inscrit dans une remise en cause actuelle d'un système légal, qui suscite des critiques de professionnels du droit et des intentions de réforme »*, constate l'arrêt. – *(Corresp.)*

Nouveaux éléments dans l'enquête sur la mort d'un adjoint au maire FN de Toulon

TOULON
de notre correspondant

Agissant sur commission rogatoire du doyen des juges toulonnais, Jean-Luc Tournier, dans le cadre de l'enquête sur la mort, le 29 août 1995, de Jean-Claude Poulet-Dachary, neuvième adjoint au maire FN Jean-Marie Le Chevallier, les gendarmes de la brigade de recherche de Toulon ont effectué, mardi 9 juin, des perquisitions aux domiciles de trois membres du département protection et sécurité (DPS) du Front national de Toulon : Jean-Louis Brahim, Gaby del Puerto et Roger Ledevic. Au domicile de ce dernier, ils ont saisi deux pistolets mitrailleurs, deux pistolets automatiques, un fusil de guerre, un important lot de munitions, des revues à caractère révisionniste et raciste ainsi qu'un fichier de sympathisants du Front national, parmi lesquels figureraient des membres du barreau de Toulon. Au terme d'une garde à vue de plusieurs heures, les deux premières personnes ont été remises en liberté. Roger Ledevic a été présenté au parquet, qui lui a signifié sa mise en examen pour détention d'armes illicites et sa comparution devant le tribunal correctionnel de Toulon le 10 juin.

Le 14 décembre 1995, dans le cadre de cette même enquête, cinq membres du DPS, parmi lesquels figuraient déjà Gaby del Puerto et Jean-Louis Brahim, avaient été auditionnés après perquisition par la police judiciaire. Chez Jean-Louis Brahim, qui est également chauffeur de M. Le Chevallier, les policiers avaient saisi deux pistolets automatiques et un fusil. En revanche, les perquisitions chez Gaby del Puerto, à l'époque chef local du DPS, avaient été infructueuses. Le maire de Toulon avait alors publié un communiqué dans lequel il s'en prenait à la *« coalition de politiciens corrompus, de magistrats aux ordres, de policiers serviles et de journalistes* [qui] *met gravement en danger les valeurs de la démocratie »*.

Si le juge Tournier refuse de voir dans les résultats de cette procédure incidente un lien direct avec la mort de Jean-Claude Poulet-Dachary, force est de constater que le magistrat ne s'est pas contenté des conclusions d'enquête de la police judiciaire qui, en février, privilégiaient la thèse de l'accident.

« DOSSIERS EXPLOSIFS »

Les expertises médico-légales avaient, au contraire, exclu cette thèse. Même si la victime était passablement imprégnée d'alcool, des traces relevées sur son crâne laissaient penser qu'elle avait été frappée rudement par derrière avant de chuter dans sa cage d'escalier. Les enquêteurs se sont d'abord intéressés à des *« dossiers explosifs »*, mais mal identifiés, dont la victime aurait été détentrice. Ils ont, ensuite,mené des investigations dans les milieux homosexuels fréquentés par l'adjoint. Sans plus de résultats. Des témoins étrangers et discrets se sont ensuite succédés pour, semble-t-il, égarer policiers et magistrats . Dès que l'enquête s'essoufflait, il s'en trouvait toujours de nouveaux pour partager des confidences intéressantes. C'est ainsi qu'en début d'année, le juge Tournier a recueilli des éléments nouveaux, après l'audition de la soeur du défunt, d'un ancien membre influent du FN et d'un ancien responsable du DPS, qui l'avait orienté alors vers une piste interne impliquant des Toulonnais sympathisants du parti d'extrême droite et pouvant avoir un lien direct avec cette mort qui ressemble à un homicide. C'est pourquoi le magistrat avait délivré une commission rogatoire à la brigade de recherche de la gendarmerie de Toulon en vue de *« vérifier certains points complémentaires dans l'enquête »* (*Le Monde* du 23 février). Aujourd'hui, Jean-Luc Tournier laisse entendre que le dossier n'est pas refermé.

José Lenzini

Le Havre : le retour des grues et des chantiers

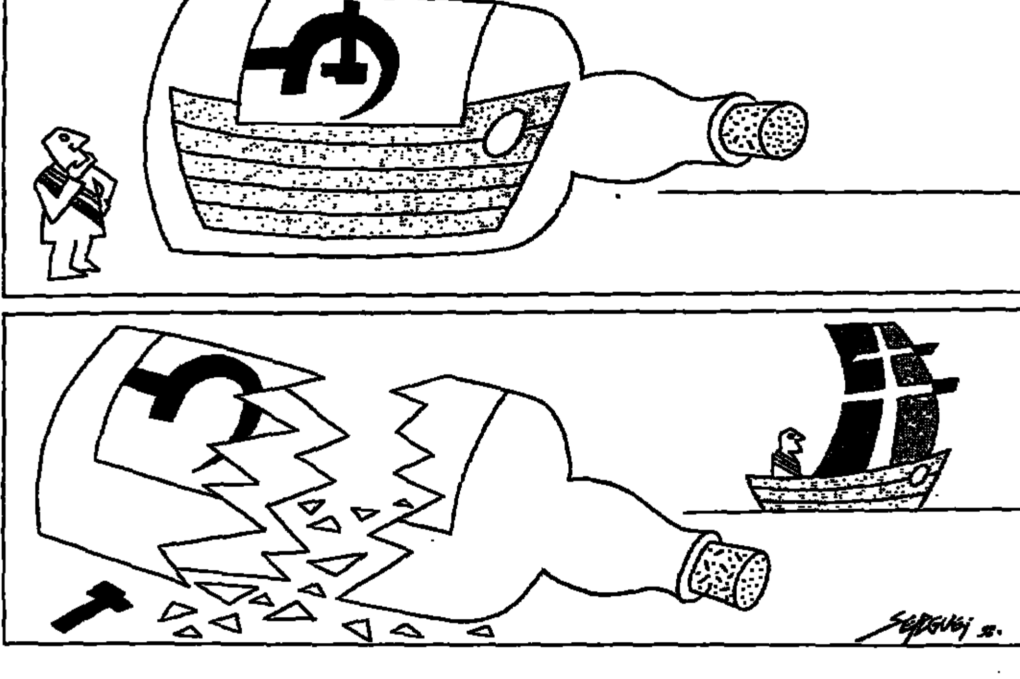
Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Le grand port normand, « traditionnellement à gauche », est pris d'une frénésie d'équipements et de projets sous la houlette d'Antoine Rufenacht, nouveau maire RPR. Mais la crise des chantiers navals pourrait compromettre cette renaissance

LE HAVRE
de notre correspondant

Si on lui avait prédit, il y a trois ans, un événement aussi heureux, à mi-parcours de son premier mandat de maire du Havre, Antoine Rufenacht (RPR) ne l'aurait sans doute pas cru. L'homme d'affaires le plus en vogue du moment, Vincent Bolloré, vient de lui offrir un cadeau merveilleux : le siège flambant neuf de l'armement maritime Delmas, délocalisé de la Défense vers la Normandie. Il fallait, selon le maire, sortir le second port français et sa puissante pétrochimie, de trente ans de *« glaciation communiste »*.

TROIS ANS APRÈS

Le groupe Bolloré Technologie, qui contrôle à 100 % l'armement Delmas, veut ouvrir la voie. Son patron est convaincu d'avoir choisi *« ce qui sera demain un grand pôle européen »*, avec à sa tête *« un ami fidèle et un grand professionnel »*, M. Rufenacht.



PAVILLON BAS À GAUCHE

Car, au Havre, les choses changent. Le meilleur accueil est assuré à tous ceux qui comptent : président de la République, premier ministre, ministres, présidents de groupes internationaux américains, anglais ou français, ambassadeurs, missions économiques... Face à ce succès, l'opinion de gauche garde pavillon bas. Certes, elle a dénoncé la *« bonne opération »* conclue par Delmas qui s'est payé, à bon compte, la restructuration de tous ses services français, désormais concentrés au Havre, grâce à la prime à l'aménagement du territoire (PAT) et au soutien des collectivités territoriales. *« Pas plus de 20 % de 200 millions de francs, ce qui est conforme au droit commun »*, rétorque Jean-Paul Parayre, vice-président de Bolloré Technologie. La communiste Maryvonne Rioual, conseillère générale et régionale, qui était premier adjoint au maire, en 1995, en convient : *« Ce sont des emplois pour Le Havre. »* Ceux qui occupèrent de 1965 à 1995 l'imposant hôtel de ville du Havre savent qu'il est inutile de reprocher à leur successeur d'avoir attiré un investisseur de renom, fût-il un capitaliste bon teint.

Trois ans après une défaite subie à contre-courant d'un mouvement national qui leur était plutôt favorable, communistes et socialistes hésitent encore sur les raisons de leur échec. Ils se retrouvent pour reconnaître le délitement des rapports autrefois privilégiés entre l'exécutif municipal, les partis politiques et un réseau associatif historiquement dynamique. En juin 1995, Le Havre, *« traditionnellement à gauche »*, selon l'expression d'Antoine Rufenacht, venait d'accorder 52 % de ses voix à Lionel Jospin mais avait simultanément démontré un désir de renouveau. Maryvonne Rioual ose une explication : *« Il y avait une aspiration au changement qui venait de s'exprimer lors de l'élection présidentielle. Sur ce point, nous avons perdu par défaut. L'attente que la municipalité règle les problèmes de la vie n'a pas été comblée. Or les communes n'en ont plus les moyens. »*

La commune était plutôt bien gérée, faiblement endettée grâce à *« une politique d'équipement très modérée, inférieure de vingt-cinq pour cent à la moyenne des grandes villes »*, selon les termes de l'audit commandé par M. Rufenacht au lendemain de son élection. Mais confrontée aux difficultés sociales des quartiers périphériques, à une atonie du commerce local, à un chômage supérieur à la moyenne nationale et de deux points supérieur à la moyenne régionale, aux mutations économiques qui frappent les grands groupes industriels comme Renault, Total, les Chantiers navals, Alsthom, et même les activités maritimes, la gauche municipale avait perdu son rayonnement. A cela s'ajoutaient les incessantes querelles de familles à l'hôtel de ville entre communistes et socialistes.

Antoine Rufenacht prend l'exemple des emblématiques CLEC (Centres locaux d'échanges culturels), réseaux de maisons de quartiers imaginés pendant les premiers mandats de la gauche et qui avaient largement contribué à forger l'image culturelle du Havre. Le maire de droite admet que *« c'était des institutions qui, il y a trente ans, correspondaient à un besoin, étaient vraiment novatrices et où l'imagination s'exprimait. C'était aussi largement de la propagande politique. Mais au moins, il s'y passait quelque chose. Quand nous sommes arrivés, ça ronronnait, c'était devenu des boutiques complètement ringardisées »*.

MULTIPLICATION DES CHANTIERS

Ringard ! La formule revient souvent dans la bouche de M. Rufenacht. Elle l'a autorisé à fermer ces CLEC pour les transformer en maisons de quartiers, sans déclencher de guérillas idéologiques sur sa gauche. Prudent, il s'est contenté d'allusions complices avec ses adversaires de trente ans. Il ne s'agissait pas tant de *« libérer la ville »* que de la revivifier.

La vraie fierté d'Antoine Rufenacht, c'est *« la multiplication des grues dans le ciel havrais que l'on n'avait pas vues depuis longtemps. Ressources ? »*, plaide M. Rufenacht.

sources ? », plaide M. Rufenacht. L'usage des maisons de quartier, comme les subventions aux associations, ont été redéfinis – on évoque alors *« une reprise en main idéologique »*. *« Maintenant il faut être saint Thomas d'Aquin* [puissante association d'origine confessionnelle] *ou la Croix-Rouge* [dont la première adjointe au maire, Agathe Chierre, fut l'influente présidente locale] *pour pouvoir agir dans les quartiers »*, dit-on du côté du PC. *« Livrer le centre de la ville à des agents immobiliers sans projet global et surtout sans construire des logements sociaux, c'est choyer la clientèle électorale, favoriser la spéculation et la ségrégation entre les catégories »*, affirme, dans un tract, le PS local.

Alerté à deux reprises en 1997, puis en 1998, par les déboires électoraux de ses adjoints et de la liste qu'il conduisait en tant que président sortant du conseil régional de Haute-Normandie, Antoine Rufenacht affirme avoir pris bonne note de l'avertissement : *« Les trois prochaines années, nous devrions être beaucoup plus sur le terrain, il faudra que les conseillers municipaux réunis se consacrent plus à l'explication, la pédagogie et l'écoute de nos concitoyens »*. Pour réussir, la droite devra aussi desserrer l'étreinte du FN, qui l'a devancé à plusieurs reprises dans les quartiers les plus difficiles de la ville.

Dans l'immédiat, le plus délicat pour Antoine Rufenacht sera de gérer la crise que traversent les Ateliers et Chantiers du Havre (ACH), chantiers navals en pleine déroute, incapables de construire dans les conditions prévues les trois navires chimiquiers commandés par un armateur norvégien. A la clé, 800 emplois directs et quelque 1 200 emplois induits. Leur disparition serait une catastrophe sociale et économique locale. Le maire du Havre, qui a pris les commandes directes du développement économique en créant Le Havre Développement, comité d'expansion associant la ville, la CCI et le port autonome, risque alors fort de se voir reprocher les limites de son entreprise de rénovation.

E. B.

Un pôle commercial de vingt mille mètres carrés

Parmi les chantiers ouverts au cours des trois dernières années, celui de la ZAC Coty (zone d'aménagement concerté) est le plus symbolique, selon Antoine Rufenacht. L'idée de créer un pôle commercial dans un centre-ville avait été lancée en 1972 par la précédente équipe municipale. En vingt-cinq ans, le projet n'a avancé que par à-coups, les pelleteuses s'échinant à déblayer un terrain devenu vague. Pendant ce temps, les hypermarchés et leurs galeries commerciales ont fleuri à la périphérie de l'agglomération, contribuant à vider le centre. Depuis 1995, l'affaire est rondement menée : 20 000 mètres carrés de surface commerciale sont en construction avec parkings et logements. On attribue déjà à l'Espace Coty un rôle de moteur dans le commerce régional, bien au-delà du Havre, sur les deux rives de l'estuaire de la Seine. *« C'est un montant de près de 500 millions de francs investis par des promoteurs privés. La confiance est donc là »*, estime le maire.

Un fort taux de chômage

- **Population.** 197 219 habitants.
- **Taux de chômage.** 17,1 %
- **Impôts locaux.**
  - Taxe d'habitation : 17,67 %
  - Foncier bâti : 20,80 %
  - Foncier non bâti : 27,50 %
  - Taxe professionnelle : 18,08 %
- **Budget 1998.**
  - Recettes d'investissement : 301,70 millions de francs
  - Dépenses d'investissement : 479,50 millions de francs
  - Recettes de fonctionnement : 1 603,2 millions de francs
  - Dépenses de fonctionnement : 1 425,4 millions de francs
- **Structure intercommunale.** Pas d'organisation en district. Plusieurs syndicats aux contours géographiques variables dans les domaines du transport urbain, de la prévention et de l'information des pollutions et de la gestion informatique.

Prochain article : Grenoble

TROIS QUESTIONS A...

DANIEL PAUL

1 Deux ans après que la gauche a perdu la municipalité, la ville du Havre vous a aisément élu député (PCF). D'où vient ce virage ?

L'« irrésistible » volonté de changement dans la période que vous évoquez a par exemple fait élire Chirac, et non le « favori » Balladur, pour succéder à François Mitterrand. Nous-mêmes, mais aussi l'ensemble des forces de gauche et écologistes, n'avions pas perçu à temps, à leur mesure, la profondeur des attentes. Les élections législatives ont précisé la puissance du contenu social de ce besoin de changement. Dans le même temps que nous commencions à tirer des leçons du passé et à initier des pratiques nouvelles, l'actuel maire du Havre prenait à contrepied ses promesses. Par des actes rétrogrades, autoritaires, antisociaux, sa politique déstabilisait le tissu de notre cité et aggravait la fracture sociale dans notre ville. Notre volonté est donc forte d'écouter, d'entendre, de travailler avec les Havrais : c'est l'engagement de 1997.

2 Etes-vous sensible à l'argument qui dit que l'image de « plus grande ville communiste de France » était un handicap pour Le Havre ?

Une large majorité des Havrais – plus large que l'électorat de gauche – avec ses municipalités d'union, au cours des dernières décennies, ont bâti ensemble les principaux atouts de cette ville. Je ne suis bien sûr pas insensible aux caricatures que l'on a fait de nous et que, peut-être inconsciemment, nous avons pu nourrir. Nous ne nous sommes jamais sentis « propriétaires » de la ville, nous l'avons servie, comme les Havrais. Aujourd'hui, forts de notre réflexion, des liens tissés avec la population, de ce que nous appelons notre « mutation », nous estimons que, plus que jamais, l'avenir est à une ville rassemblée, solidaire, où les gens comptent.

3 Il y a eu le *France*, les superpétroliers. Il y aura « Port 2000 ». Le Havre a-t-il besoin de projets spectaculaires pour exister ?

Grande ville, Le Havre est aussi une des principales portes de notre pays sur le monde : c'est un atout européen. Des projets traduisant cette réalité étaient en cours : nous les faisons aujourd'hui aboutir. Je pense bien sûr à « Port 2000 ». Cela doit s'accompagner d'une politique qui contribue effectivement à ce que chacun vive la plénitude de ses droits. Tout l'enjeu consiste à tisser les liens entre ces grandes réalisations, présentes ou futures, et l'amélioration du quotidien des Havrais. Ce sont ces deux bouts de la chaîne, qui ne doit pas rompre, que nous devons tenir.

Propos recueillis par Etienne Banzet

هكذا من الأصل

Naissances

Inès, Marie et Arno
ont la joie d'annoncer la naissance de

François,

le 8 juin 1998.

Familles Gaillard-Touraille,
212, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Lucie et Matthieu
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean,

le 22 mai 1998.

Nathalie Lacube
et Alain Fortin,
11, rue Simonet,
75013 Paris.

Anniversaires de naissance

– Un anniversaire de miel pour notre petite abeille.

Camille, Odile, Iago.

– Soixante ans de charme, de sourire et d'amour...
Bon anniversaire,

Mireille !

De la part d'Etienne et de toute la tribu.

Décès

– Mme Jacques Corrot,
Frédérique Sabatier, née Corrot
et ses enfants, Alexandre et Vincent,
Christine Gancel, née Corrot,
Son époux et leurs enfants, Emmanuelle, Marine, Nathalie,
Les familles Merckel, Dubois, Kervahut,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CORROT,
professeur de chaire supérieure
en retraite,
chef d'escadron d'artillerie
de réserve honoraire,

incinéré dans la plus stricte intimité familiale, le mardi 9 juin 1998.

– Meylan. Bordeaux. Donzy-Le-National. Toulouse. Saint-Martin-d'Hères. Samoëns,

Céline Dagallier,
son épouse,
Marie-Clotilde et Michel Guillon
et leurs enfants,
Pierre Dagallier et Véronique Graux
et leurs enfants,
François et Laure Dagallier
et leurs enfants,
Sophie Dagallier,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Dagallier et Duval-Arnould,
font part du rappel à Dieu de

Xavier DAGALLIER,

survenu le 8 juin 1998.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 11 juin 1998, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Plaine-Fleurie, à Meylan, suivie de l'inhumation au cimetière de Varces (Isère).

1, allée des Marronniers,
38240 Meylan.

– Anne-Marie Deneuville,
son épouse,
Caroline, Anne et Philippe,
Philippe et Anita,
Marc et Pascale, et Laëtitia,
ses enfants,
ses petits-enfants,
M. Jean Deneuville,
son père,
ses frères et sœurs,
Monique Deneuville,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jehan DENEUVILLE,

survenu le 7 juin 1998, à l'âge de soixante et onze ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 11 juin, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Verrières-le-Buisson.

Requiescat in Pace.

3, rue Jean-Jaurès,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Sa famille
prie d'annoncer le décès de

Louis-Marc JEAN,
pionnier de l'aviation,
pilote de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 8 juin 1998, à cent deux ans.

26, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

– Annie Gambin-Lafontaine,
son épouse,
Et Vincent Gambin,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GAMBIN,

survenu le 9 juin 1998, à Aix-en-Provence, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 11 juin, à 14 h 15, en l'église Saint-Jean-Marie-Vianney, 94, route de Vauvenargues, à Aix-en-Provence.

Villa L'Autanne,
10, avenue Léo-Lagrange,
13090 Aix-en-Provence.

– Simone,
son épouse,
Elmire,
sa sœur,
Gérard et Nicole,
Roland et Michèle,
ses fils et leurs épouses,
François et Céline, Nathalie, Julie, Sophie, Olivier,
ses petits-enfants,
Théo,
son arrière-petit-fils,
pleurent douloureusement la mort de

Marcel GARRIGOU,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant 1939-1945,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite social.
Fondateur et président de l'Association internationale pour le décloisonnement économie-culture (AIDEC) ;
de l'Association internationale « Les Amis de la reliure d'art » ;
du Comité régional Midi-Pyrénées de la Courtoisie française ;
Past-président du Conseil des gouverneurs de France du Lions club international ;
Ex-vice-président de la CCIT ;
Fondateur des sociétés Midica, UMS et Arts et Formes,

survenue à Toulouse, le 7 juin 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année, à la suite d'une brève mais redoutable maladie.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Une cérémonie commémorative réunira bientôt tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Pas de fleurs, mais des dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le cancer, Comité de Haute-Garonne, 2, avenue Jean-Rieux, Toulouse (Haute-Garonne).

- Domaine du Salas,
31520 Ramonville-Saint-Agne.

---

*« Il faut aimer sans cesse
après avoir aimé. »*
(A. de Musset).

Après l'accident mortel, survenu en 1974 à l'âge de seize ans, de son fils

Michel,

toute la famille et les nombreux amis se souviennent, et ont la tristesse de faire part du décès, le dimanche 31 mai, de

Georges GOUZY.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 2 juin, en toute fraternité, au temple protestant de son village adoré.

Ses proches remercient toute l'équipe de l'hôpital de Pamiers pour les soins attentifs et son dévouement.

09350 Les Bordes-sur-Arize.

– Le docteur Yves Grand,
son neveu,
Son épouse et ses enfants,
Les familles Grand et Moatti,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne GRAND,
épouse René MOATTI,

survenu le 23 mai 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le 26 mai.

Une cérémonie religieuse aura lieu à Paris, en l'église du Saint-Sacrement, 23, avenue de Friedland, Paris-8e, le vendredi 12 juin à 18 heures.

Ils vous remercient de s'associer à leur douleur.

– Mme Denis Meyer,
M. et Mme Patrick Hecker-Bombeke,
ses enfants,
Emmanuel, Benoit Meyer,
Julie Hecker,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise HECKER,
née BERNHEIM,

survenu à Paris, le 8 juin 1998.

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 juin, à 15 heures, au cimetière de Montmartre, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
74, rue Championnet,
75018 Paris.

– Mme Geneviève Hariki,
son épouse,
M. et Mme Ismaïl Hariki,
M. et Mme Youssef Hariki,
ses fils,
Selwa, Mounia et Maryam Hariki,
ses petites-filles,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdellatif HARIKI,
chevalier de l'ordre du Trône,
ancien directeur général
de la Loterie nationale,

survenu à Caen, le 30 mai 1998, dans sa soixante-dixième année.

22, rue S.A.R.-Sidi-Mohammed,
Souissi - Rabat (Maroc).

– M. et Mme Jean Rivals,
leurs filles,
Isabelle et Sophie,
Le docteur et Mme Pierre Kaufmann,
M. et Mme Jean Cailla
et leurs enfants, Sébastien et Amélie,
Marie Hottelet,
Catherine et Michel Eybert
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis RIVALS,
née Huguette FILHOL,

leur mère, grand-mère et tante,

survenu le 4 juin 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Toulouse (Haute-Garonne), le 8 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 11 juin 1996,

Gérard DAHAN

nous quittait.

Notre émotion reste immense.

Amy et Maxime
remercient tous ceux qui, par leur affection et leur fidélité, les aident à continuer la vie.

Examens

**ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE**
Etablissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat

Directeur : François Wehrlin
Président : Christian de Portzamparc
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1998 :
– les examens d'admission se dérouleront :
le 1er juillet 1998,
le 1er septembre 1998.

Renseignements : ESA,
254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

Stages

**ATELIERS D'ECRITURE
Elisabeth BING**
Sensibilisation, stage d'été, documentation.
Tél./fax : 01-40-51-79-10.

Débats

Ve Rencontres INA-Sorbonne
sur le thème « L'image qui réfléchit »
illustrées d'extraits
de films et d'émissions
animées par Marie-José Mondzain (CNRS) et Jacques Walter (université de Metz) ; avec Gérard Mordillat, Jérôme Prieur, Pierre Geoltrain, Gérald Caillat, Pierre Legendre, Jean-Louis Comolli, Michel Samson, Eliane de Latour, Monique Sicard.

Samedi 13 juin, à partir de 9 heures, La Sorbonne, amphithéâtre Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

Réservation : 01-49-83-20-95 (dans la limite des places disponibles).

Formation continue

INALCO
Cours intensifs 4 heures
tous les matins,
arabe, chinois, russe,
du 29 juin au 10 juillet 1998.
Tél. : 01-49-26-42-81/59/31.
Prise en charge FC possible, AFR.

Communications diverses

– CBL, 10, rue Saint-Claude, 01-42-71-68-19. Attention changement de programme : **Situation en Israël**, avec Sheva Fridman, secrétaire général du Meretz international.

Soutenances de thèse

– Thèse de sémiotique. Université de Perpignan. **L'enfant autiste, le bébé et la sémiotique.** Jury : Amar, Balat, Golse, Oury, Pouplard, Rethore.
Soutenue par Pierre Delion, le 10 juin 1998.

– Gilles Louys soutiendra sa thèse de doctorat **Des romans inachevés. Etude historique et structurale.** (Directeur : M. Jacques Neefs), le vendredi 12 juin 1998, à 9 h 30, à l'université Paris-VIII, salle D 084.

– Université Paris-Sorbonne-Paris-IV, amphithéâtre Guizot, le vendredi 12 juin 1998, à 9 heures, **Mme Daphné Laure Masliah-Romy** soutiendra une thèse de doctorat sur le thème **L'Anglais et les cultures : analyse sociolinguistique des situations plurilingues et multiculturelles au Canada, en Australie et aux Etats-Unis.**

Jours de violence ordinaire au collège

Agressivité verbale et physique, indiscipline, absentéisme, fugues, rackets traduisent dans les établissements scolaires le mal de vivre des jeunes en milieu urbain. Enquête sur cette banalisation de la violence dans un collège de la banlieue lyonnaise

LE pugilat n'a pas duré plus de deux minutes. Quand elle a entendu le mot *« pute »*, chuchoté dans son dos par ce gros lourd d'Yvon, Khalida s'est retournée d'un bloc. Son poing s'est abattu, droit sur la tête de l'insulteur. Une fraction de seconde, la classe s'est figée. Le temps, pour Yvon, de bondir de sa chaise et de rouer Khalida de coups de pied. Scène de catch ordinaire en classe de quatrième. Très vite, très calme, la professeur s'approche.

Un simple *« Vos carnets, s'il vous plaît ! »* et le soufflé retombe. Yvon file à sa place. Le cours d'anglais reprend comme si de rien n'était. Assis au dernier rang, deux malabars aux cheveux ras fredonnent un air de rock. Les autres s'appliquent ou font semblant. Il est 8 h 40, les comptes se régleront plus tard. A moins qu'on tire un trait jusqu'au prochain *« baston »* ? Au collège comme ailleurs, les occasions de *« bun-bun »* (bagarre en tête à tête) ne manquent pas. Yvon se frotte le crâne.

Même s'il reçoit, une ou deux fois par an, la visite de la police, le collège d'Yvon et Khalida n'a jamais fait parler de lui en matière de violence scolaire. Classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), l'établissement accueille près de huit cents élèves – dont plus de 50 % d'origine ouvrière – et emploie, bon an, mal an, une cinquantaine d'enseignants. Un collège comme des centaines d'autres, avec chahuts de série B, vacarme dans les couloirs, petits caïds et grands silences. *« Il y a dix ans, un élève sur deux passait en quatrième. Aujourd'hui, trois sur quatre arrivent jusqu'à la troisième »*, souligne le principal. Par les fenêtres des salles de cours, celles, du moins, dont les vitres ne sont pas étoilées et rafistolées avec du ruban adhésif, on aperçoit un champ de blé, des arbres et des immeubles au loin, repeints de frais, presque pimpants. Dans cette commune de la banlieue lyonnaise, on pourrait se croire dans une petite ville de province. Les rues sont propres, les murs vierges de tags et le cimetière a gardé son nom de baptême républicain – cimetière de l'Egalité. Au snack du coin, la pizza Santana côtoie le big kebab, le couscous et le sandwich campagnard. Métissage sans complexe ? Aux dernières élections cantonales, le Front national a fait une percée inédite, raflant 45 % des suffrages. Malaise.

« Le mot violence, on a du mal à l'employer, admet une enseignante. *Les élèves ne sont pas méchants, mais agressifs. Surtout entre eux. C'est terrible, la manière dont ils se parlent. Je n'arrive pas à m'habituer. »* Dans la salle des profs, les collègues approuvent d'un hochement de tête. *« Comparé à d'autres établissements, c'est quand même plus facile, plus aéré, il y a de la communication »*, modère l'une d'elles. *« N'empêche ! Quand j'arrive ici le matin, j'ai l'impression d'être sur un volcan. Je me dis que ça peut exploser à n'importe quel moment »*, assure une troisième. Une odeur de café embaume la pièce. C'est l'heure de la première pause, celle de la récréation de 10 heures. Sur la table basse, posé au milieu des journaux, un grand cahier vert reçoit les doléances des enseignants. Il a été inauguré en mars, après un début d'année mouvementé. Tout n'y est pas noté, loin de là. On y lit surtout la fatigue, la vulnérabilité. La litanie des désarrois : *« Pneu crevé avec un couteau »*, *« A jonché le sol avec des graines de tournesol »*, *« Arrive en retard et repart sans autorisation »*... A la date du 12 mars, un professeur se plaint : *« Insulte avec comportement vulgaire : "Nique ta mère", me dit l'élève V. »* Plus loin, en style télégraphique, une main nerveuse a écrit : *« M'a dit : "Tu me soûles", l'a répété, et a refusé de s'excuser »*. Une autre, exaspérée : *« Deux élèves se sont battus et la classe a "encouragé" en se mettant à crier. »*. Le 20 mars, se désole un professeur de musique, *« un élève s'est approprié ma flûte à bec à la fin du cours »* – laquelle flûte, a-t-il ajouté en dessous, a été *« rendue le 27 mars »*. Pourquoi n'y a-t-il qu'aux saints qu'on donne une auréole ?

« Certains jeunes, ils sont énervés parce qu'à la maison ils voient trop les problèmes : divorce, pas d'argent, pas de travail... », avance Khaled, dix-sept ans, élève de troisième. *« Pour un rien, on se bat. Pour un ballon de foot, pour une parole de travers. Ça démarre bas ! »*, admet Christian, seize ans, en troisième lui aussi. Se considèrent-ils comme des violents ? Eric, treize ans, n'ose pas répondre directement. *« La bagarre, c'est normal. Ou tu niques ou tu es niqué »*, lâche-t-il. Lui-même affirme avoir goûté aux deux. *« Une fois, à la sortie, je me suis fait attraper par des grands. Il y en a un qui me tenait et les autres qui me mettaient des coups de boule. J'ai saigné du nez pendant une heure et demie »*, précise-t-il avec fierté. *« Moi, je suis calme. Mais si on me cherche, on me trouve »*, s'exclame Malika, dix-sept ans, en racontant, sourire aux lèvres, comment elle a failli, au collège, étrangler une camarade qui avait *« insulté* [sa] *religion »*. De la menace à l'agression réelle, la marge est-elle si grande ? Beaucoup, chez les adultes, s'en disent convaincus. *« C'est comme pour la drogue douce : ce n'est pas parce qu'on fume un joint de temps en temps qu'on finit par se shooter à l'héroïne*, plaide un jeune surveillant. *Chez les gamins, la violence verbale est une chose naturelle. Ce n'est pas pour ça qu'ils vont forcément se battre. »*

RAYON vocabulaire, en tout cas, la bagarre est la reine. Pour la décrire, les expressions se bousculent : aux habituels *« Je te fracasse »*, *« Je te démolis »* et autres *« Je vais te faire baigner dans ton sang »*, il faut ajouter le plus moderne *« Je vais te filer »* et le suave *« Je te casse ta bouche »*, sans oublier l'inévitable *« Je nique ta mère »*, prélude obligé – comme l'avait déjà raconté Camus – de toute castagne en règle. *« Sur plus de sept cents élèves, il y a, au maximum, une dizaine de petits durs. Plus une trentaine d'autres qui "brassent" un peu. Cela suffit pour faire des remous, mais pas pour transformer le collège en Chicago »*, analyse un autre surveillant, plus âgé, et qui a l'expérience des écoles *« difficiles »*.

10 h 30, bureau de la conseillère d'éducation. Le père de Mario se tortille sur sa chaise, gêné. La cinquantaine rougeaude, il enlève ses lunettes, sourit maladroitement. Depuis ces derniers mois, son fils, treize ans, accumule les heures de colle et les avertissements. Les raclées paternelles n'y font rien. Et maintenant, il y a cette histoire d'argent « emprunté » et toujours pas rendu. *« Je ne sais pas ce qu'il faut faire*, dit l'homme en hésitant. *Mario, il se perd à droite, à gauche, et après il ne se retrouve plus »*, lâche-t-il, avec un soupir d'impuissance. *« Il faudrait peut-être essayer de mieux regarder son carnet, le soir ?* lui glisse la conseillère. *Je sais que c'est fastidieux, mais... »* Sonnerie du téléphone. Le père de Mario s'éclipse. Au fond du bureau, une jeune fille pianote devant l'ordinateur. Elle fait, comme chaque jour, le compte des absents. Ce lundi matin, ils sont une cinquantaine à avoir séché les cours. En moyenne, sur l'année, le taux d'absentéisme varie de 7 % à 10 %.

« Les petits diables de sixième, c'est des violents. Si on ne les éduque pas, si les grands frères ne font rien, ce sera des meurtriers, ils seront pire que nous », édicte, le regard grave, un grand gosse au crâne rasé. Bête noire des professeurs, celui que nous appellerons Mustapha est un champion de la castagne. Ce qui ne l'empêche pas de rentrer sagement, chaque midi, déjeuner chez sa mère. Et de rêver de devenir, un jour, cuisinier-pâtissier. *« Si jamais ça marchait*, raconte Mustapha, *je pourrais ouvrir un petit restaurant en Tunisie. A l'étranger, la cuisine française est très demandée. Je pourrais même aller en Allemagne ou aux Etats-Unis. »* Mais a-t-on vraiment le droit de rêver, en France, quand on se prénomme Mustapha ? *« Quand je suis allé à la chambre des métiers, hier, la dame du guichet m'a dit qu'il ne fallait pas que je me fasse trop d'idées. D'après elle, les patrons, ils ne veulent que des Français. »* Contrairement à son frère aîné, qui poursuit des études à l'université, ou à sa grande soeur, qui vient de décrocher son diplôme d'infirmière, Mustapha n'est jamais arrivé à se plier à la discipline scolaire. *« Plein de fois, j'ai été renvoyé. Chaque fois pour des bricoles. C'est pour ça que j'ai la haine. Les profs, je ne les aime pas. Souvent, j'ai envie de tout casser, je craque, j'en ai trop marre. Ce collège, il m'a rien servi. C'est pas de venir ici qui va me trouver du boulot »*, conclut le petit caïd, la voix poissée par l'anxiété.

> « Les élèves d'aujourd'hui sont un peu comme les canuts qui, à un moment de leur histoire, se sont mis à détruire leur outil de travail : c'est un geste suicidaire, une violence de désespoir. Aux yeux des élèves, l'école ne sert plus à rien »

En décembre, comme une poignée d'autres élèves du collège, Mustapha a participé à la marche contre la violence, organisée à Saint-Priest après la mort d'un lycéen, victime d'un trio de jeunes racketteurs. *« Il est mort pour rien, juste parce que les autres, ils voulaient lui piquer sa chaîne »*, commente Mustapha. Selon lui, *« ça pourrait arriver à tout le monde, même ici, au collège »*. Ce n'est pas Christian qui le contredira. Pendant un an, dans la cour de récréation, il s'est fait régulièrement détrousser de ses cigarettes. Loi du plus fort oblige. *« Il valait mieux donner : ils étaient quatre ou cinq, et moi j'étais tout seul. Après, j'ai appris à cacher mon paquet »*, raconte-t-il. Quant aux jeunes racketteurs des cités, Christian a mis longtemps à trouver la parade. *« Chaque bande a son territoire*, explique-t-il, *celui qui est étranger au quartier, il doit faire attention, sinon c'est fini, il y passe. »* Plusieurs fois, Christian *« y est passé »* : il a payé sa dîme en paquets de cigarettes, mais aussi en CD, *« et même une fois, j'ai dû donner 70 balles, tout l'argent que j'avais sur moi »*. Depuis, pour aller au collège, Christian évite les *« quartiers pourris »* et fait un détour : *« Je mets cinq minutes de plus mais, au moins, je suis tranquille. »* Il lui arrive, *« les jours où c'est chaud »*, de glisser un couteau dans sa poche. *« Au cas où »*, explique-t-il. Selon lui, outre le trafic de cannabis et de motocyclettes volées, le commerce des fusils à pompe serait florissant. Cette violence quotidienne, épuisante, anodine, ne laisse pas de traces dans les registres des commissariats. Dans la commune, la délinquance a même baissé officiellement de 13 % en un an. 14 heures, bureau de l'assistante sociale. *« La première violence à laquelle je suis confrontée*, explique cette dernière, *c'est celle que les élèves subissent dans leur famille. »* Au total, une vingtaine de dossiers sont *« en cours »* : le petit bout (noir) de la lorgnette, qui dit les frustrations sociales, les violences à huis clos, les démissions en chaîne. Derrière une plainte pour racket ou des fugues à répétition, se révèlent parfois des drames sordides. *« La violence ou la souffrance n'existent pas à l'état pur, ce sont toujours des mélanges, des cocktails. Il n'y a jamais de réponse simple. »*

A L'ENTRÉE des toilettes du rez-de-chaussée, celles qui donnent sur la cour de récréation, un graffiti tout neuf a fleuri : quelques mots illisibles, écrits à la va-vite. Mais les toilettes elles-mêmes, comme l'ensemble du collège, respirent la propreté. *« On nettoie tout deux fois par jour, et ce n'est pas du luxe ! »*, s'exclame une employée de la maintenance. *« On fait le ménage comme les pompiers*, résume-t-elle. *Il faut vite éteindre, sinon ça s'étend partout. »* Pour le moment, la cour est vide. Les prochaines hordes déferleront à 16 heures, pour la deuxième récréation.

Récemment, un jeu très en vogue parmi les élèves, le jeu *« de la boule »*, a été interdit : pendant la récréation, un groupe choisissait arbitrairement une victime et lui tombait dessus à bras raccourcis. Rien de mortel. Rien de joyeux, non plus. Ni noir ni blanc : une vengeance grise, à l'image des actes de violence ou d'incivilité, régulièrement rapportés par l'administration. Du lancer de crayons – voire d'ampoules électriques – visant les professeurs, jusqu'aux petits vols, aux tentatives d'incendie et autres explosions de fumigènes, s'égrène le credo hargneux d'un mal-vivre ordinaire. *« Il y a toujours eu des violences à l'école, mais elles n'ont plus l'aspect "initiatique" qu'elles avaient autrefois »*, souligne le chercheur du CNRS Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, spécialiste de la médiation des conflits en milieu scolaire. *« Les élèves d'aujourd'hui sont un peu comme les canuts lyonnais, qui, à un moment de leur histoire, se sont mis à détruire leur outil de travail, à casser les métiers à tisser inventés par Jacquard : c'est un geste suicidaire, une violence de désespoir. Aux yeux des élèves, l'école ne sert plus à rien. Et il n'existe pas de lieu, hormis les conseils de discipline, où les conflits sont dits »*, ajoute-t-il.

Quittant la cour de récréation, Lydia, quatorze ans, prend l'allée bitumée qui relie le collège au bâtiment du self. L'escalier en fer conduisant au réfectoire est régulièrement *« squatté »* par les adolescents. On y fume et on y bavarde, loin du regard des surveillants. Fugueuse invétérée, Lydia fait partie des « durs » du collège. *« Dans notre quartier, on est réputé pour être des sauvages »*, sourit-elle. Entre les deux, c'est pourtant le collège qu'elle préfère. *« On peut y faire tout ce qu'on veut, de la musique, de l'Internet : on ne manque de rien »*, assure-t-elle. *« Entre nous, les élèves, c'est le rêve rose. Même si on s'insulte, on ne pense pas ce qu'on dit. L'enfer, c'est dehors »*, poursuit-elle. L'enfer ? *« Plus tard, on sera obligé de vivre dans la vraie vie. Ce sera pile ou face. Le monde autour, il est cruel. Par exemple, après l'école, on va fumer au self. Mais ensuite, c'est fini, la haine commence. »* Devant l'entrée du collège, une bagarre éclate.

Catherine Simon
Dessin : Marco Carasquer

MC

La fausse bonne volonté patronale face aux 35 heures

BIEN DAVANTAGE que tel ou tel accord d'entreprise déjà signé en application de la loi sur les 35 heures, la négociation de branche que souhaite engager l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a valeur de test politique, tant pour les syndicats que pour le gouvernement. Formellement, l'UIMM discute. C'est donc, pourrait-on conclure, que le dialogue social est renoué. C'est donc que, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, la plus influente des fédérations du CNPF a décidé, malgré son hostilité de fond, de jouer le jeu de la loi Aubry sur la réduction du temps de travail.

« Un échange de vues » préliminaire, tel celui qui a eu lieu le 2 juin, entre la fédération patronale et les syndicats de la métallurgie, et un calendrier de réunions, comme celui qui a été fixé pour la fin juin, dessinent, en effet, les apparences d'une discussion. Et pourtant, tout se passe comme si, par une subtile répartition des rôles, il incombait désormais à l'UIMM de vider de son contenu la loi d'orientation sur la réduction du temps de travail, d'imposer sa lecture « minimaliste » du passage aux 35 heures, tandis que les grands dirigeants du CNPF, eux, multiplient les signes d'apaisement.

L'UIMM aurait-elle changé d'avis ? La fédération patronale propose-t-elle de négocier la mise en œuvre du passage aux 35 heures dans sa branche, telle qu'elle est prévue par la loi d'orientation votée par le Parlement ? Aucunement. Les négociations engagées par cette fédération ne portent pas sur une éventuelle application anticipée de la réduction du temps de travail avec aides en contrepartie d'embauches, telle que le prévoit la loi. Le cadre de discussion est tout autre : il s'agit d'anticiper sur les *« effets néfastes »* du passage à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail, qui s'imposera au 1er janvier 2000 ; il s'agit de discuter d'un accord « préventif », réaménageant, au plus vite, certains points précis des conventions collectives dans la perspective d'une réduction du temps de travail qui, elle, ne deviendra obligatoire que dans dix-huit mois.

PESER SUR LE GOUVERNEMENT

L'UIMM propose ainsi aux syndicats d'augmenter considérablement le volume d'heures supplémentaires prévu dans les conventions, d'appliquer un *« forfait tout horaires »* pour les cadres dont la rémunération annuelle dépasse les 240 000 francs (*Le Monde* du 3 juin), mais aussi de ne plus payer les jours fériés en retenant une durée annuelle d'activité basée sur quarante-sept semaines, et non plus quarante-cinq. Dans le numéro de juin de sa revue *Actualités sociales*, l'organisation patronale de la métallurgie *« prend acte d'une loi qui remet en cause la compétitivité des entreprises et donc de l'emploi »*. En conséquence, elle estime *« indispensable »* la *« modernisation »* des textes conventionnels applicables *« pour les adapter au nouveau contexte créé par les 35 heures »*. Ne pouvant *« imaginer »* que sa démarche *« ne rencontre pas celle des partenaires sociaux »*, l'organisation patronale prévient à nouveau : *« Si nous devions nous heurter à un refus, les engagements collectifs seraient en péril »*, indique-t-elle, se réservant la faculté de dénoncer, dans leur intégralité, les conventions collectives de la branche.

Selon le calendrier qu'a fixé l'organisation patronale, pressée de conclure, les syndicats ont jusqu'au 31 juillet pour accepter ou non ses propositions. La date-butoir est loin d'être anodine. Elle laisse deux mois au ministère du travail pour se prononcer sur d'éventuelles modifications aux conventions collectives, dans l'hypothèse où un accord serait trouvé avec la CGC et FO-Métaux. La CGT et la FGMM-CFDT se refusent aujourd'hui à parapher de tels aménagements. Au vu de leurs réponses, la fédération patronale se laisse jusqu'à l'automne pour décider ou non de dénoncer ces conventions. Si les textes conventionnels sont dénoncés, l'UIMM disposera alors de quinze mois supplémentaires – trois mois de préavis et douze mois de discussions – pour négocier avec les syndicats de nouveaux accords contractuels.

Quinze mois à partir de septembre nous porte... au 1er janvier 2000. L'UIMM a ainsi trouvé le moyen d'exercer une pression sur le gouvernement jusqu'au passage effectif aux 35 heures. Le coup est plutôt astucieusement joué. Les services de Martine Aubry risquent d'avoir à se prononcer plus tôt qu'ils ne l'avaient prévu sur le contingent d'heures supplémentaires ou sur le travail des cadres. Et la fédération patronale s'est donné les moyens de peser de tout son poids sur le contenu de la future loi définitive sur la réduction du temps de travail, celle qui précisera, au vu d'un premier bilan tiré en 1999, les modalités définitives du passage aux 35 heures concernant précisément la modulation du temps de travail, le travail des cadres, le temps partiel et les heures supplémentaires.

Parce qu'elle représente près de quarante-cinq mille entreprises, parce qu'elle s'est forgé de longue date une vraie expertise sur les dossiers sociaux, parce qu'elle demeure aujourd'hui encore le principal contributeur du CNPF, l'UIMM jouit d'une influence qui dépasse le simple cadre de sa branche professionnelle. Les termes des accords qu'elle conclut sont disséqués par les autres branches, qui s'inspirent de leur orientation générale. Et la fédération patronale n'en est pas à son coup d'essai. En 1996, elle était parvenue de façon similaire à vider de leur substance les accords interprofessionnels du 31 octobre 1995 sur *« l'aménagement et la durée du travail en vue de favoriser l'emploi »*.

Reste à savoir comment réagiront ses adhérents. Une course de vitesse est engagée aujourd'hui entre la fédération, qui entend couper l'herbe sous le pied aux éventuels accords d'entreprise dans sa branche, et ceux de ses membres qui, à l'instar du groupe Thomson ou de la Snecma, comptent, eux, engager de véritables négociations sur la réduction du temps de travail.

Caroline Monnot

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Du bon football

IL est des paroles que l'on préférerait ne pas avoir entendues. Celles de l'élu français Jean-Claude Gaudin, parfois mieux inspiré, comparant, lundi 8 juin, *« la prise en otage de la Coupe du monde de football par les pilotes d'Air France »* à *« un acte de désertion en temps de guerre »*. Il est aussi des affiches que l'on préférerait ne pas avoir vues. Celles de la marque américaine Nike, singeant le graphisme et les mots d'ordre des propagandes totalitaires des années 30 pour délivrer, au nom d'une *« République populaire du football »*, le message suivant : *« Jeunes du monde, le football vous appelle ! Rejoignez-nous. »*

Le foot, ce serait donc la guerre, et le Mondial, la mobilisation générale. Une raison d'Etat planétaire imposerait que l'on fasse silence et discipline, ravalant tout autre souci, social, politique ou, plus simplement, humain. Enrégimentez-vous, nous dit Nike, sur les murs d'un pays, le nôtre, qui n'en a pas fini avec l'extrême droite ; obéissez, nous ordonne M. Gaudin, sinon le peloton d'exécution vous attend !

Ces excès feraient rire s'ils ne confortaient la caricature d'un football dominateur, sport de masse appelant une politique des foules où l'individu n'aurait plus sa place ni son libre arbitre. Cette thèse a ses partisans déclarés, quoique minoritaires, qui n'oublient pas le sursis qu'obtint la junte militaire argentine après le Mundial de 1978, ni la « guerre du football » de 1969 entre le Salvador et le Honduras, provoquée par une rencontre qualificative pour le Mondial 1970, ni les affrontements de mars 1990 entre supporteurs du Dynamo Zagreb et de l'Etoile rouge de Belgrade, préludes aux guerres yougoslaves. Elle a aussi ses partisans plus diffus, mais plus nombreux, qui n'entendent pas communier dans l'adoration du ballon rond.

Nous sommes d'un autre parti-pris, qui est aussi un pari : contre le foot guerrier de M. Gaudin et contre le foot marchand de Nike, celui du jeu et du plaisir, de l'étonnement et du bonheur, de la fraternité des peuples et de l'aventure du qui-perd-gagne, où défaites et victoires sont éclipsées par la beauté de belles actions sans lendemain. Car il y a aussi un élitisme antifootball qui, au-delà du légitime choix d'en être ou de se tenir à l'écart, regarde de haut un jeu populaire, le seul sport vraiment universel dont la vitalité première et spontanée ne se dément pas malgré les carcans que lui imposent les industriels du sport.

***« L'histoire du football est un voyage triste, du plaisir au devoir,* écrit l'écrivain urugayen Eduardo Galeano dans son superbe livre, *Le Football, ombre et lumière* (Climats). *A mesure que le sport s'est transformé en industrie, il a banni la beauté qui naît de la joie de jouer pour jouer. »* Mais c'est pour mieux défendre ce pari, qui est aussi le nôtre, sur *« cette grande messe païenne, capable de parler tant de langages différents et de déchaîner tant de passions universelles »*. *« Je vais par le monde,* écrit-il, *et, dans les stades, j'implore : Une belle action, pour l'amour de Dieu ! Et, quand j'assiste à du bon football, je remercie pour ce miracle, en me fichant pas mal que ce soit tel club ou tel pays qui me l'offre. »* Allons donc, ainsi, par le monde du Mondial !**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

De Gaulle et l'accord de Londres

LES OBJECTIONS que l'on a fait valoir contre l'accord de Londres ont été reprises hier par le général de Gaulle dans des termes qui ne semblent pas en rehausser la valeur. Il déplore la création par les alliés d'un Reich de Francfort *qui ferait face au Reich de la zone* soviétique centré sur Berlin : l'un et l'autre tendraient à se joindre, *et ce serait la Prusse totalitaire de* l'Est qui fatalement l'emporterait.

A ce tableau de la situation le général oppose la fameuse conception de Bainville et de Maurras : les Allemagnes, formant une douzaine d'Etats distincts, tout au plus reliés par un lien très lâche. Cette vue de l'esprit n'a qu'un défaut : elle ne correspond à aucune réalité. Le peuple allemand n'a que trop montré, depuis 1814, que sa division prolongée, son retard par rapport à l'évolution des autres peuples pouvaient susciter des explosions fatales à ses voisins.

Que la division temporaire de l'Allemagne soit fâcheuse, que l'on puisse et que l'on doive faire un dernier effort pour l'éviter, nul ne le conteste. Mais le gouvernement *projeté à Francfort* n'y change rien : la coupure existe, elle s'est accentuée depuis trois *ans, en raison du désaccord entre* les alliés occidentaux et l'URSS.

Si elle ne peut être supprimée que dans quelques années, pourquoi l'Allemagne de l'Est serait-elle alors assurée d'imposer sa formule à celle de l'Ouest ? Faire de telles prophéties n'est-ce pas proclamer la supériorité du système soviétique, désespérer de l'aide et de l'effort américains, des tentatives que fait l'Europe occidentale pour s'unir, pour s'intégrer l'Allemagne ?

(11 juin 1948.)

L'Asie du Sud-Est sans Suharto

Suite de la première page

Suharto était également l'un des grands avocats des « valeurs asiatiques », habillage *a posteriori* d'une dynamique économique et d'un régime autocratique. Son régime semi-militaire institutionnalisé était un exemple de réussite pour les généraux birmans et pour certains tenants du pouvoir à Phnom Penh. Surtout, il était la « preuve » que le développement, dans le tiers-monde asiatique, ne se réalise pas sans autorité.

Dans la région, les implications de son renversement sont donc considérables. Les mieux armés, pour faire face à la crise, ne sont pas ceux qui pratiquent le copinage (« *cronyism* »), l'autorité, la censure, le népotisme tout en étant victimes de l'usure du pouvoir. On l'avait déjà vu en Thaïlande, en novembre 1997, quand les vainqueurs des élections les plus corrompues de l'histoire du royaume, celles de 1996, ont dû céder la place à une équipe plus intègre et mieux à même de ramasser les morceaux d'une très mauvaise gestion de la crise.

Encore que la succession du Dr Mahathir Mohammad y soit préparée de longue main, l'effet indonésien pourrait se faire sentir *en Malaisie* et contribuer à y précipiter l'accession au pouvoir d'Anwar Ibrahim, numéro deux du gouvernement. Premier ministre depuis 1981 et nouveau doyen de l'Asean, le Dr Mahathir s'accroche à sa perception d'une crise manipulée, à ses yeux, par des *« forces étrangères »* non identifiées, alors même que son successeur désigné aurait besoin d'avoir les coudées franches pour la gérer.

Le pouvoir se partage, la transparence est un atout et non un handicap : les leçons de l'Indonésie pourraient également, mais à plus long terme, influencer l'évolution du Vietnam. Ce pays finit par être entraîné dans la crise régionale. Sa direction communiste et son régime d'anciens combattants devront au moins rapidement trouver un deuxième souffle, après celui de 1986, pour redonner de la vitalité à une « ouverture » qui a mal vieilli en l'espace de douze ans.

UN PIED DANS LE TIERS-MONDE

Dans l'immédiat, l'Asean sera contrainte d'imaginer de nouvelles orientations et une nouvelle direction. Ce qui ne sera pas aisé, compte tenu de la diversité des Etats qui la forment et des signes de fatigue que donnent certains d'entre eux face à l'ampleur sous-estimée de la crise. L'association a su, par le passé, apaiser de sérieux contentieux entre ses propres membres et offrir une première tribune à la zone Asie-Pacifique. Elle devra fatalement s'accommoder de débats désormais ouverts à Djakarta sur les fondations d'un régime démocratique et l'aspiration aux libertés.

Déjà désorientée, l'Asean n'est plus un club d'économies émergentes qui faisait, voilà encore un an, l'admiration du reste de la planète. Ses marchés intérieurs se sont effondrés et elle doit lutter pour conserver ou retrouver ses marchés extérieurs. Avec l'addition, ces dernières années, de pays pauvres comme le Vietnam (près de 80 millions d'habitants) et la Birmanie (plus de 45 millions), elle avait à nouveau un pied dans le tiers-monde. Sur ce plan-là, l'effondrement de l'Indonésie a malheureusement contribué à remettre encore davantage les pendules à l'heure.

L'incertitude des lendemains de dictature, surtout dans un archipel que certains ont qualifié de royaume javanais au centre d'un empire indonésien, donne aussi quelques frissons. Quelle mesure, ou démesure, prendra l'implosion avant que l'archipel ne se stabilise ? Personne ne sait encore ni le comment ni le quand du rééquilibrage de ce vaste ensemble multiethnique, aux dix-sept mille îles et aux cinq mille kilomètres d'Est en Ouest. Pour l'Asie du Sud-Est, l'après-Suharto ouvre un nouveau chapitre. Il reste à voir, notamment, comment l'Asean s'y adaptera.

Jean-Claude Pomonti

PRÉCISION

LA CROIX

Réagissant à notre article du 27 mai sur *La Croix*, qui mentionnait *« le plan de relance commerciale et rédactionnelle pour développer un journal dont la diffusion décline inexorablement »*, notre confrère Bruno Frappat, directeur délégué et directeur de la rédaction de *La Croix* nous demande de préciser que *« depuis 1994, la diffusion totale payée de* La Croix *est stabilisée autour de 91 000 exemplaires »*. *« Notre préoccupation,* ajoute-t-il, *serait plutôt de mettre fin à cette stabilité "inexorable" qu'à un "déclin" qui n'existe pas. »* La diffusion de *La Croix* était, selon Diffusion Contrôle, de 91 423 exemplaires en 1994, de 92 995 exemplaires en 1995, de 91 552 en 1996 et de 90 934 exemplaires en 1997.

Israël-Palestine : sortir du cercle victimaire

par Shmuel Trigano

DEPUIS la récente parution du point de vue d'Edward W. Saïd (*Le Monde* du 27 mai), j'attends avec impatience les commentaires des moralistes qui stigmatisent régulièrement la *« concurrence des victimes »*, mais je ne les vois pas venir. C'est pourtant sur un argument victimaire paroxystique (les Palestiniens, victimes des victimes) que repose l'opinion d'Edward W. Saïd qui, si je le comprends bien, appelle au renouveau de la guerre et à l'éradication d'un Etat des juifs (*« la seule issue raisonnable est donc que les Palestiniens... reprennent le combat contre le principe fondamental qui asservit les non-juifs sur le territoire de la Palestine historique »*).

Y a-t-il là une rhétorique qui vise à *« faire passer »* en douceur l'apologie de la destruction de l'Etat d'Israël sous l'excuse d'une condition victimaire ? Le procédé serait alors extraordinairement rusé. Non seulement la proposition s'abreuverait à la légitimité et à la confirmation morale découlant de la Shoah (victimes des victimes de la Shoah) mais, en plus, elle construirait le drame palestinien en *« Shoah »*, reflétant la Shoah des juifs mais dont ces derniers seraient innocemment (puisqu'ils sont des victimes) coupables.

Ce serait là une tonalité nouvelle dans le discours palestinien : *compatir à la souffrance des juifs* tout en les rendant directement coupables de la souffrance palestinienne, congénitalement redevables envers elle. Dans la conscience des Palestiniens, la Naqba (*« catastrophe »*) qui nomme leur départ-expulsion de Palestine fait pendant à la Shoah *« catastrophe »*) de la conscience juive...

Mais je ne ferai pas l'injure à Edward W. Saïd de tenir son argument pour de la rhétorique. Je sais personnellement ce que c'est de quitter un pays où l'on se trouve depuis quatre siècles, avec quatre valises pour tout bagage, en se voyant condamné à la douleur permanente du déracinement et de l'exil. Du point de vue palestinien, je peux concevoir que c'est ainsi que les choses sont vues et nul ne contestera qu'il s'est produit en 1948 un déplacement *massif de population en Palestine*, consécutif à la naissance d'un Etat d'Israël.

C'est donc avec le plus grand sérieux que je considère le scénario qui fonde l'argument d'Edward W. Saïd. Il tourne autour d'une « scène primitive » très simple : les juifs, *« victimes d'une longue histoire en Occident de la persécution antisémite en grande partie chrétienne qui a culminé dans l'inconcevable horreur de l'holocauste nazi »*, ont chassé les Palestiniens de leur patrie pour s'installer à leur place, en leur faisant donc payer le prix d'une persécution dont ils n'étaient pas responsables.

Cette vision manichéenne semble partagée par certains cercles de l'*intelligentsia* israélienne qui parlent même du *« péché originel »* de l'Etat dont ils sont les citoyens, en faisant bizarrement abstraction du contexte de l'époque : l'état de guerre, né du refus par les Etats arabes en armes du plan de partition de la Palestine, sur l'arrière-fond d'un système international dont la recomposition, après 1945, poussait sur les routes d'Europe des millions de réfugiés et d'apatrides.

Cette vision des choses pose d'abord un grave problème moral, car *elle fonde la légitimité d'Israël* dans une condition victimaire des juifs, objets d'une cause humanitaire et non plus sujets de l'histoire. Certes, l'équation de l'existence de l'Etat d'Israël avec la Shoah est largement partagée par la conscience contemporaine, mais celle-ci prend beaucoup de liberté avec la réalité historique, en oubliant que le *Yichouv* constituait, dès avant la Shoah, une société quasi étatique, promise à l'indépendance.

Si l'on va jusqu'au bout de cette logique qui définit la population israélienne par une condition victimaire originelle, source de son droit et... de sa culpabilité – mais dont le monde arabe n'est effectivement pas coupable – que faire de plus de la moitié des Israéliens, étrangement oubliés malgré leur centralité à bien des égards : les juifs originaires du monde arabe qui, exception faite des séfarades du nord de la Méditerranée et notamment des Balkans, avaient échappé à la destruction nazie ? Si la Shoah ne peut fonder le droit de ces Israéliens-là, où seraient donc leur droit et leur légitimité à se constituer en Etat d'Israël ?

Le fait qu'ils viennent des pays *arabes devrait tout de même poser* question. Comment sont-ils arrivés en Israël ? Pourquoi, de 1947 à 1964, se sont-ils retrouvés à plus d'un million, jetés sur les routes de l'exil, le plus souvent dans un dénuement total, en perdant tous leurs biens ainsi que les bases matérielles de leur culture et de leur identité vivante ? En quelques années, un monde vieux de plus de vingt siècles a sombré dans le néant et disparu à jamais. Le deuil de ce drame est loin d'être fait.

Trois arguments peuvent être évoqués pour répondre à cette question, souvent tenue pour *« obscène »* par les arbitres du *« bon ton »*. La décolonisation et le fait que les juifs ont choisi l'Occident plutôt que le monde arabe, la création de l'Etat d'Israël qui sapait les bases mêmes de la convivialité judéo-arabe, les mani*gances du mouvement sioniste qui* avait un besoin vital d'un afflux d'immigration dans le nouvel Etat pourraient expliquer la fin du monde séfarade. Tous ces arguments ne sont pas toujours totalement faux ; je ne peux les examiner ici en détail. Je remarque qu'ils sont tous en défaveur des juifs, tenus dans le pire des cas pour des *« petits Blancs »* liés au colonialisme et, dans le meilleur, pour une masse hagarde et manipulable.

Autant dire que l'impasse est totale sur leur expérience historique qui fut celle d'une minorité politiquement opprimée dans la société arabo-musulmane. Victimes du statut inférieur du *dhimmi*, à l'instar des autres minorités de l'Orient, ils avaient très tôt trouvé dans la protection des puissances européennes (le système des *« capitations »* tout d'abord, puis le système colonial) une occasion de liberté et d'émancipation que leur refusait la société ambiante.

Quand l'Occident quitta les lieux, il devenait clair qu'ils redeviendraient des citoyens de seconde zone dans les nouveaux Etats qui se voulaient des Etats-nations, dans lesquels, donc, les non-Arabes n'avaient plus véritablement de place. Tous ces Etats *se sont par la suite donné l'islam* pour religion d'Etat. Que ces juifs soient massivement partis et aient choisi en majorité Israël doit être compris comme le choix d'une libération de l'oppression statutaire (politique et non métaphysique comme en Europe) dont ils avaient été victimes et qui les menaçait à nouveau, comme une étape supplémentaire dans un long processus d'autodétermination auquel beaucoup d'entre eux donnaient un sens messianique. La création d'un Etat d'Israël leur est apparue comme le sommet de cette marche à la libération. Ces juifs seraient-ils par principe à ce point voués à la condition d'apatrides qu'il faudrait négliger leur expérience historique et leur mémoire qui font, objectivement, partie intégrante de l'identité israélienne ?

Or, dans leur perspective, s'il y a eu péché originel de l'Etat d'Israël, il y a eu aussi un péché originel du monde arabe qui n'a jamais pu, *sauf exception rarissime*, leur faire une place sur un pied d'égalité.

Derrière l'exil palestinien se profile l'exil d'une population juive qui ne vient pas d'Europe et dans lequel le monde arabe a une part de responsabilité

Derrière l'exil palestinien se profile donc l'exil d'une population juive qui ne vient pas d'Europe et dans lequel le monde arabe a une part de responsabilité. De 1947 à 1964, environ un million de juifs (600 000 entre 1947 et 1952 ; 300 000 entre 1961 et 1964) ont ainsi fui un monde arabe devenu inhospitalier, en y abandonnant leurs biens et leur culture, pour s'installer en Israël où ils ont dû recommencer leur vie à zéro. Tout comme la mémoire palestinienne, la leur est hantée par des maisons abandonnées, des scènes de spoliation et de violence, la nostalgie d'une vie que le souvenir enjolive.

La comparaison entre ces *« 750 000 Palestiniens... expulsés en 1948 »* selon Edward W. Saïd et le million de juifs des pays arabes qui ont immigré en Israël est-elle légitime ? Quel rapport pourrait-on faire entre des populations du Maghreb et du Moyen-Orient et une population palestinienne ? On peut, à mon sens, se hausser à ce niveau de généralité temporelle et spatiale parce que le monde arabe et le monde juif (*Yichouv* israélien et communautés séfarades), inscrit dans le système géopolitique arabe, sont comparables à une échelle globale.

Les Etats arabes, tout comme l'Etat d'Israël, se sont constitués dans les années 50. Avant de devenir *des nationaux*, Arabes et juifs étaient dans l'indifférenciation identitaire. C'est le cas aussi, bien évidemment, des Palestiniens dont l'entité, l'identité, la conscience de soi se sont forgées dans le drame historique en même temps que l'Etat d'Israël se constituait. C'est dans ces années-là que les juifs du monde arabe (comme les rescapés de l'Europe) s'installèrent en Israël.

A quoi sert cette comparaison ? Elle ne modifie en rien la situation problématique du peuple palestinien d'aujourd'hui, je le concède, mais elle rend possible une reconnaissance *réciproque*, sur le mode positif et non plus négatif, de toutes les identités en présence, en rendant possible leur dialogue parce qu'elle les sort de la surenchère du malheur qui les enferme dans le cycle fatal du désespoir. Dans la chaîne qui remonte aux victimes des victimes, on peut toujours trouver une victime encore plus innocente derrière la *« dernière »* victime invoquée.

Quand on cite les victimes à la barre du témoin, on ne peut en effet en écarter aucune. On ne sortirait plus ainsi du cercle du *« péché originel »*. Or nul n'a besoin d'être une *victime pour avoir le droit* d'exister ! S'il faut reconnaître à toutes les victimes leur dû et leur réparation, il faut récuser avec force toute morale victimaire. Quand la souffrance est mise en avant, c'est souvent parce que l'on cherche à excuser une existence (celle des autres et, au fond, la sienne propre) que l'on juge secrètement inconsistante et indéfendable. Au Moyen-Orient, il n'y a pas d'un côté une victime et de l'autre un coupable, même victime : la *« repentance »* qui caractérise notre fin de siècle et qui est encore à venir dans cette région devra être partagée...

Shmuel Trigano *est maître de conférences de sociologie à l'université Paris-X-Nanterre.*



AU COURRIER DU « MONDE »

RECONNAÎTRE L'ÉTAT PALESTINIEN

Quel triste anniversaire que celui d'Israël, incertain de son avenir et devenu oppresseur du peuple palestinien ! La voie vers la paix ouverte à Oslo est fermée par l'intransigeance de Nétanyahou. Rabin éliminé, l'otage du nationalisme religieux ne peut ou ne veut rien entendre malgré les objurgations – bien timides – des Américains. La personnalité nationale des Palestiniens continue à être niée. L'occupation militaire de leur territoire et l'accaparement de Jérusalem avec le cortège des souffrances et des humiliations engendrent le désespoir d'un peuple abandonné. Arafat, usé, a été au bout des concessions. D'autres, plus radicaux, sont prêts à la relève. C'est dans ce moment de déréliction qu'un geste symbolique s'impose (...). Devant l'aveuglement politique et moral de l'actuelle direction israélienne, il est temps que la France et l'Union européenne réagissent et prennent l'*« initiative audacieuse »* dont parlait récemment M. Chirac. Elles peuvent le faire en établissant de façon irréversible leur volonté de rendre à un peuple victime d'une injustice historique, réduit à un sort misérable sur un territoire tronqué, sa pleine vocation à retrouver sa dignité et ses chances d'avenir. Seul un Etat palestinien reconnu par la communauté internationale répond à une telle attente. La France s'honorerait en déclarant dès maintenant et dans la ligne de pensée gaullienne sa volonté de reconnaître l'Etat palestinien au terme de la période de transition de cinq ans prévu par les accords d'Oslo (soit en mai 1999). Elle ouvrirait ainsi la voie à l'Union européenne et à bien d'autres Etats en créant un mouvement irréversible (...).

Pierre Hunt
Paris



هكذا من الأصل

Familles, halte au massacre ! *par Alain Deleu*

NOMBRE de familles s'appauvrissent aujourd'hui, rejoignant les rangs des nouveaux *prolétaires des sociétés* modernes. Les transferts financiers des familles au bénéfice des personnes sans enfants à charge peuvent être estimés à quelque 450 milliards : les dépenses des familles pour leurs enfants peuvent être évaluées au moins à 750 milliards (50 000 francs par enfant et par an), alors que la compensation de leurs charges, fiscalité incluse, est de l'ordre de 300 milliards.

A chaque fois que les pouvoirs publics ont *ralenti les dépenses* de la politique familiale, ils ont pu apparaître comme de bons gestionnaires alors qu'ils *freinaient un investissement vital* pour l'avenir. Beaucoup de familles n'ont pas le nombre d'enfants qu'elles auraient souhaité, *en particulier pour des raisons financières*.

Le gouvernement sera bien avisé de rétablir l'universalité des *allocations* familiales en corrigeant sa décision malheureuse de 1997 de les placer sous conditions de ressources. Il ferait tout aussi bien d'agir de même pour l'allocation pour le jeune enfant et de faciliter le libre choix pour la garde d'enfant.

Il est en revanche question d'abaisser sensiblement le plafond du quotient familial. Or c'est un principe constitutionnel : chacun contribue à l'impôt selon ses capacités. Sauf à considérer que les enfants ne sont pas des personnes à part entière, le *quotient familial* est un *élément* fondamental de la justice fiscale. Son plafond doit être fixé à un niveau qui respecte ce principe.

Avec des prélèvements obligatoires approchant 50 % de la richesse produite, des limites sont déjà atteintes, surtout pour les familles. Des mesures comme l'abaissement du taux normal de la TVA ou l'attribution d'une part fiscale dès le premier enfant constitueraient des actes concrets à l'avantage des familles.

Entre le fléau du chômage et la contrainte des *grands équilibres* financiers, néo-keynésiens et libéraux débattent des vertus comparées de la demande et de la flexibilité. *Mais ils oublient de* prendre en compte un élément *pourtant déterminant* : le levier démographique de la croissance.

Nous voulons nous placer sur les terrains stratégiques pour l'avenir. *Des données statistiques* concernant différents pays font envisager une corrélation franche entre vitalité économique, création d'emplois et démographie. Dans la période 1975-1994, les Etats-Unis ont créé 37 millions d'emplois alors que leur population augmentait de 45 millions. Le Japon en créait 12 millions pour un accroissement de sa population de 13,5 millions. Depuis vingt ans, aux Etats-Unis, le taux de fécondité *est de 2 enfants par* femme, contre 1,5 en Europe. Les choix de *politique familiale* ont des conséquences réelles sur la démographie et la *croissance*. Les cas de la Sarre ou de la Suède sont éloquents.

Il serait illusoire de fonder nos espoirs sur le vieillissement de la population. Il nous conduirait à une économie « gérontocentrique », en peine d'intégrer les *différences* et basée *sur* la spéculation financière. Nous devons *faire le choix d'une économie* « juvénocentrique » : le premier *esprit d'entreprise*, c'est la paternité et la maternité.

Ce sont les enfants d'aujourd'hui qui paieront nos retraites et nos futures dépenses de santé. Ce choix d'une politique *familiale alliant démographie*, vitalité économique et création *d'emplois est possible car* la croissance économique et l'em*ploi de l'Union européenne se* jouent largement en son sein (93 % des échanges, en proportion croissante sur le long terme).

Il faut reconnaître et encourager le rôle déterminant des initiatives de chaque personne au cœur de l'économie. On est loin des discussions actuelles sur le redéploiement des allocations et prestations familiales, qui donnent toujours l'impression, comme le fait le rapport Gillot, de *« déshabiller Pierre pour habiller Paul »*.

Cela suppose de penser le travail autrement, ce qui se *comprend de mieux en mieux* dans une économie qui fait *émerger des formes d'activité* davantage évaluées en termes d'utilité sociale qu'en nombre d'heures de travail. Ce serait finalement reconnaître et prendre en compte le temps parental *comme un vrai travail*.

Nous continuons de promouvoir une formule audacieuse : l'allocation parentale de libre *choix, de façon que toutes les* familles aient les moyens de leurs *responsabilités. L'allocation* parentale d'éducation, dès le *deuxième enfant, est* une des concrétisations de ce droit. Elle *doit être renforcée. Les négocia*tions sur l'aménagement et la ré*duction du temps de travail* doivent être une occasion de *faire progresser la maîtrise des* temps de vie et de mieux conci*lier vie familiale et vie profes*sionnelle.

A l'heure de la monnaie unique, il est temps de réfléchir aux conditions sociales et plus précisément aux politiques familiales qui feront que l'Europe sera durablement compétitive dans la fidélité à son modèle social.

***Alain Deleu** est président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).*

Rwanda, vers l'indispensable vérité *par Paul Quilès*

UNE *mission d'information parlementaire a été chargée, sur ma* proposition, de *conduire une investigation méthodique*, approfondie et aussi trans*parente que possible sur les en*chaînements qui ont conduit au *génocide perpétré* au Rwanda en 1994.

Pourquoi avoir ainsi attendu quatre ans pour entreprendre ce *travail indispensable et salutaire ?* Les liens de la France avec le Rwanda, les actions de coopération civile et militaire que notre pays *y a menées, les efforts qu'y* ont déployés les ONG (organisations non gouvernementales) françaises, la mort de plusieurs de nos compatriotes auraient dû inciter le Parlement à ouvrir ce débat plus tôt.

Le poids de nos traditions politiques et administratives, renforcé par le déséquilibre institutionnel propre à la Ve République, a sans doute contribué au silence du Parlement et, plus généralement, des pouvoirs publics qui se sont trop longtemps contentés de discours généraux et convenus. L'action de notre diplomatie et les opérations extérieures de nos armées échappent, on le sait, largement au contrôle parlementaire. Elles se sont, jusqu'à présent, entourées le plus souvent de discrétion, sinon de secret, tout particulièrement *lorsqu'elles concernaient l'Afrique*.

Il est normal qu'après ce silence *l'initiative prise par l'Assemblée* nationale surprenne. Elle heurte une vision conventionnelle du fonctionnement des institutions et suscite des commentaires dont certains portent plus la marque du scepticisme, voire du dénigrement, que de l'attention bienveillante.

La démocratie suppose le droit absolu à la critique et au débat. Il est d'ailleurs heureux que ce droit ait été exercé, dans le cas du génocide rwandais, par des journalistes, des représentants d'ONG et des chercheurs dont les analyses, les *récits et les informations* ont beaucoup fait pour la compréhension des événements et pour empêcher qu'ils tombent dans l'indifférence ou l'oubli.

Les interrogations sur le rôle et le fonctionnement de la mission sont légitimes. Elle ne prétend pas s'y soustraire. Mais elle doit aussi pouvoir conduire ses travaux dans les conditions de liberté et de sérénité que requiert la manifestation de la vérité. Les jugements hâtifs et les procès d'intention risquent de perturber ses débats et de nuire à la *rigueur de* ses *investigations*.

La mission s'est donné les moyens de parvenir à son objectif : élucider les causes et le déroulement de la crise qui a mené au génocide. Elle a décidé de procéder à l'audition de tous les responsables politiques et de tous les fonctionnaires civils et militaires français susceptibles de l'éclairer. Quarante-trois personnalités ont été entendues à ce jour, dont vingt-et-une à huis clos. Près d'une quarantaine d'auditions sont prévues jusqu'à la mi-juillet, dont une vingtaine à huis clos. Elle a entendu ou entendra des hommes politiques rwandais et belges. Elle établira un dialogue avec les responsables des *Nations unies selon des modalités* à définir d'un commun accord et, *si nécessaire, en ayant recours* à une procédure écrite. Elle dispose de sources documentaires abondantes qui lui ont été communiquées à sa demande sans qu'aucun refus, même pour des documents *« classifiés »*, lui ait à ce jour été opposé. Environ 1500 documents classifiés lui ont été transmis. Ils s'ajoutent à des *« sources ouvertes »* qui comprennent actuellement plus de 500 documents exploités par la mission avec l'aide d'un secrétariat de huit personnes. Elle a reçu, en particulier, communication de l'ensemble des télégrammes diplomatiques pertinents pour ses investigations.

La mission aurait souhaité tenir l'ensemble de ses auditions en public. Le gouvernement s'est prononcé pour l'audition à huis clos des fonctionnaires civils et militaires, considérant que cette restriction de la publicité de leur témoignage était plus conforme aux exigences de leur statut. Cela a quelque peu déformé l'image des travaux de la mission en ne faisant apparaître aux yeux du public qu'une partie de ses débats.

Avant de juger objectivement de la qualité du travail de la mission *– que nous voulons rigoureux et* impartial –, il faudra attendre la publication de son rapport *dans* quelques mois. A partir des témoi*gnages directs que nous aurons re*cueillis et des récits des différents acteurs, *nous donnerons une des*cription précise du déroulement *des événements. Cet historique* nous permettra de faire l'analyse *des responsabilités des protago*nistes du drame : personnalités et forces politiques rwandaises, puissances voisines comme l'Ouganda *mais aussi puissances extérieures* comme la France, la Belgique ou les Etats-Unis, et organisations internationales comme les Nations unies et l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

La mission parlementaire s'interrogera aussi sur les moyens de prévenir le renouvellement d'une telle tragédie et des erreurs qui l'ont rendue possible

La mission a aussi la volonté d'aller plus loin. Elle s'interrogera sur les moyens de prévenir le renouvellement d'une telle tragédie et des erreurs qui l'ont rendue possible. Les voies à explorer sont, me semble-t-il, au nombre de trois :

– Comment assurer une plus *grande transparence et un meil*leur contrôle du Parlement sur les opérations militaires extérieures et les objectifs politiques qu'elles sont destinées à servir, de façon à en garantir la légitimité ?

– Comment, dans le monde de l'après-guerre froide, contribuer à la stabilité de l'Afrique subsaharienne en y soutenant parallèlement le développement économique et les progrès de la *« bonne gouvernance »* ?

– Comment renforcer les capacités de décision et d'intervention de *l'ONU dans les crises africaines* ?

Que l'on n'attende de nous ni réquisitoire ni *plaidoirie. Le travail* d'investigation que nous entendons conduire avec tout le sérieux et toute la rigueur nécessaires à l'objectivité de nos conclusions ne s'accommode d'aucun parti pris. Les événements que nous étudions sont complexes et l'analyse que nous ferons portera nécessairement la trace de cette complexité.

Comment rompre le cycle infernal de la haine engendrant des massacres, qui conduisent les populations à l'exil, d'où *elles pré*parent des guerres qui vont à nouveau alimenter la haine ? *Pour* casser cet enchaînement tragique *dont l'Afrique des Grands Lacs* risque de souffrir à nouveau, il faut à la *fois* neutraliser les fauteurs de haine et favoriser le déve*loppement économique*, tout en contenant la démographie.

L'ONU, s'appuyant sur l'OUA et ses regroupements régionaux, pourrait s'impliquer ainsi dans l'organisation de la sécurité dans cette région de l'Afrique. Mais on voit mal aujourd'hui l'ONU – en raison de son mode de fonctionnement actuel – et les pays concernés – parce que cette prise en charge internationale rappelle un peu l'époque des « mandats » – accepter une telle solution. Ce serait pourtant la voie la plus sûre pour éviter de nouveaux drames.

***Paul Quilès** est président de la mission parlementaire sur le Rwanda.*

TRANSPORTS Les syndicats de pilotes d'Air France, dont le SNPL, majoritaire, et la direction, ont signé, mercredi 10 juin, un *« accord cadre de sortie de conflit »* qui met fin à la grève paralysant la compagnie depuis le 1er juin. Les deux parties retournent à la table de négociation pour *« aboutir à un accord équilibré »* et pour *« trouver les voies d'une stabilité sociale durable »*. ● LA DIRECTION accepte d'abandonner la double échelle des salaires qu'elle proposait *« tout en réaffirmant sa volonté d'examiner les moyens de limiter certaines anomalies »*. ● LES SYNDICATS ont accepté que les pilotes prennent une part *« significative »* du capital de la compagnie. La grille actuelle des salaires sera gelée en francs courants pendant sept ans. ● LES JEUNES PILOTES dont la formation est assurée par Air France feront l'objet d'un accord spécifique salarial pendant cinq ans.

Les pilotes d'Air France mettent fin à leur grève

Les syndicats acceptent un gel des salaires pendant sept ans. Ils pourront recevoir des actions de la compagnie sur la base du volontariat. La direction abandonne la double échelle des salaires qui, depuis un an, permettait d'embaucher moins cher les jeunes navigants

LA GRÈVE d'Air France est finie. Au dixième jour de conflit, la direction et le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire au sein des 3 400 pilotes de la compagnie, ont signé, mercredi 10 juin dans la matinée, un accord de sortie de conflit. Jean-Cyril Spinetta, le président d'Air France, et les représentants du syndicat ont encore passé leur nuit à Roissy à négocier. Avec succès cette fois-ci.

L'accord signé mercredi matin ouvre la voie à de nouvelles négociations qui devront aboutir avant le 31 août. *« Nous avons obtenu la levée des préalables que nous demandions*, estime-t-on au SNPL : *la suppression de la double échelle des salaires et aucune baisse des salaires. »*

La double échelle des salaires, qui permettait depuis un an à Air France d'embaucher des jeunes pilotes à un salaire brut annuel de 320 000 francs, au lieu de 350 000 francs pour leurs prédécesseurs, est supprimée. Elle avait permis d'économiser 170 millions de francs par an, une économie annuelle qui, à terme, aurait dépassé les 250 millions de francs : les départs à la retraite et l'entrée de nouveaux jeunes pilotes auraient en effet renforcé son ampleur. La grille de rémunération qui était en vigueur au 1er avril 1997 redevient donc valable. En contrepartie, les pilotes et la direction se sont mis d'accord pour que les jeunes recrues, dont la formation est payée par Air France, remboursent une partie des dépenses de la compagnie à cet effet. A la clef : 40 millions de francs d'économies.

Les pilotes et la direction se sont par ailleurs mis d'accord sur le principe d'un échange salaire-actions, volontaire et limité dans le temps (sept ans). Les pilotes qui le souhaitent accepteront de voir leur salaire baisser, dans une proportion qui reste à définir, en échange d'actions Air France, qui seront données par l'Etat. *« Nous allons probablement mettre en place un système à plusieurs niveaux, dont l'objectif sera de rendre attractif l'investissement dans la compagnie »*, explique-t-on au SNPL. En clair, plus la participation des pilotes au capital de l'entreprise sera élevée, moins l'effort demandé en matière de salaires sera important. L'économie que permettra de dégager cet échange salaire-actions n'est donc pas encore définie. Dans sept ans, les pilotes qui auront souscrit à cet échange retrouveront le niveau de leur salaire d'avant l'opération d'échange. Mais c'est du niveau en francs courants dont il s'agit.

La direction a gagné son combat : les pilotes ont accepté d'abandonner à l'entreprise l'inflation. C'est ce point précis qui devrait permettre à la direction de réduire à terme la masse salariale des pilotes de 500 millions de francs par an, comme elle le souhaitait pour financer le développement futur d'Air France.

GEL DES SALAIRES

Le SNPL a en effet accepté que les salaires des pilotes soient gelés pendant sept ans. Ce qui, sur la base de la hausse des prix actuelle, représentera une économie de 12 % à 15 % sur la masse salariale des pilotes (3,4 milliards de francs). *« On pourra envisager un rattrapage éventuel tous les deux ans »*, considère le SNPL, avouant que rien n'est acquis.

La direction réaffirme par ailleurs sa volonté d'examiner avec les pilotes les moyens de limiter certaines anomalies dans le déroulement actuel des carrières des pilotes. Direction et syndicats négocieront aussi, dans les semaines à venir, quelles pourront être les garanties en matière d'emploi des pilotes, le rôle de cette catégorie de personnel dans la stratégie de l'entreprise sur certains points, comme sa politique d'alliances ou le périmètre de l'entreprise.

« La direction a gagné », estime un commandant de bord. Qu'est-ce qui a fait changer d'avis le SNPL, dont le président Jean-Charles Corbet se disait encore mercredi, à l'occasion d'une assemblée générale, prêt à *« aller jusqu'au bout »* ? *« Ils voulaient vraiment sortir du conflit »*, estime un membre de la direction, qui a assisté aux négociations dans la nuit de mardi à mercredi. Les premiers signes d'essoufflement du conflit étaient apparus mardi. Dans la nuit, un premier syndicat avait brisé l'unité syndicale : le Snomac, qui représente les mécaniciens navigants, a signé un accord de sortie de conflit avec la direction et appelé à reprendre le travail mercredi. Le SPAC, qui avait signé l'an dernier l'accord sur la double échelle des salaires avant de revenir sur sa décision, apparaissait lui aussi prêt à céder.

Par ailleurs, lors du conseil syndical et de l'assemblée générale du SNPL, mardi, les premiers signes de scepticisme sont apparus même si la majorité de la base restait acquise à la ligne dure prônée par Jean-Charles Corbet, président du bureau Air France du syndicat. M. Corbet, à cette occasion, a d'ailleurs proposé, de manière peu claire, que les salaires des pilotes ne suivent pas la progression de l'inflation pendant deux ans, et qu'un rendez-vous soit pris à ce moment.

Enfin, la détermination de Jean-Cyril Spinetta, que les pilotes avaient sous-estimée au début du conflit, devenait menaçante. Le PDG a convoqué un conseil d'administration exceptionnel samedi 13 juin, afin de soumettre à ses administrateurs des *« mesures importantes »*. Il s'apprêtait à annoncer le gel des salaires des pilotes pendant une certaine période, ce qui devait permettre à terme de construire une nouvelle grille de rémunération. Et de faire les économies nécessaires.

Matignon se félicitait, mercredi 10 juin au matin, de l'accord entre la direction d'Air France et le SNPL, en relevant que les concessions faites aux pilotes *« n'ont porté ni sur les principes ni sur les grands objectifs de redressement »* et que l'accord obtenu permettra d'obtenir les économies escomptées. Si M. Jospin et son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, ont été au cours des derniers jours, à plusieurs reprises, en contact direct avec M. Spinetta, Matignon n'a pas participé directement aux discussions. Mais la mise en place d'une cellule de suivi au ministère de l'équipement – avec des représentants du ministère des transports, de Matignon et du ministère de l'économie – a permis au PDG d'Air France d'avoir en permanence *« un répondeur unique »* de l'Etat actionnaire.

Virginie Malingre

Un conflit en germe depuis plus d'un an

● **21 mars 1997 :** le SNPL, syndicat majoritaire chez les pilotes de lignes, cède à Christian Blanc, PDG d'Air France, et renonce à la grève envisagée pour protester contre l'éventuelle mise en place d'une double échelle des salaires (les jeunes pilotes sont embauchés moins cher).

● **1er avril 1997 :** fusion Air France et Air Inter. L'ouverture du ciel européen à la concurrence est totale.

● **Avril 1997 :** la direction du SNPL sur laquelle s'appuyait M. Blanc est renversée. La tendance dure prend le pouvoir.

● **20 mai 1997 :** les syndicats de pilotes d'Air France et d'Air Inter lancent leur première grève depuis 1993.

● **29 mai 1997 :** la double échelle des salaires pour les pilotes est adoptée par le conseil d'administration.

● **5 septembre 1997 :** Christian Blanc, en désaccord avec le gouvernement qui refuse la privatisation, remet sa démission. Jean-Cyril Spinetta, ex-pdg d'Air Inter, lui succède le 18 septembre.

● **16 décembre 1997 :** la direction présente, en comité central d'entreprise, un projet d'actionnariat salarié. Elle propose une réduction de 15 % de la masse salariale des pilotes (500 millions de francs d'économies par an) en échange d'environ 10 % du capital. Les pilotes de ligne refusent.

● **23 février 1998 :** le gouvernement annonce la mise en Bourse de 3 milliards de francs d'actions de la compagnie aérienne. Les pilotes obtiendront environ 10 % de capital en échange de concessions salariales.

● **16 mai 1998 :** dans un entretien au *Monde*, M. Spinetta fait de nouvelles propositions aux pilotes. Il ne rend plus obligatoire l'échange salaires-actions.

● **27 mai 1998 :** Air France annonce un résultat de 1,87 milliard de francs de bénéfice, après sept ans de pertes

● **28 mai 1998 :** le SNPL dépose un preavis de grève de quinze jours à compter du 1er juin, à la suite de l'échec des négociations entre les pilotes et la direction. Les jours précédents, Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, avait reçu l'ensemble des syndicats d'Air France. Il confirmait les propositions de la direction.

● **1er juin 1998 :** la grève démarre. Les avions d'Air France restent au sol.

● **6 juin 1998 :** Lionel Jospin apporte son soutien à la direction d'Air France.

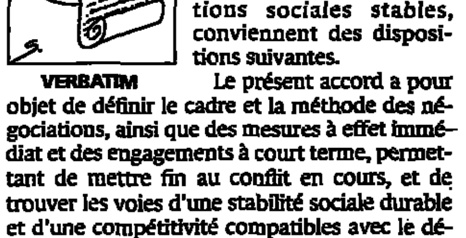
● **7 juin 1998 :** les négociations sont rompues. La direction menace de faire adopter les changements salariaux en conseil d'adminsitration ;

● **10 juin 1998 :** accord de sortie de conflit entre la direction et les pilotes.

Les modalités de l'accord conclu entre la direction et les syndicats

Voici les principaux extraits du protocole conclu entre la direction et les organisations syndicales le 10 juin à Roissy :

Préambule : suite aux arrêts de travail du 1er au 10 juin 1998, la compagnie nationale Air France, d'une part et les organisations syndicales d'autre part, convaincues que la croissance de l'entreprise nécessite des relations sociales stables, conviennent des dispositions suivantes.



VERBATIM

Le présent accord a pour objet de définir le cadre et la méthode des négociations, ainsi que des mesures à effet immédiat et des engagements à court terme, permettant de mettre fin au conflit en cours, et de trouver les voies d'une stabilité sociale durable et d'une compétitivité compatibles avec le développement de la compagnie et la croissance de l'emploi.

Les organisations syndicales signataires et la direction conviennent d'inscrire les négociations à conduire dans un cadre global en vue d'aboutir à un accord équilibré pour les parties et permettant le développement de la compagnie.

Les principes : Les organisations syndicales signataires et la direction reconnaissent que la maîtrise de l'évolution des coûts PNT (personnel navigant technique, c'est-à-dire les pilotes) est une nécessité qui doit s'inscrire dans le cadre des perspectives de croissance et de développement d'Air France.

Les parties signataires défendent l'objectif de voir les PNT prendre une part significative du capital d'Air France. En effet, ceci constitue un élément majeur de l'évolution de la compagnie dans le cadre de l'ouverture du capital qui pourra être atteinte grâce à une formule d'échange salaire-actions.

Cet échange sera volontaire et limité dans le temps (7 ans) et devra faire l'objet d'un accord collectif entre les parties signataires. Dans le cadre de cet accord collectif, la grille de rémunération conventionnelle des PNT en vigueur au 1/4/1997, actualisée au 1/4/1998, sera maintenue en francs courants, éventuellement ajustée par les négociations intervenues durant cette période. A cet effet un point d'étape sera fait tous les deux ans entre les signataires, et un bilan contradictoire sera établi à la fin de la période.

Comme s'y est engagé le gouvernement, lors de l'adoption de l'article 36 de la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, cet article sera modifié pour tenir compte de l'accord sur les modalités de l'échange salaire-actions qui interviendra entre les signataires.

Ainsi la prise de participation du personnel d'Air France dans le capital de l'entreprise sera conçue comme un outil d'intégration de la Compagnie dans son environnement compétitif et assurera la maîtrise, avec le personnel, de l'avenir de ses emplois.

Compte tenu des économies sur la masse salariale des PNT – dont les principes ont été fixés ci-dessus – la direction, tout en réaffirmant sa volonté de réexaminer les voies et moyens permettant de limiter certaines anomalies dans le déroulement des carrières, confirme sa décision de supprimer la double échelle de rémunération pour les pilotes, instituée par le conseil d'administration du 27 mai 1997. Cette décision prendra effet à compter du 1/6/1998. S'y substituera une échelle de rémunération spécifique *« pilotes-cadets »* s'appliquant aux cinq premières années de carrière pour les jeunes pilotes dont la formation initiale aura été assurée par Air France. Dans l'hypothèse où ce dispositif ne pourrait pas être juridiquement validé, un autre dispositif à effet économique équivalent pour l'entreprise sera mis en œuvre.

Un conseil d'administration entérinera l'ensemble des dispositions évoquées ci-dessus (...).

Négociations : Elles auront pour objet de bâtir (...) un accord global pluriannuel traitant de l'ensemble des points évoqués (...). Les syndicats bénéficieront des moyens logistiques et des disponibilités nécessaires pour réaliser efficacement les études et participer aux négociations.

Deux dossiers devront être finalisés avant le 31 août 1998 :

-définition de la filière des *« pilotes-cadets »*,

-définition des modalités d'actionnariat PNT, périmètre de la compagnie, engagements en matière de contrôle de l'activité effectuée par des tiers.

En cas d'échec, le conseil d'administration sera saisi (...).

Sur ces bases, les organisations syndicales PNT signataires décident de metre fin au mouvement de grève.

Des pilotes à la vue courte

ANALYSE

Isolé, corporatiste, le mouvement a montré un étonnant amateurisme

LES PILOTES d'Air France n'avaient plus le choix. Assurée, depuis le week-end dernier, du soutien total de Lionel Jospin, la direction de la compagnie nationale savait qu'elle pouvait engager l'épreuve de force : les salariés les mieux payés de France allaient devoir céder. C'est ce qu'ils ont fait, comme en témoigne l'accord négocié en secret entre Jean-Cyril Spinetta, le PDG de la compagnie, et le SNPL, le principal syndicat des pilotes, et rendu public mercredi 10 juin dans la matinée. Cet accord, un moratoire, se traduit par une suspension immédiate de la grève. Il ouvre des pistes pour une négociation future.

Les pilotes ont fait preuve en fait depuis dix jours d'un incroyable amateurisme. Celui-ci révèle que cette aristocratie du transport aérien – la caste des pilotes – a de graves problèmes de vue. Inquiétants pour des pilotes !

Par leur comportement, ils ont en effet d'abord révélé une étonnante presbytie, un problème de vision sur leur environnement proche. Une presbytie vis-à-vis des clients français et étrangers de la compagnie tout d'abord – qui en ont assez d'être ainsi ballottés. Vis-à-vis des contribuables français ensuite – qui estiment qu'avec 20 milliards de francs versés depuis 1993 pour sauver l'entreprise, ils avaient assez donné pour ces salariés particulièrement bien rémunérés. Presbytie vis-à-vis des autres catégories du personnel de la compagnie surtout. Jamais les pilotes (3 200 sur 46 000 salariés) n'ont vraiment cherché à obtenir leur soutien, laissant même craindre à ceux qui avaient déjà fait des efforts considérables de productivité qu'ils pourraient être, une nouvelle fois, les victimes d'un accord entre la direction et les pilotes. Problème de vision enfin vis-à-vis de l'opinion publique – 38 % seulement des Français approuvaient leur mouvement, un taux très faible si on le compare aux taux d'approbation observés lors des autres mouvements sociaux des dernières années.

Engagés ainsi dans un combat purement corporatiste, les pilotes d'Air France ont donné l'impression de n'être jamais sorti de leur cockpit. Ils ont fait preuve d'un amateurisme qui peut surprendre compte tenu des moyens dont ils disposent – avec leur principal syndicat, le SNPL notamment – dans la manière de mener leur lutte. Leur isolement en témoigne. Mais Jean-Cyril Spinetta et Lionel Jospin ont aussi pu tirer parti de la myopie des pilotes, de leur incapacité à voir que le monde, leur monde, celui du transport aérien avait complètement changé. Les pilotes comptaient prendre la Coupe du monde de football en otage. A quelques heures de l'ouverture de cette manifestation, ils ne peuvent que constater leur échec. En menaçant de gâcher la fête, ils ont accru leur impopularité. Mais surtout, comme l'avait pressenti Matignon, les faits ont démontré qu'aujourd'hui, la fête pouvait très bien se passer des pilotes d'Air France. La grève, très suivie, a certes provoqué bien des perturbations. Elle a contribué à ternir l'image de la Compagnie et de la France à l'étranger. Elle n'a pas empêché la tenue des manifestations prévues. D'autres compagnies, des concurrents français ou étrangers d'Air France, d'autres moyens de transport se sont substitués à la compagnie nationale.

RÉVOLUTION

Depuis une vingtaine d'années en fait, et à l'instar d'autres activités, le transport aérien mondial vit une véritable révolution. Ses conditions techniques tout autant qu'économiques se sont radicalement transformées. Il n'y a pas si longtemps encore, le transport aérien relevait de l'artisanat, c'était une activité mobilisant un personnel de haute qualification et réservée à quelques voyageurs privilégiés. Il est devenu une industrie de masse, délivrant une production de grande série à une large population. Des avions plus grands, plus puissants et moins chers ont été mis en service. Des services diversifiés ont été imaginés. Des compagnies nouvelles – dans les vieux pays industrialisés ou de pays neufs – sont apparues. Au niveau international comme dans chaque pays, le trafic a explosé, les règles du jeu ont été profondément modifiées, avec un mouvement de dérégulation parti des Etats-Unis qui a progressivement concerné toute la planète.

Face à ces bouleversements, les acteurs engagés dans la compétition – les entreprises et leurs salariés – ont naturellement et partout opposé une résistance. Ils ont, les uns et les autres, cherché à préserver leur position. Fortes de leur expérience, les grandes sociétés privées à l'origine de cette industrie n'ont pas toujours vu l'envol de petits concurrents : elles en sont mortes parfois, à l'instar, aux Etats-Unis, de la PanAm. Protégées par des positions de monopole, bien des compagnies nationales n'ont réalisé qu'avec retard les nouveaux termes du jeu, ouvrant ainsi à d'autres, des sociétés privées, un espace important. Sûrs de leur savoir-faire, les personnels se sont souvent opposés – aussi bien d'ailleurs aux Etats-Unis qu'en France – aux adaptations rendues nécessaires par ce passage de l'artisanat à l'industrie.

Le gouvernement ayant opté pour la fermeté, les pilotes ont fini par comprendre que c'était l'avenir même de la compagnie qui était en jeu. Faute d'avoir chaussé les lunettes qui leur auraient permis de voir ce qui se passe en France et dans le monde, ils ont dû céder.

Erik Izraelewicz



La Banque centrale européenne se met en place sur le modèle de la Bundesbank

Son directoire s'est réuni, pour la première fois, mardi 9 juin

Le directoire de la Banque centrale européenne (BCE) et les gouverneurs des onze banques centrales des pays de l'Euroland se sont réunis pour la première fois, à Francfort, mardi 9 juin, sous la présidence du Néerlandais Wim Duisenberg. Les décisions prises mardi ont été avant tout d'ordre pratique. A commencer par la répartition exacte du capital entre les Quinze et par celle des responsabilités entre les membres du directoire.

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Le directoire de la banque centrale européenne (BCE) et les gouverneurs des onze banques centrales des pays de l'Euroland se sont réunis pour la première fois à Francfort, mardi 9 juin, sous la présidence du néerlandais Wim Duisenberg. Ce dernier a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que le conseil de la BCE se réunirait tous les premiers mardis du mois, à l'exception du mois d'août. La prochaine réunion est fixée au 7 juillet.

Les décisions prises mardi ont été avant tout d'ordre pratique. La répartition exacte du capital entre les quinze pays membres de l'Union européeenne – y compris les pays qui ne participent pas à l'euro – a été précisée. La Bundesbank sera le premier actionnaire de la BCE avec 24,4 % de la nouvelle institution, suivie de la Banque de France (16,9 % du capital), la Banque d'Italie (15 %) et la *Banque d'Angleterre (14,7 %). La* banque centrale du Luxembourg est le plus petit actionnaire avec *0,15 % du capital, précédée de la* Finlande (1,4 %). La BCE disposera d'un capital initial de près de *4 milliards d'euro (environ 26 mil*liards de francs), qui devra être libéré par ses actionnaires avant le *1er juillet 1998.*

Le conseil a approuvé un budget provisoire pour le second semestre 1998. *Il a décidé que* chaque banque centrale organiserait l'impression des billets et la fabrication des pièces en euros dont elle aurait besoin, comme bon le lui semblait, quitte à s'entendre avec des pays membres de l'euro pour accomplir cette tâche. Cette décision confirme la volonté des banques nationales de conserver l'essentiel de leurs prérogatives, en vertu du principe de subsidiarité.

Le conseil a aussi précisé les conditions d'embauche des salariés de la BCE. Wim Duisenberg s'est réjoui de ce que 49 des 55 managers embauchés à la BCE travaillaient précédemment à l'Institut monétaire européen, l'ancêtre de la BCE. Le recrutement externe le plus notable est celui de Manfred Körber, 58 ans, entré à la Bundesbank en 1973 et responsable de la communication de la banque centrale allemande depuis 1987, qui va prendre ce poste à la BCE. *La nomination* de ce proche très informé de Hans Tietmeyer, qui parle parfaitement *l'anglais et mal le français; laisse* penser que la communication de la BCE sera comparable à celle de *la Bundesbank : un travail inlas*sable d'explication des décisions de la banque centrale, mais aussi *un « verrouilage » efficace de l'in*formation, de sorte que tous les membres de la BCE parlent d'une seule voix à l'extérieur. Cette embauche confirme l'influence considérable de la Bundesbank sur la BCE, qui a obtenu la nomination de son économiste en chef Otmar Issing à ce même poste à la BCE, et de son favori Wim Duisenberg à la présidence.

Il faudra attendre encore quelques mois pour savoir comment la BCE gèrera sa politique monétaire à compter du 1er janvier 1999. M. Duisenberg a déclaré que 10 % à 15 % des réserves de la BCE seraient constituées d'or. Il n'a pas pu préciser si, pour garantir la stabilité de l'euro, la BCE se fixerait un objectif d'inflation ou un objectif de croissance de la masse monétaire, comme le souhaite la Bundesbank, qui travaille de cette *manière depuis le milieu des an*nées 70. Cette décision sera prise dans les mois à venir.

*M. Duisenberg a toutefois pré*cisé qu'il ne rendrait pas public d'objectif d'inflation, laissant *penser que c'est l'évolution de* la masse monétaire qui sera un indicateur essentiel, même si d'autres facteurs, comme l'inflation, le taux d'utilisation des capacités industrielles... pourront entrer en ligne de compte.

Ce mardi, M. Duisenberg n'a pas donné une image de « faucon » de la politique monétaire dans les rares commentaires monétaires qu'il a faits. *« Dans l'Euroland, la croissance annuelle de la masse monétaire est de l'ordre de 5 %, un chiffre dont je ne considère pas qu'il est excessif »*, a expliqué M. Duisenberg, montrant à la fois qu'il ne voyait pas de risques inflationnistes dans l'euroland et l'importance qu'il attachait à la croissance de la masse monétaire. M. Duisenberg ne semble pas inquiet des écarts de taux existant entre les pays membres de l'euro : *« Les différences se sont tellement réduites, au cours des douze derniers mois, que nous ne considérons pas qu'il s'agisse d'un sujet d'inquiétude »*. Certains observateurs en ont déduit que M. Duisenberg pensait que les taux en Europe s'harmoniseraient sur les pays dont le loyer de l'argent est le plus faible.

*La polémique sur sa nomina*tion à la tête de la BCE semblait presque oubliée. Interrogé sur les *contacts qu'il aurait pu avoir* avec les autorités françaises après le compromis de Bruxelles, pour *confirmer qu'il ferait un mandat* écourté, M. Duisenberg a expliqué qu'il n'avait eu aucun contact avec des Français, *si ce n'est avec* son vice-président M. Noyer et avec Jean-Claude Trichet, *le gouverneur de la Banque de France.*

Arnaud Leparmentier

Répartition des postes à la BCE

Le premier conseil de la Banque centrale européenne a réparti les tâches entre les différents membres. Le président, le Néerlandais Willem Duisenberg, est responsable des relations extérieures, du secrétariat, du protocole et de l'audit interne. *L'administration du per*sonnel revient au Français, Christian Noyer, par ailleurs vice-président, qui est également chargé des services juridiques et du suivi de marchés. *L'Espagnol Eugenio Domingo Solans* est responsables des statistiques, des billets et de l'informatique. La Finlandaise Sirkka Hämäläinen a en charge les opérations de contrôle et l'organisation. *L'Allemand Otmar Issing se voit confier les études écono*miques et la recherche et l'Italien Tommaso Padoa-Schioppia les relations européennes et internationales, les systèmes de paiement *et le contrôle prudentiel.*

Une politique monétaire sous influence allemande

QUELLE SERA la philosophie *monétaire de la Banque centrale* européenne (BCE), dont le conseil des gouverneurs s'est réuni pour *la première fois mardi 9 juin ? La* BCE ne devenant réellement opérationnelle que le 1er janvier 1999, *lors du lancement officiel de l'eu*ro, il lui reste six mois pour établir avec précision son mode de fonc*tionnement, pour définir dans le* détail ses méthodes de travail, fixer ses instruments d'intervention, établir *les données statis*tiques qui serviront de support à ses décisions sur les taux d'intérêt : même *si l'Institut monétaire* européen (IME) a déjà balisé le terrain, la tâche est immense, à la hauteur de l'événement sans précédent que constituera l'introduction d'une même monnaie dans onze pays d'Europe. *Elle est aussi* techniquement complexe et économiquement décisive.

Sans augurer des choix définitifs qui seront faits, plusieurs indices permettent d'ores et déjà de penser que la BCE *se rapprochera da*vantage du modèle de la Bundesbank allemande que de celui de la *Réserve fédérale américaine (Fed).* Le premier tient à la composition même de son conseil exécutif, réunissant les six *membres du di*rectoire et les onze gouverneurs des banques centrales nationales. Ces *dix-sept* personnalités, toutes spécialistes éminentes des affaires monétaires, ont activement participé, depuis des années, dans leur propre pays, à la mise en place de politiques très proches, caractérisées par une même rigueur et un même attachement à la force de la monnaie. On aurait bien du mal à trouver des différences notables entre les stratégies du Français Jean-Claude Trichet, de l'Italien Antonio Fazio, de l'Espagnol Luis Angel Rojo ou encore de la Finlandaise Sirrka Hamalaïnen, qui tous siègeront au conseil de la BCE. Leur vision monétaire est la même, fortement influencée par la réussite et la puissance monétaire de l'Allemagne *de l'après*guerre, directement inspirée par les modes de pensée de la Bundesbank. De façon *plus précise* encore, le président néerlandais de la BCE, Wim Duisenberg, est, en même temps qu'un ami *proche, un admirateur du pré*sident de la Bundesbank Hans Tietmeyer. Quant au poste-clé de *chef économiste de l'institut* d'émission européen, il a été confié, pour huit ans, à Otmar Is*sing, qui l'occupait déjà au sein de* la banque centrale allemande. Enfin, c'est Manfred Körber, jus*qu'alors directeur de la communi*cation de la Bundesbank, qui reprendra cette fonction à la BCE. *C'est donc peu dire que*, sur le plan des hommes, la banque centrale européenne sera placée sous *influence allemande.*

OPACITÉ

*Un deuxième élément de res*semblance de la BCE avec la Bundesbank tient à son mode de *communication, dont* tout laisse à penser qu'il privilégiera le goût du secret et sera marqué par une *grande opacité.* Il n'est d'abord pas prévu que l'institut d'émission européen publie les « minutes » – les comptes rendus – de ses réunions, contrairement à ce qu'avaient réclamé les parlemen*taires français lors du débat orga*nisé, à la mi-avril, sur l'euro, contrairement aussi à ce qui se passe aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, et même au Japon.

Le traité de Maastricht le permettrait pourtant, qui stipule que *« le conseil des gouverneurs peut décider de rendre public le résultat de ses délibérations »*. Pour M. Duisenberg, les « minutes » des réunions de la BCE ne devraient tomber dans le domaine public qu'après seize ans, parce qu'*« aucun gouverneur qui a participé à la décision ne doit encore être au pouvoir au moment de la publication »*. Seul un tel délai permettrait selon lui *« d'éviter que par une porte dérobée on exerce une influence sur un membre de la BCE »*.

Pas question *non plus* que les six membres du directoire de la BCE aillent se présenter devant les Parlements nationaux – les gouverneurs des banques centrales nationales sont là pour ça, précise M. Duisenberg –, les auditions restant limitées au Parlement européen. Par souci de préserver son indépendance, la BCE entend adopter une *politique* de communication réduite et centralisée, très éloignée en tout cas des pra*tiques américaine ou britannique.* De nombreux experts le regrettent : ils soulignent que la *réussite du projet monétaire euro*péen réside pour bonne partie dans la capacité de la BCE à ins*taurer un dialogue permanent et* constructif avec les gouvernements nationaux et surtout à *convaincre les opinions publiques* du bien-fondé de ses décisions.

Le dernier trait commun avec la *Bundesbank réside dans les objec*tifs que poursuivra la BCE et dans les moyens qu'elle se donnera *pour les atteindre. Contrairement* d'abord à la Fed, la BCE n'aura pas d'objectif de croissance : sa seule *mission* consistera à assurer la stabilité des prix. Et la définition qu'en donne M. Duisenberg reprend mot pour mot celle de M. Tietmeyer : un rythme de hausse des prix à la consommation compris entre 0 % et 2 %.

Les banques centrales américaine et britannique ont une vision moins restrictive de la stabilité des prix et s'accommodent volontiers d'une progression supérieure à 2 % – au Royaume-Uni, où c'est le gouvernement qui fixe à la Banque d'Angleterre son objectif d'inflation, il se situe actuellement à 2,5 %. De la même façon, alors que la Réserve fédérale américaine ne suit plus que de façon très lointaine l'évolution des agrégats monétaires, la BCE devrait reprendre cet indicateur, qui reste l'outil de référence de la politique monétaire allemande.

En apparence purement techniques, ces différences sont en réalité essentielles : ce sont elles qui modèleront en profondeur le paysage monétaire *européen* au cours des prochaines décennies. Le risque, selon les économistes, *est qu'elles* conduisent la BCE à mener une politique monétaire moins pragmatique, plus idéologique, que la Réserve fédérale, dont le doigté monétaire n'est pas étranger au miracle actuel de l'économie américaine.

Pierre-Antoine Delhommais

France Télécom et Deutsche Telekom dans le téléphone italien

Ils piloteront le troisième réseau de mobile

ROME
de notre correspondant

Le troisième opérateur de téléphonie mobile en Italie après Tim (piloté par Telecom Italia) et Omnitel (Olivetti) a été désigné, mardi 9 juin, par un conseil des ministres restreint. Ce troisième réseau qui doit opérer avec la dernière génération de GSM, le *DCS 1 800, a été attribué à Wind,* dont l'ENEL, l'EDF transalpin, contrôle 51 %, le reste étant partagé entre France Télécom (24,5 %) et son allié allemand Deutsche Telekom (24,5 %). Wind avait pour concurrents Picienne, regroupant British Telecom et Mediaset (Berlusconi) et Telon, alliance formée par Bell Canada et Autostrade (autoroutes italiennes).

Wind a obtenu 823 points sur un total de mille tandis que Picienne a été crédité de 766 points et Telon de 655 par Crediop, groupe d'experts chargé d'évaluer les offres. En fait, le conseil des ministres n'a fait qu'entériner le choix des techniciens, mais la décision prise ne manquera pas d'être contestée en raison de la présence majoritaire du groupe publics ENEL. Le troisième opérateur pourrait attirer trois millions de clients en deux ans, soit un marché de 5 000 milliards de lires (17 milliards de francs).

Wind a donc pris un avantage certain, même si un quatrième opéra*teur doit être désigné avant la fin de* l'année. Tim et Omnitel n'auront pas le droit de commercialiser le nouveau DCS 1800 (fréquence de 1800 Mhz) avant que Wind n'ait pu le faire. Ce consortium, qui a déjà ob*tenu une licence pour le téléphone* fixe le 18 mai, pourra utiliser le réseau de fibres optiques de l'ENEL et se dit en mesure d'offrir ses services dans près de cent villes en l'an 2000, donnant accès aux réseaux internationaux de ses partenaires français et allemand. L'objectif visé est un chiffre d'affaires de 10 000 milliards de lires et *huit millions de clients* en 2007, soit 15 % du marché du téléphone fixe et 20 % du téléphone mobile.

PÉNÉTRATION RECORD

Premier marché de l'Union européenne avec 13,4 millions de téléphones cellulaires devant l'Allemagne (9,5 millions) et la Grande-Bretagne (9,3), l'Italie affiche un taux de pénétration de 24 %, contre une moyenne européenne de 16 %. La concurrence s'annonce particulièrement rude avec Tim, premier opérateur au monde avec 10,4 millions d'abonnés. Omnitel a cependant réussi une remarquable percée, passant en quinze mois de 713 000 abonnés à 3,1 millions. D'ici à l'an 2000, plusieurs études estiment qu'il y a aura 20 millions de téléphones *mobiles en Italie, soit une hausse de* 50 % en dix-huit mois.

Le choix de Wind a suscité une *énorme satisfaction à l'Enel qui par*vient à rentabiliser son réseau de 12 000 kilomètres de fibres optiques, *loué à Wind. Il représente également* une importante avancée européenne pour France Télécom et Deutsche Telekom face à BT, l'ambitieux opérateur britannique. Picienne se réserve le droit de contester ce choix en présentant des recours. C'est la deuxième fois que Silvio Berlusconi échoue dans la course au téléphone mobile.

Michel Bôle-Richard

Les cadres de Syseca vont gérer eux-mêmes leur temps de travail

La formation devient « co-investissement »

CE n'est pas un « accord Aubry ». Il ne porte même pas sur la réduction du temps de travail et ne traite que de l'organisation du travail. Nul doute pourtant qu'il va alimenter nombre de débats. C'est sans doute pour cela que Syseca, filiale de Thomson-CSF, n'a révélé *cet accord que le 4 juin, alors qu'il* a été conclu le 18 février. La nature des signataires constitue une surprise supplémentaire : CFTC, CGC et CGT ont *signé l'accord, mais pas* la CFDT.

Syseca, société de services informatiques, emploie 17 000 personnes en France dont 87 % d'ingénieurs et cadres. Même si, à la différence d'autres filiales de Thomson-CSF, elle n'a pas subi la visite d'inspecteurs du travail, la direction sait pertinemment que les cadres travaillent plus de 38 heures et demie et que la situation n'est, à terme, pas tenable. L'accord réduit la durée du travail de tous les salariés – exception faite de 80 dirigeants – à 38 heures par semaine. Mais surtout, il renverse la charge de la preuve. L'appréciation des temps de travail effectifs est laissée aux intéressés eux-mêmes.

Comme l'explique l'accord, « *la délégation aux intéressés eux-mêmes de l'appréciation de leur temps de travail est la solution la plus satisfaisante. En effet, même lorsque le collaborateur se trouve à la disposition de l'employeur en raison de sa présence physique dans l'entreprise, il peut se soustraire momentanément au pouvoir de direction de celui-ci et disposer de son temps pour des moments plus ou moins longs. C'est la raison pour laquelle les collaborateurs exerceront eux-mêmes cette appréciation en déduisant, sous leur responsabilité, de leur temps de présence en particulier les interruptions de travail suivantes : les temps de repas, les sorties autorisées pour des raisons de convenance personnelle…* ».

UN BILAN CHAQUE TRIMESTRE

Chaque semaine, les collaborateurs indiqueront sur une fiche qui sera signée par les supérieurs hiérarchiques leur temps de travail effectif. Chaque trimestre, un bilan sera effectué. Si les 38 heures sont dépassées, des récupérations sont prévues dès le trimestre suivant avec des compensations qui varient en fonction de l'origine du dépassement. S'il émane de la hiérarchie, la compensation est plus importante. Une commission de suivi dans laquelle siègent les syndicats signataires veille au respect des engagements et peut être saisie par les collaborateurs en cas de désaccord avec la hiérarchie.

Autre innovation : la formation. La direction s'engage à maintenir sur deux ans la somme qu'elle lui consacre, soit 3,76 % de la masse salariale. Mais elle veut clairement favoriser le « *co-investissement formation* ». Si elle n'impose évidemment pas aux collaborateurs de suivre leur formation hors temps de travail, l'accord prévoit que les heures de formation n'entreront pas dans le contingent d'heures qui donne droit à récupération. Si, à la fin d'un trimestre, un salarié a effectué 38 heures en moyenne par semaine et qu'il suit une formation, celle-ci ne sera pas récupérée. En revanche, s'il n'a pas encore effectué ses 38 heures, sa formation est prise sur le temps de travail.

Frédéric Lemaître

Les actionnaires familiaux n'ont plus peur de partager leur pouvoir avec la Bourse

Finance. En 1998, le second marché devrait accueillir une soixantaine de nouveaux candidats. Les créateurs d'entreprise y trouvent les moyens de franchir une nouvelle étape de développement

MÊME Bonduelle, la célèbre marque de légumes qui pèse 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, a cédé. Le 26 juin, la société sera introduite au Second marché. Bonduelle est pourtant un de ces groupes familiaux du Nord qui préfèrent l'ombre à la lumière et dont le capital, éparpillé entre les représentants de différentes générations (150 membres dans le cas de Bonduelle), est bien verrouillé par une société en commandite par actions. De l'aveu des dirigeants, Bonduelle n'a pas besoin d'argent frais car sa croissance régulière est autofinancée. Mais elle effectuera tout de même une augmentation de capital à l'occasion de l'introduction.

En fait, si cette famille va se frotter à la Bourse, c'est sous l'amicale pression de ses banquiers (dont Paribas et le Crédit agricole) qui détiennent 25 % du capital depuis une dizaine d'années et veulent réaliser leur investissement. Du coup, des financiers se prennent à rêver que d'autres fleurons du capitalisme nordiste comme le groupe Mulliez (Auchan, Leroy-Merlin et Décathlon) ou la rentable Cristallerie d'Arques ouvrent enfin leur tour de table aux boursiers.

Les sociétés de capital-développement sont les premières pourvoyeuses de la Bourse. Elles financent en moyenne 1 500 entreprises par an et « *dès la prise de participation, la porte de sortie est soigneusement négociée. La Bourse est une solution au même titre que la cession à un industriel* », précise Gérard Lesauvage, gérant d'Initiative et Finance, une structure spécialisée du groupe Natexis. Depuis le début de la décennie, la mise sur le marché d'une partie de plus en plus importante du tissu industriel français est engagée. Et le mouvement semble irrésistible car les générations et les mentalités changent. Selon Gonzagues de Blignière, directeur général de Barclays Capital Développement, 158 000 sociétés ont été créées après guerre et 30 % d'entre elles devraient prochainement changer de main car leur patron a plus de cinquante ans.

Pour répondre à ces besoins, la Bourse française a créé le second marché en 1983. Sur les six premiers mois de 1998, vingt-six sociétés ont été introduites sur ce compartiment et elles devraient être soixante d'ici à la fin de l'année. Soit pratiquement autant que pour l'ensemble des deux années précédentes (78 sociétés entre 1996 et 1997). Au total, 320 sociétés s'y côtoient pour une capitalisation boursière cumulée de 264 milliards de francs.

La première motivation des chefs d'entreprise est patrimoniale

Longtemps, les patrons de PME-PMI, plus industriels que financiers, ont appréhendé une cotation en Bourse. « *Aujourd'hui, ils nous interrogent spontanément pour savoir quelle est la procédure à suivre* », remarque Gilles Copin, responsable de la cellule cotation chez Ernst & Young. Même s'ils s'en défendent souvent, la première motivation des chefs d'entreprise est patrimoniale. L'envolée des marchés financiers a augmenté les niveaux de valorisation des sociétés. Un appât puissant pour les fondateurs d'entreprise qui pensent trouver dans l'introduction en Bourse le meilleur des deux mondes : une valorisation élevée et la possibilité de vendre une partie de leur patrimoine pour se faire des liquidités tout en conservant le contrôle de l'affaire.

La mise sur le marché permet également de régler le problème des actionnaires minoritaires, souvent membres de la famille. S'ils possèdent moins de 25 % du capital, ils ne peuvent échapper à l'impôt de solidarité sur la fortune. Avec une société cotée, ils disposent, au moins, d'un patrimoine liquide. Depuis une dizaine d'années, Louis Thannberger, le président d'Europe Finance et Industrie, parcours la France à la recherche d'entrepreneurs. Il en a rencontré plus de 5 000 et en a convaincu 170 d'entrer en Bourse.

Selon lui, le profil des chefs d'entreprises a beaucoup évolué depuis 1983. La période de 1983 à 1993 correspondait à celle des patrons-fondateurs de 55 à 65 ans qui profitaient de la mise en Bourse pour régler des problèmes de succession et espéraient se faire racheter au meilleur prix. Aujourd'hui, une nouvelle génération de dirigeants, formés à la finance et prêts à partager le contrôle de leur affaire si c'est le prix à payer pour croître, viennent en Bourse. Car, souligne Jean de Séverac, directeur général de Parvalind Gérance, société du groupe Natexis, « *le plus difficile pour un patron est de faire passer sa société du niveau d'une PME de 200 à 300 millions de francs de chiffre d'affaires à une société de 500 millions de francs avec des implantations à l'étranger* ».

C'est pour franchir ce cap, qu'ils vont sur le marché. Ils y trouvent une source de financement et une notoriété qui leur permet de recruter des cadres de haut niveau. De plus, ils peuvent espérer faire des acquisitions à l'étranger en se servant de leurs actions comme monnaie d'échange, comme Infogrames Entertainment qui a usé de toutes les ficelles de la Bourse (échange d'actions pour racheter le britannique Ocean puis le néerlandais Philips Media et deux appels au marché). En revanche, Landanger Camus, fabricant de prothèses médicales et Gebo, spécialiste des lignes d'embouteillage, ont jeté l'éponge à 500 millions de francs. Le premier s'est fait racheter par le groupe américain DePuy et le second par son concurrent Sidel qui, du coup, a doublé de taille à 1 milliard de francs.

L'exemple de Sabaté, fabricant de bouchons de liège, résume bien les diverses possibilités offertes par la Bourse. Créée par Augustin Sabaté, cette société a été introduite au second marché en 1995. En décembre 1996, elle faisait de nouveau appel au marché (en levant 100 millions de francs) pour financer sa croissance internationale. Le problème de succession, brutalement posé par le décès du fondateur en janvier 1998, a été rapidement réglé. Son fils Marc, nouveau patron, et tous les autres membres de la famille ont disposé d'actifs liquides pour régler les droits de succession.

Enguérand Renault



هكذا من الأصل

Sud-Radio va appliquer un plan social sévère à RMC

Dans un entretien au « Monde », Pierre-Yves Revol, responsable du pôle communication des Laboratoires Fabre, explique les économies qu'il compte réaliser afin que la station renoue avec les bénéfices d'ici à 2000

RESPONSABLE depuis 1986 du pôle communication des Laboratoires pharmaceutiques Fabre, nouveau propriétaire de RMC, Pierre-Yves Revol, se donne *« un peu plus de deux ans »* pour restructurer la « radio du soleil », ainsi qu'il l'explique dans un entretien au *Monde*. Ancien directeur de la communication des Laboratoires Fabre, M. Revol a pris ensuite la responsabilité des activités communication du groupe. En 1986-1987, il avait notamment participé au processus de privatisation de Sud-Radio, qui appartenait comme RMC à la Sofirad.

« Comment pensez-vous parvenir à faire progresser l'audience de RMC ?

– RMC restera une radio généraliste, c'est-à-dire une radio avec de l'information, des divertissements et des loisirs. Mais nous souhaitons affirmer clairement un positionnement différencié par rapport à nos concurrents, notamment RTL et Europe 1. Il faut évidemment maintenir une information politique nationale et internationale, des chroniques, etc. Mais il faut aussi s'efforcer d'être plus proche des auditeurs des régions que nous couvrons, que ce soit dans le domaine de l'information ou des programmes.

– Comment, et dans quels délais, pensez-vous restructurer cette station ?

– Nous nous donnons un peu plus de deux ans. Notre objectif est d'atteindre une exploitation bénéficiaire au cours de l'exercice 2000-2001, avec une audience supérieure à 4 points. Pour prendre une image sportive, actuellement, RMC est comparable à l'équipe de Guingamp qui jouerait avec le budget du PSG. Dans ce contexte, la situation s'est considérablement dégradée et il est impératif que RMC puisse affirmer son identité avec des coûts de production sensiblement moins élevés. Nous devons être plus imaginatifs, plus créatifs, plus réactifs. Pour cela, nous devrons nous appuyer sur des équipes motivées de professionnels confirmés, prêts à s'immerger dans un nouveau projet.

» Parmi les économies prévues, la masse salariale notamment devra être ramenée de 112 millions à 50 millions de francs. Nous discuterons avec les représentants du personnel sur la manière d'y parvenir. Les journalistes pourront bien évidemment quitter l'entreprise dans le cadre de la clause de cession. En outre, un plan de restructuration va être élaboré en étroite concertation avec le personnel, qui comprendra de nombreuses mesures d'accompagnement.

» Le gouvernement a, par ailleurs, pris des engagements pour le reclassement de certains salariés dans des entreprises publiques. Enfin, en ce qui concerne la politique salariale, RMC se doit de revenir très vite sur certaines dérives qui ont pu être constatées sur les hauts salaires.

» La plus grande partie du personnel sera regroupée sur le site monégasque et dans le sud de la France, mais nous conserverons aussi un bureau à Paris, dans les locaux actuels. Par ailleurs, nous allons très rapidement nous attaquer à la modernisation de la production et à sa numérisation. Cela devrait permettre des économies, comme celles que nous comptons réaliser sur les frais de diffusion et l'ensemble des frais de fonctionnement.

– Quelles vont être les relations entre Sud-Radio et RMC ?

– Nous sommes loin d'un projet de fusion ou d'absorption. L'objectif est de renforcer Sud-Radio dans le Sud-Ouest et de dynamiser RMC dans sa zone actuelle. D'ailleurs, nous maintiendrons l'indépendance de chaque rédaction. Mais évidemment lorsque dans une même ville, comme à Montpellier, les équipes sont dans des locaux différents, nous pourrons les regrouper.

» En fait, nous visons la mise en œuvre de synergies productives entre les deux stations. Ainsi, en ce qui concerne la régie publicitaire de RMC, nous sommes en train de discuter de nouvelles modalités de commercialisation, avec des accords englobant RMC - Sud-Radio et d'autres produits éventuels avec des partenaires commerciaux potentiels comme IP France, qui a déjà la charge de Sud-Radio, et Europe Régies.

– Quel sera le rôle de *La Dépêche du Midi*, qui a pris une participation au capital de Sud Communication ?

– Ce quotidien régional est depuis longtemps un de nos partenaires. Nous espérons développer avec lui des opérations de communication et de promotion. Il nous aidera aussi par sa bonne connaissance de l'information de proximité, comme NRJ pourra nous apporter ses conseils en matière de programmation musicale et de marketing. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Après des années d'atermoiements, une privatisation accélérée

LES SALARIÉS de RMC vont enfin savoir ce que la privatisation leur réserve. Mercredi 10 juin, Pierre-Yves Revol, responsable du pôle communication des Laboratoires Pierre Fabre qui vient de prendre le contrôle de la station, devait expliquer aux personnels de RMC, réunis en assemblée générale à Paris et à Monaco, les grandes lignes du plan de restructuration.

Après des années d'atermoiements autour de sa privatisation, RMC va perdre entre 80 et 90 millions de francs sur l'exercice 1997-1998 pour un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. A l'issue de cette opération, la radio se retrouve au centre d'une cascade compliquée de sociétés. Sud Communication (53 % Laboratoires Fabre, 20 % NRJ, 27 % *La Dépêche du Midi*) détient la Société monégasque de communication (83 % Sud Communication, 17 % Principauté de Monaco). Cette société intermédiaire est propriétaire à 90 % de Sud-Radio et à 100 % de RMC, laquelle détient 20 % de Nostalgie, dont NRJ possède 80 %. RMC et Sud-Radio sont à nouveau réunies dans le même groupe, comme elles l'étaient il y a une dizaine d'années dans la Sofirad.

L'achèvement tardif du processus de privatisation oblige les nouveaux propriétaires à accélérer la négociation des accords commerciaux ainsi que la préparation d'une nouvelle grille de programmes pour la rentrée.

« 73 RADIOS S'INSURGENT »

Les personnels de la régie publicitaire seront les premiers touchés, puisqu'ils devront se partager entre NRJ Régies, pour ceux qui commercialisent Nostalgie, et la société qui reprendra la vente des écrans publicitaires de RMC. Dans ce domaine, les négociations avec IP semblent les plus avancées.

En ce qui concerne le plan social, si le gouvernement s'est engagé à effectuer quelques reclassements dans les entreprises de l'audiovisuel public, le statut monégasque de RMC l'empêche de prétendre à toute mesure d'aide concernant par exemple des retraites anticipées.

Du côté du gouvernement, on est plutôt satisfait d'être allé au bout de cette privatisation qui avait déjà échoué quatre fois. En revanche, le milieu radiophonique continue de bruisser de critiques. Prétextant qu'il n'a pas eu communication d'un document élaboré lors de la tentative de privatisation du printemps 1997, le groupe britannique EMAP a déposé une plainte devant le Conseil d'Etat.

Par ailleurs, *« 73 radios indépendantes s'insurgent contre la concentration qui va découler de la vente de Nostalgie au groupe NRJ »*. Le Groupe des indépendants, dans des pages de publicité publiées par *Le Monde* daté 7 et 8 juin, annonce *« la mort programmée des radios locales et indépendantes »*. Pour leur répondre, le groupe NRJ argue que, selon l'avis de la direction générale de la concurrence, l'opération de reprise de Nostalgie *« ne soulève pas de difficultés d'ordre concurrentiel sur les marchés locaux de l'espace radiophonique »*.

F. Ch.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : la Chambre des communes a annulé** mardi 9 juin un amendement à une loi sur la concurrence, voté en février par la Chambre des lords, visant à empêcher Rupert Murdoch de poursuivre sa guerre des prix dans la presse britannique. La commission chargée de l'examen du texte a suivi l'avis du gouvernement travailliste de Tony Blair – qu'avait soutenu en 1997 *The Sun*, plus gros tirage britannique et propriété de M. Murdoch. Elle considère que l'amendement ne constitue pas *« la bonne manière d'aborder le problème »* de la concurrence dans la presse.

■ **PHOTO : Caroline de Bendern, qui symbolisait la « Marianne de Mai 68 »** sur un cliché de Jean-Pierre Rey pris pour l'agence Gamma où on la voit juchée sur les épaules d'un manifestant, a été déboutée de son action contre l'agence. Après la parution dans *Le Monde* du 21 août 1997 de son portrait, Mme de Bendern voulait interdire la commercialisation du cliché et réclamait une indemnité provisionnelle de 250 000 F (*Le Monde* du 22 mai). Le tribunal de grande instance de Nanterre l'a déboutée, la plaignante *« ne contestant pas avoir librement pris part aux événements »* et la publication de la photo, *« régulièrement publiée pour illustrer les événements de Mai 68, ne nécessitant pas son autorisation »*.

■ **RADIO : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** a autorisé jusqu'au 15 juillet la diffusion de services numériques de radio (DAB, ou Digital Audio Broadcasting) sur Lyon. A la suite d'un appel à candidature lancé sur Toulouse, Nantes, Marseille et Lyon, les groupes TDF, la Sogetec (NRJ), et l'indépendante La Voix de Lyon ont postulé pour l'attribution de blocs de fréquences. Les postes radio DAB sont inexistants à Paris, où le DAB a déjà démarré, mais le CSA s'est donné jusqu'en septembre pour attribuer définitivement des fréquences en province.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BOEING : le constructeur aéronautique** a annoncé une réduction de 30 % de sa production de 747 l'an prochain, en raison de la crise asiatique. De nouvelles suppressions d'emplois sont envisagées par la direction, alors que Boeing a déjà prévu 20 000 licenciements.

● **THOMSON CSF : les syndicats CGT, CFDT et CFE-CGC** du groupe Thomson ont demandé un *« entretien approfondi »* au premier ministre Lionel Jospin pour lui faire part de leurs *« puissantes inquiétudes et interrogations »* quant à la *« privatisation-restructuration »* de Thomson-CSF, a-t-on appris, mardi 9 juin, de source syndicale.

● **USINOR : le groupe sidérurgique** a confirmé, lors de son assemblée générale, mardi, qu'il envisageait de céder – au moins partiellement – sa filiale Unimétal (aciers spéciaux) (*Le Monde* du 2 mai). Des discussions sont engagées avec plusieurs repreneurs. Selon nos informations, l'allemand Saarsthal serait le mieux placé.

● **ASSIDOMÄN : le groupe papetier suédois**, a annoncé, mardi, la prise de contrôle totale de son concurrent Esswell (carton ondulé), pour 1,4 milliard de couronnes suédoises (un peu plus d'un milliard de francs).

● **IBM : des salariés d'IBM-France ont fait grève**, mardi, dans plusieurs sites du groupe informatique, à l'appel d'une intersyndicale CFDT-CGT-FO, pour dénoncer le projet de la direction de regrouper ses activités de services, ont indiqué les syndicats et la direction.

● **RHÔNE-POULENC : le ministre délégué à la Ville, Claude Bartolone (PS)**, a affirmé mardi *« qu'il ne pouvait pas y avoir de salariés laissés sur le bord de la route »*, au sujet des suppressions de postes prévues chez Rhône-Poulenc Rorer. Ce plan prévoit la suppression de 345 postes en France.

SERVICES

● **AIR FRANCE** : la direction et le SNPL, principal syndicat de pilotes, ont signé, mercredi 10 juin dans la matinée, *« un accord de sortie de conflit »* (*lire p. 18*).

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur français a remporté** le troisième réseau de mobile en Italie (*lire p. 19*).

● **AUCHAN : le groupe de distribution français** va ouvrir en Italie trois magasins à l'enseigne « Auchan Gruppo Rinascente ». C'est le premier résultat de l'alliance passée en mai 1997 entre Auchan et la première chaîne de distribution italienne, filiale de l'IFIL (famille Agnelli).

● **GÉNÉRALE DES EAUX : la filiale eau de Vivendi**, associée à deux partenaires brésiliens, vient de remporter la privatisation partielle de Sanepar, société brésilienne de distribution d'eau.

FINANCE

● **CRÉDIT SUISSE : le groupe bancaire helvétique** a annoncé mercredi l'acquisition pour 675 millions de dollars (4 milliards de francs) de la Banco Garantia du Brésil, principale banque d'investissement dans ce pays.

● **BIL : la Banque Internationale à Luxembourg** (BIL, groupe Dexia) a confirmé mardi le rachat de la BIMP (Banque industrielle et mobilière privée), filiale des Mutuelles du Mans (à 58,8 %) et du groupe Michelin (36,4 %), pour 720 millions de francs.

● **BANQUES : les syndicats des** banques (CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB-CGC) et l'Association française des banques (AFB, patronat) ont démarré les négociations sur la modernisation de la convention collective et les 35 heures.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr**

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

4204 · 3893 · 3583 · 3272 · 2961 · 2651 — 10 JUIN · 5 DÉC. · 10 JUIN — 4167,39

4119,03 · 4186,95 · 4204,68 · 4201,86 · 4167,39 — J · V · L · M · M

Indices boursiers

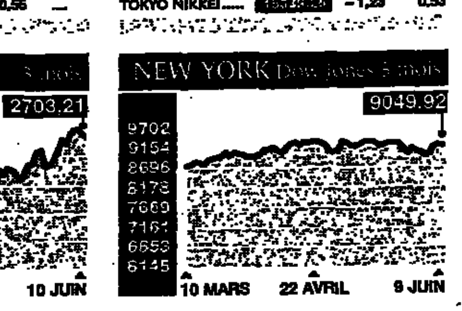
Europe 12h30 ▶	Cours 10/06	Var.% 09/06	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	4167,39	−0,82	38,96
- SBF 120	2854,73	−0,88	38,65
- SBF 250	2703,21	−0,73	38,89
- SECOND MAR.	2435,50	−0,25	37,31
- MIDCAC	2212,64	−0,13	38,74
LONDRES FT100	5952,30	−1,12	15,90
AMSTERDAM AEI	1139,09	−0,59	31,27
BRUXELLES BEL	3327,45	−0,23	37,38
FRANCFORT D30	5735,19	−0,43	34,36
MADRID IBEX35	10329,19	−0,22	38,28
MILAN MIB30	35474	−0,10	41,99
SUISSE SMI	7649,80	−0,87	22,09
STOXX 666	298,29	−0,64	—
EURO STOXX 326	312,33	−0,59	—
STOXX 50	3380,73	−0,68	—
EURO STOXX 50	3357,03	−0,56	—

Monde ▶	Cours 09/06	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	9049,92	−0,22	14,44
- SP 500	1118,41	0,24	15,25
- NASDAQ	1866,36	0,73	14,67
BUENOS-AIRES M.	557,21	−2,92	−13,13
JOHANNESBURG	6720,13	−2,06	17,57
MEXICO BOLSA	3392,63	−1,12	−16,45
SANTIAGO IPSA	91,93	2,03	−18,68
SAO PAULO BOU.	10079	−1,62	1,70
TORONTO FSE I.	7535,45	−0,29	12,48
ASIE 10h15	10/06	09/06	31/12
BANGKOK SET	30,82	−6,25	−22,94
HONGKONG H.	7979,37	−4,91	−25,58
SÉOUL	37,26	−4,71	−12
SINGAPOUR ST.	1072,92	−3,97	−29,87
SYDNEY ALL O.	2602,93	−1,18	−0,90
TOKYO NIKKEI	15339,26	−1,29	0,53

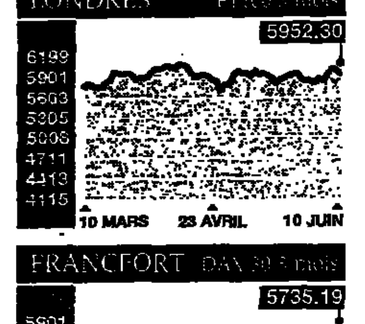
Principaux écarts au règlement mensuel

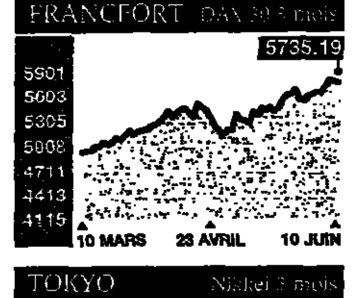
Hausses ▶	Cours 09/06	Var.% 08/06	Var.% 31/12
PRIMAGAZ	555	+6,31	+10,33
S.I.T.A	1405	+4,45	+30,34
INFOGRAMES EN.	309	+4,24	+108,75
DYNACTION	240,90	+4,12	+63,33
SODEXHO ALLIA	1295	+3,89	+53,27
CAP GEMINI	940	+3,81	+97,41
EUROTUNNEL	7,30	+3,54	+41,18
CS SIGNAUX(CS	379	+3,20	+209,62
ESSILOR INTL	2602	+3,03	+48,88
VIA BANQUE	219	+2,73	+21,52

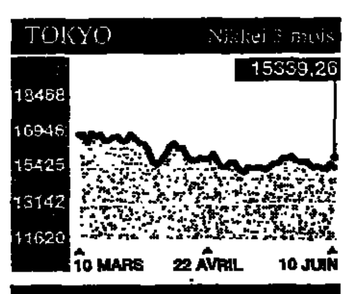
Baisses ▶	Cours 09/06	Var.% 08/06	Var.% 31/12
METALEUROP	58	−4,91	−5,99
DE DIETRICH	490	−4,76	+43,88
LAFARGE	615	−4,65	+58,75
DMC (DOLLFUS	163,50	−3,16	+57,47
SAUPIQUET (NS	562	−3,10	−1,40
FROMAGERIES B	6150	−2,83	+19,71
ROCHETTE (LA)	31,05	−2,81	+24,20
COFLEXIP	668	−2,69	+30,52
LVMH MOET HEN	1320	−2,58	+32,13
GRANDVISION	240	−2,47	−3,06



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9049,92 — 9702 · 9154 · 8696 · 8178 · 7669 · 7161 · 6656 · 6145 — 10 MARS · 22 AVRIL · 9 JUIN







LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MERCREDI 10 juin à la mi-séance, la Bourse de Paris a poursuivi sa baisse initiale. L'indice CAC 40 a reculé de 0,79 %, à 4 168,48 points. La chute des Bourses de Tokyo et de Hongkong et l'attente du discours d'Alan Greenspan devant le Congrès américain ont tempéré l'optimisme des jours précédents. L'activité est resté fébrile avec 5 milliards de francs échangés. La Compagnie des Signaux abonnée aux plus fortes hausses depuis quelques jours a encore gagné 5,4 %. De Dietrich, engagé dans une opération de croissance externe, s'est adjugé une hausse de 3,8 %. Enfin, l'action France Télécom (en hausse de 1,4 %, à 380 francs) est à son sommet. Des arbitrages ont été effectués entre deux holdings du groupe Lazard : Eurafrance a baissé de 4,3 % tandis que Gaz et Eaux a progressé de 2,9 %. L'action LVMH, qui a annoncé une baisse de ses ventes, a abandonné 4 %.

FRANCFORT

À L'OUVERTURE des transactions électroniques, mercredi 10 juin, l'indice Dax abandonnait 0,62 %, à 5 738,88 points. La veille, la Bourse avait reculé de 0,33 % en raison de quelques prises de bénéfices. En même temps qu'Usinor, le sidérurgiste Thyssen s'est déclaré intéressé par le rachat de Cockerill-Sambre.

NEW YORK

MARDI 9 JUIN, l'indice Dow Jones a terminé la séance sur une légère baisse de 0,22 %, à 9 049,92 points. Les investisseurs se sont montrés prudents avant l'intervention d'Alan Greenspan devant le Congrès. Toutefois, le gourou de Wall Street, Abby Cohen, prédit toujours un indice à 9 300 points d'ici à la fin de l'année. L'action Pfizer a regagné 4 dollars car l'administration américaine n'a pas remis en cause la fiabilité du Viagra. En revanche, les pétrolières ont poursuivi leur repli.

TOKYO

MERCREDI 10 juin, la Bourse de Tokyo a été entraînée par la baisse des autres places asiatiques. L'indice Nikkei a abandonné 1,23 %, à 15 339,22 points. Les investisseurs, inquiets de l'exposition des banques japonaises vis-à-vis du reste de l'Asie (le montant des prêts s'élève à 131,9 milliards de dollars), ont massivement vendu les valeurs financières. Le tableau s'est encore assombri lorsque la société immobilière Kajima Corp. a annoncé une perte de 7.6 milliards de yens.

HONGKONG

MERCREDI 10 juin, la place de Hongkong a vécu dans la crainte d'une nouvelle tempête monétaire. L'indice Hang Seng a chuté de 5,76 %, à 7 908,52 points. Pour la première fois, une compagnie chinoise, Shum Yip Investment, a déclaré qu'elle se couvrait contre le risque de dévaluation.

Valeur du jour : LVMH dans la tourmente asiatique

C'EST un dixième anniversaire quelque peu morose pour le groupe LVMH, qu'a célébré mardi 9 juin Bernard Arnault, son PDG, devant l'assemblée générale des actionnaires. Le numéro un mondial du luxe traverse sa première grande crise depuis le rapprochement de Louis Vuitton et Moët Hennessy qui lui a donné naissance. La raison : l'acquisition, fin 1996, du groupe américain Duty Free Shoppers (DFS), leader mondial des ventes hors taxes. Ce qui devait être la pierre angulaire du virage stratégique de LVMH vers la distribution a pour l'heure des allures d'investissement hasardeux. La crise financière qui a déferlé sur l'Asie, où DFS réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires (qui représente près du tiers de celui de LVMH), plombe les comptes de sa nouvelle maison-mère.

Action LVMH — en francs à Paris — 1 320 — 1 700 · 1 600 · 1 500 · 1 400 · 1 300 · 1 200 · 1 100 · 1000 · 900 · 800 — 16/7 · 10/10 · 2/1 · 27/3 · 8/6 — 1997 · 1998

Au premier trimestre, DFS avait vu ses recettes fondre de 25 à 30 %, entraînant une baisse de 5,8 % du chiffre d'affaires de LVMH, et M. Arnault a dévoilé mardi que la tendance était pour l'instant la même au deuxième trimestre. La filiale américaine a déjà fermé 8 de ses 160 magasins. Le groupe estime qu'au-delà d'une parité de 130 yens pour 1 dollar, il devra prendre de nouvelles mesures pour préserver ses résultats.

Tout cela n'empêche pas le PDG de programmer un *« nouvel objectif de croissance »* des résultats 1998. L'activité est selon lui *« en phase de stabilisation à un point bas »*, et les autres branches du groupe se portent mieux que DFS. Le champagne poursuit *« une croissance assez forte »*, le cognac connaît un *« certain redressement »* et les parfums et cosmétiques ont un *« chiffre d'affaires à peu près plat depuis le début de l'année »*, ce qui est déjà mieux que dans un passé récent, où la chasse aux revendeurs non autorisés avait amputé les recettes. L'autre acquisition récente dans le distribution, les parfumeries Sephora, affiche, elle, une croissance de 25 %. LVMH dispose par ailleurs d'un précieux trésor de guerre, avec sa participation de 11 % dans le groupe britannique de spiritueux Diageo, évaluée à 30 milliards de francs et considérées comme *« non stratégique »* par le PDG.

Répondant à une question sur Gucci – qu'il fut à deux doigts de racheter en 1995 et qui fait aujourd'hui l'objet d'une tentative de prise de contrôle de la part de Prada –, M. Arnault a trahi ses inquiétudes, affirmant que LVMH était désormais plutôt à la recherche d'entreprises susceptibles de renforcer son activité en Europe et aux Etats-Unis... Or, le grand concurrent italien de Vuitton réalise 44 % de son chiffre d'affaires en... Asie.

Pascal Galinier

Matières premières

En dollars ▶	Cours 09/06	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1696	−0,59
ALUMINIUM 3 MOIS	1251	−0,37
PLOMB 3 MOIS	543,5	−0,09
ETAIN 3 MOIS	6050	—
ZINC 3 MOIS	1005	−0,19
NICKEL 3 MOIS	4645	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,05	0,19
PLATINE A TERME	[illegible]	1,34
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	278	—
MAÏS (CHICAGO)	222	—
SOJA GRAINE (CHG.)	616,5	0,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	154,4	0,46
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1618	1,95
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,25
SUCRE BLANC (PARIS)	248	0,46

Pétrole

En dollars ▶	Cours 09/06	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	13,49	—
WTI (NEW YORK)	13,67	−1,30
LIGHT SWEET CRUDE	13,76	−2,62

Or

En francs ▶	Cours 09/06	Var % 08/06
OR FIN KILO BARRE	57200	+2,14
OR FIN LINGOT	57600	+2,30
ONCE D'OR LONDRES	297,60	+2,02
PIÈCE FRANCE 20 F	326	+2,16
PIÈCE SUISSE 20 F	327	+1,87
PIÈCE UNION LAT. 20 F	326	+2,19
PIÈCE 20 DOLLARS US	2350	+2,56
PIÈCE 10 DOLLARS US	1550	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2110	+1,20

ÉCONOMIE

Le Japon pourrait abaisser à nouveau ses taux d'intérêt

LE JAPON devrait annoncer vendredi 12 juin des chiffres exécrables pour la croissance au premier trimestre, qui pourraient bien donner au Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque du Japon (BoJ), réuni le même jour, l'argument qui lui manque pour *baisser son taux* d'escompte.

La banque centrale nippone prépare depuis plusieurs mois l'opinion à un abaissement de son taux directeur, déjà au niveau historiquement bas de 0,5 % l'an. Elle a toutefois reconnu qu'il s'agirait là d'une mesure de dernier recours,

■ **INDONÉSIE : le gouvernement *a ratifié, mercredi* 10 juin, la convention de l'Organisation** internationale du travail sur la liberté de s'organiser. Cet accord, qui fait partie des mesures d'ouverture du pays, devrait permettre la formation de syndicats indépendants.

■ **CHINE : la production manufacturière a continué de croître** au mois de mai sur la base d'un taux annuel de 8 %. Un chiffre qui correspond aux *objectifs* économiques du gouvernement chinois, a indiqué la Banque populaire de Chine.

■ **FRANCE : l'emploi salarié dans le secteur privé a augmenté de 0,7 %** au premier trimestre et de 1,8 % sur un an, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées le mercredi 10 juin. C'est la sixième augmentation trimestrielle consécutive. L'Unedic (régime d'assurance-chômage) a également livré ses statistiques qui sont encore plus *encourageantes (+ 0,8 % sur* trois mois et + 2 % sur un an) *(lire page 6)*.

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Helmut Kohl a déclaré, mardi 9 juin, qu'il prévoyait** une croissance du produit intérieur brut plus proche de 3 % que de 2,5 %. Commentant les chiffres du chômage, selon lesquels les chômeurs ne représentent plus en mai que 10,9 % de la population active, contre 11,4 %, en avril, le chancelier a déclaré : *« C'est une évoluion réjouissante, cela montre que nos réformes prennent »* *(lire page 5)*.

■ **Le commissaire européen de la concurrence, Karel van Miert, veut** mettre de l'ordre dans le monopole de la fédération allemande de football sur les droits de retransmission télévisée des matches du championnat national.

■ **GRANDE-BRETAGNE : la production manufacturière britannique a augmenté** de 0,1 % en avril par rapport au mois précédent. Mais, comparé au mois d'avril 1997, ce chiffre est en baisse de 0,2 %, selon une étude de l'office des statistiques nationales.

■ **RUSSIE : le gouvernement russe a donné de nouvelles instructions à ses services fiscaux** pour augmenter la collecte fiscale de 40 % en juin. Inquiet de la mauvaise rentrée des impôts en Russie, le Fonds monétaire international avait gelé, en janvier, le versement de son prêt de 10,2 milliards de dollars *(lire page 2)*.

■ **Stanley Fisher, le directeur adjoint du Fonds monétaire international (FMI)** a estimé, mardi 9 juin, qu'il n'est pas nécessaire à l'heure actuelle de fournir *une aide d'urgence à la Russie*. Le G7 se réunit, mercredi 10 juin, à Paris pour statuer sur le cas de ce pays *(lire page 2)*.

■ **BRÉSIL : les exportations de café vert ont baissé de 34 % sur les cinq** premiers mois de l'année, à 4,3 millions de sacs, a annoncé, mardi 9 juin, la fédération brésilienne des exportateurs de café. Cependant, en raison de la hausse des prix, les exportations n'ont baissé *que de 27 % en valeur*.

■ **PÉTROLE : l'Agence internationale de l'énergie a révisé en baisse**, le 9 juin, la demande pétrolière mondiale pour le deuxième trimestre de 1998 à 73 millions de barils par jour (mbj), soit une baisse de 510 000 b/j par rapport à ses dernières prévisions. Ce recul est dû à la faiblesse de la demande dans les pays de l'OCDE et aux conséquences de la crise financière en Asie.

MONNAIES

● **Dollar** : avant le discours d'Alan Greenspan devant le Congrès américain, le billet vert s'est redressé face aux devises européennes. Mercredi 10 juin en début de matinée le dollar s'est échangé à 5,985 francs et 1,783 mark, contre respectivement 5,971 francs et 1,78 mark.

● **Yen** : mercredi 10 juin, le yen restait faible, à 140,91 yens pour un dollar. Réunis à Paris, les responsables du G 7 ont discuté mercredi matin de la faiblesse de la devise japonaise et ils vont continuer à surveiller son évolution sur le marché des changes, a indiqué le secrétaire adjoint au Trésor américain Lawrence Summers. Selon lui, au cours de la réunion, les préoccupations exprimées par le passé par le Japon et les Etats-Unis *« concernant la faiblesse du yen et ses conséquences négatives possibles pour l'Asie et l'économie mondiale ont été soulignées ». « Le G 7 continuera à surveiller les évolutions sur le marché des changes »*, a-t-il ajouté.

Cours de change

10/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,96	6,61	9,75	4,04	2,98	4,26	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,97	2,92	1,21	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1757,25	1942,87	2874,94	1191,24	874,22	1248,98	—	985,65	293,88
YEN (100)	140,73	155,49	230,23	96,35	68,99	—	8,01	78,90	23,53
FLORIN	2,01	2,22	3,29	1,36	—	1,43	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,63	2,41	—	0,73	1,05	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,41	0,30	0,43	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	—	1,48	0,61	0,45	0,64	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,64	0,68	0,50	0,71	0,06	0,56	0,17

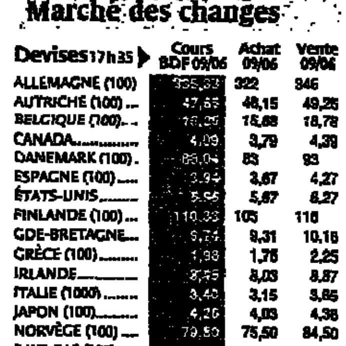
Taux d'intérêt (%)

Taux 09/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,51	3,43	4,94	5,48
ALLEMAGNE	3,37	3,51	4,87	5,43
GDE-BRETAG.	7,12	7,82	5,77	5,52
ITALIE	5,44	4,89	5,14	5,66
JAPON	0,43	0,41	1,47	—
ETATS-UNIS	5,40	5,14	5,60	5,80
SUISSE	2,15	1,92	3,08	4,11
PAYS-BAS	3,33	3,68	4,92	5,44

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 10/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	52513	104,43	104,13
Pibor 3 mois JUIN 98	4263	96,41	96,40

Marché des changes



Devises 17h35 ▶	Cours BDF 09/06	Achat 09/06	Vente 09/06
ALLEMAGNE (100)	335,32	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,09	3,79	4,39
DANEMARK (100)	88,04	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,96	5,67	6,27
FINLANDE (100)	110,33	105	116
GDE-BRETAGNE	9,74	9,31	10,16
GRÈCE (100)	1,93	1,75	2,25
IRLANDE	8,55	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,15	3,65
JAPON (100)	4,20	4,03	4,36
NORVÈGE (100)	79,50	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,50	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,96	3,65
SUÈDE (100)	75,92	71,50	81,50
SUISSE (100)	404,51	388	413

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en forte hausse, mercredi 10 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 30 centièmes, pour s'inscrire à 104,43 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,90 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, avait affirmé que la croissance de la masse monétaire dans la zone euro n'avait actuellement rien d'excessif. *« La croissance de la masse monétaire en taux annualisé est d'environ 5 % dans l'"euroland". C'est un chiffre que nous ne considérons pas comme excessif »*, avait-il déclaré. Il avait ajouté que *« la tendance inflationniste dans l'espace euro demeurait plutôt mesurée »*.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 10 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
–0,70 %
CAC 40 : 4172,39

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1060	1058	– 0,18	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	955	955	—	22/10/97
Renault (T.P.)	2994	2994	—	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	3200	3101	– 3,09	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1410	1400	– 0,70	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	1013	1001	– 1,18	07/08/97
Accor	1740	1721	– 1,09	19/08/97
AGF	366	365,50	– 0,13	
Air Liquide	1185	1182	– 0,25	28/05/98
Alcatel Alsthom	1202	1201	– 0,08	27/05/97
Altran Techno. #	1300	1273	– 2,07	26/05/97
Atos CA	1351	1318	– 2,44	
Axa	698	687	– 1,57	11/05/98
Bail Investis	965	964	– 0,10	31/12/97
Bazar Hot. Ville	755	757	+ 0,26	12/06/97
Bertrand Faure	511	512	+ 0,19	28/04/98
BIC	468,80	463,10	– 1,21	15/01/98
BIS	683	670	– 1,90	01/07/96
B.N.P.	502	498,50	– 0,69	30/06/98
Bollore Techno.	1270	1266	– 0,31	01/07/97
Bongrain	3149	3140	– 0,28	14/05/98
Bouygues	1125	1103	– 1,95	01/08/97
Bouygues Offs.	288,10	287,30	– 0,27	26/06/97
Bull#	101	102,50	+ 1,48	
Canal +	1158	1169	+ 0,94	30/06/97
Cap Gemini	945	936	– 0,95	17/04/98
Carbone Lorraine	2955	2852	– 3,48	30/07/97
Carrefour	3675	3648	– 0,73	27/04/98
Casino Guichard ■	456,20	454,20	– 0,43	10/06/98
Casino Guich.ADP ■	316,40	313,60	– 0,88	10/06/98
Castorama Dub.(Li)	1090	1059	– 2,84	15/05/98
C.C.F.	499	492	– 1,40	11/05/98
Cegid (Ly)	1260	1230	– 2,38	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,40	40	– 0,99	20/07/90
CGIP	3200	3206	+ 0,18	13/06/97
Chargeurs	518	499	– 3,66	25/06/97
Christian Dalloz	820	818	– 0,24	02/07/97
Christian Dior	858	835	– 2,68	01/12/97
Ciments Francais	365	364	– 0,27	23/06/97
Cipe France (Ly) #	229		—	12/06/97
Clarins	602	591	– 1,82	25/06/97
Club Mediterranee	576	574	– 0,34	28/06/96
Coflexip	868	842	– 2,99	09/06/98
Colas	1242	1232	– 0,80	30/06/97
Comptoir Entrep.	16,45	16,05	– 2,43	15/03/92
Comptoirs Mod.	3562	3500	– 1,74	13/05/97
CPR	510	513	+ 0,58	06/07/98
Cred.Fon.France	108	106	– 1,85	16/06/95
Credit Lyonnais CI	623	616	– 1,12	01/02/95
CS Signaux(CSEE)	579	609	+ 5,18	01/07/97
Damart	4658	4631	– 0,57	15/12/97
Danone	1664	1647	– 1,02	26/05/98
Dassault-Aviation	1949	1945	– 0,20	04/07/97
Dassault Electro	772	754	– 2,33	27/04/98
Dassault Systemes	279	277,20	– 0,64	18/07/97
De Dietrich	400	415	+ 3,75	26/06/98
Deveaux(Ly)#	986	978	– 0,81	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	71,50	71,50	—	
Dexia France	892	890	– 0,24	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	168,50	167,40	– 0,65	20/06/96
Dynaction	249,90	240	– 3,96	18/07/92
Ecia	1775	1780	+ 0,28	06/05/98
Eiffage	568	560	– 1,40	31/12/97
Elf Aquitaine	859	840	– 2,21	18/06/97
Eramet	287	285	– 0,69	09/06/98
Eridania Beghin	1300	1300	—	31/07/97
Essilor Intl	2680	2637	– 1,60	02/07/97
Essilor Intl.ADP	2319	2320	+ 0,04	02/07/97
Esso	620	610	– 1,61	16/02/98
Eurafrance	3859	3671	– 4,87	16/12/97
Euro Disney	11,55	11,40	– 1,29	23/12/93
Europe 1	1395	1416	+ 1,50	01/04/98
Eurotunnel	7,30	7,30	—	
Fimalac SA	750	750	—	25/06/97
Finextel	129	127	– 1,55	26/06/97
Fives-Lille	512	498	– 2,73	18/02/96
France Telecom	375	382,90	+ 2,10	
Fromageries Bel	5150	5150	—	30/06/97
Galeries Lafayette	6180	6090	– 1,45	30/06/97
GAN	174,80	173	– 1,02	05/07/94
Gascogne	648	650	+ 0,30	10/06/98
Gaumont #	480	481	+ 0,20	24/06/98
Gaz et Eaux ■	3470	3569	+ 2,85	10/06/98
Geophysique	1042	1014	– 2,68	12/07/93
G.F.C.	680	678	– 0,29	28/07/97
GrandVision	240	239	– 0,41	15/06/98
Groupe Andre S.A.	722	715	– 0,96	12/02/96
Groupe GTM	585	581	– 0,68	15/06/98
Gr.Zannier (Ly) #	168	168	—	01/02/97
Guilbert	1024	1025	+ 0,09	08/06/98
Guyenne Gascogne	2440	2374	– 2,70	13/06/97
Hachette Fil.Med.	1640	1645	+ 0,30	02/06/98
Havas	507	508	+ 0,19	22/08/97
Havas Advertising	1194	1194	—	13/08/97
Imetal	872	874	+ 0,22	25/06/97
Immeubl.France	503	491,50	– 2,28	15/06/98
Infogrames Enter.	398	393	– 1,25	
Ingenico	178,50	177,80	– 0,39	04/08/97
Interbail	161	160	– 0,62	30/06/97
Intertechnique	1660	1637	– 1,38	30/09/97
ISIS	845	828	– 2,01	
Jean Lefebvre	498	490	– 1,60	09/06/98
Klepierre	1304	1300	– 0,33	29/05/98
Labinal	2296	2260	– 1,56	09/06/97
Lafarge	615	608	– 1,13	08/06/98
Lagardere	271,90	270,30	– 0,62	02/06/98
Lapeyre	542	537	– 0,92	27/05/98
Lebon (Cie)	281	281	—	03/07/97
Legrand	1748	1724	– 1,37	02/02/98
Legrand ADP	1092	1104	+ 1,09	02/02/98
Legris Indust.	320,80	316,20	– 1,43	02/07/97
Locindus	896	896	—	01/07/97
L'Oreal	3302	3270	– 0,96	01/07/97
LVMH Moet Hen.	1320	1267	– 4,01	01/12/97
Marine Wendel	1129	1115	– 1,24	28/11/97
Metaleurop	58	58,50	+ 0,86	04/07/90
Metrologie Inter.	19,60	19,60	—	
Michelin	380,50	377	– 0,91	11/07/97
Montupet SA	2220	2210	– 0,45	26/06/97
Moulinex	169	165,50	– 2,07	[illegible]
Natexis	417,20	412,50	– 1,12	13/06/97
Norbert Dentres.# ●	259,70	259,90	+ 0,07	08/06/98
Nord-Est	139	139	—	06/07/97
Nordon (Ny)	541	531	– 1,84	
NRJ #	1020	1020	—	17/03/98
Olipar	69	68,80	– 0,28	
Paribas	614	618	+ 0,65	
Pathe	1188	1175	– 1,09	29/05/98
Pechiney Act Ord A	296	295	– 0,33	14/08/97
Pernod-Ricard	434	430,10	– 0,89	13/05/98
Peugeot ■	1307	1297	– 0,76	10/06/98
Pinault-Print.Red.	5300	5250	– 0,94	01/07/97
Plastic Omn.(Ly)	947	945	– 0,21	02/06/98
Primagaz	555	565	+ 1,80	12/06/97
Promodes	3070	3045	– 0,81	08/06/98
Publicis #	1000	994	– 0,60	30/03/98
Remy Cointreau	134,70	133	– 1,26	15/09/97
Renault	342	339,40	– 0,76	02/08/96
Rexel	2822	2731	– 3,22	01/07/97
Rhone Poulenc A	341,10	337	– 1,20	08/06/98
Rochette (La)	31,05	30,70	– 1,12	25/06/92
Royal Canin	385,30	375,50	– 2,54	08/04/98
Rue Imperiale(Ly)	7780	7780	—	10/07/97
Sade (Ny)	257,10	257	– 0,03	20/06/97
Sagem SA	4580	4500	– 1,74	10/07/97
Saint-Gobain	1186	1182	– 0,33	31/07/97
Salvepar (Ny)	582	584	+ 0,34	26/08/97
Sanofi	750	749	– 0,13	05/06/98
Sat	2740	2691	– 1,78	10/07/98
Saupiquet (Ns)	562	562	—	21/04/97
Schneider SA	499	496,60	– 0,48	02/07/97
SCOR	369,90	368	– 0,51	03/06/98
S.E.B.	1004	976	– 2,78	13/06/97
Sefimeg CA	453	449	– 0,88	08/06/98
SEITA	273,60	274,10	+ 0,18	12/06/97
Selectibanque	84,05	83,50	– 0,65	12/07/96
SFIM	1012	1015	+ 0,29	01/08/96
SGE	279,50	277,10	– 0,85	08/07/95
Sidel	495	485,50	– 1,91	03/06/98
Silic CA	1115	1096	– 1,70	15/07/97
Simco	505	509	+ 0,79	04/07/97
S.I.T.A	1499	1512	+ 0,86	25/07/97
Skis Rossignol	118,20	117,60	– 0,50	30/09/97
Soc.Fonc.Lyonnai.#	990	981	– 0,90	31/07/97
Societe Generale	1240	1218	– 1,77	19/05/98
Sodexho Alliance	1235	1287	+ 4,21	05/03/98
Sogeparc (Fin)	431	433	+ 0,46	05/01/98
Sommer-Allibert	323,80	317	– 2,10	19/06/97
Sophia	293	290	– 1,02	30/06/97
Spir Communic. #	540	534	– 1,11	29/05/98
Strafor Facom	631	630	– 0,15	04/07/97
Suez Lyon.des Eaux	1032	1021	– 1,06	26/06/97
Synthelabo	1030	1026	– 0,38	26/06/97
Technip	839	816	– 2,74	29/05/98
Thomson-CSF	256	253	– 1,17	10/07/97
Total	773	756	– 2,19	27/05/98
UIF	509	506	– 0,58	29/05/98
UIS	223,70	—	—	03/07/97
Unibail	850	—	—	10/06/98
Union Assur.Fdal	975	970	– 0,51	16/06/97
Usinor	106,60	104,50	– 1,96	01/07/97
Valeo	628	634	+ 0,95	06/07/98
Vallourec	519	516	– 0,57	03/07/97
Via Banque	210	202,10	– 3,76	13/06/95
Vivendi (ex CGE)	1270	1267	– 0,23	08/06/98
Worms (ex.Someal)	113,50	112,50	– 0,88	—
Zodiac ex.dt divid	1690	1660	– 1,77	14/01/98
Elf Gabon ■	906	926	+ 2,20	10/06/98

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	145	143,30	– 1,17	29/05/98
Adecco S.A.	2704	2705	+ 0,03	26/05/98
Adidas-Salomon AG#	1076	1067	– 0,83	12/05/98
American Express	649	640	– 1,38	08/05/98
Anglo American #	256	239	– 6,64	09/03/98
Anglogold Ltd #	281,90	270	– 4,22	20/03/98
Amgold #	256	246	– 3,90	05/12/97
Arjo Wiggins App.	24	24,40	+ 1,66	26/05/98
A.T.T. #	367,80	367,40	– 0,10	01/05/98
Banco Santander #	307,40	307,90	+ 0,16	06/04/98
Barrick Gold #	116,20	113,30	– 2,49	15/12/97
B.A.S.F. #	281,90	275,40	– 2,30	20/05/98
Bayer #	294	295,30	+ 0,44	04/05/98
Crown Cork ord.#	300	298,10	– 0,63	20/05/98
Crown Cork PF CV#	280	—	—	20/05/98
Daimler Benz #	661	657	– 0,60	28/05/98
De Beers #	118,70	115,50	– 2,69	27/05/98
Deutsche Bank #	522	513	– 1,72	26/05/98
Diageo PLC reg.#	73,80	73,15	– 0,88	27/04/98
Dresdner Bank	350	348,40	– 0,45	29/05/98
Driefontein #	37,35	34,95	– 6,42	04/03/98
Du Pont Nemours #	465,70	469,80	+ 0,88	12/06/98
Eastman Kodak #	423,50	426,60	+ 0,73	01/07/98
East Rand #	1,46	1,41	– 3,42	15/08/94
Echo Bay Mines #	17,40	16,45	– 5,45	31/12/96
Electrolux #	117,60	115	– 2,21	12/05/98
Ericsson #	180,70	179	– 0,94	09/04/98
Ford Motor #	330	330	—	01/06/98
Freegold #	32,20	31,80	– 1,24	20/03/98
Gencor act.regr.	10,65	10	– 6,10	26/03/98
General Elect. #	502	505	+ 0,59	27/04/98
General Motors #	434,20	434,10	– 0,02	10/06/98
Gle Belgique #	1050	1042	– 0,76	27/05/98
Harmony Gold #	28,15	26,85	– 4,61	01/09/95
Hitachi #	38,60	38,30	– 0,77	31/12/99
Hoechst #	286,20	287,30	+ 0,38	06/05/98
I.B.M #	706	713	+ 0,99	10/06/98
I.C.I #	107	108	+ 0,93	20/04/98
Ito Yokado #	278	279	+ 0,35	02/05/98
Kingfisher plc #	106	106,80	+ 0,75	02/02/98
Matsushita #	92,85	93,05	+ 0,21	31/12/99
Mc Donald's #	398,80	392,40	– 1,60	12/06/98
Merck and Co #	728	735	+ 0,96	01/07/98
Mitsubishi Corp.#	36	35,60	– 1,11	31/12/99
Mobil Corporat.#	460	460	—	10/06/98
Morgan J.P. #	735	738	+ 0,40	15/04/98
Nestle SA Nom. #	13010	12760	– 1,92	03/06/98
Nipp. MeatPacker #	74	—	—	31/12/99
Nokia A	405,50	406	+ 0,12	03/04/98
Norsk Hydro #	270,10	265	– 1,88	19/05/98
Petrofina #	2495	2493	– 0,08	27/05/98
Philip Morris #	239	240,60	+ 0,66	10/04/98
Philips N.V #	568	559	– 1,58	31/05/98
Placer Dome Inc #	76,75	72,40	– 5,66	23/03/98
Procter Gamble	522	527	+ 0,95	15/05/98
Quilvest	340	340	—	16/07/97
Randfontein #	15,40	14,60	– 5,19	05/02/97
Rio Tinto PLC #	73,50	73,05	– 0,61	20/04/98
Royal Dutch #	333	332,40	– 0,18	19/05/98
Sega Enterprises	107,50	109	+ 1,39	31/12/99
Schlumberger #	453,10	448	– 1,12	10/07/98
SGS Thomson Micro.	431,50	429	– 0,57	—
Shell Transport #	43,05	42,80	– 0,58	15/05/98
Siemens #	382	373,60	– 2,19	24/02/98
Sony Corp. #	497,90	495	– 0,58	31/12/99
Sumitomo Bank #	55	53,90	– 2	31/12/99
T.D.K #	452,50	447	– 1,21	31/12/99
Telefonica #	281	280,80	– 0,07	18/05/98
Toshiba #	24	24	—	31/12/99
Unilever #	490	489,60	– 0,08	22/05/98
United Technol. #	536	546	+ 1,86	10/06/98
Volkswagen A.G #	5100	5080	– 0,39	05/06/98
Western Deep #	140	140,90	+ 0,64	20/03/98
Yamanouchi #	127,30	130	+ 2,12	31/12/99
Zambia Copper	12,35	12	– 2,83	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection · Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	115	5,489
CEPME 9% 89-99 CA#	105,57	7,397
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,805
CFD 9,7% 90-03 CB	120,90	3,455
CFD 8,6% 92-05 CB	121,29	2,992
CFF 10% 88-98 CA#	102,05	6,466
CFF 10,25%90-01CB#	114	2,584
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,27	8,438
CNA 9% 4/92-07	—	1,886
CRH 8,6% 92/94-03	116,72	8,270
CRH 8,5% 10/87-88#	—	2,375
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,62	2,827
EDF 8,6% 92-04 #	—	1,579
Finansder 9%91-06#	127,15	4,586
Finansd.8,6%92-02#	112,95	3,275
Floral9,75% 90-99#	105,81	8,708
OAT 9/85-98 TRA	—	3,271
OAT 9,50%88-98 CA#	100,17	9,240
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,70	6,482
OAT 8,50%90/00 CA#	107,21	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	100,75	4,165
OAT 10%5/85-00 CA#	110,51	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	4,661
OAT 10% 90-01 ecu	—	2,808
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113	3,543
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,72	4,784
OAT 8,50% 89-19 #	140,68	5,426
OAT.8,50%92-23 CA#	—	7,988
SNCF 8,8% 87-94CA	105	8,207
Suez Lyon.Eaux 90	1040	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	56	56
Baccarat (Ny)	902	905
Bains C.Monaco	765	765
Bque Transatlantl.	280	271
B.N.P.Intercont.	1510	1500
Bidermann Intl. ◆	110	110
Centenaire Blanzy	592	587
Champex (Ny) ◆	18,30	26,90 d
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3250	3250
Generali Fce Assur	1715	1710
Continental Ass.Ly.	645	644
Darblay ◆	551	551
Didot Bottin	900	900
Eaux Bassin Vichy	2800	2810
Ent.Mag. Paris ◆	2020	2030
Fichet Bauche	44,70	44,70
Fidel	63,20	63,05
Finalens	300	295
F.I.P.P.	216	210
Fonciere (Cie)	930	910
Foncina #	670	640
Francarep	362	360
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot	1350	1350
G.T.I (Transport)	440	449
Immobail ◆	237	237
Immobanque	641	652
Lucia	73	75
Monoprix	497,10	520
Metal Deploye ◆	420	420
Mors	9,35	9,30
Navigation (Nle)	131	128,80
Optorg	485	465
Paluel-Marmont ech ◆	450	450
Exa.Clairefont(Ny)	1084	1086
Parfinance ◆	455,50	455,50
Paris Orleans	395	395
Promodes (CI)	2110	2116
PSB Industries Ly	691	692
Rougier #	419	394
Saga ◆	205	205
S.I.P.H. ◆	245	245
Sofragi ◆	5540	5540
Taittinger	4830	4800
Tour Eiffel ◆	545	545
Vicat	640	615
Caves Roquefort	2300	2250
Elyo ◆	368,80	368,80
Finaxa ◆	536	536
Gaillard (M) ◆	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	211,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia	555	575
Hotels Deauville	1040	1040
L.Bouillet (Ly) ◆	375	375
Lloyd Continental ◆	11390	11390
Matussiere Forest.	79,20	79,50
Moncey Financiere ◆	2932	2932
M.R.M. (Ly)	529	529
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	131	131
Poliet	531	530
Sabeton (Ly)	825	815
Samse (Ly) ◆	1441	1441

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	65,05	64
AFE #	1024	1023
Aigle # ■	513	525
Albert S.A (Ns)	240	236
Arkopharma #	480	477
Assystem #	289	287,10
Bque Picardie (Li) ◆	926	926
Bque Tarneaud(B)#	389,90	385
Bque Vernes	146,80	147
Beneteau CB#	795	795
B I M P ◆	138	138
Boiron (Ly)#	467	460
Boisset (Ly) #	864	859
But S.A.	387	379,70
C.E.E #	200	207,90
Change Bourse (M)	244,30	244,30
CNIM CA#	276	276,70
Codetour	412,60	410
Comp.Euro.Tele-CET	350	351
Conflandey #	340	344
C.A. Hte Normandie	337	337
C.A. Paris IDF	890	885
C.A.Ille & Vilaine	308	308
C.A.Loire Atl.# Ns	303	303
C.A.Pas de Calais	596	596
C.A.du Nord#(Li)	489	484
C.A. Oise CCI	340	339,80
C.A. Somme CCI	335	335
C.A.Toulouse (B)	433,90	426
Groupe J.C.Darmon	620	615
Devanlay S.A. ◆	722	723
Devernois (Ly)	597	595
Ducros Serv.Rapide	50	50
Emin-Leydier (Ly)#	490,60	487
Europ.Extinc.(Ly)	470	479
Expand s.a	1697	1694
Factorem	840	835
Faiveley #	255,80	257,60
Finacor	37	37
Fininfo	1045	1040
Assur.Bq.Populaire	625	615
Gautier France	408	400
Gel 2000	42	41
GEODIS #	505	505
GFI Industries #	1720	1713
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A.	229,90	229,90
Gpe Guillin # Ly	279	285
Kindy #	151,10	149,30
Guerbet S.A.	259,10	241
Hermes internat.1#	514	505
Hurel Dubois	880	865
ICBT Groupe #	244,80	244,80
L.C.C.#	185,40	180,10
ICOM Informatique	617	617
Idianova ◆	95	95
Int. Computer # ◆	75	75
IPBM ◆	61	61
M6-Metropole TV	960	975
Manitou #	1010	1051
Manutan	593	587
Marie Brizard #	715	715
Maxi-Livres/Profr# ◆	40	40
Mecelec (Ly)	128,20	128,50
MGI Coutier #	375	372,50
Monneret Jouets Ly#	163	159
Naf-Naf #	105	103
NSC Groupe (Ny)	970	970
Onet #	945	952
Paul Predault	168	170
P.C.W. 19	—	
Petit Boy #	126,10	129,20
Phyto-Lierac #	280	275
Pochet	778	778
Poujoulat Ets (Ns)	229	233,90
Radiall # ■	758	760
Robertet #	1313	1310
Rouleau-Guichard ◆	296	296
Securidev #	112,30	112,90
Smoby (Ly) #	576	590
Sofco (Ly) ◆	12,50	12,50
Sofibus ◆	370	370
Sopra #	1939	1938
Steph.Kelian #	84	84
Sylea	590	610
Teisseire-France	220	220
TF1	1006	958
Thermador Gpe. #	401	402
Trouvay Cauvin #	180,50	179
Unilog	2140	2120
Union Fin.France	740	735
Viel et Cie #	164	162
Vilmorin et Cie #	662	650
Virbac	480	497

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	43,50	43,50
Belvedere	1360	1365
BVRP	410	450
Coil	409,80	408,90
Electronique D2	165	165
FDM Pharma n.	132,10	131
Genset	661	660
Guyanor action B	9,40	9,30
High Co.	449,90	422
Infonie	102	101,50
Joliez-Regol	99	99
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	113,60	115
Olitec	1297	1255
Picogiga	292	273,20
Proxidis	23,40	23,30
R21 Santé	625	580
Stelax	6,40	6,18

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1012	1012
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	172,65	164,43
Agipi Actions (Axa) ◆	160,84	153,18
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	909867	909867
Natio Court Terme	14598	14598
Natio Court Terme 2	396460	396460
Natio Epargne	2206,54	2184,69
Natio Ep. Croissance	4144,49	4063,23
Natio Ep. Patrimoine	177,55	174,07
Natio Epargne Retraite	213,57	209,38
Natio Epargne Trésor	11646,75	11623,50
Natio Euro Valeurs	1486,61	1457,46
Natio Euro Oblig.	1074,30	1063,66
Natio Euro Opport.	1596,25	1564,95
Natio Euro Perspect.	2342,58	2296,65
Natio Immobilier	1854,40	1818,04
Natio Inter	1147,89	1125,38
Natio Monétaire C	5568,86	5585,86
Natio Monétaire D	5250,64	5250,64
Natio Oblig. LT	231,60	227,06
Natio Oblig. MT C	898,22	889,33
Natio Oblig. MT D	868,16	859,56
Natio Opportunités	285,09	279,50
Natio Placement C	80758,57	80758,57
Natio Placement D	75882,21	75882,21
Natio Revenus	1121,86	1110,75
Natio Sécurité	11446,83	11446,83
Natio Valeurs	1913,76	1876,24
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95102,66	95102,66
Oblig. tres caté.	290,72	286,42
CDC-GESTION — Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D PEA	1173,14	1158,97
Nord Sud Dévelop. C	2660,55	2655,24
Nord Sud Dévelop. D	2382,91	2378,15
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	323,30	316,96
Patrimoine Retraite D	306,08	300,08
Sicav Associations C	2475,94	2475,94
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20227,33	20227,33
Mutual. dépôts Sicav C	19861,92	19842,08
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	401,90	394,02
Écur. Capitalisation C	269,16	269,16
Écur. Expansion C ◆	85560,57	85560,57
Écur. Géovaleurs C	4811,64	4717,29
Écur. Investis. D PEA	318,98	312,73
Écur. Monépremière	11654,53	11654,53
Écur. Monétaire C	13338,14	13338,14
Écur. Monétaire D	12363,04	12363,04
Écur. Trésorerie C	327,26	327,26
Écur. Trésorerie D	306,85	306,88
Écur. Trimestriel D	2083,85	2083,85
Éparcourt-Sicav D	192,30	192,30
Géoptim C	13686,95	[illegible]
Géoptim D	12572,01	12506,22
Horizon C	3019,01	[illegible]
Prévoyance Écur. D ◆	105,34	105,34
Sensipremière C	14301,72	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12519,26	12494,27
Écur. Sécuripremière C	12368,99	12356,63
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Ampfia ○	122908,25	122908,25
Atout Amérique	219,76	214,40
Atout Asie	78,04	76,14
Atout France Europe	1219,45	1189,71
Atout France Monde	294,88	287,69
Atout Futur C	1206,73	1177,30
Atout Futur D	1124,10	1096,68
Coexis	2048,49	2014,25
Dièze	2840,65	2793,17
Elicash ○	977325,45	977325,45
Eurodyn	3644,68	3555,79
Indicia ◆	2565,79	2509,85
Indocam Convert. C	16192,54	15730,91
Indocam Convert. D	14822,72	14390,99
Indocam Europe Nouv.	14811,97	14380,55
Indocam Hor. Eur. C	1235,68	1199,69
Indocam Hor. Eur. D	1235,68	1199,69
Indocam Multi Oblig.	995,89	966,88
Indocam Orient C ◆	160,82	153,58
Indocam Orient D ◆	147,44	140,85
Indocam UniJapon	842,40	804,20
Indocam Str. 5-7 C	2006,17	1972,64
Indocam Str. 5-7 D	1435,20	1411,21
MonéJ C ○	12235,34	12235,34
MonéJ D ○	11590,82	11590,82
Oblifutur C	583,63	573,87
Oblifutur D	537,90	528,91
Oraction	1454,38	1418,91
Revenu-Vert	1196,54	1176,54
Sévéa ◆	129,24	126,69
Synthésis	19826,72	19496,15
Univers Actions	308,67	301,44
Uni Associations ○	120,77	120,77
Uni-Foncier	1946,40	1898,93
Uni-Régions	2427,33	2368,13
Univar C ○	317,07	317,07
Univar D ○	303,87	303,87
Univers-Obligations	265,58	261,14
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m ◆	—	
Indocam Val. Restr. ◆	19590,47	19019,87
Optalis Dynamiq. C ◆	122,73	120,32
Optalis Dynamiq. D ◆	122,73	120,32
Optalis Équilib. C ◆	117,77	115,46
Optalis Équilib. D ◆	117,77	115,46
Optalis Expansion C ◆	112,88	110,67
Optalis Expansion D ◆	112,88	110,67
Optalis Sérénité C ◆	109,73	107,58
Optalis Sérénité D ◆	109,73	107,58
Pacte Sol. Logem.	516,63	511,51
Pacte Vert T. Monde	545,84	535,04
CIC BANQUES		
Francic	225,47	218,90
Francic Pierre	192,80	187,18
Europe Régions	337,64	327,81
CIC PARIS		
Associc	1109,53	1109,53
Cicamonde	2038,40	1979,03
Converticic	504,16	496,71
Ecocic	2126,16	2064,23
Mensuelcic	10061,45	9961,83
Oblicic Mondial	4175,55	4113,94
Oblicic Régions	1248,04	1229,30
Rentacic	166,24	163,78
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1418,28	1404,24
Lion 20000 C	17556,49	17556,49
Lion 20000 D	16425,64	16425,64
Lion-Associations C	11399,06	11389,06
Lion-Associations D	10802,89	10802,89
Lion Court Terme C	27155,67	27155,67
Lion Court Terme D	23924,43	23924,43
LionPlus C	1675,32	1642,47
LionPlus D	1534,62	1504,53
Lion Trésor	2508,18	2483,35
Oblilion	2320,65	2297,67
Sicav 5000	1040,87	1020,46
Slivafrance	1793,69	1758,52
Slivam	685,89	672,44
Slivarente	267,66	262,41
Slivinter	972,70	953,63
Trilion	5175,93	5109,51
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2784,15	2729,56
CM Option Dynamique	186,03	181,05
CM Option Equilibre	311,80	304,94
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	225,06	219,08
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	953,01	953,01
Créd.Mut.Ep.Ind.C	215,12	209,36
Créd.Mut.Ep.J	23508,87	23508,87
Créd.Mut.Ep.Monde	2059,50	2004,38
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1965,03	1926,50
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,06	1080,45
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	112,72	110,51
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	411,67	393,94
Saint-Honoré Capital	21270,12	20658,60
St-Honoré March. Emer.	606,06	579,96
St-Honoré Pacifique	581,49	556,45
St-Honoré Vie Santé	2303,36	2204,17
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1872,82	1872,82
Stratégie Actions	1285,51	1236,09
Stratégie Rendement	2104,76	2038,51
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	137,41	134,06
Amplitude Europe C	233,38	227,69
Amplitude Europe D	229,48	223,88
Amplitude Monde C	1247,04	1216,62
Amplitude Monde D	1166,11	1137,67
Amplitude Pacifique C	78,42	76,51
Elanciel D PEA	277,74	270,97
Géobilys C	708,73	698,26
Géobilys D	670,56	660,65
Kaleis Dynamisme C	1352,08	1325,57
Kaleis Équilibre C	1210,79	1187,05
Kaleis Sérénité C	1128,07	1116,98
Plénitude D PEA	279,32	272,51
Poste Gestion C	15284,37	15284,37
Revenus Trimestr. D	5263,04	5210,93
Solstice D	2381,59	2375,65
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38965,22	38965,22
Actimonétaire D	30870,62	30870,62
Cadence 1 D	1072,23	1061,51
Cadence 2 D	1060,11	1049,61
Cadence 3 D	1049,39	1039
Capimonétaire C	420,07	419,65
Capimonétaire D	369,84	369,47
Sogeoblig C/D	9753,33	9656,76
Interoblig C	315,08	311,96
Intersélection France D	501,06	491,24
S.G. France opport. C	3010,85	2951,81
S.G. France opport. D	2850,10	2794,22
Sogenfrance C	2935,44	2877,88
Sogenfrance D	2665,03	2612,77
Sogépargne D	308,98	305,92
Soginter C	339,67	333,01
Sogenfrance Tempo D	381,40	379,92

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 11 JUIN 1998

SCIENCES **Accusés d'augmenter la température moyenne de la planète, *les gaz à effet de serre* pourraient aussi agrandir le « trou d'ozone » en haute altitude au-dessus des pôles. ● LES MODÉLISATIONS montrent, en effet, qu'ils entraînent un refroidissement de la stratosphère, qui favorise ensuite la formation des nuages polaires intervenant, avec les CFC (des composés chlorés), dans la destruction de l'ozone. ● CE PHÉNOMÈNE risque donc de retarder le bénéfice attendu des efforts entrepris au niveau international pour réduire les émissions des CFC. ● UNE CAMPAGNE d'observation stratosphérique baptisée « Stratéole » va lancer cent cinquante ballons dans l'Antarctique à partir d'octobre 2000, afin de mieux comprendre les mécanismes chimiques et physiques complexes qui interviennent dans la stratosphère.**

Les gaz à effet de serre pourraient encore creuser la couche d'ozone

Un nouveau modèle climatique de la NASA indique que le gaz carbonique, le méthane et le protoxyde d'azote pourraient amplifier la destruction d'ozone aux pôles entre 2010 et 2019. Pourtant, ce phénomène a diminué de moitié au-dessus de l'Arctique durant l'hiver 1998

EN 1987, à Montréal, cent cinquante Etats ont décidé d'arrêter la production et l'utilisation des chlorofluorocarbones (CFC), ces gaz qui contribuent à la formation du fameux « trou » d'ozone dans la stratosphère arctique et antarctique. L'ozone, formé de trois atomes d'oxygène, est selon les scientifiques nécessaire à la vie sur Terre, car il protège les êtres vivants contre les rayons ultraviolets du Soleil. L'objectif recherché par les mesures internationales est de diminuer la teneur en chlore dans l'atmosphère au début du prochain siècle, afin de revenir progressivement à la normale.

Mais, dans le domaine de la chimie atmosphérique, rien n'est jamais définitif, et l'irruption d'un autre larron pourrait bien perturber ce beau scénario. Selon de nouvelles simulations effectuées par trois chercheurs du Goddard Institute for Space Studies (GISS) de la NASA à New-York, les gaz à effet de serre pourraient contribuer au maintien, voire même à l'augmentation du « trou » d'ozone aux pôles pendant la saison froide entre 2010 et 2019. Et ce, malgré l'interdiction des CFC. La disparition d'ozone atteindrait même, selon eux, un maximum en Arctique entre 2006 et 2021.

Pour effectuer leur simulation, Drew Shindell, David Rind et Patrick Lonergan ont introduit dans un modèle climatique planétaire préexistant de la NASA *« une chimie simplifiée de la destruction de l'ozone »* ainsi que les évolutions de plusieurs gaz à effet de serre (gaz carbonique, méthane et protoxyde d'azote) dans l'atmosphère. Cet ajout leur a paru important, car ces substances *« pourraient être en partie responsables des très importantes pertes d'ozone observées lors des hivers précédents »*, expliquent-ils dans la revue scientifique *Nature* du 9 avril.

UN DOUBLE RÔLE

Depuis quelque temps, certains climatologues suspectent en effet ces gaz d'avoir un double rôle. Non contents de provoquer un réchauffement climatique au sol dans les basses couches de l'atmosphère, ils induisent *a contrario* une baisse de la température dans la stratosphère en augmentant les émissions infrarouges vers l'espace. Ces très basses températures favorisent ensuite la formation de nuages stratosphériques polaires qui détruisent l'ozone en déclenchant certaines réactions chimiques.

Or, pendant les hivers 1993, 1995 et surtout 1996, les mesures effectuées dans la stratosphère arctique ont montré que cette zone avait connu une baisse de température importante, et que la destruction de l'ozone y avait atteint des sommets jamais vus représentant 30 % à 35 % de l'ozone total présent dans la dépression polaire. Un niveau qui n'atteint pas encore celui de l'Antarctique, qui connaît depuis 1985-1986 une destruction d'ozone importante et constante, dont le taux oscille entre 60 % et 65 %.

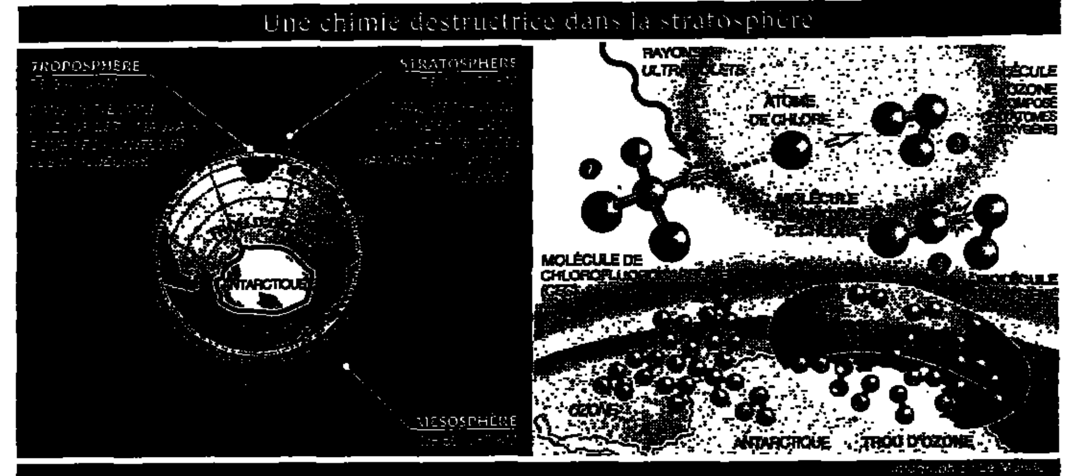
Ce refroidissement au pôle nord est-il le résultat d'un simple accident météorologique ou au contraire le signe d'un refroidissement de longue durée ? Selon certains, la deuxième hypothèse est la bonne, puisque la température polaire aurait baissé de trois degrés en dix ans. Mais *« cela n'est pas absolument démontré »*, explique Jean-Jacques Pommereau, directeur de recherches au service d'aéronomie du CNRS à Verrières-le-Buisson (Essonne). *« Il est difficile de faire des prévisions fiables sur la destruction de l'ozone polaire pour les dix ans à venir »*, d'autant que, paradoxalement, les nouvelles sont plutôt bonnes en Arctique pour 1998, précise encore Jean-Pierre Pommereau. *« Des résultats préliminaires qui doivent être affinés indiquent que la destruction du trou d'ozone au pôle Nord a pratiquement diminué de moitié, pour atteindre le taux de 15 % à 18 %. »*

D'autres scientifiques français, tels Hector Teitelbaum et Bernard Legras, du laboratoire de météorologie dynamique (LMD) de l'Ecole normale supérieure de Paris, estiment néanmoins que l'étude de la NASA met en lumière *« un problème important en effectuant la première longue simulation du climat incluant l'effet de serre et une chimie réaliste de l'ozone »*. Ils déplorent toutefois les *« failles »* du modèle américain qui *« n'inclut pas les variations possibles de la circulation de l'ozone depuis sa source tropicale »*. Cela a pour effet *« de faire fluctuer la quantité d'ozone exposée à la destruction aux pôles »*, soulignent les deux hommes, rappelant qu'une autre modélisation, réalisée par Météo France avec des données similaires, a abouti à un résultat rigoureusement inverse.

Il n'en reste pas moins que les gaz à effet de serre peuvent entraîner un refroidissement de la stratosphère. Les modélisations les plus récentes portant sur les cent prochaines années ont été confrontées lors d'un récent colloque en Suisse, souligne Gérard Mégie, directeur du service d'aéronomie du CNRS. Elles aboutissent toutes à cette conclusion. *« En dépit des efforts pour réduire les émissions de CFC, il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils portent leurs fruits avant une ou deux décennies »*, estime-t-il.

Des recherches complémentaires sont donc nécessaires. La campagne d'observation stratosphérique internationale Strateole en collaboration avec le CNRS, Météo France, le CNES et plusieurs laboratoires étrangers, qui doit mettre en œuvre cent cinquante ballons dans l'Antarctique à partir du mois d'octobre 2000, devrait y contribuer.

Christiane Galus



Malgré l'interdiction des chlorofluorocarbones (CFC) qui détruisent la couche d'ozone, l'augmentation des gaz à effet de serre comme le gaz carbonique, le méthane et le protoxyde d'azote risquent d'augmenter la température de l'atmosphère et de favoriser ainsi des processus de destruction des molécules d'ozone. Le scénario le plus connu, est le résultat de la dissociation en haute altitude (1) des molécules de CFC qui libère des atomes de chlore. Ces derniers cassent à leur tour les molécules d'ozone (2 et 3) en formant des molécules d'oxygène et de monoxyde de chlore, accroissant ainsi la taille du trou au-dessus des pôles.

Des vents de 200 km/h

Au-dessus de chaque pôle existe un vortex polaire, sorte de dépression où circulent en hiver des vents de 200 km/h qui piègent les masses d'air et notamment le *« trou »* d'ozone. Celui de l'Antarctique, qui couvre la quasi-totalité du continent Sud, est très stable et reste centré sur cette zone. Au contraire, celui de l'Arctique, qui stationne « en moyenne » au nord du cercle polaire, peut parfois migrer plus au sud. Pendant l'hiver 1994-1995, il est descendu à plusieurs reprises jusqu'au nord de l'Europe. Au printemps, lorsque les vents s'arrêtent, le vortex disparaît et les masses d'air polaires peuvent alors se mélanger avec celles des latitudes moyennes. C'est par ce brassage que la baisse de l'ozone polaire se transmet au reste du globe et qu'il y a une diminution de l'ozone total de la stratosphère sur toute la Terre depuis quinze ans.

Les réacteurs de Civaux et de Chooz victimes de fatigue thermique

LES TROIS RÉACTEURS de 1 450 mégawatts de Civaux (Vienne) et de Chooz (Ardennes), les plus récents du parc, seront vraisemblablement arrêtés pour plusieurs mois après la découverte, le 13 mai, d'une importante fissure dans une tuyauterie de la centrale de Civaux. Selon les premiers éléments de l'enquête confiée au laboratoire EDF des matériaux irradiés de Chinon, la qualité de fabrication du coude défaillant ne serait pas en cause. Mais sa configuration serait à revoir.

Du fait de son dessin, différent de celui des autres tranches du parc électronucléaire français, cette pièce aurait progressivement cédé de l'intérieur sous l'effet de contraintes thermiques sévères et répétées : des températures passant de 40 à 180 degrés et ce plusieurs fois par seconde. Trop sollicité par ces « chauds-froids », le métal s'est fatigué. Des fissures ont commencé à se produire à l'intérieur de la canalisation, qui, avec le temps, ont traversé le métal et fragilisé la canalisation sur 18 centimètres de long.

Pour remédier à ce délicat problème, EDF s'apprête à faire redessiner cette partie du circuit de refroidissement à l'arrêt de ces trois tranches nucléaires (plus une quatrième à Civaux non encore mise en service) pour que les flux d'eau froide et d'eau chaude s'y mélangent plus harmonieusement et que ne s'y produisent plus ces sautes de températures préjudiciables à la solidité de l'ensemble.

Une telle opération n'est pas sans conséquence sur la remise en route des trois réacteurs. Il faudra en effet du temps pour, en liaison avec Framatome, étudier la pièce, la définir, lancer les approvisionnements, la fabriquer, la remonter et vérifier que tout cela fonctionne bien et est compatible avec les exigences de la sûreté.

Plusieurs mois seront nécessaires pour mener à bien ce programme qui doit commencer par le déchargement du cœur des trois réacteurs (*Le Monde* du 30 mai). Le couvercle de cuve de Civaux-1 a été ouvert lundi 8 juin. Celui de Chooz-1 devrait l'être vers le 15 juin de manière à rendre les installations totalement inertes et plus accessibles aux équipes chargées de contrôler la totalité de ce circuit de refroidissement à l'arrêt et de ses nombreux coudes.

Bien que le coût de toute cette opération n'ait pas encore été évalué, la note sera élevée dans la mesure où le manque à gagner d'une centrale à l'arrêt de ce type oscille entre 1 et 1,2 million de francs par jour. Même si l'été est favorable à une baisse de la consommation d'électricité, même si ces tranches de 1 450 MW, les plus modernes du parc, n'offraient encore, du fait de leur jeunesse, que 40 % de disponibilité, leurs capacités pourraient manquer si la situation perdure jusqu'à l'hiver.

J.-F. A.

Des personnels des centrales d'EDF légèrement contaminés

ACCUSÉE de *« manque de rigueur »* après l'affaire des convois de combustibles usés contaminés (*Le Monde* du 15 mai) et sommée par le gouvernement de renforcer ses contrôles, EDF n'a pas tardé à « découvrir » une nouvelle source de contamination, touchant cette fois les personnels intervenant sur ses centrales. L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) a annoncé, lundi 9 juin, que des traces de contamination externe *« très localisées, vraisemblablement vestimentaires »* et *« pouvant atteindre exceptionnellement 10 000 Bq »* lui avaient été signalées par l'exploitant nucléaire. Ces traces, mesurées hors de la zone dite contrôlée – proche du réacteur – affecteraient 1 % des personnels soumis à un examen de radioprotection.

L'OPRI a demandé un bilan détaillé, mais selon son directeur scientifique, Jean-Luc Pasquier, ces niveaux de contamination externe – due à du cobalt 60 – ne représentent qu'un risque sanitaire *« très faible »*. La sortie de la zone nucléaire de particules radioactives est cependant anormale et témoigne à nouveau, dit-il, *« d'un manque de propreté »* de l'exploitant nucléaire.

On peut s'étonner que ces contaminations aient échappé à la vigilance des « portiques » installés à l'entrée et à la sortie de l'îlot nucléaire. Il semble qu'en fait ce soient les vêtements de ville des personnels qui portent ces traces de contamination. Ces « anomalies » sont pourtant passées inaperçues en raison du type de mesures effectuées par les services médicaux – tous les six mois pour les permanents des centrales, et en début et fin de chantier pour les travailleurs extérieurs. Les appareils utilisés – des anthropogammamètres – se concentraient sur la gorge (thyroïde), sur le thorax (poumons) et sur les mains et les pieds. Ce sont des modèles de nouvelle génération, plus sensibles et installés depuis un an environ dans la moitié des centrales, qui ont mis au jour ces contaminations en analysant cette fois l'ensemble du corps.

Daniel Dubois, responsable de la technique du parc nucléaire d'EDF, indique que la valeur la plus élevée relevée à ce jour est de 17 000 Bq. Il évoque trois hypothèses pour expliquer ces contaminations : elles pourraient être localisées sur les sous-vêtements des personnels ; on incrimine aussi de petits outils contaminés (tournevis par exemple) qui échapperaient aux détecteurs ; dernière possibilité, la plus préoccupante, un contact des personnels avec des taches radioactives disséminées à l'extérieur de la zone contrôlée.

M. Dubois reconnaît que de telles taches *« ont été observées depuis un an »* et qu'elles sont essentiellement dues à des transports d'outillages mal lavés entre les différents réacteurs d'une même centrale. La récente obsession pour la propreté a également permis de constater des « écarts » dans les transports d'emballages de combustibles neufs et de déchets vers l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). L'électricien estime enfin que les mesures préalables à la reprise des transports seront opérationnelles dans quelques jours. Il n'attend plus que le feu vert de la direction de la sûreté des installations nucléaires, laquelle se réserve quelques vérifications complémentaires.

Hervé Morin

Un projet pharaonique pour Alexandrie

ALORS que le colosse égyptien continue d'observer avec flegme les files de visiteurs qui s'allongent devant l'entrée de l'exposition consacrée à « La gloire d'Alexandrie », au Petit Palais (110 000 entrées à ce jour), un projet pharaonique est élaboré par deux Français. Il concerne lui aussi l'ancienne capitale des Ptolémée. Un passionné d'archéologie, Guy Weill Goudchaux, et un polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées à la retraite, Pierre Couprie, proposent tout simplement d'assécher le port d'Alexandrie pour mieux l'explorer. Les deux hommes constatent que les fouilles archéologiques entreprises sous l'eau sont difficiles alors qu'*« une grande partie du passé de la ville est sous la mer, des vestiges du phare à ceux des palais royaux »*. Pourquoi ne pas utiliser les grands moyens et mettre au service de la recherche archéologique les techniques utilisées par l'industrie pétrolière ?

Pierre Couprie sort sa règle à calcul et aligne quelques chiffres. Il faut construire deux digues, explique-t-il. La première, de 5 kilomètres de long, bouclera entièrement le port ouest *« en suivant la ligne des 10 mètres de fond »* ; la seconde est un protège-houle long de 4 kilomètres qui s'appuie sur l'extrémité du port est. Il faut ensuite pomper l'eau, environ 12 millions de mètres cubes. Une fois cette zone de 300 hectares asséchée, il n'y a plus qu'à fouiller, les pieds au sec. Bien sûr il y aura quelques petits problèmes annexes à régler, comme celui de l'évacuation des égouts de la ville.

Mais *« cela permettra enfin de créer des usines pour le traitement des eaux usées qui manquent cruellement à Alexandrie »*, indique Guy Weill Goudchaux. Ce dernier estime que l'assèchement du port permettra de sonder le sous-sol alexandrin *« jusqu'à la roche. Car si les raz-de-marée consécutifs aux tremblements de terre ont englouti une partie de la ville grecque, Alexandrie est vraisemblablement plus ancienne qu'on ne le pense. Demain, ce site peut devenir l'égal d'Herculanum ou de Pompéi »*.

Pour Pierre Couprie, ces travaux herculéens ne sont pas plus compliqués à mener, sur le plan technique, que ceux qu'il a supervisés à Antifer, le port pétrolier du Havre. Ils sont également d'un coût « industriel » que le tandem évalue modestement à 500 millions de dollars (un peu plus de 3 milliards de francs). Mais, ajoute Guy Weill Goudchaux, *« ils peuvent également servir à l'extension du port est, indispensable au développement de l'Egypte à l'horizon 2010 »*. Qui va régler la facture de ces travaux, *« les plus importants en Egypte depuis le percement du canal de Suez »* ? La communauté internationale, répond benoîtement Guy Weill Goudchaux, qui a présenté son projet à l'université d'Edimbourg, en février 1998, lors d'un symposium sur l'archéologie méditerranéenne relayé par le très sérieux *Artnewspaper* de Londres, qui lui a consacré un grand article.

Jean-Yves Empereur, le directeur du Centre des études alexandrines (CEA), qui conduit les fouilles au pied du fort Qaitbay, où s'élevait probablement le phare d'Alexandrie, est rêveur à l'énoncé de cette entreprise cosmo-planétaire. *« Avec le budget évalué pour ces travaux,* rêve-t-il, *le CEA pourrait mener ses fouilles pendant un siècle. »*

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **RECHERCHE : en désaccord avec la baisse des crédits** affectés aux laboratoires dont il a la charge, Alain Pavé, directeur du Programme interdisciplinaire de recherche (PIR) du CNRS sur l'environnement, la vie et la société, vient de refuser d'effectuer un second « mandat ». Ce PIR, lancé en 1994 pour quatre ans, mobilise un millier de chercheurs de plusieurs organismes publics. Il doit être renouvelé sous une forme différente et avec un budget réduit à 12 millions de francs par an en moyenne, contre 20 millions de francs par le passé. Le successeur d'Alain Pavé devrait être Christian Lévêque, directeur de recherche à l'Orstom.

■ **MUSÉUM : la grève de quinze jours** observée par les quatre-vingts surveillants du Muséum national d'histoire naturelle a entraîné une perte de recettes de *« plus de 2 millions de francs »*, estime Henry de Lumley, directeur de l'établissement. Les grévistes, qui bloquaient l'accès au Muséum et aux différents sites qui en dépendent (Jardin des plantes, Musée de l'homme, zoo de Vincennes et arboretum de Chevreloup (Yvelines), réclamaient une revalorisation de leur salaire, de leur statut et l'embauche de 60 surveillants supplémentaires. Ils ont repris le travail vendredi 5 juin, après avoir obtenu partiellement satisfaction.

Ferney aspire à devenir Voltairopolis

Entre Jura et Léman, le rachat par l'Etat du château de Voltaire réveille la passion du bourg pour son grand homme

LORSQUE Voltaire, de 1758 à 1778, vécut à Ferney, hameau français en pays de Gex, contigu au canton de Genève, les Fernéens voulurent rebaptiser le lieu du seul nom de l'écrivain. Quinze ans après son décès, en 1793, la commune s'intitula Ferney-Voltaire, dénomination officialisée par le bien peu voltairien président Mac-Mahon en 1878, lors du centenaire de la mort d'Arouet le Jeune.

Aujourd'hui, avec le rachat par l'Etat du château (*Le Monde* du 9 juin) bâti en pierre grise du cru par l'inventeur de Candide, Ferney a l'impression de se réapproprier enfin son patriarche et tire toutes sortes de plans, culturels ou touristiques, nationaux et internationaux, fondés sur cette *« récupération »*. Soudain réveillé par *« la nouvelle des nouvelles »*, le bourg clame de toutes ses voix, de l'élu à l'aubergiste, qu'il aspire à devenir une sorte de *Voltairopolis* où tout serait marqué au coin du grand homme. A présent, Ferney, dans un vert paysage où tout est luxe et calme (quant à la volupté, elle ne saute pas aux yeux), c'est environ 9 000 âmes, y compris ses visibles *« immigrées »* voilées et ses invisibles *« résidents étrangers »* ; c'est un lycée international hypercoté et un gros marché du samedi – le plus cher de France mais encore intéressant pour les Genevois qui ont le droit de ramener en Suisse pour 400 francs français de marchandises par personne (et par jour).

Ferney c'est également deux bonnes vieilles statues de Voltaire, la fontaine donnée de son vivant par le philosophe, le logis de son secrétaire, sa manufacture d'horlogerie, sa ferme transformée en théâtre, etc. Le bonhomme est déjà un peu partout et pourtant les Fernéens avaient l'impression qu'il ne leur appartiendrait pas vraiment tant que sa demeure resterait privée ; non pas que la famille jurassienne, qui en est propriétaire depuis 1848, n'ait pas respecté les reliques voltairiennes ou qu'elle ait fermé l'édifice aux curieux, mais : *« Ce n'était pas le bien de tous, c'était une maison familiale, séparée du monde extérieur par ses grilles, ses tilleuls et ses buis. Il fallait bien en respecter l'intimité. »* Un endroit intimidant, donc.

Le rachat par le contribuable transforme la propriété en un lieu froid, sans cris d'enfants ni aïeules causant sous la charmille, mais en même temps, il libère maintes perspectives en vue d'élever l'édifice au rang de site utile et agréable pour tous. En commençant par aménager un accès public à la terrasse de Voltaire, d'où la vue est proprement sublime sur le Salève qui domine Genève et au-delà sur le massif du Mont-Blanc.

L'autre idée qui tombe sous le sens, de dessiner à travers l'agglomération, tel l'itinéraire Cézanne à Aix-en-Provence, un « Chemin Voltaire », ne pouvait se réaliser que si le manoir en faisait pleinement partie. Le travail du théâtre ne trouvera une vraie résonance extérieure que lorsqu'il sera présenté dans la cour du château sous les feux télévisuels ; le prix Voltaire de littérature, créé par la Société des poètes de l'Ain, ne prendra du lustre que lorsqu'il aura été décerné avec pompe dans les murs où furent écrits *Tancrède*, l'*Epitre à Horace*, *Le Taureau blanc*, *Irène*, etc.

ASILE ARTISTIQUE POUR LE BISOU

La trace laissée par Voltaire dans l'esprit des Fernéens ne tient pas qu'à la littérature, elle provient également et peut-être surtout de l'action locale du *« seigneur de Ferney »*. Installé aux Délices à Genève en 1755 afin de se soustraire à la férule des jésuites français, Voltaire acheta Ferney en 1758-1759 pour échapper cette fois à la censure des disciples de Calvin... D'un village arriéré d'une centaine de paysans, le *« réfugié »* fit en deux ou trois lustres une cité-modèle d'un millier d'habitants : laboureurs usant de la charrue semeuse, maçons, artisans, horlogers fuyant le fisc genevois, etc. Ferney exporta jusqu'à des bas de soie. *« J'avais appelé les métiers qui précèdent les arts »*, s'autofélicita le maître au paternalisme éclairé.

Le pourfendeur de l'Eglise édifiait en outre les populations par sa présence benoîte à la messe dans la chapelle paroissiale rebâtie à ses frais : *« la seule au monde à être dédiée à Dieu seul »*. Une pyramide était prête pour garder le corps du futur défunt, lorsque dans sa 84e année, il prit à Voltaire la fantaisie de revoir Paris où il n'avait plus mis les pieds depuis trente ans. Il en mourut. La nièce (et concubine) du défunt, Marie-Louise Denis, surnommée par Voltaire *« Gros Cochon »*, se sentait *« exilée »* chez les Gexois. A peine son oncle-amant avait-il trépassé qu'elle *« échangea »* le domaine de Ferney contre un appartement à Paris. Heureusement les trente-deux meubles et objets certifiés *« utilisés par Voltaire »*, dont son lit, sont toujours ici, noyau d'un futur musée.

On parle en outre de l'installation dans la *« ville-refuge »*, d'un *« Observatoire mondial des atteintes à la liberté de création »*. Déjà Ferney vient d'accueillir *le Bisou*, monumentale statue de marbre blanc à l'érotisme charnu, due au sculpteur Vincenzo et à laquelle *« l'asile artistique »* a été accordé jusqu'à nouvel avis du moment que les Genevois ont rejeté par votation, ce mois-ci, l'installation de cette œuvre d'art torride dans leur cité toujours très calviniste...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Lectures** : grand choix de titres de ou sur Voltaire à la Librairie centrale de Ferney, tél. : 04-50-40-90-61. Outre *Voltaire le Conquérant* (Seuil) de Pierre Lepape, nous conseillons *L'Envers du roi Voltaire* (Nizet) de J. Bréhant et R. Roche et le *Petit Bréviaire voltairien* (Ellipses) d'E. Calais. Le premier prix Voltaire a été attribué en mai à J. Liaboeuf pour *De l'horrible danger des boîtes à images*, Cabedita, 74500 Saint-Gingolph.

● **Hôtel-restaurant** : le Bellevue, Ferney, tél. : 04-50-40-58-68. Une vieille maison avec jardin de curé type « pension de famille » de naguère. Chambres à partir de 150 F. Menus à partir de 80 F.

● **Renseignements** : Institut et Musée Voltaire de Genève, tél. : (00-411) 344-71-33. Association Voltaire aujourd'hui, tél. : 04-50-42-99-96. Comité du tourisme de l'Ain, tél. : 04-74-32-31-30.



DESSIN DE NICOLAS VIAL

Une chambre au couvent

Suite de l'archevêque ou cellule du moine, il faut choisir. L'une et l'autre attendent le voyageur. Loin de la fièvre temporelle, un monde de silence, de beauté, d'attention sincère, où le cadre est soigné. Et le prix raisonnable si les occupants d'origine sont toujours là (sinon ils s'envolent).

L'Europe a fait depuis longtemps de ses plus beaux monastères des palaces d'autant plus somptueux que l'intervention fut minimale. Leur charme tient à l'intégrité préservée. On connaît la Villa San Michele (tél. : 39-55-59-451), à Fiesole, au-dessus de Florence, monastère dont la façade est attribuée à Michel-Ange (3 600 F la chambre double), les *paradores* espagnols (réservations au tél. : 01-49-24-06-99), tels le monastère-hôpital de Leon (920 F environ) ou le couvent de Grenade (1 400 F). En Irlande, Cashel Palace Hotel (tél. : 353-62-62-707), petit palais georgien qui fut la demeure de l'archevêque. De la chambre du prélat 1 300 F environ), vue sur le parc et le château perché.

A Dublin, sur Stephen Green, Harrington Hall (tél. : 353-1-47-53-497), ancien couvent installé dans une maison georgienne (600 F environ). Quant au Landmark Trust britannique (tél. : 44-1628-825-925), il propose des hébergements dans des lieux insolites, notamment deux anciens couvents, tout comme Distinctly Different (tél. : 225-866-648).

Il est des joies plus simples et tout aussi fortes, quand des communautés ouvrent la porte de leur couvent. Prix étonnamment modestes pour la qualité de l'accueil. Seule contrainte, parfois, rentrer avant une certaine heure. En Italie, leur nombre est si grand qu'un voyagiste, Italia Sixtina (tél. : 01-34-25-44-44) se charge des réservations (155 F ou 202 F la chambre). Liste des couvents en Espagne (chambre de 120 F à 200 F) à l'office de tourisme espagnol (tél. : 01-45-03-82-50). L'Office national allemand du tourisme (tél. : 01-40-20-01-88) diffuse « Kloster auf Zeit », une brochure recensant monastères ou couvents recevant des hôtes. L'Office national autrichien du tourisme (tél. : 01-53-83-95-20) dispose d'une liste semblable, toujours en allemand, avec cinquante adresses, dont l'abbaye bénédictine de Göttweig, au-dessus du Danube, non loin de Melk (nuit et petit déjeuner, 150 F).

La Suisse a des « hospices » (refuges) d'altitude. Celui du Grand-Saint-Bernard (tél. : 41-27-787-1236), réservé aux randonneurs (hôtel en face) et, en hiver, aux skieurs. Le col (2 500 m) est ouvert de mi-juin à mi-septembre, période où l'on peut voir les chiens. Environ 100 F La chambre, 70 F un lit au dortoir, 30 F le petit déjeuner. On peut commander un pique-nique, déjeuner et dîner. A l'Hospice du Simplon (tél. : 41-27-979-13-22), également tenu par les Pères du Grand-Saint-Bernard, prix légèrement moins élevés, comme l'altitude (2 006 m), et col toujours ouvert.

Au Liban, les Sœurs maronites accueillent le voyageur à Notre-Dame du Mont (tél. : 961-9-901-995), leur résidence avec vue sur la baie de Jounieh et jusqu'à Beyrouth. Les prélats du Vatican y descendent, c'est dire... Réserver car les 108 chambres (300 F environ pour un couple, bon petit déjeuner inclus) et suites (salon avec frigo et plaque électrique, chambre avec bains, 360 F pour un couple), la moitié dominant le large, sont très demandées. Quant aux Sœurs antonines, établies à la Fondation Michel Gemayel (tél. : 961-4-981-714), à Bikfaya, elles peuvent recevoir une soixantaine de personnes. Gentillesse, fleurs dans la chambre, nourriture libanaise pour 150 F environ par personne en pension complète.

Consulter le *Guide des lieux de silence* (les guides Sélène), le *Guide Saint-Christophe* (Ass. Saint-Christophe) et le *Guide des monastères* (Horay).

Danielle Tramard

PARTIR

■ **CANADA IN ENGLISH.** Pour ceux qui souhaitent perfectionner leur anglais, le Canada ne manque pas d'atouts : un pays bilingue, des paysages, des villes modernes et animées, des méthodes d'enseignement dynamiques. De quoi en faire une destination privilégiée pour les séjours linguistiques. La brochure spécifie que la Commission canadienne du tourisme présente les formules proposées (échanges scolaires, cours au niveau universitaire, écoles de langues, programmes pour adultes et professionnels, vacances studieuses) et répertorie les offres de séjours linguistiques d'une trentaine de voyagistes, organismes spécialisés et associations.

★ **Ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris (du lundi au vendredi de 10 à 17 heures), tél. : 01-44-43-25-07 ou 29-00.**

PROVINS ET LA SOULE. Pour remonter le temps, gagner Provins, samedi 13 et dimanche 14 juin, pour un « voyage *au Moyen Age* ». L'an passé, 70 000 médiévistes en herbe ont accouru. Cette 15e édition leur offrira des spectacles de rue, un défilé équestre, des reconstitutions historiques ressuscitant un camp militaire, une léproserie, des combats de rue et même un bal médiéval sans oublier des lanceurs de drapeaux venus d'Italie et le retour d'un troupeau. Clin d'oeil à l'actualité, des démonstrations de matches de « soule », ancêtre des sports de ballon qui opposaient deux villages, les hommes mariés aux célibataires ou deux corporations. Entrée gratuite pour les visiteurs en costume médiéval et les enfants de moins de 12 ans, sinon, billet pour deux jours, 30 F.

★ **Renseignements au 01-64-00-39-39 ou sur le 3615 Provins.**

JAZZ A MONTREUX. Le festival de jazz des bords du Léman fera swinguer les fans du 3 au 19 juillet. Pour y assister, une bonne adresse, le Montreux Palace, entre Alpes et rives du Léman. De style art nouveau, c'est bien un « palace » au sens traditionnel du terme, avec le confort et les attentions que cela implique. D'où le prix de la chambre, 1 440 F environ. Pour la demi-pension, ajouter 280 F environ.

★ **Le Montreux Palace, tél. : 41-21-962-12-12, fax : 962-17-17.**

■ ***CARNET DE BÂLE.*** *Au charme* des longues maisons étroites, des ruelles pavées, des fontaines, auberges, cafés et terrasses, des pâtisseries, *salons de thé et confiseries* (dont la maison Schiesser fondée en 1870) de sa vieille ville romantique, Bâle ajoute l'attrait de ses musées dont le Kuntsmuseum, le musée Tinguely, ceux des instruments de musique, des moulages, du jouet et des Beaux-Arts ainsi que la Fondation Beyeler, riche de Matisse, Monet, Cézanne, Van Gogh et Picasso. Symbole de la ville, l'hôtel des Trois Rois (en souvenir de la rencontre en ce lieu de trois souverains), fondé en 1026 et fréquenté par Voltaire, Napoléon, Dickens et moult têtes couronnées, propose un forfait culturel qui, pour 2 384 F par personne, comprend une nuit en chambre double avec vue sur le Rhin et petit déjeuner, le libre accès aux musées, un dîner gastronomique, le vol A-R de Paris et les transferts en limousine.

★ **Renseignements : agence Mille et Une Nuits, tél. : 01-53-25-20-20.**

Averses et fraîcheur

JEUDI, la dépression située sur la Scandinavie dirige un flux de nord-ouest rapide. L'air froid s'accumule et le temps devient instable. Le temps sera maussade avec des nuages, de la pluie, quelques orages, du vent et des températures en baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et les pays de Loire, les averses seront entrecoupées de courtes apparitions du soleil. Sur la Basse-Normandie, le ciel sera couvert et pluvieux. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h le long des côtes de la Manche. Il fera de 12 à 15 degrés.

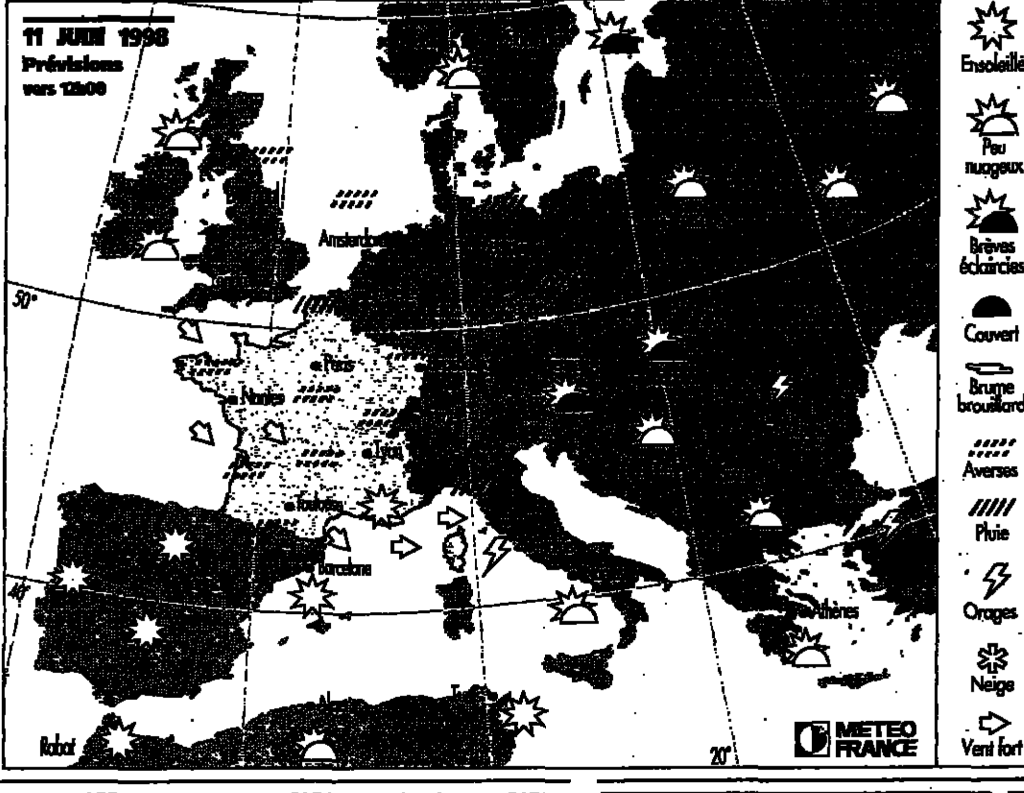
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront présents toute la journée. Ils seront accompagnés de pluies, d'averses ou d'orages. Les températures s'étageront de 12 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Nuages et averses sont au menu de la journée. Les averses seront fréquentes l'après-midi et tomberont parfois sous forme de grésil. Il fera de 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera très nuageux et les averses nombreuses. Elles seront parfois accompagnées de grésil ou de grêle et les rafales atteindront 70 ou 80 km/h. Il neigera au-dessus de 1300 mètres. Il fera de 17 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps sera instable avec une couverture nuageuse importante et des averses fréquentes. Les rafales de vent atteindront 60 ou 70 km/h. La limite pluie-neige sera proche de 1400 mètres. Il fera de 14 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, quelques ondées tomberont le matin. Le long du pourtour méditerranéen le ciel sera bien dégagé. La tramontane et le vent d'ouest sur les côtes varoises et corses seront très forts. Il fera de 19 à 23 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	16/24	N
BIARRITZ	12/16	P
BORDEAUX	11/16	P
BOURGES	9/15	P
BREST	9/13	P
CAEN	10/12	P
CHERBOURG	10/12	P
CLERMONT-F.	8/15	P
DIJON	11/15	P
GRENOBLE	11/16	P
LILLE	11/14	P
LIMOGES	8/14	P
LYON	11/16	P
MARSEILLE	13/22	S
NANCY	10/15	P
NANTES	10/14	P
NICE	16/25	S
PARIS	11/14	P
PAU	11/14	P
PERPIGNAN	14/21	N
RENNES	9/14	P
ST-ETIENNE	8/15	P
STRASBOURG	12/16	S
TOULOUSE	12/15	N
TOURS	9/14	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	26/30	C
NOUMEA	20/24	N
PAPEETE	24/29	P
POINTE-A-PIT.	26/32	C
ST-DENIS-RÉ.	20/25	N
EUROPE		
AMSTERDAM	10/15	P
ATHÈNES	23/27	S
BARCELONE	14/24	S
BELFAST	5/11	S
BELGRADE	19/30	S
BERLIN	14/21	S
BERNE	9/16	P
BRUXELLES	9/14	P
BUCAREST	16/29	P
BUDAPEST	18/27	N
COPENHAGUE	11/18	S
DUBLIN	6/12	S
FRANCFORT	12/18	P
GENEVE	12/20	P
HELSINKI	17/22	C
ISTANBUL	24/31	P
KIEV	18/25	S
LISBONNE	15/22	S
LIVERPOOL	8/12	P
LONDRES	8/12	P
LUXEMBOURG	11/14	P
MADRID	8/23	S
MILAN	17/22	P
MOSCOU	20/30	S
MUNICH	11/17	N
NAPLES	18/25	S
OSLO	9/15	S
PALMA DE M.	14/25	S
PRAGUE	11/16	P
ROME	17/24	P
SEVILLE	17/30	S
SOFIA	15/26	S
ST-PETERSB.	18/24	P
STOCKHOLM	12/19	N
TENERIFE	14/18	C
VARSOVIE	17/25	S
VENISE	20/21	P
VIENNE	15/22	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	13/28	S
BUENOS AIR.	4/11	S
CARACAS	26/29	P
CHICAGO	16/25	P
LIMA	17/22	N
LOS ANGELES	15/18	C
MEXICO	16/27	S
MONTREAL	16/25	N
NEW YORK	16/21	C
SAN FRANCS.	15/18	N
SANTIAGO/CHI	-3/14	N
TORONTO	12/21	C
WASHINGTON	16/24	C
AFRIQUE		
ALGER	16/26	N
DAKAR	21/25	S
KINSHASA	21/32	S
LE CAIRE	24/36	S
MARRAKECH	20/32	P
NAIROBI	13/21	N
PRETORIA	2/22	S
RABAT	16/24	S
TUNIS	20/33	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/32	P
BOMBAY	29/32	P
DJAKARTA	26/31	C
DUBAI	30/40	S
HANOI	27/32	P
HONGKONG	25/27	P
JERUSALEM	20/32	S
NEW DEHLI	27/29	P
PEKIN	21/30	S
SEOUL	16/22	S
SINGAPOUR	28/32	C
SYDNEY	13/18	C
TOKYO	18/21	C

Situation le 10 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** Outre des vols vers l'Irlande, l'Ecosse, la Suède, la Norvège et l'Italie, Ryanair propose désormais, chaque jour, de Londres Stansted, un vol pour Carcassonne (990 F A/R) et deux vols pour Saint-Etienne (500 F). De Beauvais, la compagnie irlandaise dessert également Dublin (690 F) trois fois par jour. Renseignements au 03-44-11-41-41 (Beauvais), 08-03-85-78-57 (Saint-Etienne) et 04-68-71-96-65 (Carcassonne).

■ **DJIBOUTI.** La compagnie aérienne Air Djibouti a décidé d'acquérir un Airbus A 310 afin de reprendre ses vols entre Paris et la capitale de la république de l'Afrique orientale au début du mois de juillet.

■ **INDE.** L'hôtel Hyatt Regency de Delhi a reçu le prix national du tourisme du meilleur hôtel pour voyageurs d'affaires en Inde pour 1996-1997.

JARDINAGE

L'art et la manière de sortir au grand air les plantes d'appartement

SI CE N'EST FAIT, faites-le : sortez toutes les plantes d'intérieur au jardin. Le grand air, la pluie de cette fin de printemps leur feront le plus grand bien, laveront leurs feuilles de la poussière qui s'y est accumulée ou des produits censés les nettoyer. Bien souvent, ils ne font que déposer dessus une sorte de cire huileuse qui empêche le feuillage de respirer.

Le soleil de l'été, la fraîcheur des nuits d'août et la rosée qui s'ensuit endurciront leurs pousses. Mais attention, avant de les mettre en pleine lumière faites leur subir une petite acclimatation d'une quinzaine de jours à l'ombre d'un mur, d'une haie ou de grands arbres. Derrière les vitres depuis l'automne, leurs feuilles ne sont pas plus protégées contre les ultraviolets que la peau d'un blond ou d'un roux au sortir de l'hiver.

Un coup de soleil peut les brûler en un rien de temps. Si les rempotages n'ont pu être effectués à temps, il est toujours possible de le faire. Sortir délicatement la motte de son pot, la désagréger avec délicatesse, de façon à éliminer un bon tiers de l'ancienne terre, raccourcir éventuellement les racines avec une paire de ciseaux solides et bien propres.

Se munir ensuite d'un pot de la même taille ou d'une taille au-dessus de l'ancien. Si ce pot est en terre cuite usagée, il n'est pas inutile de le laver à la brosse de chiendent, puis de le débarrasser des excès de sels minéraux (notamment du calcaire) qui s'accumulent par évaporation dans cette matière poreuse.

LES QUALITÉS CONTRAIRES

Faire tremper les pots dans un seau contenant un mélange d'eau et d'acide chlorhydrique (un verre à eau pour six litres) jusqu'à ce qu'ils soient bien propres. Les laisser sécher, puis poser des débris de pots hors d'usage que l'on recouvre d'une couche de terre (si les pots sont en plastique, il suffit de bien les laver et de les désinfecter avec une solution d'eau de Javel).

Poser l'ancienne motte sur cette fine couche de substrat et combler soigneusement. Attention, la hauteur finale de la terre doit se situer environ deux centimètres sous la hauteur du rebord du pot, afin de laisser de la place pour l'eau d'arrosage. Faire suivre le rempotage d'une bonne rasade d'eau dégourdie et combler éventuellement de terre la surface du pot.

Les plus grandes plantes déjà rempotées l'an dernier seront simplement surfacées. Retirer toute la terre possible de la surface et la remplacer par du mélange neuf. Faire suivre, là encore, d'un bon arrosage.

D'une façon générale, les plantes d'appartement n'aiment pas le calcaire. Il faut donc éviter de les rempoter dans un mélange contenant de la terre de jardin, sauf dans les régions aux sols naturellement acides. De toutes les façons, sauf exceptions remarquables, il ne faut jamais les rempoter avec de la terre de jardin pure, car elle se colmate trop vite sous les effets des arrosages – ce conseil vaut aussi pour toutes les plantes de balcon.

Une bonne terre pour la culture en pot doit être poreuse, souple mais doit retenir l'eau ! Autant de qualités contraires difficiles à réunir et que bien peu de terreaux du commerce réunissent. C'est l'un des problèmes qui se posent actuellement aux jardiniers amateurs. Ils peuvent le contourner en faisant leur mélange eux-même, en associant terre de bruyère (à préférer à la terre « dite de bruyère »), tourbe blonde et terreau universel.

AVANT LE STAGE AU SOLEIL

N'acheter que des produits de grandes marques reconnues. Elles ont fait des efforts notables pour améliorer la qualité de ces terreaux et différents substrats depuis l'abandon des vrais terreaux de feuilles et des vraies terres de bruyères, qu'elles ont remplacés par des compostages vraiment douteux au tout début de leur commercialisation, il y a une vingtaine d'années.

Une fois à l'aise dans leur nouveau pot, les plantes seront donc installées à l'ombre, avant de faire un stage au soleil. Ou plutôt à la mi-ombre, exception faite des cactées, qui seront placées à l'endroit le plus cuisant. Celles-là doivent être rempotées dans une terre spéciale cactées, extrêmement drainante et légère, qu'il est trop difficile à un amateur de faire soi-même, surtout s'il habite en ville.

Prendre bien garde aux arrosages : la disproportion entre la taille des plantes et celle du pot ne pardonne pas le manque d'eau. La surface d'évaporation du feuillage est trop importante pour la réserve d'eau contenue dans la motte.

S'il ne faut jamais laisser d'eau dans la soucoupe des plantes d'appartement quand elles sont à l'intérieur, on peut, sans danger, l'y laisser quand la plante est au soleil... Elle a tôt fait de s'évaporer. Il est d'ailleurs souvent nécessaire d'arroser deux fois par jour pendant les grandes chaleurs.

Un bon engrais liquide riche en azote sera le bienvenu une fois par semaine. Il sera toujours distribué sur une terre humide. Et jamais sur un sol sec, car il brûlerait irrémédiablement les racines. Certaines plantes pourront enfin être plantées au jardin, où elles se plaisent beaucoup mieux qu'en pot : les aucubas, aralias du Japon, notamment, qui ne sont pas du tout des plantes d'intérieur et continuent pourtant d'en être pour des raisons qui nous échappent.

Alain Lompech

■ **Observer des faucons à Paris.** Cinquante couples de faucons crécerelles nichent dans les monuments historiques parisiens. Ces petits rapaces, qui ont bon goût, ont élu domicile dans des lieux aussi prestigieux que le Musée du Louvre, l'église Saint-Eustache, l'Opéra, le Sacré-Cœur et la tour Eiffel. Mais on en trouve aussi dans les gares, les hôpitaux (Saint-Antoine, Pitié-Salpêtrière) et des immeubles d'habitation, notamment la tour Super-Italie (13e arrondissement). Le faucon recherche les bâtiments élevés disposant de trous inaccessibles, comme les anciens nids de corneilles ou les cavités laissées par les anciens échafaudages de construction. Du samedi 13 au dimanche 21 juin, la longue-vue du Centre ornithologique Ile-de-France (Corif) et de la Ligue de la protection des oiseaux (LPO) sera braquée sur les faucons de Notre-Dame-de-Paris. Un système vidéo permettra d'observer le nourrissage des jeunes. Animations gratuites, tous les jours, de 10 heures à 19 heures, au square Jean-XXIII, dans un stand sous tente.

★ **Renseignements : Centre ornithologique Ile-de-France, 18, rue Alexis-Lepère, 93100 Montreuil. Tél. : 01-48-51-92-00.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98138

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III								■				
IV				■	■							
V									■			
VI						■	■			■		
VII								■				
VIII			■								■	
IX		■										
X						■	■					

HORIZONTALEMENT

I. Dans un flou plus ou moins artistique. – II. S'attaque au pré. S'attaque à l'œuf dur. – III. Assez froid. Une faute à éviter en parlant. – IV. Commune dans les jachères. Mettre en mouvement. – V. Toujours prête à vider son sac. Ouverture sur les cabinets. – VI. Au cœur des cheminées. Appréciation scolaire. Conjonction. – VII. Disposent leur réseau. Monnaie cambodgienne. – VIII. Pour stocker les cadavres. On doit faire avec, puisqu'ils s'imposent. – IX. Préparée comme une mayonnaise. – X. Préparée dans le détail. Pris en partant.

VERTICALEMENT

1. Arrêt brutal dans les affaires. – 2. Pour un usage personnel. – 3. Mettent en place, mais en font trop quand ils parlent. Bien attrapé. – 4. Coup de chaud chez les mâles. Formule magique. – 5. Supprima. Condamné à une reproduction végétative. – 6. Dans l'air, mais rare. Source de vie égyptienne. – 7. Lettres explosives. Crétin une fois retourné. – 8. Personnel. Sanctionne le troisième cycle. Cœur de bâtard. – 9. Fournisseur d'énergie. Beaucoup moins importants que les bulles. – 10. Espace où il ne fait pas bon vivre. Ma sœur, mon amour pour Osiris. – 11. Habite au large de la Bretagne. Points opposés. – 12. Préparer la dalle de béton.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98137

HORIZONTALEMENT

I. Emancipation. – II. Média. Laisse. – III. Bréviaire. Cc. – IV. Aînesse. Roué. – V. Ut. Aser. Culs. – VI. Celle. Acérés. – VII. Ie. Pissa. – VIII. Oil. Gréa. GMT. – IX. Italien. Paie. – X. Reste. Ternes.

VERTICALEMENT

1. Embauchoir. – 2. Mérite. Ite. – 3. Aden. Lilas. – 4. Nivéale. Lt. – 5. Caisse. GIE. – 6. Ase. Pré. – 7. Plieraient. – 8. Aar. CSA. – 9. Tierces. PR. – 10. Is. Ouragan. – 11. Oscule. Mie. – 12. Nécessités.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1792

LE DANGER D'ÊTRE RACCOURCI

Cette manche à Cœur a été jouée au cours d'un championnat intervilles à Hongkong, et c'est une équipe chinoise qui a gagné la rencontre.

La donne a été rapportée par Stephen Lester dans la revue *Australian Bridge*.

Nord : ♠ 8 2 ♡ R D 6 ♢ 8 7 ♣ A R 10 8 7 2
Ouest : ♠ 10 4 ♡ 8 7 5 4 ♢ A R D 9 2 ♣ V 3
Est : ♠ V 7 6 3 ♡ A V 9 ♢ V 10 5 4 3 ♣ 9
Sud : ♠ A R D 9 5 ♡ 10 3 2 ♢ 6 ♣ D 6 5 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant attaqué l'As de Carreau, puis rejoué le Roi de Carreau, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense, les atouts étant 4-2 ?

Réponse

Que va-t-il se passer si Sud coupe le second Carreau, puis tire As, Roi, Dame de Pique et joue Trèfle ? Il chutera, car l'adversaire qui a le quatrième atout (Est dans la donne) attendra le quatrième tour à Trèfle pour couper et continuer Carreau. Sud coupera, mais les défenseurs auront encore l'As de Cœur et les Carreaux affranchis. Alors, pour éviter cette issue, le déclarant, après avoir coupé le Roi de Carreau, ne doit-il pas *jouer tout de suite Cœur* ?

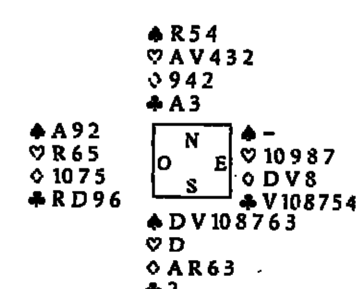
Non, car, si Est a l'As de Cœur, il prendra et rejouera Cœur pour libérer un Cœur, et Sud ne pourra éviter de perdre un Carreau, deux Cœurs et un atout.

Heureusement, il existe une solution simple et imparable : Sud, après avoir coupé le second Carreau, doit donner *un coup à blanc à l'atout* ! L'adversaire va prendre, mais il restera au mort un atout pour empêcher un retour à Carreau, et la défense ne pourra faire que l'As de Carreau, le 10 de Pique et l'As de Cœur. Il ne servait à rien que le flanc continue Carreau, car Sud, après avoir coupé avec le dernier atout du mort, reviendrait chez lui par la Dame de Trèfle pour tirer As, Roi et Dame de Pique et faire le reste.

Evidemment, il faut que les Trèfles ne soient pas 3-0...

FAUX SQUEEZE À LA HAYE

A La Haye en 1997, au 5e Tournoi Forbo lors des championnats européens par paires, les Français Michel Abécassis et Jean-Christophe Quantin ont eu la médaille d'argent grâce notamment à cette donne décisive superbement jouée.



Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest X...	Nord Abécassis	Est Y...	Sud Quantin
–	–	passe	1 ♠
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Quantin, en Sud, a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE ?

Note sur les enchères

En disant « 2 Cœurs », Nord montre cinq cartes.

Sur la conclusion à « 4 Piques », Quantin, qui avait une certaine réserve, fait un Blackwood et conclut à « 6 Piques » quand il connaît deux As et le Roi d'atout chez son partenaire.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex.
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218, 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

CINÉMA **Un ensemble de six films sort cette semaine sous le label commun « Inédits d'Amérique ». Six œuvres qui, avec des styles différents, mais toujours en décalage avec l'imagerie dominante, dressent un contre-portrait parfois décapant de la première puissance mondiale. ● *ANTITHÈSE burlesque du Naissance d'une nation* de Griffith, *The Second Civil War*, de Joe Dante, met en scène avec une étonnante modestie de moyens la tragédie d'une Amérique dont le pacte national part à vau-l'eau, rongé par le communautarisme, l'incurie de ses politiciens et les travers du système télévisuel. ● DÉRANGEANT, bouleversant, *Sick*, de Kirby Dick, décrit avec une infinie dignité le parcours d'un homme condamné par la mucoviscidose, qui choisit d'imposer à son corps d'innombrables sévices, préférant une souffrance voulue à la souffrance subie.**

Joe Dante bricole une fable burlesque sur l'état des Etats-Unis

The Second Civil War. Présentée dans le cadre d'un ensemble intitulé « Inédits d'Amérique », cette comédie de politique-fiction tire le meilleur parti des ressorts de la série B. Accompagnée de cinq autres films, elle dessine un contre-portrait de la première puissance mondiale

Film américain de Joe Dante. Avec Beau Bridges, Elisabeth Pena, Joanna Cassidy, James Coburn, Kevin Dunn, Phil Hartman, Dan Hedaya, James Earl Jones. (1 h 40.)

C'est un vaudeville politique. Non, une fable comique sur les médias. Ou plutôt la tragédie du communautarisme faisant voler en éclats le pacte national. C'est drôle, c'est méchant, c'est triste et inquiétant, spectaculaire. Du moment où le gouverneur de l'Idaho, saisi du démon de midi, refuse d'accueillir les enfants fuyant une catastrophe nucléaire indo-pakistanaise (où Joe Dante est-il allé chercher une idée pareille ?), où les pasionarias de l'humanitarisme font monter la sauce, où la télé jette de l'huile sur le feu, où le conseiller en images du président multiplie les idées tordues, un mécanisme catastrophique se déclenche.

L'Amérique part à vau-l'eau et, mine de rien, Joe Dante nous interprète, en mineur avec rictus, le pendant de *Naissance d'une nation*. Puisque, dans la toujours plus délirante tornade d'événements qu'il orchestre, ce ne sont pas seulement les prémisses d'une deuxième guerre de Sécession qu'il imagine, mais bien la fin de l'unité nationale bâtie à l'issue de la première, et dont le film fondateur de Griffith contait la légende.

C'est *The Second Civil War*, un film formidable. Plus inhabituel, c'est un petit film formidable : à une époque où la quantité est supposée faire foi pour la qualité, la nouvelle réalisation de l'auteur de *Gremlins* surprend par sa capacité à mettre en scène des thèmes immenses avec une *étonnante* modestie de moyens – à bien regarder, exactement l'inverse des superproductions qui nous assourdissent et nous obscurcissent la vue de leurs débauches d'effets. Puisque, mine de rien, c'est au plus précis et au plus inquiétant constat quant à l'état de l'Union, comme dit le président tous les ans dans son discours à la nation américaine, que se livre ce récit de politique-fiction humoristique et vacharde. Ce faisant, Joe Dante renoue avec la meilleure tradition du grand cinéma américain, où les films de genre, et notamment les séries B du même moment, disaient la vérité de l'Amérique et la constituaient en lui fournissant des modèles de référence.

RENOUER AVEC LA SÉRIE B

Renouer avec la série B, c'est construire la possibilité de personnages-types, sans risquer l'accusation de simplification abusive ou d'insulte à la vraisemblance. Exercice devenu périlleux en nos jours de petits malins, et dont l'ancien élève de la Corman Factory se tire avec maestria, en inventant une stylisation fondée sur le respect des protagonistes comme des spectateurs et sur la joyeuse solidité du jeu des interprètes : Beau Bridges en politicien dépassé par ses sentiments comme par les événements, James Coburn en conseiller en communication emberlificoté dans ses trucs, Dan Hedaya en patron de l'info prêt à prendre de vitesse sa propre caricature ou James Hearl Jones, en Jiminy Cricket désabusé de se savoir si improbable dans les entrailles de CNN s'en donnent à cœur joie.



D. R.

« The Second Civil War », de Joe Dante, pendant négatif du « Naissance d'une nation » de Griffith.

L'un des paradoxes liés au film de Joe Dante est que cette charge féroce contre le fonctionnement télévisuel est… une production télévisuelle (pour la chaîne câblée HBO) et non cinématograhique. Ce qui suggère que ce sont les télévisions qui permettent à présent l'existence de ce cinéma, matériellement modeste mais intellectuellement et artistiquement ambitieux, qui alimente les espaces extérieurs des grands studios, et où l'ensemble du cinéma américain a toujours su se ressourcer. Incidemment, *The Second Civil War* prend aisément de vitesse toutes les tartufferies lourdaudes de pseudo-dénonciation du système politico-médiatique dont, de *Mad City* en *Primary Colors* en passant par *Des hommes d'influence*, nous a récemment gratifiés Hollywood.

The Second Civil War fait partie des six films sortis sous le label commun « Inédits d'Amérique ». Sans doute cet ensemble dessine-t-il un contre-portrait de la première puissance mondiale, sans doute peut-on le tenir pour un collage significatif de styles et de thèmes en décalage vis-à-vis des imageries dominantes.

Mais il reste dommage de découvrir les films pour des motifs extérieurs (et notamment « sociologiques »), où la logique de programmation précède la singularité des œuvres. C'est vrai de tous les films qui composent « Inédits d'Amérique », plus encore de celui-ci, que sa réussite aurait dû *a fortiori* amener seul comme un grand sur nos écrans.

Un grand petit.

Jean-Michel Frodon

Jusqu'aux limites du regard

Sick. La vie douloureuse et spectaculaire de Bob Flanagan, malade incurable devenu artiste masochiste

***Film américain de Kirby Dick* (1 h 29).**

« Ce document contient des images à la limite du supportable, qui le réservent à un public très averti, d'où son interdiction aux moins de 16 ans », indique l'avertissement au public. On ne saurait mieux dire. Le sous-titre, *Vie et mort de Bob Flanagan, supermasochiste*, est lui aussi à prendre au pied de la lettre. Après un prologue-gag, où ce monsieur Flanagan s'inflige en accéléré une succession improbable de sévices et d'humiliations, il explique lui-même sa situation : atteint de mucoviscidose, survivant depuis des années aux verdicts des médecins, il est devenu un artiste-*performer*, faisant de son corps, exhibé sans aucune retenue, le terrain d'expériences et d'aventures qu'attestent les piercings, les scarifications et les cicatrices.

Sick est un documentaire. Son titre, *qui veut dire « malade »*, désigne l'état de santé physique et, diront beaucoup, mentale, de son personnage principal. *Sick* contient certaines des images les plus pénibles jamais projetées sur un écran dans des conditions de distribution normales. *Sick* est l'absolu contraire d'un spectacle complaisant, donc d'un film pornographique (la pornographie est conçue pour satisfaire ses spectateurs, alors que ce film-là ne peut que le mettre terriblement mal à l'aise – notamment les spectateurs masculins, du fait des supplices que Flanagan inflige à son sexe).

SÉVICES, MALADIE, AGONIE

Sick pose un certain nombre de questions, dont la première mais *non la moindre* serait : jusqu'où pouvez-vous regarder ? Réalisé dans une connivence avec son modèle – dont celui-ci ne manquera pas de questionner les sous-entendus –, le film ira jusqu'au bout, enregistrant sans jamais se détourner les sévices, les effets de la maladie (toux et glaires), l'agonie et la mort de son héros.

Il y a le corps, qui souffre, et dont le propriétaire oppose à la souffrance subie (la maladie) une souffrance supérieure mais voulue. Il y a, sans quoi le film serait insupportable, les mots, les discours, la pensée de ce qui advient, mise en œuvre en permanence par Flanagan lui-même, avec une étincelante intelligence et un humour ravageur, au cours de conférences publiques qui médusent son public.

Il y a la rencontre, et une connivence dont on ne découvre que très lentement la profondeur et la beauté, entre le masochiste et sa maîtresse, Sheree Rose. Et la mise en scène de la circulation complexe de la séduction et du pouvoir qui définit, au-delà des clichés, la relation sado-masochiste. Il y a les œuvres, puisque Bob et Sheree font de leurs ébats le matériau d'œuvres, qu'ils exposent.

INFINIMENT DIGNE

Et il y a l'inscription dans un univers social, avec la rencontre notamment des parents de Bob, de son frère et des parents de Sheree, puis l'incroyable visite d'une jeune admiratrice de Flanagan, elle aussi condamnée à mort par la mucoviscidose. Tout ce qui fait que, au bout du compte, Flanagan le mourant aura construit dans un effort insensé ce qui aura fait de lui, sa vie durant, un vivant.

Dans son mouvement qu'aucun tabou ne semble pouvoir arrêter, le film compose un portrait terriblement émouvant, et recelant une terrible charge de critique politique et métaphysique. Parce qu'il observe une éthique de réalisation qui respecte absolument la réalité extrême à laquelle il se confronte et refuse le montage, le film dépasse les risques de complaisance, annule la possibilité d'enfermer ces images dans un genre. C'est ce qui leur donne leur puissance dangereuse, et fait de *Sick* une expérience limite, mais *infiniment* digne, du pouvoir du cinéma.

J.-M. F.

Images à l'eau-forte au revers du rêve américain

Les autres « Inédits » : un premier film surprenant, un portrait du dessinateur Crumb, deux fonds de tiroir

***THE BIBLE & GUN CLUB*. Film américain de Daniel J. Harris. Avec Andy Kallok, Sue Ozeran, Don Yanan, Al Schuermann, Julian Ott, Robert Blumenthal. (1 h 27.)**
CRUMB. Film américain de Terry Zwigoff. (1 h 59.)
RELAX... IT'S JUST SEX. Film américain de P.J. Castellaneta. Avec Mitchell Anderson, T.C. Carson, Seymour Cassel, Chris Cleveland, Eddie Garcia, Timothy Paul Perez. (1 h 40.)
ULEE'S GOLD. Film américain de Victor Nunez. Avec Peter Fonda, Patricia Richardson, Christine Dunford, Jessica Biel. (1 h 53.)

Quand ça commence, on ne saisit pas très bien s'il s'agit d'un documentaire, voire d'images volées, ou si ce noir et blanc souvent grisâtre ou opaque, ces scènes captées d'une caméra tellement mobile qu'elle semble mal assurée, cette succession d'éclats de violence, de longs tunnels balisés par la vulgarité, cet étalage d'imbécillité est le *fruit d'une mise en forme* très élaborée. Plus le film avance et moins la réponse devient claire : *The Bible and Gun Club* dépasse les critères habituels ; ce n'est certainement pas un document brut (ces gens à l'image sont des acteurs qui jouent un rôle), mais pas non plus un « objet d'art » peaufiné.

En prenant tous les risques, Daniel Harris offre au temps, aux corps et aux mots toute licence de livrer leur non-dit, leur non-su. Ainsi, il laisse prendre forme la bande de gros cons marchands de flingues et de bibles dans les banlieues de mobile-home du *Deep South*. Et c'est sidérant, épouvantable – et tout à fait réjouissant. Quand ils ne s'insultent pas entre eux, ni ne noient les *rednecks* sous leur baratin bigot et sécuritaire, ils participent à un vaste congrès de gros cons du même acabit à Las Vegas. En un épilogue dont on ne sait plus s'il est burlesque ou terrifiant, celui-ci dégénérera en bataille sanglante pour davantage de parts du marché de la bêtise et de la violence.

Evoquant à la fois la grande école réaliste américaine et Cassavetes, ce premier film parvient à concentrer assez d'humour noir, de fureur et de compassion envers l'état de l'*humanité* (notamment du type *Homo americanus vulgaris*) pour *dégager une force critique* assez éblouissante. De la fiction *Club* au *documentaire Crumb*, pas de solution de continuité : c'est le même univers, celui d'une Amérique enfouie et omniprésente, la face noire du puritanisme familial, la solitude tortionnaire au revers de l'*american dream*. Le corps même du célèbre dessinateur de *comics* de l'ère psychédélique est déjà une œuvre, une œuvre triste et inquiète, avec cette silhouette étrangement fine et voûtée, cette moustache qui paraît tracée au feutre, cet excès de dents dans le sourire qui fait peur, et le chapeau, les fringues…

On n'a encore rien vu, les entretiens « sa vie-son œuvre », qui semblent du télé-basique, ouvrent des abîmes. Il y a une ironie sinistre, et beaucoup de douceur finalement, dans la manière dont Crumb parle des sources de son travail, dans sa façon recroquevillée de croquer les clodos de Hashbury Heights du même trait qui peupla de fantasmatiques rondeurs les pages et les rêves d'une génération. Mr Natural le disait déjà, il n'y avait pas de quoi rire. Encore moins avec la rencontre, bouleversante, dérangeante, des deux frères – Crumb a aussi deux sœurs, qui ont refusé d'être filmées. Face à l'univers qu'invoque le film, on voudrait croire que cette proportion a valeur statistique, qu'un cinquième des gens échappent à la folie ou à l'ordre comme une enclume, en s'inventant une échappatoire créative – mais on se doute que la proportion est bien moindre.

SOUVENIRS HANTÉS

Et la mère qui hante la pièce d'à côté du pavillon familial, le père qui hante les souvenirs de manière infiniment plus délirante que ces créature nées du LSD il y a vingt ans et plus. *Crumb* est un beau film d'horreur contemporain, proche des œuvres de John Carpenter ou de Wes Craven, et dont le personnage principal est fou. La preuve, il refuse tous les contrats en or que lui offre Hollywood, et, à la fin du film, avec sa femme Aline, il quitte les Etats-Unis pour venir vivre en France, avec le sentiment d'échapper à l'enfer…

Les deux derniers films de l'ensemble « *Inédits d'Amérique* » (dont le distributeur aurait tout de *même pu traduire les titres*) sont des fonds de tiroir. Interminable *sitcom autours des tribulations* sentimentales d'une bande de copains californiens branchés, *Relax… it's just Sex* se croit original parce que ses protagonistes sont unis par des relations plus diverses que l'ordinaire hétérosexualité. Un doigt de provocation très convenue dans tant de psychologie niaise risquerait de dégoûter de la provocation. *Ulee's Gold*, enfin, est une véritable déception, venant d'un cinéaste, *Victor Nunez*, dont les trois premiers films, *Gal Young'Un*, *A Flash of Green* et surtout *Ruby in Paradise* annonçaient un talent original. *Cette production télé (qui en porte*, cette fois, tous les stigmates) ne recèle *qu'un seul gag mémorable* : avoir fait de Peter Fonda un grand-père. Pour le reste, la manière dont, apiculteur taciturne, il sauvera sa petite famille des manigances d'une paire de truands est d'une insondable absence d'intérêt.

J.-M. F.

Dans la noirceur de Kenji Mizoguchi

Une rétrospective pour mieux connaître les vingt dernières années de la vie du réalisateur des « Contes de la lune vague »

LES FILMS de Kenji Mizoguchi tiennent sous leur charme. Le spectateur est plongé dans un monde qui ne se livre pas. Des mouvements d'appareil fluides, indépendants des personnages, la splendeur des surfaces, des étoffes, les relations entre la parole et les déplacements, le passage perceptible du temps, l'intensité de visages défaits, mis à nu, tout cela défie la description. Ils sont arrivés en Occident à la fin de la vie du cinéaste. Dans les années 50, le Japon, en voie de redressement, envoyait son cinéma à Venise et à Cannes, où il devenait immédiatement une mode. Il était pourtant impossible de s'y tromper : même si l'exotisme jouait son rôle, il n'y avait aucune commune mesure entre le Kurosawa de *Rashômon*, à plus forte raison le Kinugasa de *La Porte de l'enfer*, et le Mizoguchi de *Vie d'O-Haru* (1951), *Les Contes de la lune vague* (*Ugetsu Monogatari*, 1953), *Les Amants crucifiés* (1954), *L'Intendant Sanshô* (1954).

La jeune critique, récusant toute singularité culturelle, y trouvait la définition même de la mise en scène. « *C'est ce langage*, écrivait Jacques Rivette, *et non le japonais, qu'il faut apprendre pour comprendre Mizoguchi* ». Ce langage suffisait en effet pour admirer aveuglément les autres films qui arrivaient, pour voir sans sous-titres à la Cinémathèque de la rue d'Ulm les quatre heures des *47 Rônins* (1942), *L'Elégie d'Osaka* (1936), plus radical que n'importe quel film du Front populaire, ou *Cinq femmes autour d'Utamaro* (1946), autoportrait poétique du cinéaste.

Ces œuvres plus anciennes et d'autres, réalisées souvent avant la cassure de la guerre, rejoignaient la noirceur du dernier chef-d'œuvre, *La Rue de la honte* (1956), et infléchissaient l'image de sérénité et de résignation attribuée un peu vite au cinéaste.

Bientôt, une image complémentaire de Mizoguchi se faisait jour. Ariane Mnouchkine et Georges Sadoul rapportaient de Kyoto et de Tokyo des entretiens avec ses collaborateurs, qui parlaient de son sale caractère, de son exigence de perfection, qui lui faisait dix fois de suite renvoyer leur copie aux scénaristes en refusant de leur dire ce qui n'allait pas. Autre éclairage, qui ne faisait qu'enrichir les films, celui apporté par la confession Kaneto Shindo, le futur auteur de *L'Ile nue*, qui avait été quinze ans l'assistant et scénariste de Mizoguchi : « *Il ne s'intéressa jamais qu'à l'argent. A l'argent pour avoir des femmes.* »

Autant pour les interprétations idéalistes, tandis que les films, devenus peu à peu accessibles, confirmaient la continuité d'inspiration entre les années 30 et 50. Puisque, si cinquante des cinquante-trois films muets réalisés entre 1924 et 1935 sont perdus, vingt-sept sonores (tous présentés dans la rétrospective de la Cinémathèque) sur trente-trois permettent une bonne connaissance de ses vingt dernières années de production et suffisent à notre bonheur.

Couronné à l'étranger, Mizoguchi était moins apprécié dans son pays, où il avait une réputation d'opportuniste politique et de simple réalisateur « de qualité ». Qu'il ait toujours travaillé pour les grands producteurs et semblé, sur le tard, répondre à leur demande en livrant des produits visant au succès en Occident, a contribué à l'indifférence dans laquelle ses compatriotes ont accueilli, par exemple, *Les Contes de la lune vague*, qui, en Europe et aux Etats-Unis, allaient très vite figurer dans de nombreuses listes des dix meilleurs films du monde.

C'est justement parce qu'il œuvrait à l'intérieur de formules codifiées – adaptations de grands classiques littéraires, films de prostituées, objets de prestige – qu'il pouvait faire tolérer la violence de ses films, leur férocité, leur intransigeance morale (en cela comparable à John Ford, considéré comme un vieux réactionnaire et tournant des westerns impitoyables pour la société américaine). La prostitution, littérale ou métaphorique, comme compromission vitale, est le pivot de la quasi-totalité de ses films. L'histoire type de Mizoguchi montre un personnage, ou une passion (désir, ambition, sentiment amoureux), qui dérange le bon fonctionnement du mécanisme social, et les étapes par lesquelles la société élimine ou absorbe cette intervention extérieure – sauf si elle se transforme exceptionnellement en geste de révolte, comme la décision des *Amants crucifiés* de mourir ensemble ou la flèche que le *Héros sacrilège* tire contre les palanquins sacrés.



« *La Rue de la honte* » (1956), dernier chef-d'œuvre du cinéaste japonais. DR

> Au terme d'une intrigue, tous les rapports sont épuisés, tous les personnages sont vidés, il ne reste plus rien que des cris de désespoir

Les films d'avant-guerre présentaient des figures féminines piégées par la machine cinéma : dans *Marche de Tokyo* (1929, conservé à l'état de fragment), des jeux de regards créent un espace imaginaire, à la manière de Lubitsch ; dans *La Cigogne en papier* (1934), un récit non chronologique, porté par l'autonomie de la caméra et du montage, qui mène l'héroïne à la folie. Avec les années, l'accent se déplace sur l'harmonie des apparences. Le sentiment de bonheur qu'exprime l'épisode central des *Contes de la lune vague* fait presque oublier le thème omniprésent : les désastres de la guerre. L'art de Mizoguchi est dans l'articulation de son idéal de beauté (« *lui dont le rêve était d'avoir des trésors nationaux comme accessoires* », dit son actrice favorite, Kinuyo Tanaka) et des relations sadiques.

Même netteté du propos sur l'argent et le désir : il décrit toujours l'enracinement social de cette oppression des femmes par les hommes, des dépossédés par les possédants. Guerre de l'argent et guerre des sexes se combinent, sans aucune fioriture, aucun moment contemplatif dans les péripéties qui s'enchaînent avec rapidité, pas l'ombre de sentimentalisme dans les dialogues. Même quand ils parlent d'amour, les protagonistes ne cessent de transmettre des informations indispensables. Au terme d'une intrigue, tous les rapports possibles sont épuisés, tous les personnages sont vidés, il ne reste plus rien, que des cris de désespoir (*Les Sœurs de Gion*, *Les Femmes de la nuit*). La beauté même se révèle comme un pion dans les rapports de force : il n'y a rien d'exaltant dans les plans merveilleux d'habillage d'une geisha (*Musiciens de Gion*) ou de maquillage devant une glace (*Les Sœurs de Gion*, *La Rue de la honte*), car la création de la beauté est un travail au service d'un objectif.

La dernière image de Mizoguchi (*La Rue de la honte*) est celle d'une toute jeune prostituée faisant signe aux clients. « *Et les uns restent dans l'ombre, les autres vont au grand jour. On voit ceux-là mais les autres, ceux de l'ombre, on ne les voit pas* », concluait *L'Opéra de quat'sous*. Kenji Mizoguchi est né en 1898 et mort en 1956, à quelques semaines de Bertolt Brecht, avec qui il avait tant en commun.

Bernard Eisenschitz

★ **Rétrospective Mizoguchi, jusqu'au 20 juillet à la Cinémathèque française, 4 boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10e. Tél. : 01-56-26-01-01.)**

DÉPÊCHES

■ **Le 6e Festival du film français de Yokohama** (au sud de Tokyo) présentera, du 11 au 14 juin, dix-sept longs-métrages et une séance de courts-métrages au public, aux professionnels et aux journalistes japonais. *Le Bossu*, de Philippe de Broca, *Le Dîner de cons*, de Francis Weber, *Jeanne et le garçon formidable*, de Olivier Ducastel et Jacques Martineau, *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, *Tokyo Eyes*, de Jean-Pierre Limosin et *La vie rêvée des anges* d'Erick Zonca font partie des films sélectionnés. Pour la première fois seront également présents dix-sept acheteurs et journalistes, venus de Corée du Sud, Hongkong, Malaisie, Taïwan et Thaïlande. Le festival sera, par ailleurs, l'occasion d'une rencontre spécifique entre les professionnels français et les acheteurs des télévisions japonaises.

■ **Selon le *Hollywood Reporter*, Jean Reno est en négociation** pour un nouveau film américain, un thriller intitulé *Tripwire*, où il incarnera un commandant des forces spéciales à la poursuite d'un tueur en série. Il pourrait partager l'affiche de ce film avec Daryl Hannah. Depuis *Mission : impossible*, Jean Reno a déjà joué dans deux films américains majeurs, *Godzilla*, de Roland Emmerich, et *Ronin*, de John Frankenheimer, où il a comme partenaire Robert De Niro.

■ **EuroFilm 98**, présenté à Madrid par l'acteur Imanol Arías et Antonio Dominguez, son concepteur, est une base de données sur CD-ROM offrant toutes sortes d'informations sur les titres de 20 473 films réalisés en Europe depuis 1950, et les acteurs, les réalisateurs, les techniciens, les musiciens qui y ont participé. On y trouve aussi les acteurs américains ayant joué dans des films européens et les films américains ayant utilisé des techniciens ou des acteurs européens.

■ **Steven Spielberg sera le plus redoutable concurrent... de** Steven Spielberg au cours de la saison estivale américaine, puisque pas moins de quatre films portant sa griffe sortiront durant l'été. Début de salve avec *Sudden Impact*, qui a déjà dépassé les 120 millions de dollars (720 millions de francs) de recettes sur le territoire américain, et dont il est le producteur, tout comme *Zorro*, et le film en images de synthèse *Small Soldiers*, de Joe Dante, auxquels succédera *Saving Private Ryan*, dont Spielberg est aussi le réalisateur.

Parfois, le réel est un lézard

Cinq films des Ateliers Varan au Festival Côté court de Pantin

SELON LE DICTIONNAIRE, le varan est un « *reptile saurien, grand lézard à langue protractile, vermiforme* ». Bref, un animal plutôt rare à Paris, où il dispose curieusement de ses propres ateliers depuis 1981. L'origine de ce mystère remonte à 1978, date à laquelle Jacques d'Arthuis, attaché culturel à l'ambassade de France à Maputo, contacte les cinéastes Jean-Luc Godard, Ruy Guerra et Jean Rouch pour leur proposer de réaliser un film sur le Mozambique, alors en pleine phase d'accession à l'indépendance. Le film ne se fera pas, mais à l'initiative de Rouch, un atelier de formation cinématographique est créé sur place pour inciter les acteurs locaux à filmer eux-mêmes ce processus historique. C'est sur cette lancée que, trois ans plus tard, sont créés, à Paris, les Ateliers Varan, auxquels le Festival Côté court de Pantin donnait carte blanche le 6 juin.

Ces ateliers ont, dès l'origine, fonctionné à la fois comme un centre de formation destiné aux apprentis-documentaristes des pays en voie de développement et comme lieu qui va progressivement essaimer aux quatre coins du globe (Afrique du Sud, Laos, Cambodge, Papouasie, Bolivie...). Deux axes caractérisent leur méthode : l'héritage du cinéma direct et une pédagogie fondée sur la pratique. Forte d'une équipe de formation d'une vingtaine de membres recrutés dans tous les métiers du cinéma (parmi les réalisateurs : Jean-Louis Comolli, Richard Copans, Claire Simon), pourvue d'une direction tournante assurée par un triumvirat, cette association constitue une école du documentaire originale.

« PLACE AUX ERREURS ET AUX BONHEURS »

Sa vocation initiale s'est infléchie en cours de route, avec la fréquentation, aujourd'hui majoritaire, de postulants français au sein de la structure parisienne. Chaque stage, d'une durée de deux mois et demi, réunit une douzaine de personnes (trois sessions annuelles) et permet à chacun de réaliser son propre film tout en devant impérativement travailler à un autre poste – souvent celui de preneur de son – sur celui d'un collègue. Chaque stade de la fabrication est, par ailleurs, soumis à un jugement critique collectif, ce qui permet à Séverin Blanchet, un des pionniers de l'association, de prétendre que les Ateliers constituent « *une expérience unique en France où l'on apprend essentiellement en faisant, grâce à une pédagogie aussi peu scolaire que possible qui laisse place aux erreurs et aux bonheurs de la pratique* ».

A Pantin ont été projetés, en présence des réalisateurs, cinq des films issus des Ateliers : *Cas-Limite*, de Marie Guiraud, *Le Square Burq est impec*, de Marie Dumora, *Jusqu'au bout de la vie*, de Caroline Brûlé concernent la France, tandis qu'*Ezikhumbeni*, de Suleman Ramadan (un témoignage sur l'apartheid datant de 1985) et *Moi, une fille comme les autres*, de Cheeng Savanna (qui conte le retour d'une jeune femme à Phnom Penh après son séjour dans un camp de réfugiés thaïlandais) illustraient respectivement celle de ses ateliers d'Afrique du Sud et du Cambodge.

Jacques Mandelbaum

★ **Atelier Varan : 6 Impasse Mont-Louis, Paris-11e. Tél. : 01-43-56-64-04.**

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Le Dîner de cons	8	236 354	550	-40 %	5 475 457
2	Deep Impact	2	196 628	497	-46 %	661 630
3	Taxi	9	169 547	480	-1 %	3 806 211
4	Red Corner	1	92 533	174	-	92 533
5	Kundun	2	71 492	129	-29 %	223 202
6	Firelight	2	45 046	188	-29 %	135 189
7	Ceux qui m'aiment...	4	41 545	160	-37 %	314 231
8	Titanic	22	39 001	234	-40 %	19 943 777
9	Blues Brothers 2000	3	38 292	226	-55 %	314 113
10	Dark City	3	36 183	130	-47 %	273 596

* période du mercredi 3/06 au dimanche 7/06 inclus

*Box-office plan-plan, où les deux gros succès du moment, **Le Dîner de cons** et **Taxi**, continuent de courir sur leur aire, tandis que, malgré ses gros trucages, **Deep Impact** ne semble pas appelé à laisser une empreinte profonde, et qu'aucune nouveauté n'atteint un score digne d'être remarqué : seul l'effet mécanique de son nombre de salles permettra à **Red Corner** de dépasser les 100 000 entrées en première semaine. Le résultat le plus intéressant est celui de **Ceux qui m'aiment prendront le train...** Le beau film de Patrice Chéreau, injustement oublié au palmarès du Festival de Cannes, est un grand succès... à la mesure de ce qui advient sur l'écran, c'est-à-dire une œuvre exigeante, dont la sincérité peut déranger beaucoup de spectateurs, et dont la mise en scène très singulière peut dérouter une grande partie du public. En revanche, les résultats du film sont franchement décevants, eu égard à son budget, 50 millions de francs représentant un coût sans rapport avec les espoirs commerciaux que pouvait inspirer le film. Hors tableau, il faut noter la bonne tenue de la comédie **Dieu seul me voit**, avec 30 000 entrées dans 47 salles, soit un résultat relatif nettement meilleur que **GingerBread Man** ou **A couteaux tirés**.*

Amours destructrices en Cornouailles

Au cœur de la tourmente. Une adaptation intelligente d'une nouvelle de Conrad

Film américain de Beeban Kidron. Avec Vincent Perez, Rachel Weisz, Kathy Bates et Ian Mac Kellen. (1 h 54.)

Au cœur de la tourmente est l'adaptation d'une nouvelle de Joseph Conrad par une cinéaste d'origine britannique qui a déjà signé deux longs métrages de fiction à Hollywood et plusieurs dramatiques pour la BBC. L'excellente surprise que constitue ce film tient à la force inaltérable du matériau littéraire d'origine et à l'intelligence de ses adaptateurs qui, tout en transposant le récit pour les besoins d'une industrie du divertissement, ont su faire ressentir la présence d'une violence sourde et authentique. Amy Foster, une fille de ferme murée dans un mutisme qui la fait passer pour simple d'esprit, s'éprend d'un jeune émigrant ukrainien, unique rescapé d'un naufrage qui l'a jeté sur les côtes d'un petit village des Cornouailles. L'union des deux jeunes gens provoque haine et jalousie des habitants du bourg qui trouvent dans la « différence » des amants un repoussoir idéal.

L'exaltation de la tolérance pourrait être ce à quoi une transposition roublarde et paresseuse aurait réduit la nouvelle de Conrad. Elle constitue ici un leurre, une illusion. L'histoire d'amour entre Amy Foster et Yanko est en fait le révélateur de pulsions cachées, de secrets innommables qui vont ressurgir. Le couple s'enferme progressivement dans une spirale mortifère, descend vers une destruction déjà inscrite dans d'ataviques malédictions, dont celle d'une violence patriarcale d'autant plus déterminante qu'elle ne sera qu'évoquée. C'est dans l'addition de qualités négatives que le film de Beeban Kidron trouve ses vertus. Lorsqu'il évite notamment les tentations « décoratives » du film à costumes et qu'il préfère à un lyrisme trop attendu une certaine froideur.

C'est à l'adoption d'une image glaciale, d'une lumière bleutée, de couleurs froides par le chef opérateur Dick Pope – qui fit la photographie des derniers films de Mike Leigh – que l'on doit cette mise à distance rigoureuse qui ne fera défaut qu'une ou deux fois (le temps d'une ridicule scène d'amour dans l'eau par exemple). *Au cœur de la tourmente* contient diverses séquences impressionnantes, comme celle où des dizaines de cadavres de noyés, passagers malheureux d'un navire échoué, sont découverts flottant sur les côtes du village. A cet égard, l'âpre beauté des Cornouailles, où le film fut tourné, invente le décor idéal d'un théâtre tragique et accentue l'efficacité dramaturgique d'un film sans génie, mais réellement attachant.

Jean-François Rauger

Des images fortes et creuses à la mode magyare

Ombre sur la neige. Long Crépuscule. Sortie simultanée de deux films du hongrois Attila Janisch

OMBRE SUR LA NEIGE. Film hongrois d'Attila Janisch. Avec Miroslav Baka, Josef Kroner, Johanna Kreft-Baka. (1 h 16.)
LONG CRÉPUSCULE. Film Hongrois d'Attila Janisch. Avec Mari Töröcsic. (1 h 10.)

Il est toujours souhaitable d'aider à découvrir des cinéastes méconnus, de faciliter l'accès aux écrans de cinématographies peu fréquentées. Cette vertueuse généralité ne suffit pas à convaincre du bien-fondé de cette double sortie, qui risque même d'avoir des effets dissuasifs à l'encontre d'autres films ou d'autres cinéastes. *Ombre sur la neige* (1992) et *Long Crépuscule* (1997) ressemblent en effet à ce qu'on peut redouter de pire si « rencontre avec un nouvel auteur hongrois » était l'intitulé d'une parodie.

Le premier des deux films offre l'occasion de rappeler que, si Robert Bresson a donné au cinéma un de ses accomplissements les plus parfaits, ce fut au prix d'une exigence radicale qui supposait une extrême finesse de touche. Suivre ses traces est une gageure lorsque, comme ici, un réalisateur ne s'inspire des apports thématiques et stylistiques de l'auteur de *Pickpocket* que pour les dévoyer en tics et en outrance. Cette parabole tournée en scope noir et blanc « expressionniste » conte de manière non chronologique l'histoire d'un jeune homme, témoin d'un hold-up avant d'en devenir le bénéficiaire et que cette situation entraîne dans toutes les affres de la Faute. Echevelé, livide, il finit par fuir tel Caïn à travers la campagne désolée, accompagné d'une enfant dont l'innocence rehausse sa culpabilité.

Piètre héros, qui apparaît très vite comme un parfait crétin, dont le mutisme « habité » renvoie moins au silence des abîmes éthiques qu'à un gadget de réalisation. Puisqu'il ne s'agissait que de cela. Attila Janisch sait incontestablement fabriquer des images fortes. Mais MTV étant plein de petits malins qui savent en faire autant, la seule originalité est que le réalisateur soit hongrois... Des « images fortes », on en retrouve à foison dans l'épuisant voyage onirico-picaresque baptisé *Long Crépuscule*, second opus du même cinéaste. On y accompagne une vieille dame dans un bus en route, au choix, pour le village d'à côté, l'enfer, le pays des songes ou de son enfance. Cet itinéraire erratique s'avérera balisé de tous les poncifs de la fantasmagorie dont un André Delavaux nous dressa naguère le catalogue raisonné. On en cherchait toujours l'intérêt lorsque le chauffeur mal embouché vint pour la cinquième fois la réveiller sur l'air de « *Ah bon, mais ce n'était qu'un rêve !* ». Un mauvais rêve de spectateur, à coup sûr.

J.-M. F.

SORTIR

PARIS

Anne-Marie Miéville
La réalisatrice Anne-Marie Miéville travaille depuis une vingtaine d'années entre la France et la Suisse. Outre la projection de ses propres œuvres, trois courts métrages (*How Can I Love, Le Livre de Marie, Faire la fête*) et trois longs (*Mon cher sujet, Lou n'a pas dit non, Nous sommes tous encore ici*), la Galerie nationale du Jeu de paume lui a proposé une programmation parallèle de son choix. Ainsi, on pourra voir ou revoir : *Du jour au lendemain*, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, *Mange ta soupe*, de Mathieu Amalric, *Gertrud*, de Carl Theodor Dreyer, *Les enfants nous regardent* de Vittorio De Sica, et *Smorgasbord*, de Jerry Lewis. A noter, la présence de la réalisatrice le mercredi 10 juin à 19 heures lors de la première projection de ses films courts.
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Du 10 juin au 5 juillet. Tél. : 01-47-03-12-50. 28 F et 38 F.

La Grande Magie
La Grande Magie est l'une des plus belles pièces écrites par le dramaturge, metteur en scène et comédien napolitain Eduardo De Filippo (1900-1984). Autrement dit, c'est l'un des chefs-d'œuvre du répertoire contemporain. Giorgio Strehler, qui ne cessa d'y réfléchir et d'y travailler, en avait présenté une version marquante à Paris en 1987. La pièce se situe au cœur même de l'illusion théâtrale, au point de rencontre d'artifices qui exigent une complicité absolue des participants. Illusion toujours menacée par la sanction supérieure de la réalité et du temps qui passe. Le Théâtre Hébertot reprend la mise en scène de Lisa Wurmser, créée au Théâtre de la Tempête à l'automne dernier, dans une distribution homogène, avec, notamment, François Lalande (le magicien) et Jean-Paul Zehnacker.
Théâtre Hebertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Villiers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 70 F à 150 F.

MONTPELLIER

Le Printemps des comédiens
Au programme de cette 12e édition, on relèvera la triple création du Footsbarn Travelling Theatre, qui présentera *The Winter's Tale* (Shakespeare, en anglais), *Don Juan* (Molière en français) et *L'Arbre à palabres*, un cabaret de sa façon. Autre création notable : celle de *L'Opéra de quat'sous*, mis en scène par Jean-Claude Fall. L'année Brecht sera également illustrée par des mises en scène de *Tambours dans la nuit* et du *Cercle de craie caucasien*. Sous le titre *Navrasa* sont rassemblés des spectacles venus d'Inde (chanteurs, jongleurs, marionnettistes, danseuses, acrobates). A l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage seront également donnés un opéra et des cérémonies vaudoues. Pour ceux qui chercheraient réparation de leurs soirées théâtrales, des « siestes poétiques » sont prévues au programme.
Printemps des Comédiens, Parc Euromédecine, 34097 Montpellier. Du 11 juin au 4 juillet. Tél. : 04-67-63-66-66.

LES NOUVEAUX FILMS

LE JOUR OU SASCHA EST REVENU
■ Goran Rebic, l'auteur de ce film, est un jeune cinéaste d'origine yougoslave installé à Vienne depuis son enfance. Il apporte avec ce deuxième long métrage de fiction sa pierre aux témoignages cinématographiques de plus en plus nombreux sur la ruine du pays où il vit le jour. L'action se situe à Vienne au début des années 90, dans une famille serbe qui fête le retour du fils aîné, Sascha, enrôlé de force par l'armée voici un an. Ce retour marque aussi celui du refoulé d'un conflit qui va lentement se propager à la petite communauté immigrée locale, entre Serbes, Croates et Bosniaques, notamment au sujet des crimes de guerre auxquels on accuse Sascha d'avoir collaboré. Une tendance très illustrative, un scénario hésitant, des options de mise en scène velléitaires limitent, hélas ! grandement la portée du film. *J.M.*
Film serbo-croate de Goran Rebic. Avec Merab Ninidze, Eva Mattes, Ljubisa Samardzic, Michi Jovanovic. (1 h 28.)

L'ÉTOILE DE ROBINSON
■ Septième long métrage du réalisateur danois Soren Kragh-Jacobsen, *L'Etoile de Robinson*, adapté du roman d'Uri Orlev *L'Ile aux oiseaux*, conte l'histoire d'un garçonnet juif qui, grâce aux aventures de Robinson Crusoé et à une petite souris blanche, parvient à échapper aux nazis et à survivre dans le ghetto de Varsovie durant la seconde guerre mondiale. A l'heure où l'on montre, à l'exemple du fabuliste Roberto Benigni sous les ovations cannoises, un enfant qui passe comme en se jouant l'épreuve du camp d'extermination, il faut sans doute considérer ce film comme un moindre mal, et surtout se faire à l'idée qu'on est définitivement entré, concernant la Shoah, dans l'ère de la rédemption morale et de la réconciliation humaniste (à l'exception notable de *Drancy Avenir* d'Arnaud des Pallières). C'est une approche qui soulage indéniablement les consciences, mais qui traverse le cinéma sans vraiment y toucher. *J.M.*
Film danois de Soren Kragh-Jacobsen. Avec Jordan Kiziuk, Patrick Bergin, Jack Warden. (1 h 43.)

BOCA A BOCA
■ Ce *Boca a Boca* (bouche à bouche) se justifie vers la fin du film, quand Victor Ventura, un jeune acteur espagnol en quête de travail, ranime une star hollywoodienne et décroche ce faisant le rôle de sa vie dans un film américain destiné à être tourné en Espagne. L'intrigue aboutissant à cet heureux dénouement aura suivi deux lignes de front : celle des efforts déployés par Victor pour décrocher le rôle, et celle d'une intrigue criminelle à laquelle il est mêlé à son corps défendant, tout cela mené tambour battant, sur le ton d'une comédie dont les enchevêtrements du scénario et les incartades « olé-olé » ne font guère oublier la relative platitude de la mise en scène. C'est donc l'occasion pour le réalisateur, Manuel Gomez Pereira, de réitérer explicitement à l'occasion de ce sixième long métrage son penchant pour un certain cinéma hollywoodien, dont il est de fait un parfait épigone. *J.M.*
Film espagnol de Manuel Gomez Pereira. Avec Javier Bardem, Josep Maria Flotats, Aitana Sanchez-Gijon, Maria Barranco. (1 h 45.)

LE SUSPECT IDÉAL
■ *Le Suspect idéal* se situe au croisement de plusieurs polars à la mode qui ont déjà fait leurs preuves au box-office. La distribution (Tim Roth, Chris Penn) est presque la même que celle de *Reservoir Dogs*, et le scénario, un huis clos entre un criminel présumé et deux flics qui tentent de lui extorquer des aveux à l'aide d'un détecteur de mensonges, est manifestement inspiré de *Usual Suspect* de Bryan Singer. Ces emprunts, trop voyants, enlèvent au *Suspect idéal* une bonne partie de son originalité. Or le film de Jonas et Josh Pate ne manque pas d'idées, et sa capacité à animer un huis clos grâce à une utilisation intelligente des flash-backs est très intéressante. Elle arrive à transcender un scénario banal (une prostituée est retrouvée atrocement mutilée, on découvre dans sa poche le numéro de téléphone d'un jeune héritier qui le désigne comme le meurtrier probable) et à donner une épaisseur aux trois personnages centraux de l'histoire. Malheureusement, le film se laisse abuser par un scénario peu vraisemblable, aux rebondissements trop articiels, qui lui retirent une bonne partie de sa crédibilité. *Samuel Blumenfeld*
Film américain de Jonas et Josh Pate. Avec Tim Roth, Chris Penn, Michael Rooker, Renee Zellwegger. (1 h 40.)

AU CŒUR DE LA TOURMENTE
Lire ci-dessus

LONG CRÉPUSCULE
Lire ci-dessus

OMBRE SUR LA NEIGE
Lire ci-dessus

THE BIBLE AND GUN CLUB
Lire page 27

CRUMB
Lire page 27

RELAX... IT'S JUST SEX
Lire page 27

THE SECOND CIVIL WAR
Lire page 27

SICK
Lire page 27

ULEE'S GOLD
Lire page 27

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP... PEU
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

WISHMASTER
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

C'EST ÇA L'AMOUR
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

LE TRAITÉ DU HASARD
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

SIMPLES SECRETS
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

GUIDE

REPRISE CINÉMA

Little Big Man
d'Arthur Penn, avec Dustin Hoffman, Faye Dunaway, Martin Balsam. Américain, 1971 (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

SÉANCES EXCEPTIONNELLES

Différentes & Pas Pareils
Cette deuxième édition présente trente-quatre films parmi lesquels une avant-première (*Les Corps ouverts* de Sébastien Lifchitz), trois films « Hard & essai » qui seront présentés au cinéma Racine Odéon le 13 juin à partir de 24 heures (*Hustler White* de Bruce Labruce, *Querelle* de Fassbinder, *Berlin Harlem* de Lothar Lambert), une Carte blanche à Gael Morel intitulée « La génération X en cinq films » (*Assassins* de Mathieu Kassovitz, *Pigalle* de Karim Dridi, *Déjà mort* d'Olivier Dahan, *Boogie Nights* de Paul Thomas Anderson, *Nowhere* de Greg Araki). En ouverture, mercredi 10 juin à 20 heures : *L'Epouvantail* de Jerry Schatzberg (1973). Une sélection de courts métrages et des débats à l'issue des projections sont également prévus.
Cinéma Les Trois Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6e. Du 10 juin au 7 juillet. Tél. : 01-46-33-97-77.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Premier Amour
de Samuel Beckett, mise en scène de Patrick Olivier.
Centre du Théâtre de l'Opprimé, 78, rue du Charolais, Paris 12e. Mo Dugommier. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-45-39-32-59. 60 F et 80 F.

Ballett Frankfurt
William Forsythe : *Isabelle's Dance*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 10, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.

Ballet Cullberg
Mats Ek : *La Belle au bois dormant*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.

Manon
de Massenet. Ruth Ann Swenson (Manon), Frank Lopardo (des Grieux), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut), Laurent Naouri (le comte des Grieux). Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Frédéric Chaslin (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 10, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.

Les chiens aboient et la caravane Passos
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 120 F.

Gilberto Gil, Carlinhos Brown
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 190 F.

Ragalypso
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-42-71-46-50.

Paco el Lobo
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-53-53. 110 F.

RÉSERVATIONS

Bob Dylan et Van Morrison
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-42-08-60-00. Le 30 juin à 20 h 30. De 258 F à 349 F.

Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 2 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

13 juin :
L'Art dans le monde
Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, Paris 3e. Tél. : 01-48-04-37-99. De 10 heures à 19 heures. 35 F.

Made in Vietnam : Nguyen Minh Thanh, Nguyen Van Cuong
Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris 3e. Tél. : 01-42-72-68-66. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 15 heures à 19 heures. Entrée libre.

14 juin :
Le Jeu de l'amour et du hasard
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

Vengeance tardive
de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

EN VUE

■ Le Planning familial britannique publie un petit guide bilingue à l'usage des supporteurs anglais et écossais. Prudent : *« un paquet de préservatifs, s'il vous plaît »* (a packet of condoms, please). Indélicat : *« ça vous a plu ? »* (how was it for you ?). Pratique : *« pouvez-vous me procurer des billets pour la prochaine phase de la compétition ? »* (can you get me tickets for the next round ?).

■ Pour les besoins de leurs transmissions pendant la Coupe du monde, les 3 500 journalistes, installés, à Paris, dans un centre de presse grand comme six terrains de football, pomperont chaque jour, en moyenne, l'énergie électrique d'une ville de 40 000 habitants.

■ En apprenant la mort de **Sani Abacha**, président du Nigeria, **Charles Taylor**, président libérien, rend hommage au *« grand Africain »* ; **Koffi Panou**, du Togo, éprouve *« un sentiment de tristesse »* ; **Lansana Conté**, de Guinée, exprime sa *« profonde affliction »*. Et **Wole Soyinka**, Prix Nobel nigérian de littérature, se souvenant que le dictateur a fait pendre l'écrivain **Ken Saro-Viwa**, déclare : *« Il était temps qu'il parte »*.

■ **Johan Koekemoer**, chimiste sud-africain, a révélé, mardi 9 juin, devant la commission Vérité et Réconciliation, que, pour neutraliser les ennemis de l'apartheid, l'armée lui avait commandé 912 kilos d'ecstasy. *« Personnellement, je n'aimais pas fabriquer de la " drogue d'amour ". J'aurais plutôt fait porter mes recherches sur le système nerveux central »*, a précisé le témoin.

■ Une Irakienne polyandre fait actuellement l'objet d'une poursuite judiciaire à Bagdad pour s'être mariée huit fois sans jamais divorcer, ni repousser un seul de ses époux.

■ Le Parlement du Tadjikistan, contrôlé par les communistes, vient d'autoriser la bigamie contre une taxe à l'Etat d'environ 3 000 francs.

■ Le 20 mai, sept patrons chinois du secteur privé étaient récompensés du titre d'*« ouvriers modèles »*, une distinction réservée jusqu'alors aux salariés du secteur public. Le 8 juin, sept ouvriers chinois étaient sauvagement battus – l'un d'eux mortellement – par leur patron, directeur d'une usine d'électronique de Shenzhen qui les accusait de vol.

■ La Chine, berceau de la tulipe, vient de passer un accord avec la Thaïlande pour aider les cultivateurs montagnards à remplacer leurs pavots à opium par des arbres fruitiers et des fleurs.

Christian Colombani

Les Etats-Unis profitent du Mondial pour ausculter la France

Les deux magazines américains « Newsweek » et « Time » exposent leur vision de l'Hexagone. Oubliant l'anarchie des Jeux d'Atlanta, ils décrivent un pays cauchemardesque pour le premier, ringard pour le second

*« **A L'AÉROPORT**, il se pourrait bien que vous soyez obligé de porter vos bagages ; quelques jours avant le début de l'épreuve* (Le Mondial), *les bagagistes étaient en grève (...) Mais réfléchissez, les pilotes d'Air France sont aussi en grève, alors vous pourriez bien ne pas arriver du tout. En admettant que vous y arriviez, prenez de la lecture pour la route jusqu'à Paris. Parce que si le personnel des chemins de fer se met en grève le 10 juin, comme il menace de le faire, le trafic sera désastreux. Soyez aussi sur vos gardes avec les pickpockets : parce que la ville entend diminuer certains de ses frais, les policiers parisiens ont, pour protester, décidé de ne pas être trop regardants sur les petits délinquants. »*

En journalisme, cela s'appelle le *« papier démolition »*. C'est *« l'attaque »*, le début de l'article que l'hebdomadaire *Newsweek* consacre, cette semaine, à la manière dont la France s'apprête à accueillir – *disons plutôt torpiller* – le Mondial. Dès le troisième paragraphe, l'auteur prévient : *« Si les Français se comportent pendant le tournoi comme ils l'ont fait à la veille de l'événement, leur pays va vite être déserté par les touristes, aussi sûrement que leurs plages de Polynésie au lendemain de leurs essais nucléaires. »* La France, pays sans vraie tradition footballistique, poursuit *Newsweek* – qui s'y connaît... –, n'accueille le Mondial que *« pour en faire une vitrine à sa gloire »*. L'entreprise est risquée, explique le magazine américain,



parce qu'il faut toujours compter, en France, *« avec une attitude malveillante à l'égard des étrangers »*. *« C'est tout spécialement vrai de la part de ceux des Français qui ont un petit pouvoir bureaucratique. Prenez, par exemple, l'arrogance affichée sans une once de repentir par les organisateurs français du Mondial,* rapporte l'hebdomadaire : *ils ont tellement truqué les ventes de tickets que la Commission européenne a ouvert une enquête et les soupçonne d'avoir favorisé leurs propres ressortissants sur les autres "citoyens" de cette Europe prétendument "unie". Croyez-vous que Platini se serait excusé ?* interroge *Newsweek*. *« Nullement (...). Face aux critiques venus de l'étranger, les Français se replient sur une attitude défensive. Et plus ils se sentent sur la défensive, plus ils sont arrogants. »*

Ce *« ils »*, cible de l'article, renvoie toujours aux « Français », pris collectivement. Ils sont accusés au paragraphe suivant de faire preuve de *« xénophobie »* dans les mesures de sécurité prises pour éviter que le Mondial ne dégénère en batailles de stades ou de rues. L'article est illustré d'une photo de manifestation syndicale et ainsi sous-titré : *« Des grèves, des manifestations et la police anti-émeute attendent les "fans" du Mondial. Un fiasco ? Non, la France. »*

Le concurrent de *Newsweek*, *Time Magazine*, est plus aimable et présente une série de reportages sur les grandes villes de France qui accueillent les différents matches du Mondial. Mais c'est tout de même le portrait d'un pays à la recherche de sa *« grandeur »* passée, *« en proie aux peurs, aux doutes et aux hésitations quant à la place qu'il occupe aujourd'hui dans le monde »* que brosse *Time*. Le journal reconnaît que la France est *« la quatrième puissance industrielle »* du monde, qu'elle bénéficie d'un taux de croissance de 3 %, d'indices d'investissement et de consommation à la hausse et d'une Bourse au plus haut. Seulement, elle peinerait à s'adapter aux réalités de l'époque : *« Au lieu de considérer la globalisation et la modernisation comme autant de stimulants défis, elles sont souvent perçues* (en France) *comme des invasions venues de l'étranger et pilotées par Hollywood, McDonald's et Internet, ce réseau dominé par la langue anglaise. »* Bref, un pays cauchemardesque pour *Newsweek*, un tantinet ringard pour *Time*.

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Le débat d'orientation budgétaire, c'est une sorte de match test, de prologue qui oppose le gouvernement et le Parlement sur les comptes prévisionels de l'Etat, avant la véritable épreuve de l'automne. Il donne en principe aux députés la possibilité d'infléchir les choix de l'exécutif avant le cadrage final de septembre. Et il fournit surtout l'occasion au ministre de l'économie et des finances d'entamer une pédagogie sur les limites de ses marges de manœuvre et de mesurer la pression ambiante. La discussion préliminaire qui a eu lieu hier à l'Assemblée aura ainsi permis à Dominique Strauss-Kahn d'évaluer les arguments et les stratégies qui lui seront opposés en octobre et de préciser déjà les frontières du débat. La droite (un peu embarrassée dans son offensive par l'amélioration de la situation économique et par son propre état de faiblesse politique) a développé les arguments qui n'ont certainement pas surpris le ministre. Sa thèse, c'est que l'actuel gouvernement commet une quadruple erreur en renouant avec une augmentation des dépenses, en ne réduisant pas assez fortement le deficit, en ne diminuant pas la pression fiscale et en ne provisionnant pas ses réformes.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Lionel Jospin a beaucoup de chance, un peu de marge et très peu de temps. Il a beaucoup de chance parce que la croissance est repartie (3 % cette année, au moins 2,8 % en 1999) et que cela ouvre un cercle vertueux de reprise de la consommation et des investissements. Il a de ce fait un peu de marge supplémentaire, car les rentrées de TVA et de l'impôt sur les sociétés vont mécaniquement augmenter, le font déjà. Il peut espérer ainsi un pactole supplémentaire de quelques dizaines de milliards, peut-être 40 ou 50. En revanche, il dispose de très peu de temps pour décider de leur utilisation, moins d'une mois, vraisemblablement trois semaines. Cette marge supplémentaire, elle est, il est vrai, déjà largement gagée. (...) Reste un reliquat, sans doute d'une douzaine de milliards, peut-être un peu plus si les privatisations vont bon train. Plusieurs utilisations sont possibles, qui vont toutes dans le sens d'un allègement fiscal. Il y a la baisse de la TVA, mesure de gauche, engagement électoral aux effets concrets malheureusement peu perceptibles et au coût très lourd ; il y a la baisse de l'impôt sur le revenu, populaire, à la mode, libérale mais peu vraisemblable ; il y a enfin et surtout la baisse de la taxe d'habitation, socialement la plus juste et la plus efficace, ou la baisse de la taxe professionnelle, économiquement judicieuse et créatrice en matière d'emplois. La taxe d'habitation tient pour l'instant la corde, mais la taxe professionnelle n'a pas dit son dernier mot.

www.ciaj.or.jp/jmf/densho/index2e.htm

Au Japon, les vieux se tournent vers le Web pour préserver les légendes du temps jadis

*« **CE RÉSEAU** a pour objectif de transmettre aux jeunes les expériences et les réalisations accumulées par les générations plus anciennes. »* Le site de Densho Network, ou Réseau de la transmission, a été créé par un groupe de travail du Japan Multimedia Forum (JMF), association de promotion du multimédia regroupant près de trois cent cinquante entreprises. Il héberge une quinzaine de pages personnelles réalisées par des personnes âgées de deux villes du Japon, Kashiwazaki (préfecture de Niigata) et Nagai (préfecture de Yamagata). Une troisième ville, Sonobe, proche de Kyoto, devrait bientôt se joindre à l'expérience.

Toute la difficulté, mais aussi tout l'intérêt, du projet était de trouver des grand-pères et des grand-mères à la fois capables et désireux de s'aventurer dans le cyberespace. Pour lancer l'opération, les membres du JMF avaient décidé d'enseigner à des personnes âgées les rudiments de la création des sites Web. Ils ont demandé à une centaine de municipalités de les aider à identifier et à contacter des personnes ayant le bon profil, puis d'organiser sur place des séances de travail. Or la plupart des villes ont refusé, au nom des lois sur la protection de la vie privée. Seules Kashiwazaki et Nagai ont accepté.



Dès le début des séances, les projets ont afflué. A Kashiwazaki, l'un des premiers volontaires a proposé de répertorier les maisons closes de sa jeunesse, aujourd'hui disparues. Plus sage, M. Tomihisa Motoyama, soixante-treize ans, ancien professeur de chimie, s'est lancé dans une description de la vie et de la philosophie de Ryokan, moine bouddhiste du XVIII[e] siècle, originaire de la région. Intitulé « Ryokan Fantasy », le site de M. Motoyama affiche un long récit qu'il mit plus d'un an et demi à achever, ainsi qu'une centaine de dessins. Devenu expert en animation, il a également illustré quelques-uns des sites de ses camarades.

A Nagai, un groupe de volontaires a placé sur Densho Network le *Seiranbokusui*, une légende datant du XVIII[e] siècle, qui jusqu'alors avait toujours été transmise oralement et qui venait d'être intégralement retranscrite après trois ans de travail. Dans sa Nishi-Honcho Daisuki Homepage (la page de mon Nishi-Honcho adoré), Yayoi Uchiyama se remémore le quartier de Nishi-Honcho, tel qu'il était dans sa jeunesse : *« Désormais, c'est un quartier résidentiel tranquille. A l'époque, on l'appelait Ougi-Cho, c'était le secteur le plus animé de la ville. Au moins quatre-vingts geishas y étaient employées, et l'après-midi, on pouvait entendre leurs leçons de luth. »*

Brice Pedroletti

SUR LA TOILE

COMMERCE ÉLECTRONIQUE
La société Yahoo !, propriétaire du moteur de recherche le plus populaire sur Internet, a annoncé la création d'un nouveau service baptisé Yahoo !-Store, qui offrira aux internautes désireux de se lancer dans le commerce électronique une prise en charge complète (création de site, hébergement, promotion, etc.). Dans cette perspective, Yahoo ! a racheté la société américaine Viaweb, spécialisée dans les logiciels de création et de gestion de sites de commerce en ligne. – *(AFP.)*

ICQ DEVIENT AMÉRICAIN
America On Line (AOL), premier fournisseur mondial d'accès à Internet, a racheté pour environ 1,7 milliard de francs la société israélienne Mirabilis, propriétaire de ICQ (*« I seek you »*, « Je te cherche »), système de contact personnalisé et dialogue en direct sur Internet. ICQ compte 12 millions d'utilisateurs, dont près de 5 millions en Europe. – *(AP.)*

TOURISME
La ville médiévale de Crémieu (Rhône), qui compte 3 000 habitants, a ouvert son site Web officiel. *www.ville-cremieu.fr*

Tintin et les dieux du stade

par Alain Rollat

CHER professeur Tournesol, vos premières impressions étaient fondées. Les adeptes du ballon rond ont bel et bien conquis Paris. Ils ont même concélébré, sur la place de la Concorde, un carnaval religieux dont l'étude scientifique fera la joie de vos collègues ethnographes. Je parle de carnaval parce que la grand-messe laïque organisée sur l'autel de l'obélisque, travesti en trophée, a été précédée de quatre processions dont chacune était conduite par un colossal robot à figure humaine. Ces grosses têtes d'un nouveau type m'ont rappelé celles du corso de Tapiocapolis auquel nous participâmes ensemble, déguisés en joyeux turlurons, au terme de nos aventures chez les Picaros.

Ces quatre géants débonnaires sortaient d'ailleurs des ateliers du carnaval de Nice. Il y avait là Moussa l'Africain, en bleu nuit, Ho l'Asiatique, en jaune, Pablo l'Amérindien, en ocre rouge, et Roméo l'Européen, en bleu clair. Ils symbolisaient l'humanité footballistique vouée aux dieux du stade. Tournoyaient autour d'eux des milliers de créatures fantastiques surgies d'un bestiaire digne de vos plus belles bandes dessinées. C'était féerique comme une rave party d'enfer transposée par Alice Platini au pays des merveilles.

J'étais, pour ma part, camouflé en baobab-trottinette. La première conclusion que je tire de cette mémorable nuit, passée au milieu des termitières à roulettes et des autruches échassières, est que vous serez sans doute amené, cher professeur, à actualiser vos observations cliniques sur les méfaits de l'« opium du peuple ». Cette qualification, qui valait pour l'usage du foot populaire sous les vieilles dictatures, me semble devoir être actualisée. A en juger par le délire qui s'est emparé de Paris, et qui fera date, il semble qu'en cette fin de millénaire le culte du shoot-roi produise sur les masses des sociétés démocratiques elles-mêmes des effets analogues à ceux des drogues dures.

Les grands prêtres de TF 1, qui sponsorisaient cette cérémonie planétaire, y ont eux-mêmes succombé : ils n'ont pas hésité à crier au génie en assimilant cette sympathique débauche technologique à un exploit *« digne de la NASA »*. J'ai préféré la sobriété des bons sentiments exprimés par Juliette, leur assistante. Elle a souhaité que, *« malgré la compétition »*, les hommes *« apprennent non seulement à jouer ensemble mais aussi à se regarder, à s'interroger, à se reconnaître chacun dans l'autre... »* C'était naturellement un vœu pieux. Sinon, pourquoi les quatre géants auraient-ils eu ces têtes tristounettes ? Eux savaient déjà que la suite, sur les pelouses, sera moins poétique.

MERCREDI 10 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Le Vent de la plaine ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1959, 120 min). Cinétoile
20.30 De l'or en barres ■ ■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
20.30 Prêt-à-porter ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 95 min). Cinéstar 1
22.05 Friends ■ ■ Elaine Proctor (France - GB, 1993, 100 min). Cinéstar 1
22.30 Un frisson dans la nuit ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min). 13e Rue
0.30 Epouses et concubines ■ ■ Zhang Yimou (Chine, 1991, 120 min). Cinéstar 2
0.35 Les Sept Péchés capitaux ■ ■ E. De Filippo, J. Dreville, Y. Allégret, C. Rim, R. Rossellini, C. Autant-Lara et G. Lacombe (Fr. - It., 1952, N., 145 min). Ciné Cinéfil
1.00 ▶ Les Enfants volés ■ ■ Gianni Amelio (Italie, 1991, 110 min). Canal +
1.00 Histoire d'Adrien ■ ■ Jean-Pierre Denis (France, 1980, 95 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Matthieu Ricard, Patrice van Eersel. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Trust et antitrust. La République et les affaires. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Les Documents de Savoir plus. L'hôpital des enfants. TV 5
20.00 20h Paris Première. Best of. Avec Philippe Noiret, Henri Salvador, Alain Corneau, Marlène Jobert. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans. [5/6] : 1987-1991 - Les négociateurs obstinés. Arte
21.00 Au nom de la loi. L'affaire Dutroux ou l'enquête manipulée. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Vive la mariée. Les nuiteuses. Histoire
21.45 Inédits. Une caméra, un homme, une ville. RTBF 1
22.45 Ça se discute. Qu'est-ce qui gêne chez les gros ? France 2
22.55 52 sur la Une. Top models après la gloire. TF 1
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jean-Michel Gaillard, Maurice Vaisse, Pierre Marchand. Histoire
0.40 Le Canal du savoir. Jean Dausset, la saga d'un homme et d'une découverte. Paris Première

DOCUMENTAIRES

20.00 Coupe du Monde 98 : l'envers du décor. Odyssée
20.30 Le Monde en rythmes. [7 et 8/14]. Mezzo
20.35 ▶ Stades. Planète
20.50 Dalida, passionnément. France 3
20.55 ▶ Sous les jupes de la Madone. Téva
21.00 Les Grands Compositeurs. [8/12]. Brahms. Odyssée
21.30 Le Vieux Pêcheur. Odyssée
21.45 Hans Schavernoch. Carnet de notes. Arte
21.55 Nouvelle-Calédonie. [2/2]. L'enjeu pacifique. Planète
21.55 ▶ Maradona. Odyssée
22.45 Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans. [6/6]. 1991-1997 : Enfin la paix. RTBF 1
23.00 Profil. L'Affaire Willy Kessels. Arte
23.05 Qui a tué le juge Falcone ? TSR
23.10 La Salsa du bourgeois. Paris Première
23.55 Boum ! Odyssée
0.05 La Lucarne. Non-voyances. Arte
0.10 ▶ Une poste à la Courneuve. Planète
0.15 La Case de l'oncle Doc. Isanga. France 3

SPORTS EN DIRECT

3.00 Basket NBA. Finale : Chicago - Utah. Canal +

MONDIAL 98

16.40 Cérémonie d'ouverture. Au stade de France, à Saint-Denis. RTBF 1
16.45 Cérémonie d'ouverture. France 2 - Canal + - Eurosport
17.15 Brésil - Ecosse. Groupe A. Au stade de France, à Saint-Denis. Eurosport
17.30 Brésil - Ecosse. France 2 - Canal + - RTBF 1
20.45 Maroc - Norvège. Groupe A. Au stade de la Mosson, à Montpellier. TF 1 - Eurosport
21.00 Maroc - Norvège. Canal +

MUSIQUE

19.00 La Guitare espagnole. Eliot Fisk, Les Grandes Guitares. Mezzo
19.50 Stravinsky et Montsalvatge. Muzzik
21.55 Elvis Costello. Paris Première
23.00 Prinsengracht Concert. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Passion interdite. Thierry Binisti. Festival
20.50 La Mort au bout des doigts. O Piernico Solinas [1 et 2/2]. M 6
21.00 Une grosse bouchée d'amour. Michaëla Watteaux. France 2
22.10 Un amour aveugle. Michaëla Watteaux. Festival
23.30 Caravane. Jean-Pierre Blanc. TV 5

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Le nième degré. Canal Jimmy
20.35 R.G. Racket. TMC
20.40 Halifax. Malades et surdoués. RTL 9
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. La Ballade de Ménardeau. Série Club
22.15 Presque parfaite. Qui a deux maisons (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Brooklyn South. Queens for a Day (v.o.). Série Club
22.20 Nash Bridges. La cible. TSR
22.40 Spin City. Demande en mariage (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Fry Me to the Moon. Téva
23.35 Father Ted. Deux pieds dans la tombe (v.o.). Canal Jimmy
0.00 New York Police Blues. Quand la haine tue (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Soirée Super Jaimie - L'homme qui valait trois milliards. 13e Rue

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
« Les Mercredis de l'Histoire »

Il n'est pas indispensable d'avoir vu les quatre premiers épisodes de la série documentaire « Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans », produite par Brian Lapping, pour suivre les deux derniers. Le cinquième volet traite de la période allant de 1987, quand fut déclenchée l'Intifada palestinienne, à la réunion de la conférence de paix de Madrid du 31 octobre 1991. Le sixième nous met en présence des acteurs syriens, palestiniens, israéliens et américains du processus de paix. Les auteurs manifestent toujours la même rigueur, le même souci d'accéder aux témoins de premier plan, mais, s'agissant de l'histoire récente, leur tâche était rendue difficile par la déjà très grande médiatisation des faits. Travaillant toutefois à froid, ils ont pu recouper l'information, en rapporter les perceptions souvent différentes qu'en ont les protagonistes eux-mêmes, et accéder aux confidences de la petite histoire, qui influé si souvent sur la grande. – *M. Na.*

● 21.00 France 2
Une grosse bouchée d'amour

Sophie, chef cuisinier au Manoir, vient d'obtenir la première « Fourchette d'or » décernée à une femme. Ravissante, dotée d'agréables rondeurs, elle considère la cuisine comme un art de vivre et de partager. Jusqu'au jour où elle apprend que son mari, Alain, a une aventure avec une décoratrice filiforme... Sophie se trouve soudain grosse. Mené à un rythme enlevé, ce téléfilm de Michaëla Watteaux se laisse regarder de bout en bout. Les interprètes – Christine Citti (Sophie), Jean-Michel Dupuis (Alain) – sont excellents. – *K. N.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.45 Mondial 98. Maroc - Norvège.
22.55 52 sur la Une. Top models après la gloire.
0.00 Minuit sport.
0.35 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.30 et 1.10 Mondial 98. Brésil - Ecosse.
19.25 Football.
19.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
21.00 La soirée continue. Une grosse bouchée d'amour. Téléfilm. Michaëla Watteaux. 22.45 Ça se discute. Qu'est-ce qui gêne chez les gros ?
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport, Journal de la Coupe, Consomag.
20.50 Dalida, passionnément.
22.30 Météo, Soir 3.
23.10 Multiplex foot.
23.55 Vivre avec... Handicap et réinsertion sociale.
0.15 La Case de l'oncle Doc. Isanga.

CANAL +

17.30 Mondial 98. Brésil - Ecosse.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. Invités : Matthieu Ricard, Patrice van Eersel.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.48 Golden Foot.
20.50 Mondial 98. Maroc - Norvège.
23.00 L'Effaceur. Film: Charles Russell.
0.50 Wonder mai 68.
1.00 ▶ Les Enfants volés ■ ■ Film. Gianni Amelio.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Ils s'en foot ? Trash Media : Italie, Fuori Orario.
20.00 Les Animaux dans la ville.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [5/6] : 1987-1991 - Les négociateurs obstinés.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *La fileuse*, photo de Lewis Wickes Hine.
21.45 Musica. Hans Schavernoch : Carnet de notes. *Falling Angels*. Ballet. Jiri Kylian.
23.00 Profil. L'Affaire Willy Kessels.
0.05 La Lucarne. Non-voyances.
1.00 Histoire d'Adrien ■ ■ Film. Jean-Pierre Denis.

M 6

19.00 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 La Mort au bout des doigts. Téléfilm. O Piernico Solinas [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III. [3/5]. Lou Reed.
20.30 Agora. Francis Christophe (*Birmanie, la dictature du pavot*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Un tour de clé*, de T. Chabrol.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert.
21.15 Concert. Par le Quatuor à cordes Diotima : Œuvres de Ives.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Mion, Jakubowski.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à Reynaldo Hahn.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Scholl, contre-ténor, Martin, luth, Pluhar, harpe, Dobtcheff, récitant. Œuvres de Dowland, Campion.
22.30 Les Soirées... (suite). *Der Kreiderkreis* (« Le Cercle de craie »), opéra de Zemlinsky, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Soltesz.

JEUDI 11 JUIN

FILMS DU JOUR

14.55 Pauline à la plage ■ ■ Eric Rohmer (France, 1982, 95 min). Cinétoile
16.30 Une histoire d'amour ■ ■ Guy Lefranc (France, 1951, N., 95 min). Cinétoile
17.30 Prêt-à-porter ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 90 min). Cinéstar 1
18.05 L'assassin habite au 21 ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 85 min). Cinétoile
19.00 L'Année dernière à Marienbad ■ ■ ■ Alain Resnais (France, 1961, N., 90 min). Ciné Cinéfil
20.05 La Vengeance d'une femme ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1989, 115 min). TV 5
20.50 La Veuve Couderc ■ ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 95 min). France 3
20.50 Romuald et Juliette ■ ■ Coline Serreau (France, 1988, 125 min). M 6
21.00 Broadway Danny Rose ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1983, N., v.o., 90 min). Paris Première
21.30 Un homme parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 110 min). Disney Channel
21.50 De l'or en barres ■ ■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
21.50 Judith Therpauve ■ ■ Patrick Chéreau (France, 1978, 125 min). Cinétoile
22.15 Pas de larmes pour Joy ■ ■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 100 min). Canal Jimmy
0.00 Le Magicien ■ ■ Rex Ingram (Etats-Unis, 1926, N., muet, 90 min). Arte
0.55 Les Belles de nuit ■ ■ ■ René Clair (France, 1952, N., 85 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 et 23.15 ▶ De quoi j'me mêle. Le foot, un sport de gonzesses. Arte

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. Daniel Cohn-Bendit se décrypte. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial. Spécial Coupe du monde. Génération tricolore. L'argent de la Coupe. Le roi Pelé. TV 5
13.00 Les Dossiers de l'Histoire. La tentation terroriste. Larmes à gauche. Histoire
15.00 Les Documents de Savoir plus. L'hôpital des enfants. TV 5
17.00 et 23.00 De l'actualité à l'Histoire. Trust et antitrust. La République et les affaires. Histoire
17.00 Le Gai Savoir. L'extrême droite est il soluble ? Invités : Jean-Christophe Cambadélis, François de Closets, Eric Branca, Guy Bedos. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jean-Michel Gaillard, Maurice Vaisse, Pierre Marchand. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Mick Hucknall. Canal +
20.00 20h Paris Première. Best of. Invitées : Barbara Hendricks, Amélie Nothomb, Florence Arthaud, Nilda Fernandez. Paris Première
20.05 Temps présent. Football, l'opium du peuple. Meutre au vatican. Le siècle en image : Débarquement en Normandie. TSR
22.15 Paroles de femmes. Avec Marie-Claude Pietragalla. TMC
22.25 Faxculture. Foot et culture. TSR
23.30 Francofolies de Montréal 1996. TV 5
23.55 Saga-cités. Libre arbitre. France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 Prisons anglaises. Nouvelles thérapies. Planète
17.15 Budapest 56, défaite et victoire. Odyssée
17.55 Iles Shetland. La mer nourricière. Planète
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Prodiges et miracles. La Cinquième
18.05 Plongée en profondeur avec les Russes. Odyssée
18.30 Danse avec les dauphins. La Cinquième
18.45 Underground USA. [8/14]. Sans abris - Basket de rue à Brooklyn. Planète
19.00 A la découverte de la forêt. Odyssée
19.20 Twist. Planète
19.50 Conversation avec Michael Tippett. Odyssée
20.00 L'Architecte Zaha Hadid. Arte
20.40 ▶ De quoi j'me mêle. Le foot, un sport de gonzesses ? Arte
20.45 Ladakh, un désert dans le ciel. Odyssée
21.10 Trafic de drogue, la piste iranienne. Planète
21.55 ▶ Stades. Planète
22.10 The Art Ensemble of Chicago, portrait. Muzzik
22.45 Coupe du Monde 98 : l'envers du décor. Odyssée
23.15 Nouvelle-Calédonie. [2/2]. L'enjeu pacifique. Planète
23.40 Les Grands Compositeurs. [8/12]. Brahms. Odyssée
0.10 Le Vieux Pêcheur. Odyssée
0.20 Chemins de fer. [1/12]. New York-Los Angeles, côte à côte. Planète
0.30 La Montée au pouvoir des femmes. [3/3]. Les pionnières. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Halle. 4e jour. Eurosport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's. 4e jour. Eurosport
2.05 Hockey sur glace. Stanley Cup. Match no 2. Canal +

MONDIAL 98

17.15 Italie - Chili. Groupe B. Au parc Lescure, à Bordeaux. 17.30 Coup d'envoi. TF 1 - Eurosport
17.30 Italie - Chili. Canal + - RTBF 1
20.45 Cameroun - Autriche. Groupe B. Au Stadium de Toulouse. 21.00 Coup d'envoi. Eurosport
21.00 Cameroun - Autriche. France 2 - Canal +

MUSIQUE

18.00 Sonny Rollins. Montréal 1982. Muzzik
20.00 Astor Piazzolla à Lisbonne. Muzzik
21.00 Zarzuela : La alegria de la huerta. Madrid 1995. Muzzik
22.30 Solti, Barenboïm et Schiff jouent Mozart. Paris Première
22.40 Concertos de Vivaldi. Muzzik
23.50 Les Bacchantes. Mise en scène. Ingmar Bergman. Dir. Kjell Ingebretsen. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 La Cavalière. Philippe Monnier [1 et 2/2]. Festival
22.40 Made in America. Sur le coup de minuit. Charles Jarrott. TF 1
22.55 L'Homme de sable. Δ Turi Meyer. M 6

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. L'ami en question. RTL 9
19.00 Bonanza. Le déserteur. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Le retour de Calderon. 13e Rue
20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Le piège à rats idéal (v.o.). Le retour du traître (v.o.). 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. Les possédés. Disney Channel
20.45 Timide et sans complexe. Savage Says There Is no Free Lunch. Série Club
20.50 Julie Lescaut. Police des viols. RTBF 1
20.55 Les Cordier, juge et flic. O Cécile mon enfant. TF 1
21.00 Après la guerre, si tout va bien. [3 et 4/7]. Histoire
21.35 Code Quantum. Aux portes de la mort. Série Club
21.40 Urgences. Pères et fils. TSR
22.00 American Gothic. La vérité. 13e Rue
22.45 New York Undercover. Persécutions. 13e Rue
23.10 Total Security. Look Who's Stalking (v.o.). Série Club
23.15 La Loi de Los Angeles. El Sid. Téva
23.30 Deux flics à Miami. La dernière aventure. 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 15.00 Histoire
Après la guerre, si tout va bien

Un doux rêveur dans la Roumanie de 1939

DANS les années 80, les mini-séries produites par les chaînes britanniques rivalisaient de prestige et de somptuosité. Ces télésuites fort onéreuses (entre 6 à 8 millions de livres) étaient souvent adaptées de best-sellers. ITV diffusait *Retour au château* (1981, d'après *Brideshead Revisited*, d'Evelyn Waugh) et *Le Joyau de la couronne* (1984, d'après *Le Quatuor indien*, de Paul Scott), Channel Four présentait *Pavillons lointains* (1984, d'après *Far Pavilions*, de la romancière M.M. Kaye) et la BBC *Après la guerre, si tout va bien* (1987). Inspirée de *Fortunes of War*, d'Olivia Manning, une saga comprenant *The Balkan Trilogy* (dont les deux premiers volumes viennent d'être traduits aux éditions Nil) et *The Levant Trilogy*, cette dernière série (7 x 50 min) raconte le destin d'un couple anglais pris dans la tourmente de la seconde guerre mondiale.

En 1939, Guy Pringle, un jeune professeur accompagné d'Harriett qu'il vient d'épouser, arrive à Bucarest pour y donner des conférences. Ce brillant universitaire est un idéaliste marxisant, un doux rêveur qui se réfugie dans la lecture de Shakespeare, indifférent aux événements – il monte la pièce *Troïlus et Cressida* alors que la Wehrmacht entre à Paris – et aux personnes qui l'entourent – il ne réalise pas l'amour que lui porte un acteur homosexuel. Au fil des événements, la douce et sensible Harriett se rend compte que son mari est un faible et un égoïste. Devant l'avancée des troupes allemandes, le couple fuit et se réfugie en Grèce, puis en Egypte, et Harriett ira jusqu'à Damas. Au cours de leurs pérégrinations, ils croiseront un certain nombre de personnages : expatriés (dont le prince Yakimov, un pittoresque et émouvant pique-assiette), diplomates, réfugiés, espions, politiciens...

Guy est interprété par Kenneth Branagh et Harriett par Emma Thompson au début de sa carrière, qui se révélait déjà une très grande comédienne.

Jean-Jacques Schléret

★ Première diffusion des épisodes suivants les jeudis 11, 18 et 25 juin à 21 heures.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.00 et 0.50 CD Tubes.
17.05 Vidéo gag Coupe du monde.
17.15 Mondial 98. Italie - Chili.
19.25 Exclusif.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Cécile mon enfant O.
22.40 Made in America. Sur le coup de minuit. Téléfilm. Charles Jarrott.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.45 Cooper et nous.
17.15 Une fille à scandales.
17.40 Friends. Celui qui a un rôle.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.40 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
19.57 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Mondial 98. Cameroun - Autriche.
22.55 Football.
23.10 Expression directe. PS.
23.15 Le Juge de la nuit. O.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Mondial 98. Italie - Chili.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Le Magazine du cheval.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.25 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 La Veuve Couderc ■ ■ ■ Film. Pierre Granier-Deferre.
22.40 Soir 3.
23.10 Multiplex foot.
23.55 Saga-cités. Libre arbitre.

CANAL +

14.00 Phénomène. Film. Jon Turteltaub.
16.00 Basket NBA. Finale. Chicago - Utah. Résumé match no 5.
16.30 Coupe du monde 1998.
17.30 Mondial 98. Italie - Chili.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Mick Hucknall.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.48 Golden Foot.
20.50 Mondial 98. 21.00 Cameroun - Autriche.
23.00 J'ai horreur de l'amour ■ Film. Laurence Ferreira Barbosa.
1.08 Art. Deux mots.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 Paris crack : urgence. 15.25 Entretien.
16.00 Les Lumières du music-hall.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. ART. A tous prix. Trash Media : Ecosse, Phantasy TV.
20.00 L'Architecte Zaha Hadid.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. *Le foot, un sport de gonzesses ?* 20.45 Elles sont vraiment phénoménales. 21.35 et 23.15 Débat. 22.20 Algérie, les crampons de la liberté...
0.00 Le Magicien ■ ■ Film muet de Rex Ingram.
1.30 Music Planet. Maceo Parker : My First Name Is Maceo.

M 6

13.35 Meurtre en trois actes. Téléfilm. Gary Nelson.
15.20 Les Anges du bonheur.
16.20 Deux millions de dollars dans un fauteuil. Téléfilm. Yves Lamoureux.
18.05 Models Inc. Aveux.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Romuald et Juliette ■ ■ Film. Coline Serreau.
22.55 L'Homme de sable. Téléfilm. Δ Turi Meyer.
0.40 Les Rues de San Francisco.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. *Histoire du rock III.* [4/5]. Robert Wyatt.
20.30 Agora. Marie-Claire Beltrando-Patier (*Histoire de la musique*).
21.00 Lieux de mémoire. Les compagnonnage.
22.10 For intérieur. Gilles Lapouge, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'œil. [3/4].
0.05 Du jour au lendemain. Kenneth White (*Les Finisterres de l'esprit*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par le Quatuor Keller : œuvres de Bartok, Webern, Stravinsky, Janacek.
21.15 Concert. Par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer : *Rhapsodie hongroise no 5*, de Liszt ; *Ainsi parlait Zarathoustra*, de R. Strauss.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Curschmann, Dusapin.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. La société nationale de musique. Œuvres de de Castillon, Saint-Saëns, Indy, Chausson, Debussy.
22.30 Les Soirées... (suite). Musique au temps des rois maudits.



Le Monde
JEUDI 11 JUIN 1998

Quinze jeunes en garde à vue après les incidents de la fête du Mondial

La fête du football a été émaillée d'incidents, mardi 9 juin à Paris à partir de 22 h 30, quand des projectiles ont commencé à être jetés sur le barrage de police installé au niveau du rond-point des Champs-Elysées afin de filtrer l'accès au spectacle donné place de la Concorde. Un commissaire, victime d'un traumatisme crânien après avoir été atteint par une cannette de bière, et un capitaine de police, ont été hospitalisés, tandis que vingt-quatre policiers ont souffert de blessures légères.

Les incidents se sont prolongés dans le quartier des Champs-Elysées, notamment place de la Madeleine où des véhicules privés en stationnement ont été dégradés. Vingt-trois jeunes gens ont été interpellés dans les heures suivantes par les policiers dont quinze – des Français en majorité, ainsi que deux Ecossais – ont passé la nuit en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire.

DÉPÊCHES

■ **ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : les forces érythréennes ont lancé**, mercredi 10 juin, une attaque sur le front de Badme-Shiraro, à 300 kilomètres à l'ouest de Mekelé (nord), selon un communiqué du gouvernement éthiopien. – *(AFP.)*

■ **POLICE : une unité de policiers circulant en patins à roulettes a été créée**, mardi 9 juin à Paris, afin de *« prévenir et encadrer »* les différentes manifestations de rollers qui attirent des milliers de personnes dans la capitale en fin de semaine.

■ **MARIAGE : la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a défendu**, mardi 9 juin, à l'Assemblée nationale, le principe d'un pacte ou d'un contrat permettant à des couples non mariés, notamment homosexuels, d'organiser leur vie commune. Elle a, en revanche, estimé que ce contrat ne devait pas être signé à la mairie et *« qu'en aucun cas le mariage ou la filiation ne* [devait] *être menacés »*.

■ **INCINÉRATION : les mesures réalisées sur l'incinérateur du Havre ont** révélé des taux de dioxine entre 16 et 78 nanogrammes par m^3 de dioxine alors que la norme européenne est de 0,1 ng/m^3. Le maire (RPR) du Havre, Antoine Ruffenacht, a annoncé, mardi 10 juin, son intention de fermer l'usine si le ministère de l'environnement confirme que la dioxine émise est nocive pour la santé des Havrais.

Société des rédacteurs du « Monde »

LES ASSOCIÉS de la Société des rédacteurs du *Monde*, société civile à capital variable, sont convoqués, conformément aux statuts, jeudi 25 juin à 15 heures, pour leur assemblée générale ordinaire. Cette réunion se tiendra à l'Institut agronomique de Paris (amphithéâtre Risler), 16, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Ordre du jour : 1. Mouvement d'associés ; 2. Rapport d'activité du conseil d'administration ; 3. Approbation des comptes ; 4. Quitus au conseil d'administration ; 5. Vote de résolution ; 6. Election de deux administrateurs ; 7. Pouvoirs à conférer ; 8. Questions diverses.

Tirage du *Monde* daté mercredi 10 juin : 505 950 exemplaires - 3

55 % des candidats à la régularisation devraient obtenir des papiers

M. Chevènement estime « injustifiées » les critiques des sénateurs

LE PROFIL de l'immigration illégale en France s'est précisé avec la publication, mardi 9 juin, par le ministère de l'intérieur, du bilan de l'opération de régularisation arrêté au 31 mai, date théorique de la fin de l'instruction des dossiers. Sur 145 000 demandes déposées, près de 123 000 ont été traitées, parmi lesquelles 57 %, soit environ 70 000, devraient faire l'objet d'une réponse favorable.

Compte tenu de la nature des dossiers en souffrance, considérés comme *« plus difficiles »*, le taux final de régularisation devrait s'établir autour de 55 %. Mais aucun chiffre définitif ne sera connu avant de longs mois. Jean-Pierre Chevènement a finalement indiqué, mardi, devant le bureau national du PS, que le processus devrait être achevé d'ici à la fin de l'été. A Paris, Versailles, Cergy, Marseille, Nancy, Reims et Limoges, de nombreux dossiers sont encore en instance. Le temps nécessaire à l'examen des quelque 30 000 recours déposés contre les refus de régularisation, devrait prolonger encore l'opération.

Les chiffres publiés mardi éclairent la sociologie et la géographie de la régularisation. L'essentiel des critères de la circulaire Chevènement visait à faire respecter le droit à *« la vie privée et familiale »* reconnu par la Convention européenne des droits de l'homme. Conformément à cette logique, les trois quarts des étrangers régularisés, soit 52 000 sur 70 000, l'ont été en vertu de leurs attaches familiales. Parmi ce type de demandes, le taux de régularisation s'élève entre 80 % et 90 %, le refus étant l'*« exception »*, confirme-t-on place Beauvau.

18 % DES CÉLIBATAIRES

Ainsi, 9 501 conjoints d'étranger en situation régulière, 9 225 familles *constituées de longue date*, 4 151 conjoints de Français et 665 *conjoints de réfugiés ont bénéficié* d'un titre de séjour. S'y ajoutent 18 566 parents étrangers d'enfants nés en France, 5 999 enfants mineurs qui avaient rejoint leurs parents sans respecter les règles strictes du regroupement familial et 4 095 jeunes étrangers nés en France.

Ces chiffres concernent des étrangers dont la vie en France est inéluctable. Conséquents, ils reflètent en grande partie l'héritage des lois Pasqua de 1993, qui avaient multiplié les situations de type « ni régularisable, ni expulsable », auxquelles il est aujourd'hui partiellement mis fin.

Quant aux célibataires *« sans charge de famille »*, point de tension central de la circulaire, ils ne constituent que 18 % des régularisés avec 12 393 dossiers. Pour eux, qui ne peuvent se prévaloir de liens familiaux en France et qui font l'objet d'instructions restrictives, le taux d'acceptation tombe, oscillant entre 20 % et 25 %, selon le ministère de l'intérieur.

En revanche, le cas des malades *« dont le départ pourrait entraîner des conséquences d'une exceptionnelle gravité »* semble avoir fait l'objet d'un traitement plutôt large : 2 827 *d'entre eux ont déjà reçu un* titre de séjour (valable uniquement pendant leur traitement).

Les deux derniers cas de régularisation ont concerné les étudiants en cours d'études (1 098 personnes) et les étrangers dont le retour au pays serait risqué : 1 046 étrangers ont bénéficié de cet « asile territorial ». Les Algériens constituent l'essentiel de ce contingent mais un grand nombre d'entre eux se sont vu notifier des refus sur cette base.

Les statistiques de la régularisation, bien qu'encore partielles, réservent quelques surprises quant à la distribution des nationalités. Si nul ne s'étonnera que les principaux pays d'origine soient l'Algérie (14,6 %) et le Maroc (11,2 %), la place des Chinois (9,9 %), notamment en banlieue parisienne était moins attendue. Suivent les Zaïrois (7,3 %) et les Maliens (5,6 %), très concernés par les régularisations à caractère familial, puis les Tunisiens, Turcs et Sénégalais.

La diffusion de ce bilan a donné l'occasion à Jean-Pierre Chevènement de répondre, mardi, aux *« critiques injustifiées »* des sénateurs qui, dans le rapport de leur commission d'enquête publié le même jour, ont dénoncé une *« régularisation massive »* (*Le Monde* du 10 juin). Le ministre de l'intérieur nie que la régularisation crée un *« appel d'air »* précisément parce qu'elle s'est faite *« sur critères »*. Il estime que l'identité de 50 000 sans-papiers était connue des précédents gouvernements et que l'existence des *« clandestins officiels »* dénoncés par les sénateurs n'est donc *« pas un fait nouveau »*.

S'agissant des disparités entre préfectures, on convient, dans l'entourage de M. Chevènement que la préfecture des Yvelines se distingue avec 80 % de régularisations accordées mais l'on dément qu'il en soit de même à Paris, où 10 000 décisions, toutes négatives, restent à notifier, faisant chuter la capitale autour de 57 % de décisions positives.

Philippe Bernard

Le rythme d'intégration au corps de professeurs des écoles va s'accélérer

LES NÉGOCIATIONS engagées entre les syndicats d'enseignants et le ministère de l'éducation, sur l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles, se sont poursuivies tard dans la nuit du mardi 9 juin et ont repris mercredi au matin. Le texte du relevé de conclusions a été finalisé en début de matinée. Il précise que le rythme annuel d'intégrations s'accélérera à partir de septembre 1999, faisant passer de 14 850 à 20 735 le nombre de transformations d'emplois d'instituteurs en professeurs des écoles. L'intégration s'achèvera ainsi en 2007, au lieu de 2011.

Si l'ensemble des syndicats juge satisfaisante cette avancée, plusieurs points restent *« délicats »*, comme la formation, les remplacements et la prise en compte du travail en équipe dans l'évaluation du travail des enseignants. Rien sans contrepartie : tel est, en effet, le principe qui a guidé le gouvernement dans cette négociation qu'il a engagée depuis plusieurs mois avec les syndicats d'enseignants. Ainsi, le ministère, fortement poussé par Matignon, a introduit de nouveaux critères concernant la formation continue, la scindant en *« formation facultative »* et *« formation obligatoire »*. Les syndicats craignent que cette dernière ne devienne la portion congrue.

CONSULTATION

D'autres discussions serrées ont concerné l'indemnité spéciale de remplacement (ISSR), qui sera *« due pour les jours de remplacement effectif et pour une durée inférieure à huit mois consécutifs »*, selon le texte final. Enfin, de nouveaux éléments entrent en jeu dans la progression de carrière des instituteurs. Le relevé de conclusions précise que *« le développement du travail en équipe sera pris en compte dans l'évaluation des enseignants ainsi que les contraintes liées à certaines fonctions »*. Alors que l'intégration se fait par concours interne ou par liste d'aptitude, *« pour cette dernière, les contraintes liées à certaines fonctions (directeurs d'école, affectations en ZEP) »* seront également prises en compte. Les retraités bénéficieront des avantages liés à la transformation des instituteurs en corps de professeur des écoles, lorsque l'intégration des actifs sera achevée.

Les trois syndicats du premier degré, le SNU-IPP (FSU), le SE-FEN et le SGEN-CFDT ont annoncé leur intention de procéder à une consultation des personnels, qui devrait s'achever fin juin pour le SNU-IPP et le SE, et dans une semaine pour le SGEN. Au début du mois de juillet au plus tard, ces organisations auront fait connaître le point de vue de leur base et envisagent une signature du relevé de conclusions au cours de l'été, en fonction du résultat de la consultation. Ce dossier, ouvert par Claude Allègre dès le mois de septembre 1997, lorsqu'il avait estimé que l'intégration *« ne se* [faisait] *sans doute pas assez vite »* et était source d'inégalités dans les écoles, avait fourni aux enseignants l'occasion de deux grèves, le 20 janvier et le 30 avril.

Béatrice Gurrey

La FSU appelle à la grève dès la mi-septembre

La Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation syndicale de l'éducation nationale, a appelé, lundi 8 juin, les personnels à la grève, pour la troisième semaine de septembre. Plusieurs des dix-huit syndicats nationaux de la FSU, qui compte 185 885 adhérents, envisagent même de *« recourir à la grève dès le jour de la rentrée »*. Les exigences de réussite des élèves et de démocratisation du système scolaire *« sont loin d'être prises en compte par le gouvernement »*, considère la FSU. Celle-ci en veut pour preuve les choix faits par les ministres de l'éducation, repris par le premier ministre lors des Assises des ZEP à Rouen et *« inscrits dans des décisions budgétaires marquées au sceau du redéploiement et du gel de l'emploi public »*.

La FSU s'indigne, par ailleurs, que les Assises des ZEP (4 et 5 juin) aient été marquées par *« une marginalisation voulue de la représentation syndicale, (...) par des falsifications de documents et par une mise en scène utilisant de façon honteuse de jeunes élèves »*.

La mort du cardinal Casaroli, ancien « numéro deux » du Vatican

Il fut l'artisan du rapprochement entre l'Eglise catholique et les pays de l'Est

LE CARDINAL Agostino Casaroli est décédé, à Rome, mardi 9 juin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans (Le Monde *du 10 juin).*

Il avait quelque chose de félin dans la démarche. La grâce souriante avec laquelle Agostino Casaroli descendait d'un avion ou suivait le pape dans ses bains de foule n'appartenait qu'à lui. Aisance du geste, caresse du regard, économie de parole : était-il fait pour la diplomatie ou la diplomatie l'avait-elle fait ainsi ?

Ce prêtre lombard, né le 24 novembre 1914 à Castel San Giovanni près de Bologne, avait été choisi le 30 avril 1979, à la mort du cardinal Villot, comme secrétaire d'Etat, c'est-à-dire « numéro deux » de l'Eglise catholique. Il avait quasiment les pleins pouvoirs sur une Curie dont le fonctionnement au jour le jour n'était guère la préoccupation première de Jean Paul II.

Le cardinal Casaroli avait reçu du pape, le 9 avril 1984, un mandat d'interlocuteur privilégié des gouvernements civils. Il s'agit, écrivit à cette époque Jean Paul II, d'*« exercer en notre nom* (celui du pape) *les pouvoirs et les responsabilités inhérentes à notre souveraineté temporelle sur cet Etat »*. Sa délégation de pouvoirs devait encore s'étendre lors de la réforme de la Curie en 1986. C'est à ce moment qu'on a commencé à qualifier, un peu abusivement, Agostino Casaroli de *« vice-pape »*.

La personnalité forte de Jean Paul II a pourtant réduit le rôle du secrétaire d'Etat à celui d'un exécutant et on lui a souvent prêté des divergences avec le pape sur l'attitude du Saint-Siège à l'égard des régimes latino-américains ou sur celle de Jean Paul II à l'égard des pays de l'Est, jugée trop intransigeante.

LE « KISSINGER » DE PAUL VI

C'est lui qui a négocié avec le gouvernement italien le nouveau concordat, signé le 18 février 1984, mettant fin aux accords du Latran, traduisant des liens nouveaux entre une Italie devenue démocratie pluraliste et une Eglise catholique qui, notamment depuis le concile, a renoncé à toute prétention de contrôle politique.

C'est en mai 1963 que Jean XXIII sort de l'ombre ce jeune diplomate formé à l'académie pontificale, habile dans l'usage des langues (il en connaissait sept), pour une délicate mission à Budapest, en Hongrie. C'est une première dans un pays communiste. Le contentieux y est tel avec l'Eglise que le cardinal Mindszenty a dû trouver refuge, après les événements de 1956, dans une chambre à l'ambassade américaine, où il se considère comme prisonnier volontaire.

En 1967, Mgr Casaroli devient le premier secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise. Véritable ministre des affaires étrangères, il ne va pas tarder à être appelé le « Kissinger » de Paul VI par les médias du monde entier. Le prélat romain sillonne la planète, de Madrid à Varsovie, de Cuba au Vietnam.

Ce sont ses missions diplomatiques dans les pays communistes qui vont le signaler comme le champion de la nouvelle « Ostpolitik » du Vatican. En septembre 1964, il retourne à Budapest signer cette fois, avec le ministre des cultes, un acte bilatéral solennel ouvrant la voie à un dialogue. Mgr Casaroli sera encore en Tchécoslovaquie en février 1965, pour négocier la libération du cardinal Beran et la nomination, comme administrateur apostolique de Mgr Tomasek, futur cardinal archevêque de Prague. Paul VI l'envoie, moins d'un an plus tard, à Belgrade pour signer un protocole de six pages avec le gouvernement yougoslave.

Le 25 février 1971, il s'envole pour Moscou afin de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Il se rendra plus tard à Cuba, puis à Varsovie pour conclure l'établissement de contrats réguliers entre le Saint-Siège et la Pologne. Aucune critique ne le désarme, aucun refus ne le rebute. Il apprend le chinois, dans l'espoir de négociations avec Pékin qui parachèveraient sa politique d'ouverture à l'Est, mais là il se heurte à des portes fermées.

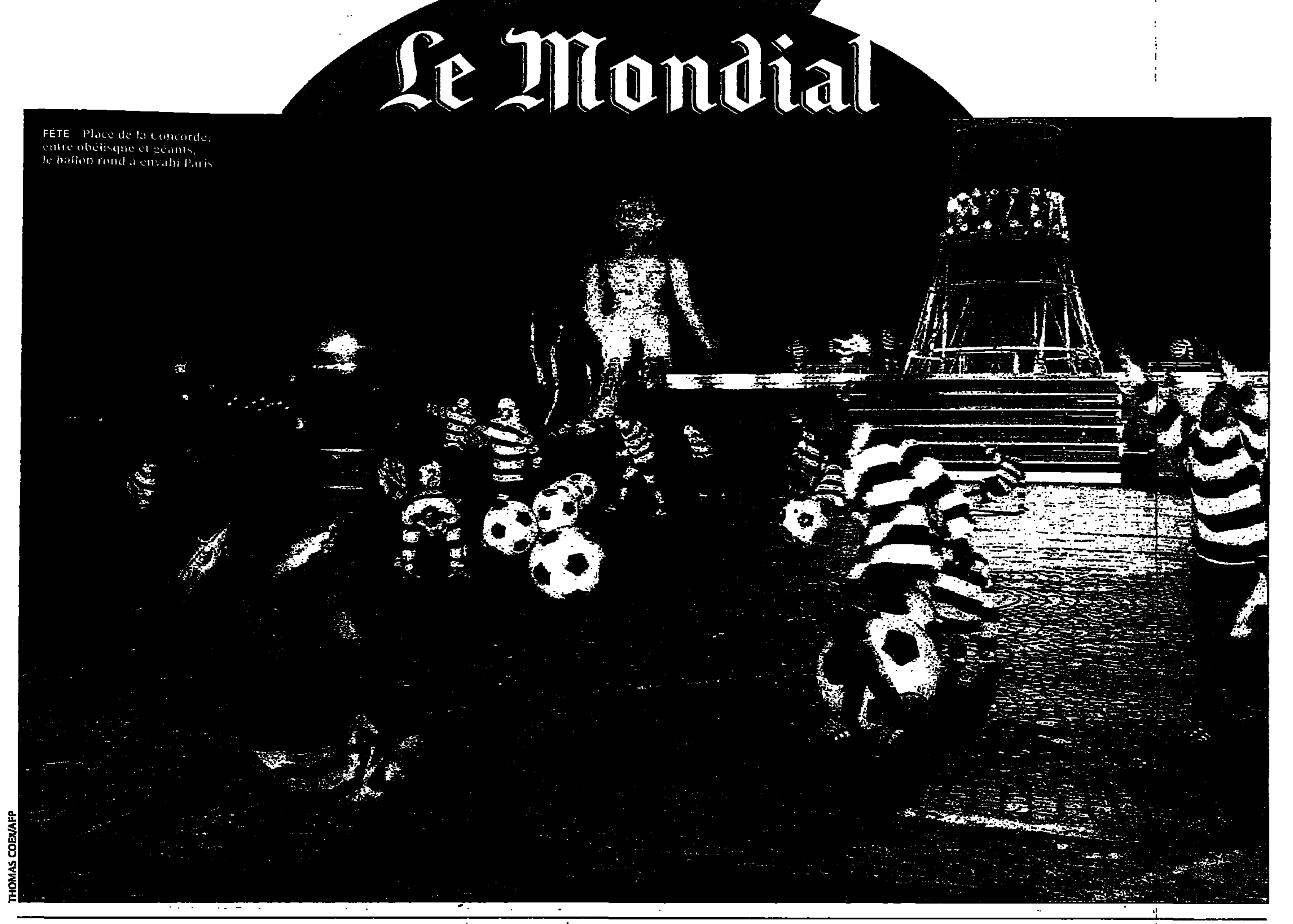
A tous ceux qu'il reçoit dans son bureau du troisième étage du Vatican, Mgr Casaroli explique inlassablement sa politique, mais c'est en 1975, à la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, qu'il s'est le mieux expliqué sur le sens d'une diplomatie pontificale : *« Le Saint-Siège peut activement et officiellement collaborer avec les Etats, seulement sur le plan bilatéral, en ce qui concerne la vie religieuse, mais il peut le faire au service de causes communes à tous : la paix, la collaboration entre les peuples, l'aide aux nations en voie de développement. Autant de questions où l'aspect moral, s'il n'est pas prééminent, est présent. »*

Henri Tincq



هكذا من الأصل

Le Mondial



FÊTE Place de la Concorde, entre obélisque et géants, le ballon rond a envahi Paris

THOMAS COEX/AFP

LES TEMPS FORTS

● 1 SAINT-DENIS
Le match d'ouverture de la Coupe du monde oppose, mercredi 10 juin, à 17 h 30, au Stade de France, le Brésil, tenant du titre, à l'Ecosse, qui n'est jamais parvenue à passer le stade du premier tour d'une phase finale (groupe A).

● 2 MONTPELLIER
La deuxième rencontre de la journée (groupe A) se dispute au stade de la Mosson, à 21 heures, entre le Maroc et la Norvège.

● 3 BORDEAUX
Dans le groupe B, l'Italie de Paolo Maldini, de Roberto Baggio et de Fabrizio Ravanelli entre en compétition, jeudi 11 juin, au Parc Lescure de Bordeaux, à 17 h 30, contre le Chili, avec ses deux vedettes, les attaquants Ivan Zamorano et Marcelo Salas *(ci-dessus)*.



● 4 TOULOUSE
Le deuxième match du groupe B oppose le Cameroun, entraîné par Claude Le Roy, à l'Autriche, emmenée par son attaquant Anton Polster, au Stadium municipal de Toulouse, à 21 heures.

● 5 SAINT-DENIS
Animations et cuisines du monde de 13 heures à minuit au Village du monde, stade Nelson-Mandela ; deux tranches musicales : de 13 heures à 18 heures, les Roses noires ; de 20 heures à 21 heures, Little Rollo.

● 6 TÉLÉVISION
Le match d'ouverture Brésil-Ecosse, au Stade de France (17 h 30), est retransmis, mercredi 10 juin, sur TF 1 et Eurosport, à partir de 17 h 15, et sur Canal Plus, à 17 h 30. Maroc-Norvège (21 heures) est diffusé par TF 1 à partir de 21 h 45 et par Canal Plus, à 21 heures. Jeudi 11 juin, Italie-Chili (17 h 30) est sur TF 1, à partir de 20 h 45, et Canal Plus, à 17 h 30. Cameroun-Autriche (21 heures) est diffusé par France 2 et Canal Plus, à 21 heures .

Et maintenant le géant brésilien

LES POLITIQUES s'en mêlent. Donc la Coupe du monde a commencé. Finis les stages, les colloques, les matches amicaux, les bobos à l'âme et au mollet. Exclus les coups de boule dans les vestiaires et les joutes à l'Assemblée nationale. Tous au stade et à la buvette ! Place au jeu et aux pronostics.

Le roi Pelé doute de son Brésil et vote pour l'Espagne. Jacques Chirac et Tony Blair ont sorti leur agenda pour y noter, au 12 juillet, une rencontre au sommet franco-anglaise au Stade de France ; Helmut Kohl va faire une infidélité à sa rude campagne électorale pour venir saluer son équipe et a fait savoir qu'il avait bloqué les dates des demi-finales et de la finale. Nelson Mandela a écrit *« des petits mots »* à ses Bafana Bafana. Lionel Jospin assistera aux rencontres de la France, *« j'espère jusqu'à la finale »*. C'est-à-dire, dans ce cas d'école, à sept reprises.

D'autres personnalités auraient pu se taire. Carlos Menem, par exemple, qui a pétrifié son pays en affirmant que l'Argentine est favorite. *« Nous sommes maintenant certains de perdre »*, a réagi, abattu, un commentateur. Le président porte la poisse. Chaque fois qu'il soutient son équipe, une catastrophe sportive suit.

Le jeu commence, enfin. Au Stade de France, le Brésil affronte l'Ecosse. Quatre-vingt mille personnes et des milliards de téléspectateurs attendent de cette vraie cérémonie d'ouverture que les champions du monde en titre donnent le ton de la fête. Le temps est annoncé pluvieux. L'adversaire déterminé. Toutes conditions réunies pour prouver qu'on entre enfin dans le réel de la 16e Coupe du monde. Sans oublier évidemment qu'en province aussi on ouvre. A Montpellier, deux ambitions, deux styles, deux continents, se défient par Maroc et Norvège interposés.

Ces bonnes intentions n'empêchent pas les premiers coups bas. Les spécialistes avaient salué le fair-play général saluant la facile élection du nouveau président de la Fédération internationale (FIFA), Joseph Blatter. Il a suffi d'un jour pour que cela dégénère. Le Suisse a *« catégoriquement démenti certaines rumeurs malveillantes de manipulation »* du scrutin. Il pourrait y donner des suites judiciaires.

En coulisses toujours, les députés français ont tenu à préciser que leurs travaux continueront *« normalement et avec sérieux »* durant la compétition. Qui en doutait, sinon eux-mêmes ? Ils ne se sont d'ailleurs pas dissipés quand Moussa l'Africain, un des quatre géants, a paradé sous leurs fenêtres, en plein débat d'orientation budgétaire.

LA « DÉROUTE JOYEUSE »

Un million de personnes étaient attendues dans les rues de Paris, au soir du mardi 9 juin, pour suivre la Fête du football. Selon la police, elles ne furent que 200 000, à 21 heures. Mais, s'il faut en croire TF1, 800 millions de téléspectateurs dans le monde ont suivi la retransmission, cinq heures d'un défilé clos par le lâcher d'un ballon-sphère argenté. Un défilé plus géant que génial. La fête s'est achevée par des incidents, jets de bouteilles contre grenades lacrymogènes. Vingt-cinq policiers ont été blessés, dont l'un grièvement. Vingt-trois personnes ont été interpellées.

A Toulouse, 25 000 personnes ont assisté au concert gratuit du Jamaïcain Jimmy Cliff. Ailleurs, des scènes cocasses ont donné un avant-goût de foot, comme la vision de ces supporteurs écossais débarquant en masse et en kilt du tunnel sous la Manche. Plus fêtards que hooligans, ils ont inventé – après une ribambelle de revers sportifs – le merveilleux concept de la « déroute joyeuse ».

Les Français d'Aimé Jacquet, eux, partagent assez peu ce concept. Depuis plusieurs jours, ils multiplient les déclarations pour annoncer ce qu'on ose appeler le « concept de la victoire triste ». Autrement dit, ils affirment avoir opté pour un football réaliste, à l'italienne, se fondant sur cette théorie que pour gagner, aujourd'hui, il faut d'abord ne pas perdre. Le truisme est intéressant, mais encore faut-il en toute hypothèse marquer un but de plus que l'adversaire. Ce qui ne semble pas acquis, même si on nous donne les meilleures nouvelles de la meilleure cheville de France, celle de Zinedine Zidane.

Pour le reste, comme on l'a vérifié au rond-point des Champs-Elysées, la police veille. A commencer par cette première et médiatique brigade montée sur rollers pour adapter les déplacements des forces de l'ordre *« à celui des jeunes »*. Une image prompte à faire oublier que le dernier Mondial du siècle est d'abord placé sous le signe de l'obsession sécuritaire. Marqués à la culotte par des membres du RAID et du GIGN, les joueurs sont bien gardés. Lunettes noires et vêtements civils, les gorilles appliquent les consignes de la FIFA : dehors les intrus, autrement dit tout le monde.

Sinon, c'est la routine. Les pilotes d'Air France sont toujours en grève, sauf ceux qui l'arrêtent. Le premier buteur italien recevra 263 bouteilles des meilleurs crus de la péninsule. Et les protestants de France viennent d'éditer un dossier pédagogique sur le thème « football et religion ».

Michel Guerrin

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Heureusement qu'il ne plut pas et que Paris est un fameux bateau !

AVENUE DE L'OPÉRA où opérait notre ami géant bleu, Roméo d'entre King Kong et Robocop, reste la façade de ce qui fut, on le suppose, un grand magasin des temps hausmanniens. Au fronton de l'immeuble, une enseigne en lettres d'or : *« Au gagne-petit »*.

C'était comme du Zola sans Zola. La grande et belle avenue, voulue par le baron, était devenue piétonne. Et cette fois, ils étaient là enfin, Brésiliens vert et jaune, Ecossais bleu et blanc, encore un instant touristes, déjà festifs. Au bonheur des supporteurs.

Il faut haïr les fêtes quand nous n'y sommes conviés, à Gulliver-City ou à Manga-ville, que pour tenir le rôle des Lilliputiens. Cette grande fête annoncée, cette parade des quatre géants jouant aux quatre coins cardinaux était un spectacle de télévision, pas une fête pour les hommes.

C'est terrible cette manie qu'ont les créateurs aujourd'hui de ne plus penser leur spectacle qu'en Mondovision et leurs personnages qu'en héros de jeux vidéo. Ils font planétaire. Ils font cosmique. Ils font géant. Ils font esbroufe. Ils ont de la modernité le souci d'en mettre plein la vue, et de l'art le goût de faire pompier. Ils inventent une sorte de culture universelle, entre bandes dessinées et totem zapotèque, pleine de gros clins d'œil et de bonnes grosses ficelles.

Zim-boum, zim-boum-boum. Entrez, entrez, et vous verrez la parade des géants, entourées des créatures étranges et post-kubrickiennes. 1998, odyssée du football. La fête du Trône, façon cosmique, ou alors un bal costumé, morne et déjeté à la manière manga.

Dieu ! Que ce fut lent, long, grand-messe interminable et païenne, peuplée de peuples aussi morts que les temps annoncés ! Heureusement qu'il ne plut pas, ou si peu, et que Paris est un fameux bateau ! Car de cette balade des géants faite par la télévision, pour la télévision, on ne retiendra qu'une chose : ce tournage en décor naturel, quand Roméo et ses poteaux Moussa, Ho et Pablo tutoyaient les chambres de bonnes et léchaient les toits de zinc gris, aura eu au moins le mérite de montrer Paris tel qu'il est, ville splendide, humaine, faite pour les hommes du temps présent.

Et justement, revenons au temps présent, et à la vraie grand-messe qui va commencer, qui commençait déjà mardi soir devant le Gagne-Petit de l'avenue de l'Opéra. L'avenir immédiat s'annonce Stade de France. Plein de fureurs et de bruits, celui des tambours et des cornemuses, orchestre pour une ouverture en fanfare. Gens d'ici, gens de là, on les voit tourner dans Paris depuis plusieurs jours, comme supporteurs en cage, et prendre leur match en patience.

A cette nuance près que, supporteurs brésiliens ou supporteurs écossais, ces gens-là sont formidables. Qu'ils ont apporté le rire et la joie à la semelle de leurs souliers. Qu'ils sont à la fois nos hôtes et nos baladins. Et qu'ils semblent s'être aimablement conjurés pour faire en sorte que si la vieille France, gagne-petit, n'allait pas au Mondial, ils feraient en sorte que le Mondial vienne à elle !

LE CHIFFRE DU JOUR

17 ANS

C'est l'âge (17 ans et 93 jours au 11 juin) du plus jeune joueur sélectionné pour ce Mondial, le Camerounais Samuel Eto'o, qui peut faire partie de la formation alignée par Claude Le Roy, jeudi 11 juin à Montpellier, pour affronter l'Autriche. Né le 10 mars 1981, Eto'o a fait ses débuts internationaux en Tunisie à seize ans. Sous contrat avec le Real Madrid depuis 1997, il a été prêté à un club de deuxième division espagnole, Leganes, mais plusieurs clubs européens le convoitent d'ores et déjà, dont Bastia. Son compatriote, Rigobert Song, avait été le benjamin de la World Cup 1994 aux Etats-Unis, et était devenu aussi le plus jeune expulsé d'un match de Coupe du monde. Le Nord-Irlandais Norman Whiteside reste le plus jeune joueur à avoir disputé un match de Coupe du monde, en 1982. Il avait 17 ans et 41 jours.



SAMUEL ETO'O

LES ARBITRES

ITALIE-CHILI
Lucian Ousmane Bouchardeau sera l'arbitre de la rencontre Italie-Chili, jeudi 11 juin, au Parc Lescure de Bordeaux, à 17 h 30. Le Nigérien sera assisté du Malien Dramane Dante et du Tunisien Mohamed Mansri.

CAMEROUN-AUTRICHE
Le Paraguayen Epifanio Gonzales Chavez arbitrera le match Cameroun-Autriche, jeudi 11 juin, à 21 heures, au Stadium municipal de Toulouse. Il sera assisté de son compatriote Celestino Galvan Soto et du Hondurien Elias Salinas Rostran.

Les Maldini père et fils veulent faire sauter le « Catenaccio »

Italie-Chili. Portés vers l'offensive, le sélectionneur et le capitaine transalpins entendent rompre avec une solide tradition

JAMAIS sans doute capitaine n'aura aussi scrupuleusement assumé sa besogne. Paolo Maldini, trente et un ans, un profil d'angelot souvent contrarié par une mèche de travers, n'est pas de ces joueurs à qui la vue d'un parterre de journalistes donne des envies de fuite. Armé en toutes circonstances d'un sourire à repousser l'ennemi, il affronte l'obstacle sans même un pas d'élan. Et, agile à éviter la chute, retombe sur ses pieds comme le ferait un chat précipité d'un toit.

Ce mardi 9 juin, il a poussé le premier la porte de la salle de conférence de presse, au stade de Senlis, le terrain d'entraînement du Onze italien. Il a salué l'assistance d'un hochement de tête, puis fait entrer les quatre autres joueurs choisis pour le seconder dans sa tâche de porte-parole. Et personne, alors, n'a même songé à regretter l'absence de son père, Cesare, le sélectionneur de la Squadra Azzurra, qui s'était dispensé lui-même de cet éprouvant exercice. Paolo ou Cesare, les journaux italiens ne font plus la différence. Peu leur importe l'étiquette, ils savent que le fils a appris tout jeune à porter la bonne parole du père.

Son discours est limpide. « *L'ambiance dans l'équipe est excellente malgré les blessures de certains titulaires*, explique le capitaine italien. *Notre parcours de qualification n'a pas été irréprochable, mais nous avons l'habitude de ce genre de situations. Et il existe, en Italie, une tradition de bons résultats lors des phases finales de Coupe du monde. Nous allons respecter cette tradition. Franchement, nous serions déçus de ne pas atteindre au moins les demi-finales.* » Il affirme, sourire à l'appui, que les éprouvantes rencontres de barrage face à la Russie (1-1 à Moscou, puis 1-0 à Naples), en novembre 1997, n'ont pas laissé la moindre cicatrice. Paolo Maldini rassure son monde, promet une « *montée en puissance* » de l'équipe italienne et boucle sa démonstration par une solide référence au passé : « *Nous avons souvent eu du mal en préliminaires ou lors des rencontres du premier tour, mais l'Italie a toujours visé le titre. Et ce sera encore le cas au cours de ce Mondial.* »

Eternelle Italie, donc. En 1978, elle encaisse dès son premier match, face à la France, le but alors le plus rapide de l'histoire de la Coupe du monde. Moins de trente secondes, le temps pour le ballon de s'envoler du pied gauche de Didier Six vers la tête de Bernard Lacombe et achever sa course dans les filets. Mais elle s'en relève, l'emporte sans douleurs et finit quatrième. Quatre ans plus tard, elle est championne du monde. En 1994, elle peine à trouver l'entrée de la « World Cup » américaine, se laisse malmener par l'Irlande dès son premier match dans la compétition (défaite 1-0). Mais la mémoire lui revient à temps et elle ne perd le titre, en finale face au Brésil, que dans l'épreuve des tirs au but. Une forme d'habitude, insiste Paolo Maldini. Un certain savoir-faire, préfère son père et sélectionneur.



VINCENZO PINTO/REUTERS

Le gardien Gianluca Pagliuca (Inter Milan) devrait être titulaire en l'absence d'Angelo Peruzzi, un des quatre blessés de la Juventus.

SANS NÉGLIGER LA DÉFENSE

Cette fois, l'un et l'autre promettent de bousculer la tradition. Appelé à la rescousse en novembre 1997, après les refus polis de Fabio Capello et Giovanni Trapattoni, pressentis tous deux pour le poste, Cesare Maldini n'a pas longtemps ruminé son dépit de n'avoir été qu'un vulgaire « troisième choix ». Un rapide tour du propriétaire a suffi à le rassurer sur l'état de ses troupes. Et le convaincre de l'opportunité d'une réforme de style. « *Mon équipe possède une solide défense et un milieu de terrain combatif*, explique-t-il. *Mais elle compte aussi, pour une fois, une poignée d'attaquants tous capables de faire basculer un match. Elle jouera donc l'attaque. Sans jamais négliger la défense.* »

Des noms ? Facile. Roberto Baggio, trente et un ans, héros malheureux du dernier Mondial (son tir au but manqué avait offert le titre au Brésil), rappelé en sélection à la dernière minute. Alessandro Del Piero, vingt-trois ans, son successeur à la Juventus et dans le Onze national. Christian Vieri, vingt-quatre ans, plus fort que jamais depuis son exil en Espagne, à l'Atletico Madrid. Fabrizio Ravanelli, un autre expatrié, impatient d'en finir avec le premier tour pour jouer à Marseille, sous ses propres fenêtres, un huitième de finale.

Avec eux, Cesare Maldini entend bien jeter aux oubliettes le vieux principe du *Catenaccio* – le « cadenas » italien –, qui lui fait horreur. Ces dernières semaines, son équipe a parfois cédé à ses penchants et hésité à se ruer vers l'offensive. Inquiétant ? « *Je ne crois pas*, répond le fils. *Nous avons simplement besoin de temps pour nous trouver sur le terrain. Mais la sauce est en train de prendre.* » Défenseur central connu pour sa sûreté et son élégance, il se dit prêt à montrer l'exemple : « *Un arrière moderne doit savoir attaquer. Moi, je joue ainsi depuis dix ans.* »

Mardi, Paolo Maldini répétait comme un refrain que l'Italie devrait battre le Chili pour s'alléger sans tarder du poids de l'incertitude. « *Ce match conditionnera le reste* », disait-il.

Alain Mercier, à Senlis

Les joueurs de la Juve frappés de malédiction

POUR BEAUCOUP, il n'en faudrait pas plus pour se tourner vers le ciel et parler de malédiction. Alessandro Del Piero, lui, préfère évoquer la malchance et s'en tenir au seul hasard. Blessé à la cuisse gauche depuis plusieurs semaines, il a entendu le sélectionneur italien, Cesare Madini, le déclarer inapte pour le match contre le Chili, jeudi 11 juin. Du coup, le jeune attaquant rejoint à l'infirmerie trois de ses coéquipiers mis sur le flanc et poussés hors du terrain.

En février, le défenseur Ciro Ferrara a inauguré la série. Fracture de la jambe, au plus froid de l'hiver, trop tard dans la saison pour espérer l'impossible. Fin mai, le gardien titulaire de la Juventus et de l'équipe nationale, Angelo Peruzzi, a quitté l'entraînement entre deux secouristes, le mollet gauche meurtri et l'âme en peine. « *Quatre semaines d'arrêt, pas moins* », ont certifié les médecins. Avant de rayer d'un trait définitif son nom de la liste des vingt-deux sélectionnés.

Le troisième ? Moreno Torricelli, un défenseur. Il traîne une vilaine douleur au pied droit, bêtement contractée lors d'un échauffement sur le terrain de Florence, début juin. Dimanche, un rapide examen à la clinique des Lilas, à Paris, a confirmé les craintes de Cesare Maldini. Moreno Torricelli restera au frais, jeudi, au moment où l'équipe entrera sur la pelouse du Parc Lescure de Bordeaux.

« UN BIEN GRAND MALHEUR »

Dénominateur commun de ces quatre feuilles de soins : un même club, le meilleur du moment, sacré champion d'Italie en mai et finaliste malheureux de la dernière Ligue des champions. Ciro Ferrara, Angelo Peruzzi, Moreno Torricelli et Alessandro Del Piero portent tous, « dans le civil », le maillot noir et blanc de la Juventus Turin. « *Un bien grand malheur* », a soupiré Paolo Maldini, le capitaine de la sélection, et arrière du Milan AC. Avant de jurer ses grands dieux qu'il en faudrait sûrement beaucoup plus pour embourber la puissante machine italienne.

« *Nous avons été malmenés par le mauvais sort*, a soutenu Del Piero. Mais je refuse de céder au découragement. Je ne jouerai pas contre le Chili, et j'en suis triste. Mais la compétition est encore longue. Et puis, mon forfait fera peut-être le bonheur de Roberto Baggio. Il a longtemps joué pour la Juve. Et je suis heureux de lui laisser ma place. »

A. M.



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Cosi fan tutti

LE FOOTBALL, une affaire ? Des affaires dans le football ? Pourquoi voudriez-vous que le football échappe aux travers de notre société ? Lorsque argent, pouvoir et gloire sont associés, tous les abus sont possibles, dans tous les domaines. Et l'Italie, qui affronte le Chili, n'échappe pas à la règle.

La dernière affaire qui agite la péninsule concerne une banale histoire de fausses factures sur de faux transferts au sujet de faux joueurs. Rien de bien grave : 4 milliards de lires détournés du fisc. Beaucoup d'Italiens, comme certains Français, pensent que voler l'Etat n'est pas un vol ; il ne s'agit en somme que d'une redistribution à la base, qui évite de passer par une administration tatillonne. Le football est une affaire qui concerne tous les Italiens, et ses supporteurs sont les plus compétents des spectateurs. Ils abordent les problèmes tactiques avec plus d'intelligence que partout en Europe. Ils ne se laissent pas berner par deux gris-gris et une aile-de-pigeon. Ils sont très exigeants sur l'attachement des joueurs à leur maillot. Ils ont aussi plus de poids sur les choix sportifs. Prenons, par exemple, l'affaire Roberto Baggio.

En avril, un sondage révélait que 72 % des Transalpins étaient favorables à son retour dans la sélection, et que 60 % lui attribuaient une place de « joker de luxe » (n'y voyez aucune allusion à qui que ce soit en France). Ces mêmes sondés sacrifiaient Zola pour justifier leur choix. Et que croyez-vous qu'il se passa ? Zola, devant sa télévision, regardera Roberto Baggio sur le banc italien, ou sur le terrain comme « joker de luxe ». Ah ! la pression... Zola, auteur d'un but historique en Angleterre, et Casiraghi qualifiant son équipe à Naples contre la Russie, sacrifiés sur l'autel du trop-plein. Imaginez, en France, Djorkaeff et Guivarc'h absents de la liste des 22. Impensable ! Mais c'est le privilège de nos amis transalpins : ils ont trop d'attaquants. Quel paradoxe : alors que tous les spécialistes louent les qualités offensives de la Squadra, Cesare Maldini se vante, lui, de n'avoir pris qu'un but dans les phases éliminatoires – Aimé Jacquet doit se retourner dans son lit – ; mieux, il crie haut et fort (en janvier) qu'il lui faudrait Djorkaeff ou Zidane en « *trequartista* » (9 et demi chez nous), un relais milieu-attaque, alors qu'il a Roberto Baggio et Del Piero à son effectif ! Il en va un peu de même pour les Brésiliens, qui seront favoris de leur groupe, en attendant, peut-être, un quart-de-finale contre la France. Et je vous assure, s'ils sont battus, nous n'en ferons pas une affaire.

« Le privilège de nos amis transalpins ? Ils ont trop d'attaquants »

« L'Hélicoptère » et « le Matador » font rêver le Chili

Après « son » équipe, la communauté d'exilés de Mérignac accueille ses compatriotes

TENIR *deux mois de grève dans les mines de* cuivre du côté de Rancagua sous la dictature d'Augusto Pinochet, ce n'était pas rien. Gerardo Caro était un jeune syndicaliste, il l'a fait, c'était en 1981. Ensuite, impossible de retrouver du travail. Permis de conduire retiré et la police politique aux trousses. Liste noire. Vie en jeu. Quand le dictateur a autorisé les opposants à quitter le Chili, Gerardo Caro a eu le choix entre l'Australie, le Canada et la France. Le premier avion allait à Paris. Sa femme et ses enfants l'ont rejoint plus tard. « *J'étais un dirigeant politique, maintenant je suis un dirigeant sportif* », dit-il en souriant. Il est président du Condor sud-américain, club de football fondé par et pour les réfugiés politiques chiliens, qui évolue en division de ligue. Les eaux se sont mêlées depuis, et des Espagnols, d'autres Sud-Américains et même quelques Français évoluent dans l'équipe.

Il rêve. « *Avec Zamorano et Salas, tout est possible.* » Le duo « Za-Sa » est l'équivalent chilien du « Ro-Ro » brésilien (Ronaldo-Romario), et il reste actif, lui. Vingt-trois buts à eux deux en phase éliminatoire. Le premier, on le surnomme « l'Hélicoptère » en raison de sa capacité phénoménale à planer comme en lévitation avant de décocher un coup de tête. Il joue à l'Inter Milan. Le second est surnommé « le Matador » pour sa façon de transpercer les défenses comme l'épée le corps du taureau. Il a été acheté par la Lazio Rome au club argentin *de River Plate. Dans le groupe B, avec l'Italie*, l'Autriche et le Cameroun comme adversaires, le Chili a des chances de passer le premier tour. Pour son premier match, il affrontera la Squadra Azzurra avec ses deux vedettes, jeudi 11 juin, à Bordeaux.

LE « COLUCHE DES ANDES » EN VEDETTE

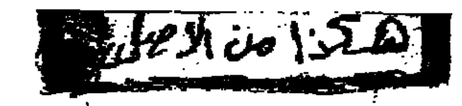
« *Le problème avec les footballeurs chiliens*, explique Gerardo Caro, *c'est qu'ils n'aiment pas jouer hors de leurs frontières. Ils font un complexe d'infériorité.* » Alors, pour vaincre cette paralysante timidité, la communauté chilienne de Mérignac a tout fait pour accueillir sur sa terre d'adoption ses héros nationaux. Ils sont près d'un millier ici, tous exilés politiques. Pourquoi ne sont-ils pas rentrés ? « *En 1990*, poursuit Gerardo Caro, *nous avons décidé d'y retourner. Mais ma femme n'a pas retrouvé là-bas l'autonomie qu'elle a ici. Quand elle a voulu ouvrir un compte en banque, je l'accompagnais, l'employé ne s'adressait qu'à moi. Il ne la regardait même pas. J'avais beau lui dire :* " Mais c'est elle qui ouvre un compte ", *il ne comprenait pas. Elle n'a pas supporté. Nous sommes rentrés.* » Cette fois, c'est le Chili qui vient à eux.

L'équipe nationale devait d'abord s'entraîner au Bouscat. Mais les Chiliens de Mérignac ont tout fait pour que la fédération chilienne change d'avis. Armando Coulon, exilé aujourd'hui permanent du PS de Gironde, a joué *de ses relations, ici et là-bas. Le maire socialiste* Michel Sainte-Marie aussi. Et Mérignac a emporté le morceau. Les Chiliens s'entraînent sur le joli stade Robert-Brettes, du nom de l'ancien maire. Grand-messe, chanteurs et danseurs, exposition Pablo Neruda, et en vedette le célèbre fantaisiste Coco Legrand, le « Coluche des Andes ». Mérignac, c'est un petit Chili.

Sur la place de l'église, l'association Les Amis de l'Amérique latine a ouvert un bureau dans une baraque de chantier. Ines Barrientos finit de mettre tout en place pour accueillir les milliers de compatriotes de France, du Chili et d'Europe qui viendront encourager l'équipe nationale. L'association n'a pas eu de billet pour le match, sauf la présidente Patricia Lopez, mais c'est parce que son fils joue aux Girondins de Bordeaux. « *Le plus important, c'est de reconstituer ici un coin de terre de la patrie* », dit Ines Barrientos.

Gerardo Caro, lui, a obtenu les précieux tickets pour ses Condors, grâce à la fédération chilienne. Il négocie maintenant avec le CFO l'autorisation de faire entrer drapeaux, tambours, trompes et trompettes au parc Lescure. Toujours pour la mise en condition psychologique. Pour que « Za-Sa » et leurs partenaires surmontent enfin cette timidité qui, d'après Gerardo, explique jusqu'à présent tous leurs déboires footballistiques.

Jacques Buob, à Mérignac



هكذا من الأصل

Gants de jardin

● **L'HISTOIRE.** Longtemps, le goal a joué mains nues. A l'époque, le ballon était en cuir, et on pouvait s'en saisir sans peine même en cas d'humidité. Mais l'arrivée sur le marché de ballons synthétiques – en mousse « syntactique » pour la Coupe du monde 1998 –, plus rapides, plus maniables et plus glissants, a contraint les gardiens à améliorer leurs prises de balle. Accessoire indispensable à ce progrès : les gants. C'est à la fin des années 70 que les paumes en mousse latex apparaissent.

● **DES MOUSSES EFFICACES.** Le latex – naturel, synthétique voire mixte – en est le composant essentiel. Mais une bonne mousse comporte également un soupçon de lait et quelques adjuvants mineurs. Son épaisseur varie selon le rendement souhaité. Plus elle est épaisse, plus le choc du ballon est amorti (les techniciens appellent ça l'effet « baking »). Plus elle est fine, plus la prise de balle est précise. Pour améliorer son rendement, il faut l'humidifier légèrement. D'où l'obligation pour le gardien de se cracher régulièrement dans les mains. La mousse repose sur un support textile en coton-polyester.

● **RECHERCHES ERGONOMIQUES.** Depuis quelques années, les fabricants proposent trois types de coutures – plates, retournées (moulant le doigt au plus près) ou baquets (la forme rappelle celle d'une gouttière), inventées pour les gants de jardinage. Les longueurs des manchettes varient : courtes pour ceux qui détestent avoir les poignets comprimés, longues pour ceux qui souhaitent protéger leur pouls des chocs. *« Nous proposons également un gant « batman » dont le pouce et l'index sont reliés par une membrane de mousse qui améliore encore la prise »*, explique Antoine Latscha, un des fondateurs de la marque BGB, spécialisée dans l'équipement des gardiens de but.

● **UN MARCHÉ RESTREINT.** Tous les équipementiers cherchent à accaparer le petit marché des portiers. Petit (un professionnel change ses gants tous les trois ou quatre matches) mais emblématique (le gardien de but est un héros qu'il soit heureux ou malheureux), d'où une lutte très serrée entre les spécialistes – Uhlsport, Reusch, BGB – et les généralistes – Adidas, Nike, Umbro, Puma ou Lotto.

Michel Dalloni

Ce modèle « TGC » appartient à la gamme BGB. Doté d'une mousse « Acqua top soft soft », il coûte 359 F.

Les Nigérians entre deuil et indifférence pour Abacha

TOUT VA MAL pour Daniel Amokachi. Le meilleur buteur nigérian de la Coupe du monde 1994 avait déjà perdu depuis quelques matches sa place de titulaire au sein de l'équipe des « Super Eagles ». Pis, il ne bénéficie plus depuis le lundi 8 juin de l'appui de celui qu'il présentait comme son protecteur, le président Sani Abacha, emporté par une crise cardiaque. Et mardi, lors de l'entraînement, il s'est tordu le genou.

La disparition du chef de l'Etat nigérian a été diversement accueillie. *« Certains joueurs ont été véritablement touchés, mais d'autres s'en fichent complètement*, a confié Victor Ikpeba, l'attaquant de l'AS Monaco et de la sélection nigériane. *Ceux qui croyaient que leurs relations pouvaient faire la pluie et le beau temps de l'équipe et que le football était l'affaire numéro un vont revenir à la réalité. Notre pays connaît bien d'autres problèmes plus importants. » « Nous devons garder notre calme, faire en sorte que l'événement ne perturbe pas notre préparation »*, a assuré Uke Okechukwu, le capitaine nigérian.

Edmundo, « l'Animal » sort ses griffes

Les frasques du « bad boy » brésilien feraient passer Eric Cantona pour un amateur

ENVAHI par une bruyante *torcida* (groupe de supporteurs), le stade des Trois-Sapins, à Ozoir-la-Ferrière, camp de base du sélectionneur brésilien, Mario Zagallo, et de sa troupe, est aussi devenu le champ clos de basses querelles de fort mauvais augure. A l'approche du match inaugural face à l'Ecosse, mercredi 10 juin au Stade de France, Edmundo, vingt-sept ans, sacré meilleur joueur du dernier championnat brésilien, que les supporteurs ont surnommé « l'Animal », a en effet sorti ses griffes.

EDMUNDO

En quelques jours, il vient de démontrer que sa réputation de *bad boy* n'était pas surfaite. Une altercation avec le défenseur central Junior Baiano, une prise de bec plus sévère avec Leonardo (Milan AC, ex-PSG), dont la commission technique a dû démentir qu'elle avait dégénéré en empoignade, puis une déclaration péremptoire du genre *« Je devrais être titulaire car je suis en meilleure forme que Bebeto »* : Edmundo déstabilise ses partenaires aussi bien qu'il dynamite les défenses adverses.

Les incartades, Edmundo les collectionne avec une persévérance qui a failli lui coûter sa sélection. L'une des toutes dernières remonte à février : estimant que son talent – indéniablement immense – lui interdisait de fréquenter le banc des remplaçants, il a tout simplement abandonné la Fiorentina, le club italien où il venait d'être transféré, pour regagner Rio. Les dirigeants transalpins s'en sont presque étranglés de rage. Le déserteur, lui, a soudain trouvé grâce auprès de son entraîneur, Alberto Melansani.

En quittant le Brésil, juste après avoir remporté le championnat national – en battant le record de buts marqués (29) – avec le Vasco da Gama de Rio, Edmundo y a laissé, outre un contentieux judiciaire pour excès de vitesse ayant provoqué la mort d'une adolescente de seize ans, un « palmarès » de coups tordus à faire pâlir d'envie un Cantona au faîte de sa gloire. Les dix cartons rouges qu'il compte déjà à son passif le prouvent : le lascar a décidément la tête très près du bonnet. Les grands clubs de Rio et de Sao Paulo qui l'ont accueilli – Flamengo, Corinthians, Palmeiras et Vasco – ont vainement tenté de brider son tempérament volcanique. « L'Animal » rue dans les brancards dès qu'on le croit rentré dans le rang. Quand il ne se brouille pas avec son entraîneur, il se met à dos la moitié de l'équipe.

COUPS DE LANGUE

Ses emportements atteignent au demeurant les cibles les plus diverses. En 1995, à la fin d'une rencontre disputée à Quito, en Equateur, il agresse un reporter local avant de donner un grand coup de pied dans une caméra tombée à terre. Sous la menace d'une incarcération pour voies de fait (à laquelle il échappera grâce aux avocats de son club), il reste cloîtré, durant une semaine, dans une chambre d'hôtel. Deux mois plus tard, hué par des supporteurs au stade de Maracana, il contre-attaque par une salve de bras d'honneur dirigée vers les tribunes.

Brouilles fratricides ingérables, rixes à répétition sur le terrain ou ailleurs, expulsions en série : Edmundo fait également parler de lui par ses coups de langue. Renvoyé prématurément aux vestiaires au cours d'une partie disputée, l'an dernier à Natal, dans le Nordeste, il lâche son venin en direction des micros qui se tendent vers lui. *« Tout s'explique*, éructe-t-il, *il est " paraíba ". »* Fin diplomate, Edmundo utilise un terme à connotation raciste désignant les gens du Nordeste pour s'en prendre à l'arbitre originaire de cette région. Les agences de publicité jugent, elles, le personnage « porteur ». En slip ou avec un verre de boisson vitaminée à la main, « l'Animal » se vend bien.

Zagallo a quelques bonnes raisons de se faire du mauvais sang. D'autant qu'il a encore en mémoire le coup de poing envoyé par son indomptable poulain au visage de son adversaire, Cristaldo, durant la finale de la dernière Copa America, remportée par le Brésil aux dépens de la Bolivie (3-1). Les deux équipes étaient alors à égalité (1-1) au milieu de la seconde mi-temps. L'arbitre et ses assistants n'y ont vu que du feu. Zagallo en avait profité pour remplacer rapidement Edmundo avant que son équipe ne soit réduite à dix. Le cantonner au rôle de joker, c'est de toute façon jouer avec le feu. Les dirigeants de la Fiorentina en savent quelque chose.

Jean-Jacques Sévilla, à Ozoir-la-Ferrière

« Effet Gascoigne » oblige, régime sec pour les Anglais

LES JOUEURS de l'équipe d'Angleterre n'auront pas le droit de consommer de l'alcool au bar de l'hôtel où ils ont établi leur camp de base, mardi 9 juin, à Saint-André-des-Eaux (Loire-Atlantique). Seul le sélectionneur, Glenn Hoddle, pourra éventuellement lever cette interdiction. Les responsables anglais entendent éviter les excès qui ont fait la réputation de certaines vedettes, comme le milieu de terrain Paul Gascoigne, écarté de la sélection par Glenn Hoddle, et suscité des polémiques dans la presse britannique. Les joueurs pourront se rabattre sur deux salles de détente spécialement aménagées avec cinq flippers, des billards et des jeux vidéo ou des jeux de société (Cluedo, Monopoly, Trivial Pursuit). Des livres sont également disponibles. Aux côtés d'auteurs en vogue (John Grisham, Tom Clancy), on note la présence d'un ouvrage de John King, un romancier-supporteur, particulièrement apprécié par les hooligans. Ce livre, intitulé *England Away*, relate les virées des fans de la sélection, réputés violents et nationalistes. Une lecture pour le moins étonnante à l'approche de matches justement classés à « hauts risques ».

L'Iran n'interdit pas les femmes

UNE PETITE OMBRE noire a suivi avec intérêt, mardi 9 juin, les exercices des joueurs iraniens installés à Yssingeaux (Haute-Loire). Foulard et manteau islamique de rigueur, Shalha Sherkat, directrice de la revue féministe *Zanan*, sera sans doute la seule journaliste de ce pays présente pour le Mondial. Elle a profité de l'invitation de la municipalité à participer à un débat sur le thème de la place de la femme dans la société iranienne. Comme toutes ses compatriotes, Mme Sherkat a dû produire aux autorités l'autorisation de son mari, comme c'est la règle. Ce dernier point ne lui pose pas de problème. Elle explique : *« J'ai demandé une fois pour toutes à mon mari son autorisation pour tout. »*

Au château de Montbarnier, qui abrite la délégation iranienne, les femmes ne sont pas bannies. Il y a des femmes de ménage. En mars, l'encadrement de l'équipe iranienne en stage à Guingamp avait fait en sorte que toute présence féminine soit évitée dans le lieu de résidence des joueurs. Les associations des droits de l'homme et de la femme avaient violemment réagi. A Yssingeaux, les autorités iraniennes ont revu à la baisse leurs exigences en demandant que les femmes s'abstiennent de porter des tenues que les hommes pourraient juger provocantes.



VALERY HACHE/AFP

Les Camerounais misent d'abord sur leur enthousiasme.



Au Cameroun, les Coupes passent, les affaires continuent

Cameroun-Autriche. Après les palabres sur les primes de match en 1990 et 1994, trois nouvelles polémiques perturbent la préparation des « Lions indomptables »

LE FOOTBALL camerounais est un roman permanent. A la Coupe du monde 1990, en Italie, de sombres affaires de primes de match avaient terni l'épopée des « Lions indomptables ». En 1994, aux Etats-Unis, exactement pour le même motif, la sélection nationale avait été l'objet de palabres interminables entre les joueurs et leur fédération. Quatre ans plus tard, le pays africain s'apprête à participer à sa quatrième phase finale de Coupe du monde et les polémiques ont commencé avant même le premier match (face à l'Autriche, le 11 juin) de l'équipe entraînée par le Français Claude Le Roy. S'il n'est pas question de quelconque prime de match – du moins pas encore –, trois affaires ont déjà occupé le terrain extra-sportif.

La première a pour personnage central Vincent Onana, le président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), mis en examen pour *« détournement de biens publics »* et placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Yaoundé. La justice de son pays a ouvert une enquête sur la vente à une agence de voyages britannique aujourd'hui liquidée de 3 000 billets de Coupe du monde initialement destinés à ses compatriotes. Les amis de M. Onana crient à la machination et montrent du doigt le ministre de la jeunesse et des sports, Joseph Owona.

A côté, la deuxième affaire peut paraître plus légère, mais n'en est pas moins significative du grand désordre qui semble habiter les autorités sportives camerounaises : en arrivant, samedi 6 juin, à l'aéroport de Montpellier, les « Lions indomptables » n'ont pu montrer autre chose que des photocopies de leurs passeports aux douaniers français. Pris pour des sans-papiers, les vingt-deux joueurs furent finalement crus sur parole et purent se rendre sur leur lieu de résidence, au château de Lignan, près de Béziers...

Béziers, justement, est au cœur de la troisième affaire. La ville-phare du rugby français des années 70 s'était mis dans l'idée de participer, à sa manière, à la grande fête footballistique de l'été. Accueillir l'une des trente-deux équipes qualifiées n'est pas sans intérêt, publicitairement parlant ; d'autres communes peuvent déjà en témoigner. Pas Béziers. Les allées Paul-Riquet attendaient toujours, mardi 9 juin, de se draper aux couleurs du Cameroun. Des malles, remplies de matériel et d'objets d'art destinés à une exposition, devaient arriver, mercredi, mais sans certitude. Le plus grand mystère planait également sur le nombre et l'identité des représentants officiels du sport camerounais attendus en pays biterrois.

NÉGOCIATIONS À BÉZIERS

En échange de la présence des « Lions indomptables », la municipalité du maire (UDF), Raymond Couderc, s'est engagée à participer, à hauteur de 150 000 francs, aux frais d'hébergement et de restauration d'une délégation d'une vingtaine de personnes (personnel du ministère, de la fédération, des ambassades...). Une convention aurait dû être signée en avril avec la Fécafoot et son président, aujourd'hui incarcéré. Elle ne le fut que le 6 juin, le ministre, M. Owona, ayant dû effectuer un rapide aller-retour sur Paris sous la recommandation pressante des édiles locaux.

Chargé du dossier à la mairie, le directeur de cabinet adjoint, Jean-Pierre Migeon, faillit perdre la tête dans les négociations qui menèrent durant des mois jusqu'au texte. *« Un jour, je voyais arriver un représentant de la Fécafoot, puis le lendemain une personne qui était mandatée par le ministère. Un autre jour, c'était le consulat du Cameroun à Marseille qui envoyait quelqu'un. J'ai même rencontré le président de l'Office de promotion du cacao ! »*, raconte-t-il. Face au retard pris, l'idée d'un match amical contre une équipe professionnelle de la région sera abandonnée. Le projet tout entier faillit même tomber à l'eau lorsque le gouvernement camerounais réclama 100 000 francs supplémentaires *« de frais de déplacements »*. M. Couderc prit sa plus belle plume pour demander au chef de l'Etat, Paul Biya, qui dirigeait quoi dans le football de son pays...

Dans le programme d'animation prévu par l'accord finalement adopté, les « Lions indomptables » devront en principe participer à un dîner officiel le 18 juin, c'est-à-dire au lendemain du match contre l'Italie, ainsi qu' *« à toutes les opérations d'accueil, de communication et de médiatisation qui pourraient être souhaitées (...) par la ville de Béziers. »* Inutile de dire que l'équipe de Claude Le Roy n'en est pas encore là. L'affaire des billets vendus en Angleterre puis celle des passeports oubliés ont forcément rappelé, à certains joueurs, l'incurie qui avait régné lors des deux précédentes Coupes du monde.

Frédéric Potet, à Béziers

Les Autrichiens s'entraînent sans la fanfare d'Arsac

La presse internationale n'a pas été autorisée à assister aux derniers entraînements de l'équipe d'Autriche, qui affronte le Cameroun, jeudi 12 juin, à Toulouse. Seuls les journalistes autrichiens ont pu le faire. Le milieu de terrain Hannes Reinmayr, qui ne s'était pas entraîné, dimanche, en raison d'une douleur à un genou, a participé normalement à la séance de lundi, à Arsac, près de Bordeaux. Les responsables du Onze autrichien avaient, auparavant, poliment décliné l'offre de la fanfare locale, qui se proposait de les accompagner dans l'effort.

L'attaquant vedette de l'équipe d'Autriche, Anton Polster (FC Cologne), a choisi l'humour pour exprimer sa confiance avant le match. *« Si les sorciers africains sont si forts que ça*, a-t-il observé, *je ne vois pas pourquoi les Camerounais n'ont pas encore gagné la Coupe du monde... »* Pour sa part, le chancelier autrichien, Viktor Klima, a quitté Vienne pour assister au premier match de son pays. Il s'est montré prudent dans ses commentaires. *« Il ne faut pas nourrir de trop grands espoirs*, a-t-il estimé, *c'était déjà une grande performance que d'avoir obtenu la qualification. »* Pour le chef du gouvernement, l'Allemagne est favorite de la Coupe du monde.

« Vivement vendredi ! »

A quelques jours de sa première rencontre de la Coupe du monde 1998, l'équipe d'Aimé Jacquet renoue avec la pression. De quoi troubler le sommeil du plus détendu des sélectionnés

PREMIER LEVÉ, dernier couché, Jean-Pierre Cantin est une nounou attentive. Aux premières heures de ce mardi 9 juin, comme chaque matin du Centre technique national de Clairefontaine (Yvelines) qu'Aimé Jacquet fait, l'homme se charge de tirer les joueurs du lit. Il s'attaque en priorité *aux sommeils les plus lourds :* Fabien Barthez, Bixente Lizarazu et Christian Karembeu. Ceux-là mettent du temps à sortir du coton. « *Si tu n'appelles pas Christian trois quarts d'heure avant le petit déjeuner, tu es sûr qu'il sera en retard*, explique le réveille-matin officiel des Bleus. *Parfois, Bixente me répond en allemand.* » Doucement, le joueur du Bayern Munich reprend ses esprits. Il est bien en France. En équipe de France plus précisément.

Chargé de la protection rapprochée de la sélection nationale, *Jean-Pierre Cantin vit, depuis 1994,* au plus près des joueurs. Il est arrivé là comme ça. En 1992, le ministère de l'intérieur l'avait attaché à la surveillance de Jean Fournet-Fayard : le président de la Fédération française de football (FFF) avait reçu des menaces de mort après le drame de Furiani. Le policier a rencontré Aimé Jacquet, alors l'adjoint du sélectionneur national Gérard Houllier. Les deux hommes ont sympathisé.

Jean-Pierre Cantin s'est plu dans ce milieu « *où on parle, on mange, on vit football* ». Aimé Jacquet a apprécié sa discrétion, sa gueule sympathique, sa manière de jouer *les petites mains pour faire oublier* qu'il était flic, son habileté à fondre sa fonction dans les tâches quotidiennes. Ils ont continué ensemble. Depuis quatre ans et demi, l'officier de sécurité partage donc son temps entre la protection des Bleus et celle des juges chargés de *la lutte contre le terrorisme.*

ZIDANE REMIS

L'ange gardien a assisté au lent mûrissement de l'équipe de France. Il a vu s'éteindre l'ère Cantona et sourdre la génération Zidane. Il y a eu la qualification au championnat d'Europe des nations, l'Euro 96 lui-même, puis cette interminable liste de dix-huit matches amicaux. Des joueurs ont passé. Vingt-deux sont restés. Le patient travail approche de son aboutissement. Mardi, ces hommes sont à trois jours d'entrer en compétition. « *C'est évident, la pression a monté d'un cran* », constate Jean-Pierre Cantin.

Lors des deux entraînements de la journée, sur le terrain Platini, les visages paraissent plus graves. Ces joueurs-là ont pourtant connu d'autres veillées d'armes. Dix d'entre eux ont déjà participé à une finale de coupe d'Europe et sept l'ont emportée. « *Sur le terrain, il y a des petites tensions,* constate pourtant Christophe Dugarry. *Il n'y a pas eu d'altercations, mais certains sont plus irritables. Quand deux joueurs s'exercent en opposition, c'est un peu plus acharné. Chacun a besoin de se tester, de se sentir.* » Son compagnon de chambre, Zinedine Zidane, a d'autant plus « *hâte d'être à vendredi* » que sa cheville est complètement rétablie. Après avoir trottiné une dizaine de minutes à l'écart afin de parfaire l'échauffement de l'articulation douloureuse, le joueur s'est joint aux autres pour la suite des exercices.

Sous la tente aménagée pour les rencontres entre la presse et les joueurs, la crispation est forte. *C'est l'instant des ultimes mises au* point, des confessions à la troisième personne du singulier. « *Christophe Dugarry n'est pas un buteur,* insiste l'attaquant en personne. *Christophe Dugarry est un emmerdeur de première pour les défenses, capables de créer des brèches, d'aller au feu. J'aimerais qu'on me juge sur mes qualités, pas sur celles des autres.* » Les aveux se font plus touchants, les agacements plus vifs, les rires plus francs. Quand un journaliste, dans un énorme fracas, fait s'effondrer sa chaise, s'installe une allégresse *libératrice.*

Didier Deschamps ne voit que du bon dans cet état d'esprit. « *Un peu de nervosité, ça ne fait pas de mal* », juge-t-il. « *Il ne faut simplement pas trop faire le match dans sa tête* », estime Laurent Blanc. Les joueurs rechignent d'ailleurs à nommer l'adversaire. Y penser toujours, n'en parler jamais : les revanchards de la III[e] République évoquaient ainsi l'Alsace-Lorraine occupée. La consigne vaut aujourd'hui, en équipe de France, pour l'Afrique du Sud.

Aimé Jacquet se délecte de voir ses fauves affamés. Il compte bien aiguiser leur appétit et leur manque en les privant de Brésil-Ecosse à la télévision, un entraînement étant planifié à cette heure, mercredi. Laurent Blanc et les autres joueurs font la moue. *Dura lex sed lex.* « *Les joueurs sont impatients de jouer,* jubile le patron. *Ils ont envie d'être en compétition. J'aime qu'il y ait de la vie dans ce groupe.* » Lionel Jospin est d'accord, qui devinait, de *Lisbonne*, où il était en affaire, « *un degré de motivation incomparablement plus grand* » chez les Bleus. « *Je suis certain que ces hommes vont se montrer à la hauteur de l'événement. La compétition va nous libérer* », estimait un premier ministre prêt à enfiler le short. *Philippe* Troussier, le sélectionneur sud-africain, jugeait en revanche que la pression due au rang d'hôte et de favori allait nuire au rendement de son adversaire.

« BESOIN DU STRESS »

Jean-Marcel Ferret, au contraire, est persuadé que celui-ci était du meilleur augure. Le médecin de *l'équipe de France se refuse systé*matiquement à prescrire ses potions pour contrecarrer le phénomène, même s'il l'accompagne parfois de traitements homéopathiques. « *Un chanteur a besoin du trac, un sportif du stress* », résume le praticien. Avant le repas du soir, mardi, la « causerie » technico-tactique d'Aimé Jacquet a fait monter la tension de ses auditeurs. A une heure du matin, Jean-Pierre Cantin a passé ses consignes au vigile et au maître chien chargés de la surveillance nocturne. Avant de regagner sa chambre, le policier a *effectué une dernière ronde dans* les couloirs. Derrière certaines portes, le sommeil devait être difficile à trouver.

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

Un « tifo » sans chauvinisme au Stade-Vélodrome

Le Stade-Vélodrome fera la fête à l'équipe de France et à l'Afrique du Sud, *vendredi 12 juin, en organisant une animation, un tifo, avant le coup* d'envoi de la première rencontre des Tricolores, a annoncé le Comité français d'organisation (CFO). Au moment de l'entrée des équipes, les spectateurs brandiront 53 100 feuilles colorées pour former une mosaïque géante. Dans le même temps, le public du virage Nord formera, grâce à des pancartes, le drapeau de l'Afrique du Sud, tandis que celui de la tribune Sud formera celui de la France. Enfin, la tribune Ganay utilisera des feuilles bleu ciel, blanches, rouges et jaunes pour une figure en l'honneur de Marseille et de la Provence. Par ailleurs, le club des supporteurs de l'équipe de France a reçu l'autorisation du CFO et de la FIFA de déployer une toile géante lors des moments phares de la rencontre et *d'installer cinq banderoles fixes.*

● LA PHRASE DU JOUR

« *Je suis attentivement la Coupe du monde. En particulier les matches de l'équipe iranienne, que j'ai la joie d'accueillir ; et il est normal que j'en devienne le supporteur. Mes premiers rendez-vous seront dimanche 14 juin, à Saint-Etienne, Iran-Yougoslavie et, bien entendu, le 21 juin, le match de l'équinoxe, Etats-Unis - Iran.* »

Jacques Barrot, député UDF de la Haute-Loire et maire d'Yssingeaux, où séjourne l'équipe d'Iran, interrogé par l'AFP, mardi 9 juin.

Art et magie de la causerie

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

« Il propose une visualisation de tout ce qui peut se passer durant le match »

LA « PRESSION » est au sélectionneur national ce que le cholestérol est au cardiologue. Il y a la bonne et la mauvaise. Aimé Jacquet est sûr de son diagnostic : c'est la bonne qu'il sent monter autour de lui. Non seulement il ne s'inquiète pas de la nervosité qui gagne la troupe, mais il [illegible] lui-même cette excitation d'avant la bataille. Il savoure ce frisson collectif : « *C'est un moment fort. Ce sont ces instants de complicité et de tension que je regretterai le plus, car ils sont d'une richesse fabuleuse. La pression que l'on* [illegible] *la plus belle, celle du jeu, pas encore celle du résultat.* » Du jeu, parlons-en, a donc décrété le chef, mardi 9 juin. Avant de passer à table, de 19 h 30 à 20 h 15, Zinedine Zidane et ses compagnons ont assisté, dans le salon rose du château de Clairefontaine, à sa première causerie de ce Mondial. Trois quarts d'heure de cours magistral, illustré par des séquences de vidéo. « *Je prépare un schéma général,* explique le technicien. *Des grandes lignes à l'intérieur desquelles j'improvise.* » Tout y passe : s'appuyant sur ses propres observations et sur les rapports des entraîneurs nationaux chargés d'espionner les Bafana Bafana, Aimé Jacquet décortique le jeu de l'adversaire.

AIMÉ JACQUET

Cet exercice de pédagogie est ordinairement programmé le jour du match. D'ailleurs, la causerie de mardi n'était pas inscrite au programme initial de la journée. Alors, pourquoi cette anticipation, à plus de soixante-douze heures de France-Afrique du Sud ? « *En l'occurrence, ce n'est pas l'adversaire le plus important, c'est le fait que ce soit le premier match,* explique Aimé Jacquet. *Tous les sélectionneurs du monde le redoutent. De son résultat, et surtout de son contenu, peut dépendre la suite de l'aventure.* » Bref, il a senti le besoin de concentrer son monde sur l'objectif. Et, pour cela, il ne voit rien de mieux que la solennité de la causerie. *Professionnel débutant, il en avait découvert la magie* à Saint-Etienne du temps de Jean Snella et d'Albert Batteux. Une révélation : le football pouvait être une science et la causerie un art. A Marseille, quelques heures avant le coup d'envoi, il recommencera sa présentation, encore plus précise, plus complète. « *Il propose une visualisation de tout ce qui peut se passer durant le match,* se souvient un de ses anciens joueurs. *Il rassure.* »

Les Bleus à l'heure du réalisme assumé

À L'ORIGINE, le football était un jeu. Le rappel n'est pas superflu à l'heure où les professions de foi des joueurs exaltent à l'unisson les bienfaits de la rigueur défensive. Les internationaux français ne sont pas des précurseurs en la matière. Ce sont plutôt des convertis de la dernière heure.

Les expatriés du championnat italien, Didier Deschamps en tête, ont enfilé la soutane de l'apôtre pour répandre l'oracle. « *Seule la victoire est belle* », aime à répéter le capitaine des Bleus avant de confier les clés du succès à l'italienne : « *Une défense solidement arrimée, une pression sans relâche sur l'adversaire en possession du ballon et un réalisme offensif pour convertir la moindre occasion en but.* » La méthode éprouvée par les clubs transalpins n'en finit pas de décourager leurs rivaux dans les différentes compétitions européennes.

Peut-on transposer sans vergogne la recette en France, où le public ne s'extasie que pour les triomphes opulents, comme en 1984, quand la sélection nationale enleva le championnat d'Europe en associant émotions et buts avec Michel Platini comme chef de cavalerie ? Le renvoi à ces heures glorieuses agace les Bleus d'aujourd'hui. « *Je n'ai pas de Platini sous la main* », déclame Aimé Jacquet, qui n'est pourtant pas le plus malheureux des sélectionneurs. Ne dispose-t-il pas en la personne de Zinedine Zidane de l'un des plus talentueux meneurs de jeu en Europe ? Marcel Desailly, rallié enthousiaste au modèle milanais, pose le fond du problème : « *En Italie, tu gagnes 1-0 après un match soporifique et tu quittes le terrain en héros. Les gens rentrent chez eux et s'attablent heureux devant un plat de pâtes. Les* tifosi *veulent voir leur équipe gagner sans juger du mode d'emploi. En France, si tu ne mènes que 1-0 à la mi-temps, tu te fais siffler. C'est fou !* »

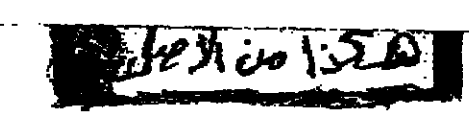
C'est dans l'espoir de rallier les supporteurs à leur cause que les joueurs français ont célébré depuis une semaine les vertus du réalisme et annoncé, comme pour se dédouaner à l'avance, un Mondial phagocyté par les enjeux. A mesure que les matches de préparation confirmaient l'inanité de leur jeu collectif, les Bleus ont réprimé leurs ambitions. Youri Djorkaeff n'évoque plus l'instant magique où il brandirait la Coupe du monde au Stade de France. L'air du temps est à la modestie, à l'inflation galopante des vertus du premier adversaire, l'Afrique du Sud. Au passage, les spectateurs marseillais font l'objet des qualificatifs les plus doucereux. Rien n'est laissé au hasard pour préparer le bon peuple aux contours du football moderne.

BLANC S'EXCUSE DÉJÀ

Laurent Blanc, qui a l'habitude de régaler les habitués du Stade-Vélodrome de Marseille en multipliant les chevauchées sur toute la longueur du terrain, va canaliser ses élans offensifs. « *Je ne peux pas me permettre de jouer comme avec l'Olympique de Marseille,* s'excuse le défenseur central. *Si je le faisais, je prendrais le risque de mettre mon équipe en danger. Nos adversaires vont se recroqueviller dans leur camp dans l'espoir de nous contrer. Ils croient qu'on va faire le jeu, ce qui est une idée...* » Une idée cocasse, si on a bien interprété le sourire du libero. « *On va essayer de bien jouer, mais on ne pourra pas faire systématiquement le spectacle,* prévient-il. *Il n'y a que la gagne qui compte. Personne ne nous pardonnerait de plaire pour finalement perdre. Les Brésiliens, champions du monde en 1994, n'ont pas produit un football inoubliable, mais tout leur est pardonné au nom du passé. On devrait peut-être enfiler un maillot jaune et un short bleu comme eux, pour créer une dynamique autour de nous.* »

Christophe Dugarry n'a pas envie de plaisanter. Sans doute pressent-il que ce France-Afrique du Sud, vendredi 12 juin, ne tournera pas forcément à l'avantage des attaquants. « *J'en ai assez d'être critiqué sur des qualités que je n'ai pas,* a vitupéré le Marseillais. *Juge-t-on Youri Djorkaeff* [milieu de terrain offensif] *sur son travail défensif ou Bixente Lizarazu* [1,69 m] *sur la qualité de son jeu de tête ? Je n'ai pas le profil d'un buteur comme Stéphane Guivarc'h ou David Trezeguet. Qu'on arrête de me fracasser.* » Les impératifs du football réaliste ne font pas que des heureux. « *A priori, la vie n'est pas faite pour s'ennuyer, mais il faut bien gagner* », souffle Bixente Lizarazu dans un sourire mélancolique.

E. B., à Clairefontaine



Pierre Issa, Bafana de Marseille

L'arrière sud-africain vit en France depuis 1985

CE N'EST PAS un Bafana comme les autres. S'il fait partie des joueurs retenus pour disputer le premier match de l'Afrique du Sud, contre la France, vendredi 12 juin, à Marseille, Pierre Issa sera un peu chez lui au Stade-Vélodrome. Français d'adoption, Sud-Africain de naissance et Libanais d'origine, ce globe-trotter qui a choisi de porter le maillot de la nation « arc-en-ciel » vient de terminer sa première saison au sein de l'effectif professionnel de l'Olympique de Marseille. *« Disputer la Coupe du monde contre la France, c'est un rêve. Mais là, en plus, le rêve va se dérouler dans mon jardin. Au Vélodrome, je joue chez moi »*, avoue le jeune espoir de vingt-deux ans, encore étonné de ce parcours.



PIERRE ISSA

Installé en France depuis l'âge de dix ans et parfaitement inconnu des autorités locales du football, le défenseur remplaçant de l'OM s'est réveillé un beau matin dans la peau d'un Bafana. Il y a un an, presque jour pour jour, Pierre Issa est revenu à Johannesburg, où réside toujours une partie de sa famille, pour la première fois de sa vie. En 1975, ses parents avaient fui la guerre civile au Liban pour le faire naître dans la banlieue de la métropole sud-africaine, avant de partir pour la France en 1985. Douze ans plus tard, l'oncle de Pierre Issa profite du passage de l'enfant prodigue pour le mettre en contact avec l'entraîneur de la sélection nationale de football, Clive Barker.

Après avoir regardé quelques cassettes de match, le technicien invite Pierre Issa à rejoindre le camp d'entraînement de l'équipe nationale avant la rencontre contre la Zambie, qualificative pour la Coupe du monde 1998. Blessé en début de saison, l'apprenti Bafana doit attendre le match amical contre l'Allemagne, en novembre 1997, pour faire ses débuts officiels avec la sélection sud-africaine. La rencontre se solde par un 3-0 sans appel en faveur des Allemands et, comme le reste de l'équipe, Pierre Issa n'est pas épargné par les critiques de la presse.

Oublié pour la Coupe d'Afrique des nations 1998, qui se joue au Burkina Faso et voit la victoire en finale des Egyptiens (2-0) face aux Sud-Africains, le « French Bafana » se fait remarquer par Philippe Troussier, qui vient de succéder à Clive Barker, en disputant plusieurs matches dans le onze de départ de l'OM à la fin de la saison 1997-1998.

POSSIBLE TITULARISATION

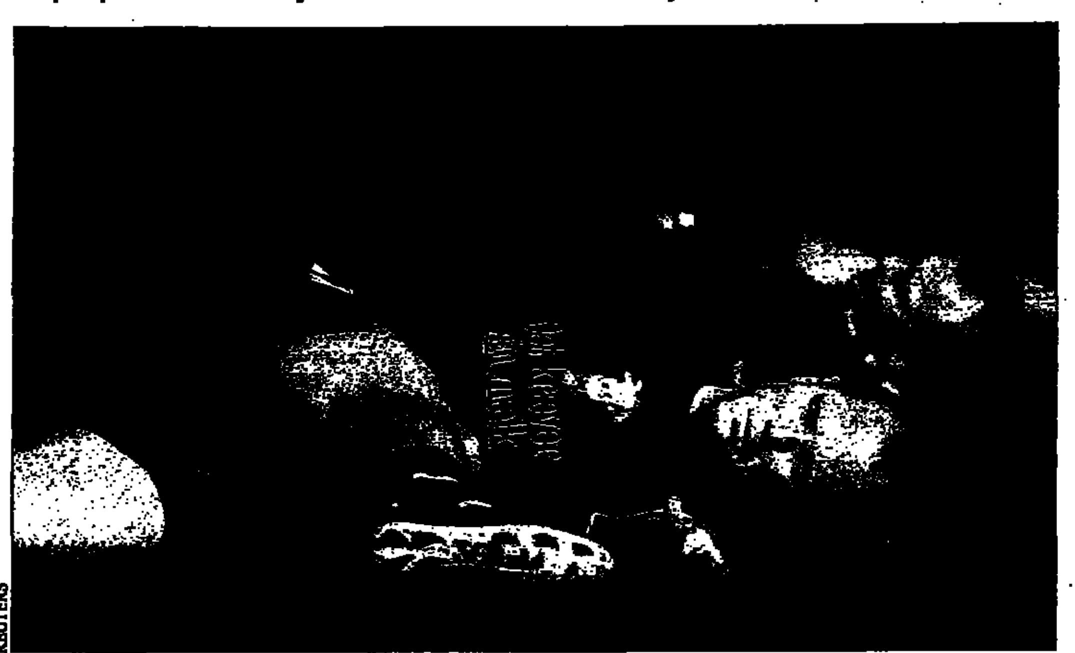
Sa sélection pour le Mondial français n'en fait pas pour autant un titulaire indiscutable. Elle a même été critiquée par les médias sud-africains. A leurs yeux, Pierre Issa fait partie de ces *palookas*, ces joueurs étrangers préférés aux vedettes locales sous prétexte qu'ils évoluent dans les clubs européens.

A la faveur des changements tactiques que Philippe Troussier sait concocter pour surprendre l'adversaire, Pierre Issa pourrait disputer le match contre la France à Marseille. Du haut de son 1,95 m invariablement surmonté d'un bonnet de rappeur, le joueur envisage cette éventualité avec sérénité. Malgré son attachement à Marseille et à la France, Pierre Issa est fier de représenter la « nouvelle » Afrique du Sud : *« C'est une grande fierté de faire partie de cette équipe et d'être soutenu par quelqu'un comme le président Nelson Mandela. Je me sens vraiment un Bafana. »*

Frédéric Chambon, à Vichy

Les étoiles danoises scintillent au soleil

L'équipe du Danemark, conduite par Peter Schmeichel et les frères Michael et Brian Laudrup, se prépare à Saint-Cyr-sur-Mer, dans le Var. Objectif : battre l'Arabie saoudite, vendredi



REUTERS

Les entraînements, conduits par Bo Johansson, ont lieu au stade Bon-Rencontre, à Toulon.

EN CHOISISSANT comme camp de base le domaine hôtelier varois de la Frégate, sur la route qui mène de Bandol à Toulon, la délégation danoise a visiblement décidé de vivre ce début de Mondial sous le signe du luxe, du calme et de la volupté. Entre les vignes (cépage mourvèdre pour le rosé), la piscine, les terrasses ensoleillées surplombant la mer et le parcours de golf, très fréquenté par les joueurs, le cadre est paradisiaque. Mais les portes du paradis sont bien gardées : les membres du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), en civil et tout en muscles, éloignent les indésirables.

Un règlement sévère qui cadre mal avec la décontraction légendaire des joueurs danois. On se souvient qu'il y a six ans, invités de dernière minute de l'Euro 92 disputé en Suède à la suite du retrait forcé de la Yougoslavie, les « Danish Dynamites » avaient séduit tout le monde lors des rendez-vous quotidiens programmés avec les médias. Autour de quelques Tuborg et Carlsberg bien fraîches, le gardien de but Peter Schmeichel et ses amis avaient préparé dans la plus grande décontraction cette compétition tombée du ciel. Pour finir par l'emporter, à la surprise générale.

MAUVAISE SÉRIE

Si les joueurs danois sont hors d'atteinte dans leur hôtel paradisiaque, ce n'est pas le cas lors des séances d'entraînement programmées au stade Bon-Rencontre de Toulon. A peine débarqués du bus officiel, les frères Laudrup (Michael et Brian) et leurs coéquipiers se plient de bonne grâce aux demandes des médias présents sur la pelouse. Et on peut ainsi constater avec plaisir que le temps qui passe ne change rien à la décontraction des athlètes entraînés désormais par le Suédois Bo Johansson.

Même les mauvais résultats enregistrés ces dernières semaines lors de rencontres préparatoires au Mondial (trois matches, trois défaites, la dernière subie à Copenhague face au Cameroun) ne semblent pas affecter le moral des troupes. *« Nos derniers résultats ne nous inquiètent absolument pas. Vous savez, les Danois aiment la compétition, et, depuis notre arrivée en France, tout le monde est désormais concentré sur le match contre l'Arabie »*, explique Peter Schmeichel, le colosse de Manchester United, qui s'apprête à fêter sa 101e sélection, vendredi, à Lens, face aux joueurs de Carlos Alberto Parreira.

Michael Laudrup, lui, se contentera d'une 100e sélection, vendredi. Figure emblématique de l'équipe danoise, l'aîné des Laudrup dispute, à l'âge de trente-quatre ans, la dernière grande compétition d'une carrière extrêmement riche qui l'a vu porter le maillot de quelques-uns des plus grands clubs européens – du FC Barcelone au Real Madrid en passant par la Lazio, la Juventus et, aujourd'hui, l'Ajax Amsterdam. Il pronostique : *« Tout se jouera face à l'Arabie. A mon avis, notre troisième match, prévu contre la France, n'aura aucune importance. Soit nous serons déjà qualifiés après avoir battu l'Arabie et les Sud-Africains, soit nous serons déjà mathématiquement hors course. »*

PAS DE RELÈVE

A quelques pas de là, son frère cadet, Brian, ravi de son séjour varois, opine : *« Je suis d'accord avec Michael. Tout se jouera face à l'Arabie, un match que nous devons absolument gagner. Nous sommes bien organisés physiquement. Et, comme d'habitude, le Danemark possède deux ou trois individualités capables de faire basculer une rencontre. »* Ces perles rares sont connues depuis longtemps : Peter Schmeichel, d'abord, capable de décourager les attaquants adverses mais coupable de quelques bourdes mémorables en championnat d'Angleterre ; les frères Laudrup, ensuite, formidables techniciens.

Mais cela fait de longues années que la sélection compte sur ces trois-là sans que le football danois ne soit en mesure de former d'autres joueurs de classe internationale. L'effet de surprise ne joue plus, et les frères Laudrup sont surveillés de près, ce qui limite le potentiel offensif d'une équipe qui n'a toujours pas trouvé le buteur providentiel. En attendant le début des réjouissances, les parties de golf disputées sous le soleil du Sud-Est permettent à tout ce joli monde de se détendre. Comme d'habitude.

Alain Constant, à Saint-Cyr-sur-Mer

TROIS QUESTIONS À...

DIDIER DESCHAMPS

1 En tant que capitaine de l'équipe de France, pensez-vous que le système tactique d'Aimé Jacquet dévoilé en Finlande soit le plus approprié ?

Contrairement aux rumeurs, je n'interviens pas dans les choix du sélectionneur. Je peux donner un avis sur la configuration générale de l'équipe si on me sollicite, mais je ne parle jamais des hommes. C'est le domaine réservé d'Aimé Jacquet. Si l'entraîneur consultait les uns et les autres, nous n'irions pas loin. Il y a un « trancheur », et des « tranchés ». Pour en revenir à la question, je ne peux pas être affirmatif. Seule la compétition permettra de juger de la validité de l'option tactique.

2 L'équipe de France a-t-elle les moyens de concilier résultat et spectacle ?

Quand on prend les joueurs individuellement, on a tout pour réussir, et, pourtant, le contenu de nos matches n'a rien eu d'exceptionnel depuis deux ans. Nous devons être conscients de nos forces et de nos faiblesses. Nous n'avons pas une équipe qui peut susciter l'enthousiasme à chacune de ses sorties. Il ne faut pas se leurrer. L'équipe de France n'a pas le profil pour marquer cinq buts. Nous manquons de percussion. Nous n'avons pas de phénomène en attaque comme le Brésil avec Ronaldo ou l'Angleterre avec Alan Shearer. Devant, il nous manque un soupçon d'agressivité pour conclure nos occasions. En revanche, notre solidité défensive n'est plus à démontrer. Nous devons nous appuyer sur ce bloc en n'ayant pas peur de nous masser à onze dans notre surface de réparation sur les corners adverses. Je fais ça tous les dimanches avec mon club, la Juventus, et, en termes de résultats, je ne m'en plains pas.

3 Comment imaginez-vous le premier match de l'équipe de France, face à l'Afrique du Sud, vendredi 12 juin, à Marseille ?

L'exigence de résultat sera énorme. Je ne m'attends pas à une rencontre débridée. Une victoire est impérative pour consolider le moral. L'Afrique du Sud dispose d'un énorme potentiel physique. Je me méfie en particulier de l'attaquant de pointe Philemon Masinga, qui joue en Italie avec Bari. Il allie puissance et technique. Nous devrons attaquer sans nous découvrir, sous peine de tomber dans le piège des Bafana Bafana. Ce match sera un combat de tous les instants. C'est un exploit individuel ou un coup de pied arrêté qui fera la différence. Un scénario de ce type risque d'ailleurs de se répéter souvent durant cette Coupe du monde.

Propos recueillis par Elie Barth, à Clairefontaine

Elisabeth, les yeux d'Aimé Jacquet

L'entraîneur de l'équipe de France féminine se fait espionne tactique

À PARTIR du vendredi 12 juin, Elisabeth Loisel devrait assister à une vingtaine de matches disputés à Montpellier, Toulouse, Bordeaux et Nantes. Appelée par Gérard Houllier, le directeur technique national, elle va faire partie, pendant un mois, de l'équipe chargée d'observer les phases tactiques des matches et de consigner les évolutions des joueurs sur une feuille de match. Toutes les notes et celles de ses confrères seront rassemblées pour faire un bilan technique afin de permettre à l'équipe de France de mieux appréhender ses éventuels adversaires. Pour chaque match, elle effectuera sa mission en tandem avec Jean-François Jodar, l'entraîneur de l'équipe de France des moins de dix-huit ans.

Elisabeth Loisel est l'entraîneur national de l'équipe de France de football féminin. *« Cela va être intéressant d'observer une compétition avec des repères féminins,* explique cette jeune femme de trente-quatre ans, ancienne joueuse, sept fois championne de France. *C'est une belle reconnaissance. Dans mon métier, je vais en tirer beaucoup d'enseignements. »* Et, dans ce métier, il faut être fine technicienne, une qualité qui fait la bonne réputation d'Elisabeth Loisel : *« C'en est ainsi du sport féminin,* explique-t-elle. *Parce que les filles ne peuvent pas avoir les mêmes qualités dans le débat physique, elles privilégient la technique. »* A l'équipe de France, elle a apporté un goût prononcé pour un jeu rapide aux combinaisons astucieuses qui rendent son football très vivant. Un match féminin n'est donc pas une chose curieuse à regarder, c'est un beau spectacle, un bel échantillon des choses précieuses que peut receler le football.

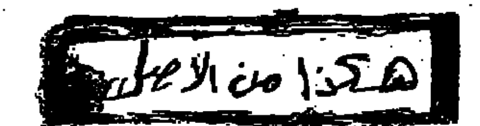
DOUZE CLUBS D'ÉLITE

En France, elles sont quelque 28 000 femmes à être licenciées en football, une goutte d'eau dans les quelque deux millions de licenciés... au sein desquels il faut néanmoins compter un grand nombre de femmes qui travaillent dans les clubs. En foot, les filles jouent d'abord dans équipes mixtes jusqu'à quatorze ans, pour ensuite intégrer des clubs féminins. Bien qu'encore confidentiel, le football féminin se développe. Il existe un championnat de France de National 1 qui rassemble les douze meilleurs clubs du pays, et les compétitions se distillent ensuite de la deuxième division jusqu'aux tournois régionaux.

Toutes les joueuses sont amateurs. Si on ne vit pas en France du football féminin, c'est en revanche souvent le cas dans les deux grandes nations de la discipline, la Chine et les Etats-Unis. En Amérique, la moitié des licenciés sont des femmes.

Pour Elisabeth Loisel, il y a la Coupe du monde des garçons – *« un événement extraordinaire qui va apporter beaucoup au pays et donner envie de jouer à de nombreux enfants, filles et garçons »*. Il y a aussi la la Coupe du monde des filles en 1999 aux Etats-Unis, *« notre événement à nous, qui va être grandiose »*.

Bénédicte Mathieu



SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

La Brésilienne, cauchemar du censeur iranien

DEPUIS le début de la Coupe du monde, les censeurs iraniens de la télévision ont fort à faire. Le goût de la fête de certains publics, notamment sud-américains, dont les habitudes vestimentaires restent globalement peu contraignantes, ne les aide guère, bien au contraire. Et l'été n'arrange rien ! Alors que les cameramen français traquent en priorité, parmi les supportrices brésiliennes, de frais minois et des plastiques adéquates susceptibles d'atténuer la rudesse du dialogue footballistique, leur obsession est inverse : préserver le public iranien d'images qu'ils jugent déshonorantes pour les femmes.

Si les diffusions en différé permettent d'expurger les séquences de tout ce qui pourrait troubler, le direct est plus problématique. Un confrère de la presse écrite dévoile le pot aux roses. *« En fait, les images ne nous parviennent jamais immédiatement. Il y a un très léger différé. En cas de gros plan suggestif, les régies ont ainsi le temps d'insérer des plans plus neutres, des vues panoramiques de stades, par exemple. »*

Evidemment, les « raccords » sont parfois un peu brutaux. *« De temps en temps, on assiste à un match sous le soleil et brusquement apparaissent des images d'un public chaudement emmitouflé »*, assure un jeune Iranien hilare.

La presse écrite, elle, a d'autres réticences : le torse bombé des Ronaldo, Klinsmann et autres Del Piero, tout comme celui des footballeurs iraniens, est régulièrement noyé dans un flou peu artistique qui permet d'estomper la marque trônant en ce point stratégique du maillot.

CONTRADICTIONS

« C'est le choix de certains rédacteurs en chef qui assurent ne pas vouloir faire le jeu du sponsor », raconte Nader Davoodi, du mensuel *Tamashagaran*. Le rapport à la publicité illustre les multiples contradictions qui agitent une société iranienne en pleine ébullition. Il y a quelque temps déjà que les panneaux publicitaires ont droit de cité dans les stades. Les maillots iraniens, qui ont vanté un temps les mérites de la prière après la révolution, se sont mis eux aussi au goût du jour, mais la philosophie de tous les journalistes n'est pas encore faite.

Gilles Paris



INTERNET
www.club-internet.fr/lama

BERNARD LAMA ne fait pas que postuler le rôle de gardien de but de l'équipe de France ; il s'adonne également aux plaisirs de la Toile. L'ancien – et nouveau – joueur du Paris-Saint-Germain a ouvert un site Internet dédié à sa personne. Les dernières nouvelles, conformes au laconisme imposé par le sélectionneur, Aimé Jacquet, datent du 5 juin : *« Je suis actuellement en Finlande avec l'équipe de France. Je vous propose cette semaine quelques images de la vie à Clairefontaine. Jusqu'au 12 juillet, au hasard de mon humeur, je vous proposerai comme cela une vidéo vous permettant de vivre mon actualité. »* Et celle de ses coéquipiers, éventuellement. Car le site est avant tout un hommage rendu au gardien de l'équipe de France par la personne la mieux placée à ces fins : lui-même. Une rubrique « biographie » lui offre ainsi la possibilité de commenter, en près de 35 dates, les moments importants de sa carrière, de sa naissance, en 1963, à mai 1998 (1979 : *« Je m'inscris au judo. »*) La plupart des dates sont accompagnées par de petits films vidéo. Bernard Lama propose également de fêter avec lui le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Les meilleurs liens avec les sites football se trouvent sur le site du « Monde » (www.lemonde.fr/mondial98), où le « Le Mondial » est en ligne dès 10 h 30.

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Moqueries d'Absurdistan

ON A BONNE MINE. On part tranquille, quelques jours, goûter l'air du pays, écouter battre le pouls d'une nation qui se métamorphose pour un mois en un terrain de foot d'un demi-million de kilomètres carrés, et, au lieu d'être accueilli comme le Messie, on doit affronter une bordée de sarcasmes. A la taverne à l'enseigne du Toucan, à Bruxelles, chacun avait affûté ses vannes pour accueillir le Français de retour de France, qui, certes, n'avait pas ménagé naguère cette petite nation qui se baptise elle-même « Absurdistan ».

« T'es rentré avec Sabena ? », s'enquiert, faussement compatissant, le patron des lieux pour qui la grève des pilotes d'Air France, en plein Mondial, est *« une histoire plus belge que belge »*. Baudoin-Marie, un habitué des lieux, est gonflé de joie mauvaise : *« J'entends déjà ce que l'on aurait dit à Paris si on s'était mis, nous les petits Belges, dans un cas pareil ! Tous les noms, oui, on nous aurait traités de tous les noms ! Irresponsables, gréviculteurs, et j'en passe... »* Baudoin-Marie tient à sa Belgique, dite Belgique de papa, bien unie, comme à un souvenir d'enfance, et cela lui fait du bien de clamer que son pays n'a pas le monopole de la déglingue, du je-m'en-foutisme élevé en méthode de gouvernement.

« N'empêche, rétorque le vanné par pilotes interposés, *je constate que vous êtes branchés sur TF 1 ce soir, et pas sur la RTBF ! »* En demi-sourdine, on entend les voix familières de Jean-Claude Narcy et Charles Villeneuve qui commentent le spectacle des rues de Paris avant la grande fête d'ouverture. Une tentative de diversion jugée bien faible par l'assistance clairsemée de l'estaminet. Celle-ci estime pourtant qu'il est temps de passer aux choses sérieuses. C'est-à-dire à l'évaluation des chances des « Diables rouges », l'équipe locale, contre l'ennemi héréditaire, le Batave. Cet événement doit se dérouler samedi au Stade de France, les Orange contre les Rouges, et constituera, au Toucan, le vrai coup d'envoi du Mondial dans la capitale de la Belgique et de l'Europe. Le patron, ancien joueur de l'Union Saint-Gilloise, club mythique du Bruxelles de jadis, est rassuré : *« Ils ont fini par prendre Scifo : ça a été moins une ! »* La non-sélection de la vedette italo-belge du RSC Anderlecht, rattrapée *in extremis* par le sélectionneur flamand Georges Leekens, avait failli créer une de ces querelles communautaires de derrière les fagots dont nos voisins ont le secret. On restera, pour ce soir, discret sur cet épisode, en attendant la fin de la grève des pilotes d'Air France. Temporiser, laisser passer l'orage, c'est sur le terrain, comme au comptoir, une tactique qui, faute de mieux, permet de voir venir.

> « On nous aurait traités de tous les noms ! Irresponsables, gréviculteurs ... »



HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU

La route est longue des Highlands jusqu'au Stade de France. Cette section de la « Tartan Army » a fait halte au pub Auld Alliance, au cœur de Paris.

Par milliers, les supporteurs écossais ont investi la France. Pour eux, tout se fête avec fair-play, victoire comme défaite, dans un mélange de patriotisme et d'humour, de passion et d'autodérision. Récit d'une invasion amicale et drôle

Les hordes joyeuses et gaillardes de la Tartan Army

LES voilà, ils sont arrivés. Des milliers d'Ecossais ont débarqué en France, venus d'Edimbourg, des Borders, des îles du Nord... Combien sont-ils ? Cinq, dix, quinze mille, peut-être davantage ; trop nombreux, en tout cas, pour les stades du Mondial. Mais peu leur importe : ils entendent bien *« faire la fête »*. Et la *« fête »*, chez ces gens-là, est une seconde nature ; ils en ont fait un art de vivre. La communauté ainsi formée, baptisée *Tartan Army* en référence aux tissus claniques, n'a de guerrière que l'appellation. C'est en réalité une joyeuse troupe, résolument gaillarde, dont les fantassins portent haut le drapeau du pacifisme. Vêtus de kilts, grimés en bleu et blanc comme autrefois le héros William Wallace, ils seront l'attraction du Mondial, côté tribunes.

Leur renommée ne doit rien – ou si peu – aux performances de l'équipe d'Ecosse, habituée à sombrer contre des adversaires présumés inférieurs... Non, cet engouement va bien au-delà d'un soutien partisan : c'est un mélange de patriotisme et d'humour, de passion et d'autodérision. Et leur histoire, telle qu'elle se raconte dans les pubs, prend vite des allures d'épopée.

Les anciens reviennent volontiers sur les années 70, époque où le match de l'année les opposait traditionnellement à l'Angleterre. Tous les deux ans, cette rencontre avait lieu sur la pelouse de Wembley, dans la banlieue londonienne. Dans un singulier défi à la loi du nombre, la petite Ecosse envahissait la capitale. La veille du match, certains fans dormaient dans Hyde Park ; d'autres sur les trottoirs de Trafalgar Square. Ils étaient souvent plus de 60 000 dans les gradins, surpassant largement leurs hôtes. Ces Nordistes, jugés indignes de la Couronne, n'avaient pas bonne presse. Il arrivait que les employés du métro se mettent en grève afin de protester contre leur venue. En 1977, l'Angleterre s'indigna des images les montrant ivres, sur le terrain, après une mémorable victoire (1-2).

A l'époque, il n'était pas encore question de *Tartan Army*. Le terme ne fit son apparition qu'en 1978, lors du Mondial argentin. Les supporteurs commencèrent alors à l'employer, en référence, semble-t-il, à un groupuscule du même nom, responsable de quelques opérations sans envergure contre la « mainmise » anglaise sur l'Ecosse. Cette Coupe du monde fut un échec pour les joueurs – coupables d'avoir abusé du whisky –, mais une escapade réussie pour les fans, loués pour leur sportivité.

Il faut cependant attendre 1982, et l'édition espagnole de la compétition, pour assister à la véritable naissance de la *Tartan Army*. Cette fois, ils sont plus de 20 000 à établir leur camp de base à Malaga. La population les adopte aussitôt ; surtout les patrons de bar, qui trouvent là des clients d'exception. Aux yeux des Espagnols, le contraste est saisissant entre ces fêtards écossais et les hooligans anglais dont la presse rapporte les violences.

Le 18 juin, à Séville, l'Ecosse s'incline contre le Brésil (4-1). Paradoxalement, ce revers va avoir des conséquences inattendues. Passé un moment d'abattement, les Ecossais retrouvent en effet de la voix. *« La meilleure équipe a gagné »*, chantent-ils en rejoignant le cortège brésilien. Ils inventent ainsi un nouveau concept : la déroute joyeuse. Ils en font une règle commune, toujours en vigueur actuellement : quitte à perdre, autant que ce soit gaiement et au son des cornemuses ! Quelques jours plus tard, au soir de leur élimination, ils défileront dans Malaga sous les vivats des habitants.

> Au cinquième « Hi-ho », sept hommes en kilt entrent dans le bar, au pas cadencé, en chantant, comme les nains de Blanche-Neige : « Hi-ho, hi-ho, on rentre du boulot... »

Depuis, l'histoire de cette troupe sans armes ni chef s'est écrite au gré des campagnes successives. Au Mexique (1986), où certains fans organisaient des collectes pour les gamins des bidonvilles. En Yougoslavie (1989), où ils allaient apprendre les danses traditionnelles avec les « anciens » de la petite ville croate de Slavoski Brod. En Italie (1990), où une piteuse défaite contre le Costa Rica fut saluée par le chœur des fidèles : *« Ecosse, nous t'encouragerons toujours, peu importe le score ! »* Deux ans plus tard, en Suède (Euro 92), ils obtiennent la « médaille du fair-play » de la FIFA.

Un journaliste-supporteur, Ian Black, a tenu la chronique de ces périples. Son livre, *Tales from the Tartan Army* (Mainstream Publishing, 1997), est un savoureux tableau où se côtoient des hommes et des femmes de toutes conditions. *« Des ouvriers, des avocats, des chômeurs, se retrouvent dans la* Tartan Army, explique-t-il. *Toutes les régions sont représentées, même les plus reculées. Ces gens-là ne suivent pas forcément un club particulier, comme le Celtic ou les Rangers. Seule l'équipe nationale leur offre l'occasion de voyager. A l'étranger, ils représentent en quelque sorte leur communauté. Un jour, nous avons vu débarquer un gars venu d'un village appelé Kenlochbervie. Personne n'avait jamais entendu parler de ce patelin... Comme il est impossible qu'un type reste seul dans son coin, nous avons bu un coup et nous l'avons surnommé* « Kenlochbervie ». *Depuis, il ne manque pas un match, mais je ne connais toujours pas son vrai nom ! »*

Même si ce groupe n'obéit à aucune hiérarchie, il a ses règles internes. L'une d'elles veut que l'on héberge les amis sans le sou. Les « invités » font partie de ce qu'il est convenu d'appeler le *« room committee »* (littéralement la « commission dortoir »). Seule condition à cette pratique qui devrait surprendre plus d'un hôtelier français : ces clients clandestins doivent se comporter dignement. *« Nous faisons notre propre police*, précise un jeune homme de Fort William (Highlands), *les fauteurs de troubles savent qu'ils n'ont rien à faire avec nous. »*

En fait, seuls quelques hooligans jouent les francs-tireurs. L'autodiscipline des autres fans devrait permettre d'éviter les incidents en France. Du reste, la police britannique a lancé une campagne sur ce thème : les supporteurs devront signaler toute entrave à l'*« esprit »* écossais.

Au sein de la *Tartan Army*, l'usage veut plutôt que l'on fraternise avec ses hôtes. Sur la route du Mondial, les occasions n'ont pas manqué. Les Ecossais se sont notamment rendus à Vienne, à Vilnius et à Minsk. A Talinn, en Estonie, les plus acharnés – environ 800 – ont même assisté au match le plus bref de l'histoire. Les joueurs aux maillots bleus étaient certes présents, mais pas leurs adversaires, contraints de déclarer forfait. Comme l'exige le règlement, l'arbitre a donné le coup d'envoi avant de siffler aussitôt la fin de la rencontre !

L'« armée » ne s'est pas montrée rancunière pour autant. Lorsque la rencontre a été rejouée sur terrain neutre, en l'occurrence à Monaco, deux mille supporteurs se sont déplacés. L'un d'eux, Ian Adie, se souvient encore de son passage à Nice : *« Nous étions une trentaine à boire dans un café. Allez savoir pourquoi, certains voulaient à tout prix aller à Monaco par la mer ! L'un de nous est donc parti négocier l'affaire sur le port. Il est revenu en disant :* "J'ai trouvé un type pour nous conduire à Monaco !" *Nous l'avons suivi en cortège. Malheureusement, il avait oublié de dire au capitaine que nous étions trente ! En nous voyant arriver soûls comme des singes, le marin a pris le large dare-dare ! »*

IL faut dire que la *Tartan Army* n'a pas son pareil pour animer un endroit trop calme à son goût. Ses techniques d'approche, rodées dans le monde entier, sont très au point. Par exemple, un supporteur, sobrement vêtu, pénètre seul dans un café. Accoudé au bar, il doit soudain crier *« Hi-ho ! »*, puis faire silence. Un peu plus tard, il récidive, d'une voix grave, en regardant sa bière : *« Hi-ho ! »* L'opération se renouvelle à plusieurs reprises sous le regard incrédule des clients. Au cinquième *« Hi-ho ! »*, sept hommes en kilt entrent dans le bar, au pas cadencé, en chantant, comme les nains de Blanche-Neige, *« Hi-ho, hi-ho, on rentre du boulot... »* Suivent généralement des couplets paillards sur Jimmy Hill – le Thierry Roland anglais – accusé de *« mépriser »* les Ecossais.

Selon le journaliste Ian Black, la *Tartan Army* est à la fois une manière d'affirmer l'identité *« scot »* et de s'émanciper de la tutelle anglaise, vieille de trois siècles (1707). *« Dans le football, au moins, nous existons en tant que nation »*, confirment tous les supporteurs rencontrés. Une *« nation »* qui a récemment conquis un semblant d'autonomie : le « oui » l'a largement emporté (74 %) lors du référendum du 11 septembre 1997 sur la mise en place d'un Parlement, d'un gouvernement et d'une certaine autonomie fiscale.

L'indépendance, souhaitée par le Scottish National Party (SNP, un quart des électeurs), pourrait être la prochaine étape d'un divorce déjà flagrant sur les terrains de sport.

Sans pour autant revendiquer des préférences nationalistes – les

●●●

هكذا من الأصل

●●●

supporteurs sont aussi bien des électeurs du SNP que des travaillistes de Tony Blair –,les Ecossais affichent leur *« différence »* d'avec les Anglais, réputés violents. Rien ne les flatte plus que d'entendre un étranger leur dire : *« Vous n'êtes vraiment pas comme eux. »* Un discours qu'ils ont souvent entendu en France, où leurs séjours n'ont jamais donné lieu à des incidents. *« C'est du patriotisme dans le bon sens du terme,* analyse M. Black, *nous sommes fiers de notre image. »*

A l'heure du Mondial, cette « image » est abondamment utilisée. Pour un peu, les fans finiraient presque *par ravir la vedette* aux joueurs. Tout le pays marche derrière sa *Tartan Army*. La BBC lui consacre des émissions. La presse locale sonde les Français pour connaître leur avis sur les fans écossais et leur humour. Une pièce de théâtre, inspirée du livre de Ian Black, est jouée dans plusieurs salles. Le rocker national Rod Stewart affiche son soutien aux fans, de même qu'Alex Salmond, leader du SNP. Deux frères, Ian et Alan Adie, supporteurs et hommes d'affaires avisés, ont enregistré un disque, *« Scotland be Good »*, sur l'air célèbre de Chuck Berry. *« Le football a son importance,* insiste Ian Adie, *mais l'essentiel, c'est l'esprit. »*

Personne ne devrait donc manquer à l'appel ; pas même *« l'amiral en chef »*, Allister McPhail. Cet homme de quarante-cinq ans, pêcheur de langoustines dans le civil, vit à Oban, un petit port de l'Ouest. En 1990, il avait sillonné l'Italie avec une dizaine d'amis, dans un autobus aménagé. Cette fois, ils emprunteront les fleuves et les canaux de France à bord d'un chalutier ! Le pêcheur de langoustines, qui se prend parfois à rêver d'indépendance, voit là un moyen symbolique de partir à la conquête du trophée. Mais ses amis analysent son choix autrement. *« Allister est très chauvin,* confie l'un d'eux avec ironie, *Je crois surtout que le fait de prendre le bateau lui évite de poser le pied en Angleterre ! »*

Philippe Broussard

STRATÉGIES

LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

La mode tente de tutoyer le foot

COUTURIERS et créateurs de mode ont investi les pelouses. Le 12 juillet, quelques minutes avant la finale, Yves Saint Laurent présentera, au Stade de France, un défilé-spectacle de 300 modèles retraçant ses quarante ans de création. Robe trapèze « Mondrian », sahariennes, smoking pour femmes et robe bambara en perles vont précéder les joueurs. Le couturier a aussi fourni, à travers onze modèles, les 4 200 tenues officielles du Comité français d'organisation (CFO) et de la Fédération internationale de football (FIFA), du costume de Michel Platini aux ensembles plus sportswear des hôtesses.

Depuis janvier 1998, Daniel Hechter – en partenariat avec la Fédération française de football (FFF) pour 1998 – habille l'équipe de France en représentations officielles d'un costume droit en pure laine super 100, commercialisé en boutique à 2 800 francs.

Les rois de la vente par correspondance ont saisi la balle au bond. Les Trois Suisses ont lancé une opération humanitaire avec Pelé sur le catalogue printemps/été (déjà 300 000 francs collectés pour les enfants défavorisés), lancement d'un catalogue d'articles de sport début juin, catalogue et vente sur Internet des produits sous licence officielle – de la parure de lit deux places pour rêver en couple de Footix à la boule à neige qui brille dans l'obscurité. La Redoute, de son côté, présente en exclusivité, dans son catalogue d'été, la ligne Laret d'Adidas, au logo France 98. Et l'indigestion est garantie avec les chaussures et les ballons de foot en chocolat dans le catalogue de confiserie Table Ronde.

Chez les géants du luxe, l'investissement Coupe du monde relève plus de l'anecdote. Dans sa collection de haute couture de l'été 1998, Paco Rabanne a présenté un ensemble de supporteur. Pour la somme de 90 800 francs, sa femme-ballon de foot s'habille d'un bomber et d'une casquette en losanges de cuir d'autruche noir et blanc au volume rond, d'un pantalon blanc en autruche et d'un sac à main-ballon.

Toujours de la partie, Louis Vuitton a conçu un vrai ballon en série limitée dans sa toile Monogram. *« Historique, cette rencontre entre le Monogram, élément fondateur du luxe moderne, et l'univers du football se place sur le terrain de la créativité et de la mode. Le ballon en Monogram incite aux improvisations les plus originales »*, dit-on en toute modestie chez Vuitton. Une bagatelle à 2 800 francs pour jouer sur *des moquettes épaisses plus que* sur des pelouses, ou pour simuler un sac à main dans son filet de cuir de vache naturel. Plus sobres, les 2 000 exemplaires du stylo « Man » de Waterman, au corps bleu et à la plume d'or avec le trophée de la FIFA gravé au sommet du capuchon (2 200 francs).

MAUVAIS GOÛT

Au rayon des collectors, la palme du mauvais goût revient à Baccarat et une pseudo-sculpture à... 5 500 francs, le bloc « Football », un globe en cristal clair gravé qui enchâsse un ballon satiné en rotation. Plus accessible (de 350 à 450 francs), une montre en forme de Stade de France au cadran bleu entouré d'un charpente métallique ovale, trouvaille de la société Luxe Marketing Création.

D'autres marques rentrent un peu moins gauchement dans la compétition. Clin d'œil ludique et plutôt réussi, les fameuses baskets Pelotas du chausseur espagnol Camper, au cuir surpiqué comme un ballon de foot. Sonia Rykiel, qui fut la première à détourner le survêtement des terrains de jeu avec ses modèles en velours éponge noir, propose un maillot de foot en coton tricolore à la cravate noire imprimée en trompe-l'œil (750 francs). Depuis le 15 mai, Ralph Lauren offre un ballon de foot siglé Polo Sport pour l'achat d'un produit de la ligne Water Basics ou d'une eau de toilette 125 ml Polo Sport. L'occasion aussi pour la griffe américaine de rappeler la présence du thème « Vintage Soccer » dans la ligne Polo Sport. Maillots de foot rétro en piqué de coton à rayures verticales, pantalons d'entraînement à poches zippées rendent hommage aux équipes des universités américaines.

Anne-Laure Quilleriet

AFP

En haut : ensemble « supporteur » en autruche de Paco Rabanne pour l'été 1998. Ci-dessus : ballon de foot en toile Monogram, édition limitée Louis Vuitton : 2 800 francs.

Danone : retour sur investissement pour douze mille employés

PREMIÈRE minute de la prolongation. La France marque en finale son premier but contre la Belgique grâce à un rebond hasardeux du ballon sur la hanche dodue d'une attaquante tricolore. Sur le banc de touche, des banderoles « Blédina » s'agitent à côté des pom-pom girls « Taillefine » qui sautillent au rythme des tambours « Heudebert ».

Tout, ici, porte un nom de yaourt puisqu'on dispute les phases finales de la Coupe du monde Danone de football à sept auxquelles participent 135 finalistes issus des 12 000 employés du groupe ayant participé aux sélections régionales.

La Coupe du monde Danone est une gigantesque opération de communication interne. *« Nous essayons de faire en sorte que les salariés, dans le monde entier, sachent qu'ils appartiennent à un groupe qui s'appelle Danone, en suscitant, en plus, l'enthousiasme, ce qui n'est pas évident »*, explique un cadre du groupe.

Pour Franck Riboud, le PDG du géant de l'agroalimentaire devenu sur le tard partenaire de France 98, *« c'est là qu'est le retour sur investissement »*. Il est visiblement ravi de voir des techniciens de recherche, des agents de maintenance français, mexicains, chinois et brésiliens disputer, presque en même temps que les joueurs professionnels, le plus grand tournoi de football jamais organisé par une entreprise européenne. Même si lui n'a pas mouillé de maillot.

Bref, en dépensant 1,5 million de francs en quatre jours, et en invitant David Ginola, Danone s'est offert un programme capable de susciter la reconnaissance du plus récalcitrant des salariés amateurs de football !

Florence Amalou

Deux cent mille personnes à Paris, sur la chaussée des Géants

Avec un maillot brésilien au-dessus du kilt

SUR le Pont-Neuf, un garçon et une fille marchent ensemble, ils se heurtent les épaules, et elle dit : *« Bon, on va chez toi ou chez moi ? »* Assis, un saxophoniste africain à la carrure de sumo parle à une vieille dame : *« Je rentre chez ma mère, on regardera ça à la télé. »* Des écoliers anglais défilent deux par deux. Une Italienne pousse des cris, la jambe au-dessus de la Seine, projetée puis retenue par son fiancé. Jean-Luc, le restaurateur de Palaiseau, a sorti le téléobjectif. Il ne veut pas louper *« ce qui va faire vibrer le monde »*. Une bouquiniste ferme, elle *« ne fait rien »*. Les rues se vident peu à peu des voitures et des passants parisiens.

Sur le pont, le géant en plastique « Ho, l'Asiatique » toise Henri IV sur son cheval. Un Ecossais tend les mains vers le ciel. Demande : *« Où est le soleil ? »* Les voilà les Ecossais. Réunis par dizaines à la station Saint-Paul,

> « On les aime bien les Brésiliens, on aime les Français, on aime toutes les couleurs »

débordant du pub « The Auld Alliance », ils s'assoient, s'allongent, se lèvent en chantant *« Si tu hais l'Angleterre, assieds-toi, si tu hais l'Angleterre, allonge-toi, si tu hais l'Angleterre... »* Certains crachent des jets de bière sur le pavé. Tracy, vingt-cinq ans, tient à la main une bouteille de blanc cinq étoiles et son ami porte un maillot brésilien au-dessus de son kilt. *« On les aime bien les Brésiliens, on aime les Français, on aime toutes les couleurs »*, dit-il. Certains ajustent une plume de paon à leur béret, d'autres font rouler leurs tatouages. Deux, trois gaillards jouent les matamores en caressant les voitures et les autobus de leur drapeau national. La foule chante « Flower of Scotland ».

Une Parisienne assise dans un bus hausse les sourcils. Les garçons lui sourient quand même et se couchent sous les voitures qui suivent. Deux gamins à scooter imitent le bruit d'une sirène. Suzanne, soixante-dix-sept ans, ancienne caissière au Radio Circus, *« avec Roger Lanzac »*, et habitante du quartier, est heureuse : *« Que voulez-vous, on est habituée à tout. »* Des lycéennes se maquillent, regardent les kilts et les mollets blancs des jeunes gens, et l'une d'elles, Nadia, dit : *« A ce qu'il paraît, ils n'ont rien en dessous. »*

Sabrina griffonne son numéro de téléphone à un adolescent en survêtement qui lui demande : *« T'es sûre, t'aimes bien la techno ? » « Mais oui, j'te le dis. »* Un ballon vole. Un biniou commence à vibrer. Ross fait des amortis, des têtes, en gardant une pinte de bière à la main. Lui et ses copains se sont dressés devant la voiture de police qui arrive. *« Come on, come on »*, disent-ils en bombant le torse. Les lycéennes : *« Attends, t'as vu ce qu'ils font aux keufs ! »*

Des ouvriers s'arrêtent de travailler. Les passants admirent les Ecossais envoyer la balle plus haut que le toit de l'immeuble. Les vieux, les jeunes, se lèvent, s'allongent, chantent toujours la même chanson.

Une deuxième voiture de police apparaît et un supporteur monte sur le toit, écarte les jambes entre le gyrophare allumé. *« Ah les cons ! »*, dit Iptissen, lycéenne. A l'intérieur, les policiers sourient. Les Ecossais applaudissent et crient *« Vive la France ! »* Iptissen tape dans un ballon. *« Bravo, tu es numéro 10 de l'Ecosse »*, plaisante un supporteur. *« Yes, yes ! »*, hasarde Iptissen. Des hommes en kilt envoient des baisers, des bourras à une vieille dame debout sur son balcon et l'un d'eux lui chante : *« Voulez-vous coucher avec moi, ce soir. »* La vieille dame sourit. Les écoliers, en sortant du métro, s'exclament : *« Y a plein de Sherlock Holmes ! »* Iptissen répète : *« Yes, yes »* à qui tente de lui parler. *« Very friendly, very friendly »*, disent les Ecossais en évoquant Paris. Certains s'amusent à dire tout fort : *« Ouh la la »* pour se moquer et se réjouir de la petite musique de la langue française.

« Ouh la la. » Les trois mots courent sur les Champs-Elysées. A 19 heures, les supporteurs sont là. Ils se jaugent, se frôlent, se saluent et se sourient. Quand un Colombien rencontre un Brésilien, un Brésilien rencontre un Tunisien, un Tunisien rencontre un Argentin... *« Le gai Paris ! »*, chantent les Anglais. Quatre Cariocas ont fait passer leur tête à travers une même tunique qui stipule : *« Nous aimons le football et les filles aussi. »* Jean-Paul, de la Propreté de Paris, ramasse les canettes en devinant les nationalités pour son collègue. *« Attends, non, tu te plantes, ce sont des Chiliens. »* Son collègue dit : *« Mais, ils sont où les Français ? »*

Une jeune Parisienne en short et en chaussures à semelles compensées prend la pose comme une starlette en croisette devant les Brésiliens. *« Chira ! Chira ! »*, rigolent les hommes en ondulant. *« Chira, chira, ça veut dire quoi ? »*, demande-t-elle. Les Brésiliens font mine d'enlever leurs vêtements. *« Non, mais ça va pas »*, dit-elle en rigolant. Quelques collégiens se sont grimés des couleurs bleu-blanc-rouge en chantant *« Allez la France ! »*, *« Mais on est un peu seuls »*, regrette Raphaël.

UN Niçois tente de décrocher un rendez-vous auprès de l'ambassadeur du Brésil pour lui remettre vingt-quatre cochonnets de pétanque transformés en ballon aux couleurs et au nom de chaque joueur.

« Où sont les joueurs de samba ? », s'étonne une femme. Et c'est vrai, ni sifflets ni percussions ne sont là. Les Tunisiens font des youyous, se déhanchent et dansent en levant les bras. Ils n'en reviennent pas, *« C'est inouï d'être qualifiés, inouï d'être là »*, dit Ibrahim en tapant des mains. Des Iraniennes de Téhéran se tiennent assises sur le capot d'une voiture et sont régulièrement saluées par les familles de la diaspora. Un Africain fait des bonds devant quatre habitants de Bogota un peu ébahis et il crie *« Colombia, Colombia »*. Yukari la Japonaise est un peu émue. *« C'est génial, on a le sentiment d'être tous ensemble »*, dit-elle. Souvent, les uns et les autres prononcent leur nationalité et se serrent la main, croisent les doigts, tendent un pouce d'encouragement.

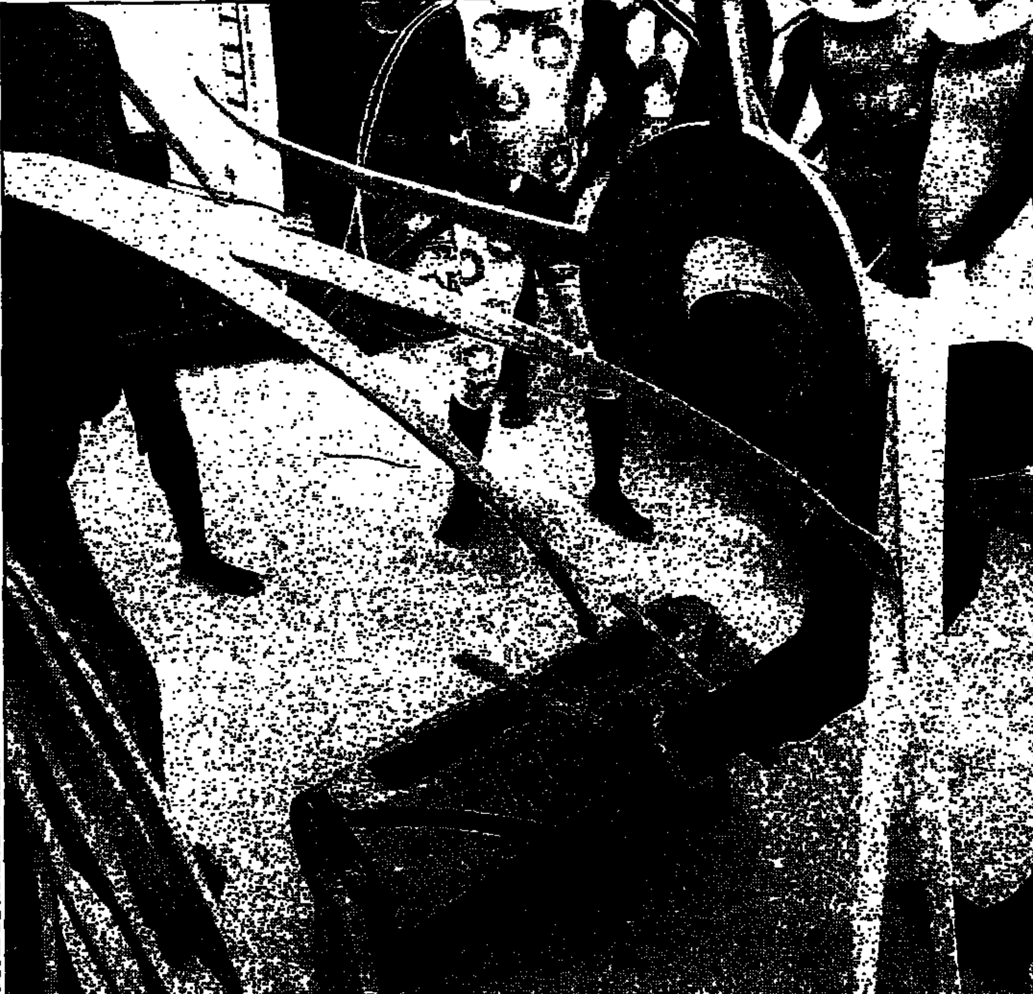
Les serveurs du Lido sont sortis sur le trottoir et donnent des renseignements. Des Saoudiens expliquent qu'ils sont logés, comme de nombreux supporteurs, dans des hôtels voisins *« au frais d'un prince »*. Roberto de Sao Paulo lui, il se demande si le Queen, *« ce n'est pas trop, trop gay »*, et puis il cherche *« des cafés comme à Amsterdam »*. Des mamans africaines hâtent le pas, enturbannées dans des tissus d'apparat : *« Non, on ne dira pour qui on est venu. »*

CHIRA ! Chira !, chantonnent les Brésiliens aux Parisiennes. *« Futebol, Futebol »*, lit-on sur les tee-shirts vert et jaune. Place de la Concorde, une femme en jupe tape de toutes ses forces dans un ballon. Un homme-sandwich se promène avec cette question : *« Es-tu sur le chemin qui mène à Dieu ? »* Une Brésilienne appelle sa mère à Sao Paulo sur son portable et un Ecossais crie dans le téléphone : *« Viva Scotland ! »*

Les géants s'avancent, lentement. Les même figurants s'épuisent à danser sur un podium vert. Sur l'obélisque, un écran diffuse des images qui tremblent. Les spectacteurs tentent de multiplier des olas pour donner du rythme. On attend les tableaux suivants. Les gouttes de pluie arrivent. *« On s'emmerde, il ne se passe rien depuis une heure »*, entend-on ici ou là. Dans les tribunes officielles, on se demande quelles sont les personnalités présentes. *« Ni Chirac ni Jospin, mais le maire de Paris »*, susurre-t-on, ce qui déclenche les éclats de rire.

Certains regrettent « le peps » et l'inventivité du défilé de Jean-Paul Goude qui s'était tenu au même endroit lors de la célébration du Bicentenaire. *« C'est lent ! »*, répètent les invités qui désertent les tribunes. La fête se traîne. Et, plus tard, la dernière soirée d'avant-match se finira du côté de la Madeleine, par quelques brefs et violents incidents.

Dominique Le Guilledoux



HUGUES DE WURSTEMBERGER

Etranges créatures sur le trottoir parisien : que la Fête du football commence !

Vittel offre à la Croatie une marraine surprise : Marie-José Pérec

VITTEL ne pouvait se contenter de fournir l'eau officielle de l'équipe de France. La ville des Vosges, qui a longtemps argué de l'existence de son centre de préparation olympique pour convaincre une équipe d'y établir son camp de base pendant le Mondial, a fini par séduire les Croates. L'honneur était sauf, mais c'était une piètre consolation dans un contexte idéal pour la promotion.

Mardi 9 juin, la ville d'eau s'est donc offert une surprise. Juste avant le coup d'envoi d'un match de préparation opposant l'équipe lorraine de Raon-L'Etape (National 1) à la sélection de Miroslav Blazevic, un hélicoptère s'est posé sur la pelouse du stade pour laisser descendre Marie-José Pérec.

Officiellement marraine de l'équipe croate, la triple championne olympique a serré la main de joueurs qu'elle ne connaissait pas, avant d'assister à la première mi-temps. *« Le foot, ce n'est pas vraiment une passion,* expliqua-t-elle plus tard, *mais j'ai reçu une invitation qui m'a plu, et si notre équipe de France est en finale, j'irai sûrement les encourager. »*

Arrivée lundi 9 juin de Los Angeles, Marie-José Pérec devait repartir pour sa base d'entraînement américaine dès le lendemain de sa visite à Vittel. Son engagement aux côtés de l'équipe croate n'était que *« ponctuel »*.

Quand on sait les réticences de la championne française à bouger, on soupçonne aisément les trésors d'imagination déployés par les responsables de la promotion de Vittel pour lui faire parcourir près de 20 000 km en quatre jours. D'autant que, toujours sujette à de mystérieux « bronchospasmes », elle n'a pas encore repris l'entraînement en vue des championnats d'Europe organisés à Budapest en août.

Pérec a profité de la seconde mi-temps pour visiter les installations locales de thalassothérapie, où elle compte inviter ses camarades du groupe d'entraînement américain de John Smith pour un stage. Une nouvelle opération de marketing en perspective.

Vichy, qui pensait avoir trouvé plus médiatique que la Croatie en accueillant la sélection sud-africaine, en nourrira peut-être quelque jalousie.

Patricia Jolly, à Vittel

Saint-André-des-Eaux souffre de son anonymat, dans l'ombre de La Baule

L'Angleterre et la Norvège sont hébergées dans ce bourg, mais c'est la station balnéaire qui en retire le bénéfice médiatique

LA COUPE du monde, c'est aussi l'art de communiquer. De s'imposer sur le terrain incertain des « relations publiques ». Au moment d'accueillir les sélections étrangères, bien des communes rurales découvrent ce souci de métropole. Saint-André-des-Eaux, bourgade de 3 500 habitants, se retrouve ainsi confrontée à un problème d'importance : faire savoir à la planète qu'elle héberge deux équipes à la fois, l'Angleterre et la Norvège. Un record, par ces temps de course à la notoriété.

L'essentiel de la difficulté réside dans un voisinage aussi prestigieux qu'imposant. La station balnéaire de La Baule (15 000 habitants) est à deux pas (7 kilomètres), et c'est elle, l'expérimentée, qui rafle la mise publicitaire.

De nombreux journalistes, notamment en Grande-Bretagne, citent La Baule, et non Saint-André, dans leurs commentaires ! Plusieurs élus de la petite commune s'en sont indignés, suspectant leurs riches voisins de « tirer la couverture à eux » au seul prétexte que les Anglais s'entraînent sur l'un de leurs stades.

LA MÊME ENTITÉ

Selon le directeur de l'office du tourisme baulois, Philippe Van Kote, ce débat n'a pas lieu d'être : *« Qui connaît Saint-André-des-Eaux à l'étranger ? Il est logique de parler de La Baule pour situer l'endroit où se trouvent les deux équipes. De toute façon, nous appartenons à la même entité touristique. »* Alain Donne, le maire (sans étiquette) de Saint-André, se veut diplomate : *« Disons que La Baule est la locomotive et que nous sommes dans le premier wagon... »*

Les journalistes, prompts à emprunter des raccourcis géographiques, sont tout de même priés d'être rigoureux : le golf de La Baule, où les Anglais sont rassemblés depuis le mardi 9 juin, s'étend sur le territoire de Saint-André ; de même que l'hôtel et le stade d'entraînement des Norvégiens. A ce jour, Saint-André a investi 70 000 francs dans l'opération « Mondial ». 150 bénévoles sont mobilisés. Les élus entendent donc en tirer des bénéfices médiatiques.

L'histoire se limiterait à un Clochemerle vendéen si elle ne cachait pas d'autres intérêts, apparus dès juin 1997, au moment du Tournoi de France. A l'époque, l'Italie s'était installée à Pornichet et l'Angleterre à Saint-André. Cette fois, les Italiens ont opté pour un site plus proche de Paris. Mais les Anglais, eux, sont restés fidèles à la région. Par superstition, dit-on.

UN LOBBY DE POIDS

Il semble aussi qu'un lobby de poids ait usé de son influence pour retenir ces clients très courtisés : le groupe Lucien Barrière, qui contrôle le casino, trois hôtels hauts de gamme et le golf (200 hectares), en pleine expansion.

En termes d'image, il était essentiel de recevoir des sélections à fort potentiel publicitaire. Mieux valait l'Angleterre que la Roumanie, la Norvège que l'Iran. C'est chose faite. Et ni la ville de La Baule ni le groupe hôtelier ne s'en plaignent. Etroitement liés dans cette manœuvre de séduction, ils n'ont pas regardé à la dépense pour assurer leur promotion. Au mois d'avril, l'exigeante presse anglaise a été invitée dans un palace du bord de mer, manière de « tester » l'accueil baulois. Mardi, l'Hôtel du golf, où séjourne l'équipe d'Angleterre, a convié les médias à visiter ses installations réaménagées.

Dans l'immédiat, le Mondial a peu d'impact sur l'économie locale, mais l'objectif, à moyen terme, est d'attirer à La Baule des visiteurs scandinaves et surtout britanniques. Des enjeux qui dépassent quelque peu Saint-André, tout à son apprentissage des subtilités médiatiques...

Philippe Broussard, à Nantes